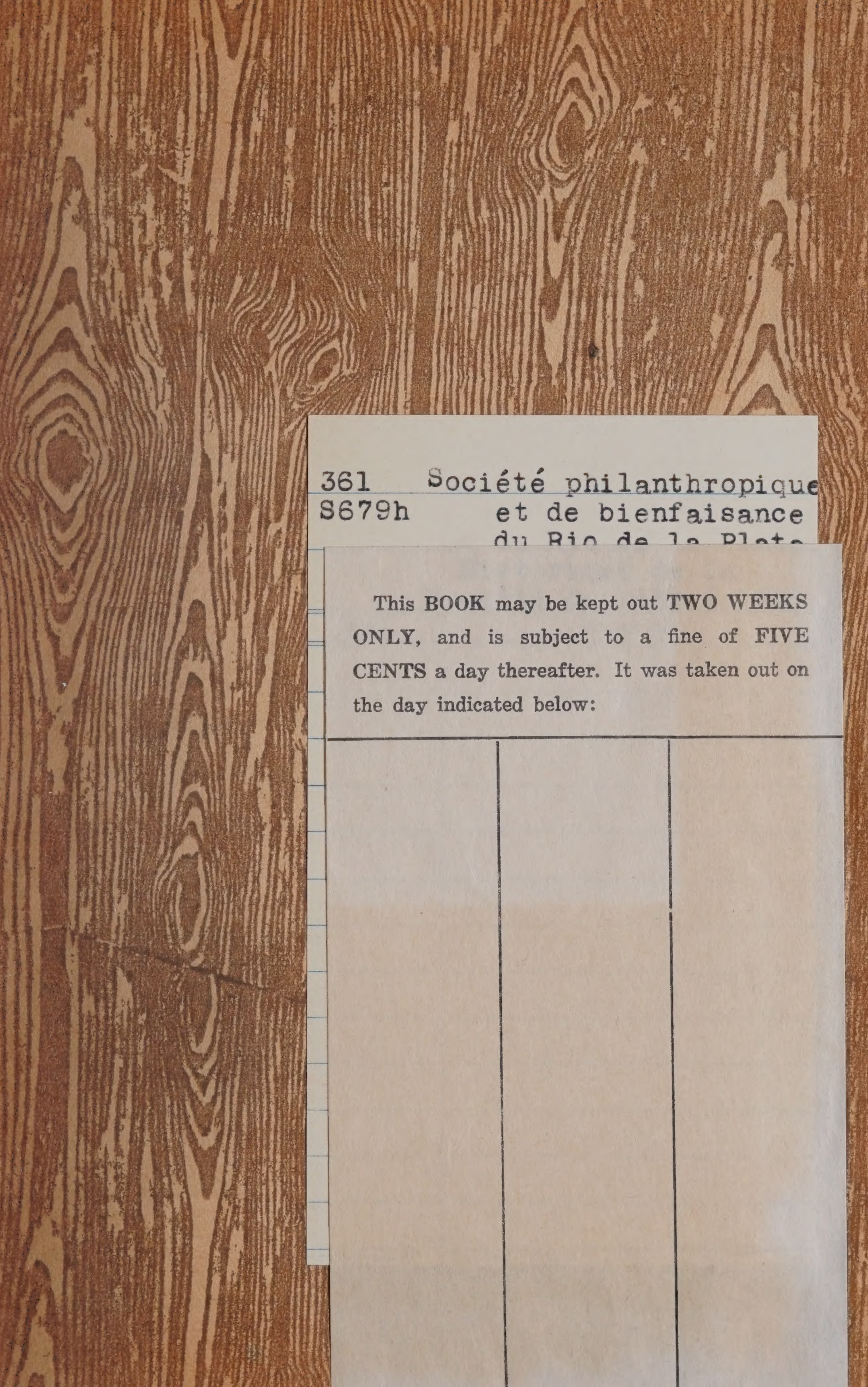




SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
ET DE
BIENFAISANCE FRANÇAISE
DU RIO DE LA PLATA.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

de 1832 á 1925

DIVERSES OEUVRES A CHARGE DE L'INSTITUTION:

HOPITAL FRANÇAIS
RIOJA 951

ASILE DE VIEILLARDS
EMILIO MITRE 688

ASILE DE NUIT.
CARLOS CALVO 3087

ORPHELINAT DE GARÇONS.

SECOURS AUX FAMILLES.



Siège Social: Rue RIOJA N.° 951

BUENOS AIRES.

Cet Historique, suivant décision du Conseil présidé par Monsieur J. P. PASSICOT a été rédigé par M. M. J. COQUEUGNIOT, Secrétaire et P. J. CAPDEVIELLE, Trésorier.
1er. NOVEMBRE 1925.

HISTORIQUE
DE LA
SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
ET DE
BIENFAISANCE FRANÇAISE
DU RIO DE LA PLATA
1832 — 1925

FONDÉE EN 1832, SOUS LE NOM DE
SOCIÉTÉ PHILANTHOPIQUE FRANÇAISE
du RIO de la PLATA.

Dans sa réunion du 24 Novembre 1923, le Conseil d' administration de la Société décida de faire établir un HISTORIQUE, aussi fidèle que possible de l'Institution, depuis sa fondation jusqu'á ce jour.

Le Bureau du Conseil et plus spécialment le Secrétaire Mr. J. Coqueugniot et le Trésorier Mr. P. J. Capdevielle, furent chargés de rechercher tous les documents permettant d'arriver au résultat désiré comprenant deux points principaux:

1.° — Laisser trace des services rendus par ceux qui se sont dévoués pour la Société, indiquant autant que possible les mérites qu'ils peuvent avoir à la reconnaissance des Sociètaires.

2.° — Eviter que l'on puisse se trouver, un jour, à nouveau, en présence de lacunes, comme il s'en rencontre à diverses périodes.

Il est certain que beaucoup, peut-être des plus méritants, ne seront pas nommés, ou n'auront pas les éloges auxquels ils pourraient avoir droit, mais souvent il a été impossible de retrouver aucun moyen de fixer ce qui a été fait pendant des périodes assez longues.

Cet historique a semblé nécessaire, car connaître la Société, c'est l'aimer davantage. Pour les rares privilégiés restant et qui ont pu voir les progrès toujours croissants de l'Institution, ce sera un hommage rendu aux ainés.

Pour les jeunes générations actuelle et future, ce sera une occasion de leur montrer les efforts faits, en faire des adeptes dévoués qui auront à honneur de maintenir bien haut l'emblême de la CHARITÉ, légué par leurs prédécesseurs, tout en étendant et perfectionnant encore son action.

La Société fut fondée en 1832 et jusqu'en 1880, il n'existe aucun document imprimé, publié officiellement par ceux qui la dirigeaint.

Il s'est fort heureusement conservé un livre des Procès Verbaux des divers Conseils, qui, il y a quelques années fut relié pour constituer "LE LIVRE D'OR" et qui commencé à la fondation, permet de suivre à peu prês la marche de la Société depuis ses débuts jusqu'en 1868. Il se passe parfois des années entre deux procês verbaux, mais les modifications ne sont pas très importantes.

Ces procès verbaux cessent en 1868 et il se trouverait une période de près de 15 ans, impossible à reconstituer, si le COURRIER de la PLATA n'avait pas permis de rétablir à peu près l'histoire de la Société.

Notre grand Journal français fondé en 1865, pendant ses premières années parle peu de l'Hôpital mais à partir de 1869 on a pu réunir les renseignements principaux que l'on trouvera plus loin.

L'amabilité des Directeurs du Journal, permit de rétablir la période comprise entre 1869 et 1880, ce qui eût été impossible, sans cela, car à la suite de la grave scission qui se produisit dans la Société entre les années 78 et 80, l'animosité entre les deux opinions, amena la perte ou la destruction de tous les livres de la Société, et rien ne peut indiquer où les Archives ont été déposées, si elles n'ont pas été détruites.

Il y a donc lieu de remercier sincèrement le COURRIER de la PLATA, et si un jour quelqu'un voulait étudier les débuts de la Colonie Française en Argentine, il y trouverait des renseignements précieux.

A partir de 1880, chaque exercice a été consigné dans un rapport imprimé, le COMPTE RENDU présenté aux Assemblées générales, où il est facile de suivre la marche ascendante de l'Hôpital français, jusqu'au jour où la SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE FRANÇAISE du RIO DE LA PLATA, fusionnant en 1917 avec la Société FRANÇAISE de BIENFAISANCE a pris son nouveau titre de "SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE ET DE BIENFAISANCE FRANÇAISE du RIO de la PLATA".

Les commencements de la Société Philanthropique ont été particulièrement difficiles, mais il y a lieu de tenir compte des époques durant lesquelles la Colonie Française a vécu.

Les procès verbaux ne disent rien des difficultés qui certainement se sont trouvées sur la route de ceux qui voulaient agrandir l'OEuvre entreprise. Mais à diverses reprises on trouve des phrases se référant aux évènements, à l'obligation pour beaucoup de nos Compatriotes de s'absenter du pays. En 1835 et en 1845, dates du blocus de Buenos-Aires par les Français et du blocus du Rio de la Plata par Anglais et Français, il est facile de se rendre compte de la situation dans laquelle pouvaient se trouver nos Compatriotes, des ennuis qu'ils avaient à craindre et des difficultés de tous genres auxquelles ils étaient exposés.

Il est hors de doute que ceux qui rédigeaient les procès-verbaux devaient souvent s'abstenir de tous commentaires, afin d'éviter les tracas pouvant résulter, pour eux et l'institution, d'appréciations peu favorables pour les Autorités ou la Dictature.

Ceux qui, malgré tous les obstacles qui seront signalés au cours de ce travail, ont aidé à son maintien et permis d'amener la Société à son état actuel, n'en ont que plus de mérite, et il est bon de le consigner.

On pourra voir vers les dernières pages de ces notes, un état des diverses étapes de la Société, et il est vraiment encourageant de constater que tout en faisant beaucoup de bien et en rendant de grands services à ses Compatriotes, cette Institution commencée avec un Capital de Mille francs est arrivée à sa 93ème année à posséder un Capital liquide de près de Deux millions de piastres, qui au taux du jour au moment où ceci est écrit (1925) représente 16 Millions de francs.

FONDATION DE LA SOCIETE

En Juillet 1832, Monsieur W. de MENDEVILLE, Consul Général de France pour les *Provinces Unies du Rio de la Plata,* adressa une Lettre d'Appel à tous ses Compatriotes leur demandant de faire dans les Provinces et dans la Capitale une Souscription qui permette au Consulat d'aider un peu les Français dans le besoin.

Le Consul dans cet appel, dit que très nombreux sont nos Compatriotes venus en Argentine à la suite des évènements politiques de France et qu'un certain nombre ne trouvant pas de suite une occupation lucrative, s'adres — sent au Consulat, qui n'a pas les ressources nécessaires pour faire face à ces demandes. Il s'inscrivait en tête de la souscription pour 500 $ m|courante. A l'appel de Monsieur de Mendeville répondirent 35 Français et la souscription pour laquelle on demandait un minimum de $ 20 m|c. se montait après quelques jours à $ 5000. Le piastre monnaie courante équivalait à 20 centimes de francs.

Les 35 français ayant souscrit au moins le minimum eurent le droit d'assister à l'Assemblée Générale qui fonda le 17 Septembre 1832 la Société Philanthropique Française du Rio de la Plata.

L'art 5 des Statuts approuvés à cette occasion définit ainsi le but de l'association: La Société a pour but, d'abord le soulagement des français malheureux, ensuite et proportionnellement avec le développement des moyens de la Société tout ce qui peut être fait d'utile en faveur de la population française résidant dans les PROVINCES UNIES DU RIO DE LA PLATA.

Art. 10. L'Agent en Chef Diplomatique ou Consulaire en résidence à Buenos-Aires préside la Société.

Dans la Première réunion du Conseil nommé il fut établi que sous aucun prétexte on ne pouvait toucher au Capital de la Société et que les Administrateurs ne pouvaient disposer pour soulager les infortunes que des revenus du Capital.

Or pendant les trois premièrs années le Capital commencé avec $ 8.100 n'a jamais dépassé $ 10.000, et, bien qu'il arrivat à produire un intérêt de 14 % il était difficile avec un revenu d'environ 1400 $ soit 300 francs, de faire beaucoup en faveur des malheureux, car on n'avait pas institué une cotisation mensuelle, mais seulement un versement initial.

Durant les deux premières années, la Société secourut une dizaine de Compatriotes et en rapatria autant, mais son rôle fut surtout de servir d'intermédiaire avec les Compagnies de Navigation pour les seconds et avec les Hôpitaux du Pays pour les malades.

Le premier Conseil de la Société fut formé comme suit: M. W. de Mendeville, Consul de France, Président. — Titulaires: M. M. Richard, Blanc, Roberge, Garnier, Rougin et Gabriel Boucher. Suppléants: M. M. Lantin et Montguillot. Mr. Petitjean, Chancelier du Consulat, Secrétaire, poste qu'il remplit pendant plusieurs années. Mr. de Mendeville quitta l'Argentine en 1835, appelé à un nouveau poste, il est remplacé comme Consul et comme Président par Mr. Vins de Pressac.

En 1836, le nombre des Sociétaires avait quadruplé et le capital était de $ 18.000 m|c. A ce moment par suite de discussions entre les Membres du Conseil, sous la présidence de Mr. Aimé ROGER, Vice-Consul de France il y a un arrêt momentané et il semble que la Société va sombrer, car tout le Conseil donne sa démission.

De Janvier 1837 à février 1841, il n'y a aucune trace d'existence de la Philanthropique.

Monsieur Montguillot qui était Suppléant dans le premier Conseil, reste seul à s'occuper de l'institution. Un procès verbal postérieur dit qu'un grand nombre de Français ayant dú s'éloigner pour ''Raisons Politiques'' Mr. Montguillot s'était fait charge du capital de la Société montant à la somme de $ 18.500 m|c. Dans une Assemblée de février 1841, Monsieur Lefèvre de Bécourt, Consul de France rallie les français et reprend la présidence essayant de relever le moral de tous. Mr. Montguillot remet entre ses mains la somme de $ m|c. 21.233, et deux réaux. Il présente des comptes de dépenses pour secours fournis à des compatriotes durant les quatre années écoulées et malgré cela, les intérêts ont encore produit une augmentation de capital de 3.000 piastres. L'Assemblée vote de chaleureuses félicitations à Mr. Montguillot et il semble qu'en cette circonstance il a vraiment sauvé notre Société actuelle.

De 1841 à 1843, il y a les présidences de Mr. Lefèvre de Bécourt, de Mr. Hermann Dufourq et présidence d'Honneur de Monsieur Le Comte de Surde, Ministre de France, que l'on voit pour la première fois indiqué à la tête de la Collectivité.

En août 1843, se place une période importante pour la Société, car une assemblée réunie le 14 de ce mois, change complétement la marche antérieure. Les Statuts sont réformés. Il reste établi que les Autorités françaises, soit le Ministre, soit le Consul, ne seront plus que Présidents Honoraires et qu'un Président effectif, sera nommé par les Sociétaires.

Considérant qu'il est impossible avec seulement les intérêts du capital d'arriver à un résultat, il est convenu que la comptabilité sera divisée en deux, le Capital actuel qui est d'environ 35.000 $ m|c. restera intangible, mais on formera des Sociétaires avec une cotisation mensuelle qui ne pourra être inférieure à $ 5 m|c.

On estime le nombre de Français habitant Buenos-Aires et les environs à 3.000. La Société ne compte que 560 Membres. Il est convenu que l'on fera une grande propagande parmi les compatriotes et que l'on élargira le champ d'action de la Société, jusque lá vraiment très réduit.

Dans cette même Assemblée est nommé le premier Président effectif, Monsieur Nouguier Gal, dont la présidence dura deux ans jusqu'en 1845.

Peu de temps après la réforme des Statuts, une nouvelle Assemblée fut réunie et Mr. Nouguier Gal, rendit compte des progrès importants qui avaient été faits. Le capital est de $ 43.000, et il semble par les calculs faits que le nombre de Sociétaires ayant accepté de payer la cotisation mensuelle doit être d'environ 500.

Ici se place la fondation de l'Hôpital Français, *le premier Etablissement étranger créé dans la Capitale de la République.*

L'Assemblée que nous venons de signaler décide en effet que sur le Capital, il sera prélevé une somme de $ 15.000 m|c. pour installer une MAISON DE SECOURS avec 12 lits au début. Les frais mensuels sont évalués à $ 5.000, et, comme les cotisations ne représentent que la moitié de cette somme, il sera fait un effort et on demande l'autorisation de louer un immeuble situé au numéro 172 (ancien) de la rue Independencia, pour la somme de 700 $ mensuelles.

En Mars 1845, Mr. Nouguier Gal, Président, explique l'installation de la Maison de Secours, qui fonctionne depuis quelques jours. Il dit avoir fait un

appel aux Médecins français pour prêter leurs services à titre gratuit.

Deux se présentèrent les Docteurs Solié et Duchesnois, mais ce dernier seul fut appelé à donner des soins aux Malades. On lui avait offert $ 4000 annuelles pour son travail, mais il s'engagea au début, et, jusqu'à ce que la situation se soit améliorée, à donner ses services gratuitement.

A la suite de cette Assemblée Monsieur Nouguier Gal, cède la présidence à Monsieur Paul M. NOUGUIER, qui, de même que le précédent, l'exerça durant deux ans.

Le Règlement indique que les Sociétaires et les Indigents ont droit aux soins gratuits à la Maison de Secours et on décide d'accepter des malades payants en dehors des Sociétaires. Ceux-ci devront verser une somme de Dix piastres m|c. par jour pour tóus les soins et la nourriture, il ne reste, comme extrá à payer à part, que les opérations chirurgicales et *les Sangsues*.

Dans l'Assemblée d'Avril 1847, Mr. Paul M. Nouguier présente un rapport qui démontre que la Société a continué à rendre tous les services possible, mais la situation est loin d'être florissante et il indique que le Conseil nouveau aura beaucoup à faire pour arriver à un résultat.

Dans cette même Assemblée Avril 1847, on nomme Président Monsieur Antonin CAMBACERES et l'année s'écoule sans que rien soit signalé dans le livre de procès verbaux. Le 24 Mars 1848, Mr. Cambacéres présente à l'Assemblée Générale un tableau très noir de l'état de la Société. Il l'attribue aux événements politiques du pays, qui ont amené la dispersion de la plus grande partie des Sociétaires, qui de 1.600 sont réduits au chiffre de 250.

Il fait nommer une commission de 15 Membres pour chercher un moyen de relever la situation et il est convenu que cette commission fonctionnera á dater du 1er Avril 1848.

Il fait ensuite un grand éloge de l'abnégation et du dévouement montrés par Mr. le Dr. Duchesnois, qui, depuis la fondation de l'Asile, a prêté ses services à titre gratuit. Il espère que la situation se normalisant, il sera possible de reconnaitre autrement que par des félicitations le zèle du Docteur. L'Assemblée vote de sincères remerciements à Mr. Duchesnois.

A ce moment se place une période de cinq années, de Mars 1848 à Août 1853, pendant laquelle on n'a aucune trace de la Société. Le Livre d'actes contient dix feuillets blancs destinés sans aucun doute à y consigner la vie de l'Institution durant cette époque, mais cela n'a jamais été fait.

Malgré toutes les recherches il a été impossible de trouver les documents nécessaires à la reconstruction de cette période, ce qui pourtant eût été intéressant, car c'est pendant ce laps de temps que fut acheté l'immeuble de la rue Libertad, entre les rues Cordoba et Paraguay, oú fonctionna l'Hôpital jusqu'à son transfert à la rue Rioja 951, en 1887.

Pourtant dans une Assemblée du 1er. Avril 1867, il est dit que ce terrain avait été acheté en 1848, pour la somme de $ 60.000 m|c. et au moyen d'une émission d'Actions entre les Membres de la Société.

Il y a lieu de tenir compte que les dernières années ont été très tourmentées pour la République Argentine. Les étrangers y étaient de plus en plus en butte à l'hostilité du Dictateur ROSAS et les Français n'avaient guère ses sympathies.

Sa chute en février 1852, à la suite de la bataille de Monte Caseros, ramena une bien plus grande tranquillité, mais tous les évènements des dernières années de la Dictadure expliquent le manque de détails sur des choses

qui étaient de relative importance dans des moments aussi troublés.

En Août 1853, il semble que la situation de la Société est des plus précaires.

Mr. Léopold Dudemaine, Chancelier du Consulat Général de France, fait publier des avis dans les Journaux de la Ville appelant les Français à une Assemblée Générale qui doit avoir lieu le 14 Août dans les bureaux de la Chancellerie.

18 personnes seulement assistent à cette réunion entre autres les anciens présidents M. M. Nouguier pére et fils, Mr. A. Cambacéres, Mr. le Chancelier et Mr. le Chevalier M. Lemoyne, Ministre de France et Président d'Honneur.

Cette assemblée ne put que nommer une commission d'enquête composée de cinq persones chargées de faire un rapport le plus exact possible sur la situation de l'Hôpital.

Ce n'est qu'en Juin 1854 que cette Commission rendit compte de sa mission, déclarant qu'il est impossible de laisser l'établissement dans une situation aussi critique et si en dessous des autres Hôpitaux étrangers, alors que l'Hôpital français a été le premier installé dans le Pays.

Cette Commission, d'après son rapport, a recueilli plus de 150.000 $ de dons, mais cette somme a pu seulement remettre un peu d'ordre dans les finances. Elle n'est pas suffisante pour ce que l'on pensait pouvoir faire. Une Assemblée réunie le 27 Septembre 1854, dans le bureau de Mr. Cabirau rue de la Piedad, nomme quatorze Commissions de propagande, une par chaque Corps d'Etat des français existant dans la Ville, et dont les Membres s'engagent à solliciter leurs confrères respectifs.

Cette souscription produisit la somme de Deux cent quinze mille piastres m|c. et pour décider de la marche nouvelle de l'Hôpital une Assemblée fut convoquée pour le 13 Août 1855.

Cette Assemblée était appelée à statuer sur le transfert de l'Hôpital, proposition qui fut rejetée, et on décida de faire dans le local actuel les améliorations nécessaires.

Cette réunion commencée à 2 Heures et demi ne finit qu'à 8 heures 30. La discussion semble y avoir été assez orageuse et les élections fort disputées. Sur 174 Votants — 105 Sociétaires ont eu un nombre plus ou moins grand de votes, en tête de la liste vient Mr. A. Cambacéres avec 168 voix et Mr. P. Jourde avec 122.

A la suite de ce vote, Mr. Cambacéres ayant refusé la présidence, Mr. P. Jourde fut appelé à ce poste. Ce Mr. resta à la présidence jusqu'en Mai 1856 époque oú il donna sa démission pour cause de départ pour France; durant sa présidence, le Conseil s'occupa seulement de réorganisation interne et personne à ce moment n'ayant voulu accepter ce poste, il fut résolu que Mr. Léopold Dudemaine, Chancelier du Consulat et Secrétaire ferait fonction de président.

Le 12 Avril 1857 Mr. Dudemaine fait réunir une Assemblée afin de rendre compte de son mandat. Il dit qu'au moment oú il s'est fait charge de la direction, l'Hôpital devait $ 109.665 sur lesquels ont été remboursées $ 64.993 et 3 rèaux, et qu'il reste en caisse des fonds pour deux mois. Il explique ensuite ce qui suit; ''Le Comité a reçu la proposition suivante: Monseigneur
'' l'Evêque de Bayonne, dans sa sollicitude pour les populations Basques et
'' Béarnaises, a expédié vers les bords de La Plata, une *escouade* de prêtres
'' Français dont l'austérité et l'instruction ne sont pas moindres que le pa-



Hôpital Français - Buenos Aires - Vue d'ensemble
Rues Rioja et Estados Unidos

" triotisme. Le Comité a tenté près d'eux une démarche qu'ils ont accueillie
" avec un empressement au dessus de tout éloge. L'Administration de l'Hôpi-
" tal confiée aux mains d'une Commission directrice et de surveillance s'ap-
" puierait sur leur concours pour les recettes et ils y consacreraient tout le
" dévouement apostolique dont malheureusement, Messieurs, nous avons plus
" d'une fois manqué. Sitôt votre sanction donnée, ils se mettront à l'oeuvre
" avec leurs frères quêteurs, mais d'une manière suivie et sans ces interrup-
" tions si nuisibles qu'avec raison vous pouvez reprocher à tous les comités
" administratifs nommés jusqu'à ce jour."

Cette proposition fut adoptée à l'unanimité, mais il semblerait que cela n'a jamais été mis en pratique car il n'y a aucun procès verbal jusqu'en Mai 1860 et dans celui-ci la situation ne semble guère florissante, le Trésorier déclare en effet qu'il lui est dû des avances importantes et qu'il désire être exonéré d'aller plus loin dans ses débours.

Comme nous le disons plus haut du 17 Avril 1857 au 12 Mai 1860, il n'y a aucune trace de vie de la Société. Ce jour-là par un procès-verbal rédigé par le même Mr. Dudemaine auquel on avait confié la direction et le Secrétariat en 1857, il résulte que les quelques Membres restant Sociétaires, ont été convoqués pour leur demander de relever la Société et surtout de réorganiser l'Hôpital qui se trouve dans un état de délabrement complet.

Les 12 personnes présentes décident de faire une souscription à raison de 600 $ m|c. annuelles payables par trimestre d'avance et comptent arriver à trouver de 100 à 120 français qui accepteront cette combinaison. Chacun d'eux s'engage à en trouver 10. Il est également convenu que l'on demandera aux Soeurs de Charité, par l'intermédiaire de Mr. le Consul, de se faire charge de l'Hôpital et à cet effet les présents s'engagent également au cas oú la somme nécessaire à l'installation et aux frais de voyage des Religieuses ne serait pas suffisante, à parfaire la somme au prorata.

Ces 12 personnes qui semblent bien avoir sauvé la Société à un moment des plus difficiles sont les suivantes: M.M. J. Klappembach père, Jean Lanusse, Alexis Béguerie, Nouguier père, F. Poncel, Ravier E. Zentz, Jean Sallano, Michelet père, P. Guérin, F. Cabirau et Léopold Dudemaine.

Dans une séance du 8 Juillet de la même année, il semble que la réorganisation fait de grands pas, on a déjá trouvé plus de 50 Souscripteurs à 600 $, sans compter un assez grand nombre de Sociétaires à 5 $ par mois, les démarches se continuent pour l'obtention des Soeurs et le Conseil qui depuis 4 ans n'a pas été nommé est recomposé, sous la Présidence de Mr. *Joseph Elissalde.*

Les dettes de la Société se montent à $ 59.999, dont 34.000 sont les appointements du personnel (en grande partie).

Il est également déclaré que Mr. le Dr. Duchesnois dans la dernière réunion de 1856 avait offert de faire abandon de ce qui lui était dû comme médecin à la condition qu'à l'avenir il lui serait payé religieusement $ 12.000 par an. Le procès verbal constate qu'à ce jour on lui redoit à nouveau la somme de $ 39.380. Il semble qu'il a été peu tenu compte de la promesse qui lui avait été faite.

On augmente la somme que doivent payer les navires français entrant dans le port et il reste convenu qu'ils paieront 200 $ pour ceux ayant jusqu'à 10 hommes d'équipage, 300 $ de 11 à 15, $ 400 de 15 à 20 et en suivant la même proportion.

Enfin des remerciements chaleureux sont votés à M.M. Poncel et Dudemaine qui semblent être les seuls qui se soient occupés de la Société durant les quatre années écoulées.

A ce moment vint à B. A. une Artiste Française Madame Anne de Stankowitche née de la Grange, qui informée de la pénurie dans laquelle se trouve l'Hôpital offre de donner deux Concerts à son bénéfice. Ces deux représentations ont produit un bénéfice de 66.000 $ qui ont été en grande partie destinées à la réfaction de l'Hôpital et à la construction de la Chapelle exigée par les Soeurs pour venir prendre leur poste.

Le 3 Octobre 1860 il est décidé d'écrire à l'Empereur pour lui demander une subvention pour l'Hôpital, et Mr. le Consul se chargea de faire parvenir la requête.

Le 25 Octobre 1860 une lettre de la Supérieure des Soeurs de la Charité informe qu'il lui est impossible d'envoyer des Religieuses pour la Société. En Avril 1861, la construction de la Chapelle est décidée par huit votants contre deux. Il est fixé que l'on dèpensera pour cela et pour diverses réparations urgentes $ 70.000 m|c.

Les 21, 22 et 23 Décembre 1862, les Dames Françaises sous la présidence de Mme. de MENDEVILLE organisèrent le premier Bazar au bénéfice de l'Hôpital. Cette fête eut un plein succès et laissa un bénéfice de $ 171.741 m|c.

A ce moment Mr. le Dr. Duchesnois auquel il était dû la somme de 95.000 $ sur ses appointements, fit une légère réclamation. Le Conseil lui répondit que depuis qu'il était en fonction ses appointements lui avaient été payés et qu'il ne pouvait pas prendre des fonds produits par une fête de Charité, pour payer des dettes d'administrations antérieures. Le Dr. semble, suivant son habitude, se conformer avec cette réponse.

Dans la séance du 4 Mars 1863, les Soeurs de Charité informent que sous peu elles pourront envoyer quatre Religieuses pour prendre la direction de l'Hôpital.

Mr. ZENTZ, Directeur des Compagnies de Navigation française offre gratuitement quatre passages et le Conseil après l'avoir remercié envoie là somme de Quatre mille francs pour payer le trousseau des Religieuses qui doivent venir.

Dans l'Assemblée Générale du 3 Mai 1863, Mr. Elissalde Président cesse son mandat, mais avant, les comptes sont approuvés et en dehors de deux dettes l'une de $ 95.000 en faveur de Mr. le Dr. Duchesnois et l'autre de $ 18.000en faveur de Mr. Etcheto, qui sont reconnues, mais dont le paiement est remis à une date plus éloignée, la Société ne doit rien et il reste en Banque en en Caisse un solde de $ 145.210, prospérité qui n'avait jamais été connue jusqu'à ce jour.

Il semble que l'on pourrait corriger un oubli en portant au Tableau des Bienfaiteurs le nom de Mr. Joseph ELISSALDE, qui durant trois ans s'est dévoué pour la Société et qui est en réalité le premier Président qui aît laissé une situation, pour l'époque, vraiment florissante.

Le Président le remplaçant est Mr. J. SALLANO.

Le 25 Mai 1863, les quatre Soeurs destinées à l'Hôpital français se sont embarquées à Bordeaux et ont été installées à l'établissement le 3 Août de la même année.

La Soeur faisant fonctions de Supérieure se nomme en religion Soeur Marie et son nom de famille est Goulard. Il est décidé que l'établissement portera le nom de Hôpital Saint Louis des Français. Mais c'est la seule oc-

casion oú il soit question de ce nom qui n'est rappelé qu'en 1878 et très incidemment.

Dans la réunion du 9 Août 1863, Mr. le Dr. QUINCHE est admis comme Médecin adjoint au Dr. Duchesnois et prend de suite ses fonctions à titre gratuit. Le 13 Septembre 1863 fut inaugurée solennellement la Chapelle de l'Hôpital. Avaient été invités à cette cérémonie, Mr. le Général Mitre Président de la République, ainsi que son Ministre des Affaires Etrangères et Mr. Saavedra Gouverneur de la Province. Ces M. M. avaient accepté l'invitation, mais le jour de l'inauguration ils se firent excuser pour cas de force majeure. Mr. le Président de la République, pour témoigner son intérêt à l'OEuvre et sa sympathie à la Collectivité française, promit d'assister à la Messe un trés prochain dimanche. La cérémonie fut présidée par Mr. Lefèvre de Bécourt, Ministre de France, Mr. le Consul, et Mr. Dudemaine Chancellier du Consulat.

En Novembre 1863, le Conseil décide d'ouvrir une école gratuite pour enfants des deux sexes jusqu'à huit ans, ils devront être fils de Français et les études seront à la charge des Soeurs de l'Hôpital.

On ne retrouve par la suite aucune mention de cette école, dont l'idée sans doute a dû être abandonnée.

Il est également décidé qu'en raison du peu de valeur de la piastre m|c. le montant de la cotisation sera porté de 5 à 10 $ m|c. mensuelles.

Dans la séance du 6 Août 1864 la Commission passe un contrat avec la Société de Secours Mutuels française par lequel on s'engage à accepter à l'Hôpital trois malades de cette Société, moyennant le paiement de $ 450 par trimestre. Le nombre de malades ne pourra jamais dépasser trois oú alors ceux supplémentaires paieraient la pension de $ 25 m|c. fixée pour les pensionnaires. Ce prix est celui de la Salle commune pour les personnes non sociétaires et dans les chambres à deux lits le prix est de 50 $ sur lequel il est fait aux Sociétaires un rabais de 40 %.

Dans l'Assemblée de Septembre 1864, le Président informe la Société que le Gouvernement Français se rendant aux demandes faites, consentait à l'Hôpital une subvention annuelle de francs Deux mille. Mr. de Vernouillet Ministre de France l'a informé de cette décision.

L'Hôpital contient à ce moment 37 lits pour malades.

Dans sa réunion du 6 Décembre 1864, le Conseil est mis en possession du premier legs qui semble avoir été fait à la Société et qui est de la somme de $ 6.666, laissées par Mr. S. Maria ALMAGRO, et sont versées par Mr. Irigoyen son exécuteur testamentaire.

En 1865 se continue la présidence de Mr. J. Sallano avec peu de changements. Le Conseil décide de nommer Mr. de Laveyssiére, prêtre Lazariste comme Aumônier de l'Hópital aux appointements de $ 1000 mensuelles plus $ 500 comme indemnité de logement.

En 1866 même présidence et évènements de peu d'importance. Le Conseil achète pour 69.000 $ le terrain placé au Sud de celui qui déjá appartenait à la Société. Il mesure 10 Vares de façade pour 70 de fond.

Il est dit également que le Conseil a dénoncé comme propriété de l'Etat un terrain placé au fond de celui de l'Hôpital et qu'il a déposé la somme de 1000 $ pour assurer les droits de la Société.

Il est fait un nouvel arrangement avec Mr. le Dr. Duchesnois qui accepte un rabais de 50.000 $ sur ses appointements, consentant à encaisser seulement

$ 45.000 qui lui seront payées en neuf trimestres. On ne trouve pas trace de ces paiements.

Le 3 Novembre 1867 une Assemblée générale a lieu sous la présidence de Mr. NOEL, Ministre de sa Majesté l'Empereur de France, qui adresse de chaleureuses félicitations à la Commission qui depuis plus de trois ans s'occupe de la direction de l'Hôpital.

Le rapport de la Commission adresse également de vifs remerciements à Mr. de Laveyssière, aumônier de l'Hôpital.

L'allocation du Gouvernement français est portée en rentrée pour la somme de $ 32.544, ce qui semble indiquer un change trés favorable sur Europe, si elle n'est que de 2.000 francs comme l'a annoncé un rapport précédent.

Le mouvement des malades durant les trois années a été de 1.110 personnes entrées, sur lesquelles 128 sont mortes et il restait à cette date 31 malades en traitement.

Le nombre de Sociétaires à la date de l'Assemblée est de 394 avec des cotisations trés irréguliéres car la somme produite de ce chef dans l'année est de 145 900 $.

Les navires français ont payé $ 130.460 et les pensionnaires $ 138.500. Dans cette Assemblée paraissent pour la premiére fois les noms de Mr. de Martrin Donos, et de Mr. Bonnemason Agent de la Cnie des Transports Maritimes.

Au mois d'Avril 1868 Mr. J. Sallano partant pour Europe présente sa démission de Président, poste qu'il a rempli durant quatre années à la satisfaction générale et laissant la Société dans une situation prospère.

Monsieur E. Bonnemason est appelé au poste de Président et Mr. de Martrin Donos est nommé trésorier.

Dans le cours de l'année 1868 plusieurs essais d'achat d'un terrain plus grand furent tentés, mais sans pouvoir aboutir. Il fut principalement offert une "manzana" entiére à la rue Santa fe à peu près á la hauteur de Callao.

Les procès verbaux n'indiquent pas le prix, disant seulement que les prétentions des propriétaires sont exagérées. Il serait intéressant de savoir le prix qui avait été demandé pour le comparer à la valeur actuelle.

Il est alors décidé que l'on fera diverses modifications dans la construction pour mettre l'Hôpital en mesure de rendre plus de services et surtout de réunir les conditions d'hygiène exigées.

Le devis présenté par le Constructeur Mr. Nicodet pour la somme de $ 195.000 est accepté par la Commission. Bien que l'encaisse disponible ne dépasse pas 140.000 $ la Commission décide d'entreprendre les travaux, persuadée qu'elle trouvera la somme nécessaire le moment venu.

Il est demandé deux Sóeurs de plus pour les soins de l'Hôpital.

Il est également convenu dans une réunion, peu de jours après que l'on dépensera une somme de $ 58.000 pour installation des chambres de bains et diverses dépendances.

1869

A cette période se termine le livre d'actes qui constitue le livre d'OR de la Société et c'est d'autant plus regrettable, que tenant en compte tout ce qu'a fait Monsieur Bonnemason pour la Société, il est inadmissible de supposer qu'il n'y ait pas eu au moins un livre d'Actes en règle et aussi une comptabilité.

Tout donne lieu de croire que dans la période troublée (pour la Société)

de 1878 à 1880, tous les livres et archives ont dû être déposés dans quelque maison, oú ils sont peut-être ignorés, ou ont disparu, sans qu'on se rende compte de l'importance qu'ils pouvaient avoir pour notre Institution.

De 1868 à 1880 L'Historique a donc été rétabli seulement par les articles de divers genres et les Comptes-Rendus, publiés par le COURRIER de la PLATA, fondé en 1865, mais dans lequel on ne trouve rien jusqu'au 9 Mai 1869.

Comme nous l'avons dit, Monsieur Edouard BONNEMASON, fut nommé Président en Avril 1868. Il était à Buenos-Aires, Agent de la Compagnie des Chargeurs réunis, et en même temps que lui fut nommé Trésorier Monsieur de Martrin Donos.

Les premiers articles publiés par Le Courrier, au sujet de l'Hôpital, sont du mois de Mai 1869 oú le Journal après une visite à l'Etablissement signale toutes les améliorations et les agrandissements qu'il a pu constater et finit son article en disant "L'agrandissement de l'Hôpital Français est dû à une " action persévérante qui n'a pas toujours trouvé son point d'appui dans les " sympathies générales. Quelle que soit l'opinion que nous ayons pu avoir " dans le passé, il faut reconnaître que ceux qui ont produit l' établissement " actuel, avaient raison contre leurs détracteurs."

Dans son numéro du 17 Août 1869, le Courrier rend compte d'une grande fête qui eût lieu à l'Hôpital le 15, à l'occasion de la Fête de l'Empereur. Cette Cérémonie fut présidée par le Ministre de France Monsieur NOEL, et ce fut la première présentation officielle de la Société "LES ENFANTS de BERANGER" qui avait été fondée quatre mois avant, elle était dirigée par Monsieur Dutilloy.

Le 31 Octobre 1869, le Courrier publie un article, dont nous reproduisons certains passages, il est intitulé

"L' HOPITAL FRANÇAIS EST TERMINÉ"

Aujourd'hui seulement il est permis de le juger, de le discuter. Pendant la longue période de transition que l'OEuvre a traversée, toute appréciation n'a pu être qu'injuste ou mal fondée.

Maintenant que l'établissement est complet, il est permis de remonter son passé et il est juste de rendre hommage à la persévérance de ceux qui ont gratifié la Colonie Française d'un Hôpital modèle, sans s'être préoccupés du mauvais accueil fait dans l'origine à leur dévouement et à leurs efforts persistants.

Tant que l'Hôpital n'a été qu'une maison étroite et assez mal tenue, on se contentait de s'en moquer. Plus tard après l'acquisition des terrains contigus, quant à force de persévérance et d'intelligence, la Commission a pu faire sortir de terre des bâtiments nouveaux, une espèce d'animosité s'est manifestée contre l'établissement.

J'avoue ici que j'ai été de ceux qui blâmaient, faute de comprendre.

Nous blâmions la Commission d'avoir commencé les améliorations par l'érection d'une chapelle.

Nous blâmions la non gratuité de l'Hôpital oú l'on exigeait des non sociétaires une entrée de trois cents piastres.

Aujourd'hui que l'hôpital a cent lits, personne ne trouve qu'on a mal fait d'ériger cette Chapelle, trop petite déja. Aujourd'hui que l'Hôpital est devenu assez populaire pour suffire à ses dépenses avec les dons mensuels

sans exiger aucune somme du malade, français et indigent qui s'y présente, nous comprenons tous pourquoi cette prime à l'entrée a été nécessaire!

C'est qu'en effet pendant longtemps l'Hôpital n'était soutenu que par deux classes de Donateurs:

1.° La Marine qui a toujours payé sans hésiter une prime assez lourde pour avoir le droit de faire soigner à terre ses matelots malades.

2.° La Classe aisée, précisèment celle qui ne va pas à l'Hôpital quand elle est malade et qui donne par pure charité.

Quant à ceux qui auraient pu donner quelque chose chaque mois en prévision d'une maladie pouvant les conduire à l'Hôpital, ceux-la préféraient l'alternative de l'hôpital argentin ou s'affiliaient à des Sociétés de Secours Mutuels.

La Commission comprit qu'elle ne sortirait du cercle vicieux oú la plaçait le manque de sympathie de la majorité qu'en rendant l'Hôpital véritablement gratuit. Pour cela il fallait avoir Cent lits. Pour avoir cent lits et le matériel nécessaire à cette quantité de malades, il fallait s'endetter bravement et venir dire à la population française: Voilá notre OEuvre, jugez-nous!! L'idée n'était pas sans hardiesse.

Actuellement l'Hôpital Français est tout simplement la gloire de la Colonie et chacun voudra être l'un de ses soutiens.

Jusqu'au 15 Août 1870 il n'est plus parlé de la Société. A cette date Le COURRIER publie la note suivante:

Le Chargé d'Affaires de France, a l'honneur d'inviter Messieurs les Résidents français à Buenos-Aires, à assister au TE DEUM qui sera chanté le 15 Août à 11 heures et demi, dans la Chapelle de l'Hôpital français, à l'occasion de la fête de l'Empereur. Il espère que ses Compatriotes voudront bien répondre à l'invitation qu'il s'empresse de leur adresser.

Les moments étaient graves, les télégrammes n'arrivant pas à cette date aussi vite qu'aujourd'hui, la nouvelle de la déclaration de guerre venait d'être connue, aussi la Colonie entière semble avoir répondu à l'appel de son Représentant, Monsieur le Comte Amelot de Chaillou, Chargé d'Affaires, présidait la cérémonie, accompagné de Monsieur Martin du Nord, attaché militaire, de Monsieur Forest, Consul, Monsieur Dudemaine, Chancelier, Monsieur de Saint Sauveur, élève Consul.

Assistaient également Le Capitaine de Frégate de Clermont de Vaux Commandant la Corvette ''LA DESIREE'', qui se trouvait dans le port de Buenos-Aires et un détachement des Marins de ce navire.

L'Hôpital ne pouvait contenir toutes les personnes qui se présentèrent pour assister à la cérémonie.

Les ''Enfants de Béranger'' chantèrent entre autres choses ''La Marseillaise'', ''L'Air des Girondins'' et le ''Chant du Départ'', qui furent applaudis avec enthousiasme.

Pendant toute la durée de la Guerre, il est fait peu mention de l'Hôpital, Durant les Journées des 22 et 23 Août, la Colonie s'organise et sur l'appel du Comte Amelot de Chaillou, il est formé un COMITE PATRIOTIQUE, qui est placé sous la Présidence de Monsieur Edouard BONNEMASON, Président de la Société Philanthropique.

Il est déclaré d'office que feront partie de ce Comité; Tous les Membres du Conseil de la Société Philanthropique et du Conseil du Club Français, tous

les Présidents des diverses Sociétés Françaises, ainsi que Monsieur Léon WALS, Directeur du Courrier de la Plata et quelques autres personnalités de la Colonie!

L'Histoire de ce Comité sortirait de ce qui se rapporte à notre Institution, nous n'en signalerons que les efforts faits pour aider la Métropole, dans la mesure du possible. Ce Comité envoya en diverses occasions en France, la somme de francs 205.896.40 pour les blessés de guerre, sans compter les secours donnés ici, aux familles de ceux qui étaient partis, ou dont certains Membres étaient en France.

Le Comité fut dissous dans les premiers jours d'Avril 1872 et l'Acte de dissolution est signé de M.M. BONNEMASON, Président; P. Dupont, Secrétaire et J. CINTO, Trésorier.

Durant le premier semestre de 1871, il y a lieu de signaler, en dehors des difficultés provenant de la Guerre franco-allemande, celles plus grandes encore, pour la Collectivité de Buenos-Aires et pour la Société, occasionnées par l'épidémie de CHOLERA qui sévit avec tant de force durant ce semestre. Malgré l'exode de tous ceux qui pouvaient quitter la ville, le Journal signale que 900 français malades de choléra ont été soignés à l'Hôpital durant ces quelques mois, et ce n'est que vers les derniers jours de l'année que Buenos-Aires reprit sa vie à peu près normale.

En 1872, il y a lieu de signaler la formation d'un nouveau COMITÉ PATRIOTIQUE FRANÇAIS, sous la Présidence de Monsieur J. DUSSAUD, qui avait pour but de recueillir des fonds destinés à la Libération du Territoire. Plus tard ce Comité à la suite d'instructions reçues de France, rembour-sa aux Souscripteurs les sommes versées. Beaucoup de ces Souscripteurs abandonnèrent ces sommes, partie à l'Hôpital Français et partie à la Société des "DAMES de la PROVIDENCE", qui venait d'être fondée peu de temps avant par Madame LARDAPIDE et qui avait organisé l'ORPHELINAT FRANÇAIS, avec Madame WALS, Femme du Directeur du Courrier de la Plata.

Il y a lieu de noter que de 1870 à 1873 une série de calamités, ont nui au développement du Pays, et par conséquent à celui des Institutions de tous genres, inclus l'Hôpital Français. En effet, il y eût la Guerre franco-allemande, le choléra, des troubles politiques trés importants, une série de crises commerciales provoquées par les mêmes causes énoncées ci dessus. Pourtant comme on le verra plus loin, quelques hommes de bonne volonté ont continué de mener à bien la tâche entreprise et la Société Philanthropique de même que la Société des Dames de la Providence, sont sorties victorieuses de toutes les difficultés accumulées durant ces mauvaises années.

Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici quelques articles du Courrier de la Plata, car par suite des évènements signalés plus haut le Conseil de la Société resta durant cinq ans, depuis la nomination de Monsieur Bonnemason, comme Président en 1868, jusqu'en Octobre 1873, sans rendre compte de son mandat, qu'il avait d'ailleurs rempli avec tout le zèle et le dévouement possibles.

Comme on le verra, le Conseil, par suite de démissions, de départ ou d'autres raisons, se trouvait réduit à trois Membres: M.M. Bonnemason, Nouguier et Bonnement.

Les deux articles du 19 Octobre 1873 et des 12|13 Janvier 1874, donnent les détails de la gestion durant ces cinq années.

D'un article du COURRIER de la PLATA, du 27 Août 1873.

La Fête de la Commission Philanthropique française.

L'an passé nous avons été critiqués pour avoir annoncé que l'Hôpital français était enfin terminé.

On avait raison, une Société de ce genre n'est jamais terminée et il y a toujours des progrès à accomplir.

Ce que nous avons voulu dire c'est que l'Hôpital ne peut plus être agrandi, les règlements municipaux s'y opposent.

Quand on voudra doter la population féminine d'un établissement similaire il faudra chercher ailleurs.

La Sté Philanthropique française a donc accompli son OEuvre, elle possède aujourd'hui un établissement modèle, sans rival en Argentine et pouvant supporter la comparaison avec ceux de tous les pays.

Après avoir donné les détails divers l'article ajoute:

Nous répètons que c'est une Oeuvre accomplie. La Société peut écrire au bas:

Fin du tome premier.''

Les Membres de la Commission vont prochainement convoquer une assemblée qui nommera une nouvelle commission et celle-ci pourra commencer, si elle le juge à propos le tome second, c'est-à-dire l'Hôpital des Femmes.

Viennent ensuite les détails de la Fête organisée à l'Hôpital et fixée pour chaque année au 1er Dimanche de Septembre, le 5 Septembre de cette même année étant la date de la libération du territoire. Du 1er au 5 devaient être évacuées les dernières villes occupées par les Allemands.

Ce sera en même temps la fête de la Charité et de la Libération du territoire.

COURRIER DE LA PLATA, du Dimanche 19 Octobre 1873

Assemblée générale des Membres de la Société Philanthropique Française du Rio de la Plata.

Vendredi soir les Membres de la Sté Phil. étaient convoqués dans la salle du Colisée, pour entendre le rapport de la Commission, dont les pouvoirs sont expirés et nommer une commission nouvelle.

65 Membres étaient présents, Mr. le Ministre de France avait bien voulu présider la réunion.

L'ancienne commission par suite d'absences ou de démissions, se trouvait réduite à trois membres M.M. Bonnemason, Nouguier et Bonnement..

Mr. Bonnemason rapporteur a présenté un aperçu de la situation de l'Hôpital français, centre d'action de la Société.

Ce rapport peut se résumer comme suit:

En 1868 quand la commission est rentrée en fonctions l'Hôpital français pouvait recevoir 40 malades au maximum.

Il y a aujourd'hui 82 lits divisés en cinq salles. Il convient d'ajouter à ce chiffre 8 lits placés dans des chambres spéciales et destinés aux malades acceptant de payer une pension supplémentaire.

Pendant la période qui a commencé le 1er. juin 1868 pour finir le 18 Octobre 1873, 3305 malades ent été reçus à l'Hôpital français. On peut les classer comme suit:

1281 Sociétaires
324 non sociétaires admis gratuitement comme indigents
899 Marins
801 Payants 3305

Les recettes pendant la même période se sont élevées à 2.136.904 $ échelonnées comme suit:

En 1868	$ 300.298.4	
” 1869	388.414.4	
” 1870	392.247.	
” 1871	254.636.4	
” 1872	315.797.	
” 1873	485.511.	
		2.136.904.4

De cette somme il convient de déduire $ 156.000 qui ont été avancées à la caisse par Mr. Bonnemason. Les recettes s'élèvent donc réellement à 1.980.904. Elles proviennent 1.° des allocations accordées par le Gouvernement français
2.°. — des sommes payées par les navires français venus à B. A.
3.° — des cotisations versées par les Sociétaires.
4.° — des sommes payées par les malades soignés dans des chambres.
5.° — des Dons faits par des particuliers.

Les dépenses se sont élevées à

$ 302.033	en 1868	
389.167	” 69	
390.816	” 70	
249.592	” 71	
318.778	” 72	
494.413	” 73	
		2.144.799

Cette somme ne représente pas seulement les dépenses occasionnées par les malades, elle comprend, les frais, la construction, les améliorations, la pharmacie, etc., pour: $ 415.546

104.605	pour le mobilier	
53.007	pour la lingerie	
		573.178

Les frais généraux de l'Hôpital ne se sont élevés qu'à $ 1.511.621, les dettes au 18 Octobre montent à $ 193.000, réparties comme suit:

156.000 $	à Mr. Bonnemason.	
12.000	à Mr. Nicodet.	
25.000	à Mr. Duchesnois.	
		soit $ 193.000

A cette somme il y aurait lieu d'ajouter $ 17.151 dues à Mr. Landois, pour ses honoraires comme architecte ayant dirigé les travaux, mais Mr. Landois en a généreusement fait abandon à l'Hôpital.

La société a en outre à remercier le Gouvernement de la Province et la Commission directrice des Eaux courantes qui ont voulu s'associer à son oeuvre philanthropique en accordant à l'Hôpital la gratuité des eaux, et l'exonération des Impôts municipaux.

Le reste du rapport a trait au service intérieur de l'établissement placé sous la direction médicale du Dr. Duchesnois, et sous la direction économique des Soeurs de charité à qui le rapport paie un juste tribut d'éloges.

Nous aurions désiré une statistique plus complète et plus détaillée du

mouvement de ce grand et bel établissement, nous comprenons cependant que le travail du rapporteur embrassant une période de cinq ans, il n'a pu s'étendre autant qu'il l'aurait fait en rendant compte de chaque période séparée.

Après avoir voté des remerciements à la commission dont les pouvoirs sont expirés l'Assemblée a procédé à de nouvelles élections. Aussitôt que le nouveau Conseil sera constitué, nous publierons les noms de ses Membres et en même temps, nous ajouterons quelques renseignements à ceux que nous publions aujourd'hui.

Numéro du Courrier de la Plata des 12|13 Janvier 1874.

Etudes sur les travaux de la Commission sortante.

Celui qui a écrit l'article s'excuse de n'avoir pas publié plustôt ce qu'il promettait dans son article du 19 Octobre 1873, et dit:

Nous avons à examiner le mouvement de l'Hôpital depuis 1868 jusqu'en Octobre 1873, époque à laquelle la Commission a été renouvelée.

C'est dans cette période de cinq années que l'agrandissement de l'Hôpital a eu lieu. Dés qu'il a été décidé qu'on entreprendrait une construction nouvelle, on a ouvert un compte séparé à cette opération, mais en dehors des frais de l'entreprise il en est beaucoup d'autres qui ont été passés par frais généraux. Le compte de construction n'a été débité que des frais de maçonnerie, charpente, etc., et malgré cela il s'est élevé a $ 415.546 réparties comme suit:

1868	$ 17.054	1869	$ 192.380	1870	$ 17.321	1871	$ 3.273
1872	$ 7.119	1873	$ 178.199	soit	$ 415.546.		

Pour bien comprendre ce qu'il y avait de hardi á entreprendre cette construction, il faut savoir que la Société en mettant bout à bout toutes ses ressources n'arrive pas à subvenir aux frais de l'Hôpital.

En 1868 le Budget s'établissait comme suit:

Entretien et augmentation du mobilier ...	9.479	
Allocation aux Soeurs	7.312	
Lingerie	22.054	
Frais généraux	113.000	
Médecin	23.000	
Charbon	5.525	
Médicaments	5.595	
Boulangerie	32.318	
Epicerie	30.442	
		248.725

Pour couvrir cette dépense on comptait sur

1.° Une subvention du Gouvernement français pour les soeurs	7.312
2.° Produit de la souscription des navires	45.701
3.° Souscription des sociétaires	108.070
4.° Pensionnaires payants	67.267
	228.350

C'était un déficit de 20.000 $ à combler. Nous allons examiner si l'on pouvait compter sur les années suivantes pour le faire disparaître.

Le déficit était-il éventuel ou normal? Les chiffres suivants vont répondre.

Dépenses de 1869 suivant détail donné $ 196.819.

Il suffit de comparer ces chiffres avec ceux de l'année précédente pour s'assurer qu'en avait procédé avec plus de parcimonie que par le passé, cependant la situation financière ne s'était pas améliorée, sensiblement. Les recettes avaient été de $ 202.339.

Les navires avaient augmenté mais les allocations et les souscriptions avaient diminué.

Passons à 1870. Les dépenses s'élèvent à $ 358.295.

Voilá une année terrible - augmentation du mobilier et des frais généraux évidemment motivée par l'agrandissement de l'établissement. Comment va-t-on s'en tirer?

Recette. 337.641. La souscription a augmenté ainsi que les pensionnaires, malgré la diminution des navires, le déficit n'est que de 20.000 $ et cependant on a 80 lits. Ces fluctuations nous obligent à aller jusqu'au bout et voir comment les choses se sont passées plus tard. Il nous semble que nos lecteurs nous suivront avec plaisir dans cette étude.

Les dépenses en 1871 s'élèvent à $ 240.973. Nous voici revenus à des chiffres plus modestes, ceux de 1868. Les recettes malheureusement diminuent en proportion et sont de $ 238.976.

La souscription a diminué, les pensionnaires aussi, cependant l'équilibre se maintient quoique nous soyons dans la période de la fièvre jaune, l'année terrible.

En 1872, les dépenses sont de $ 291.015. Les recettes de $ 254.463.

La position devient plus mauvaise; l'année donne 40.000 $ de déficit.

La navigation a été peu prospère. La suppression du droit de Pavillon a dérangé l'équilibre de l'Hôpital. Les pensionnaires ont manqué, enfin la somme de frais généraux a été considérable.

Arrivons à la dernière année.

De janvier a Octobre les dépenses ont été de $ 243.214 et les recettes 186.229.

Le résultat est encore plus désastreux, l'équilibre est décidément rompu.
L'ensemble des recettes et des dépenses pendant les 5 années est le suivant.
Recettes 1.449.798, Dépenses 1.579.039, Déficit $ 131.041, auquel il faut ajouter pour dépenses de constructions 415.346 soit un déficit total de $ 546.387

Nous avons la mesure de l'effort que la commission avait a faire pour arriver à la reconstruction et au complètement de l'Hôpital. Il lui fallait plus d'un demi million de recettes extraordinaires, et elle avait pour toute fortune une somme de 103.000 piastres laissées par la Commission antérieure et déposées à la Banque.

Voici les ressources fournies par dons de la Colonie, en 1868	$	40.695
1869		17.335
en 1870 Une souscription spécialement destinée aux frais de construction donne un produit de		63.900
Dons en dehors de la souscription		20.261
en 1871		15.660
.. 1872		41.640
.. 1873		23.955

Vient la libération du territoire. On rend le montant des Souscriptions.

Plusieurs personnes font don à l'Hôpital des sommes qu'elles avaient souscrites, ce sont .... M.M. Cinto $ 25.000

M.M.	Cinto	$ 25.000
,,	Bonnemason	25.000
,,	Parchappe	2.000
	Les français de Corrientes	4.000
,,	Galliway	500
,,	Lapeyrouse	500
	Le Club Français	2.000
	plus diverses autres souscriptions en bloc	4.000

La Commission a donc reçu de la Colonie pour mener à bien son OEuvre une somme de $ 376.168. Elle laisse une dette de $ 170.000 à laquelle il faut ajouter les comptes non réglés, ce qui porte le passif à la charge de la nouvelle commission au delá de 220.000 $.

Nous ne terminerons pas sans faire observer que les dépenses n'ont pas été règlées sur les recettes extraordinaires. Dés que les maçons sont entrés à l'Hôpital il a fallu pousser les travaux activement et la caisse était vide la Commission puisait dans celle des généreux Bienfaiteurs. Nous trouvons parmi. les prêteurs. Mr Nouguier pour $ 9.800, Mr Rebouillon $ 13.345, Mr Bonnement $ 11.500, Mr Bonnemason $ 182.125.

Ces M.M. sont aujourd'hui remboursés, sauf Mr Bonnemason auquel il est encore dû 156.000 $ Tous ces M.M. ont refusé de recevoir l'intérêt de l'argent prêté.

Notre intention étant uniquement de mettre la Colonie française au courant des affaires de la Sté Phil, qu'elle a si vigoureusement soutenu jusqu'ici, nous nous abstiendrons de toute réflexion sur les chiffres qui précêdent.

Nous avons voulu que chacun puisse voir clair dans la longue gestion de la Commission que nous désignerons sous le nom de *''Commission régénératrice de l'Hôpital''*.

Si nous avons réussi à être clairs et si tous ceux qui s'intéressent à cette belle oeuvre de l'Hôpital comprennent après nous avoir lu la marche de l'établissement, nous aurons atteint le but que nous nous sommes proposé.

Nous aurons prochainement à présenter aux lecteurs du Courrier quelques réflexions sur l'avenir et les ressources de la Sté. Nous avons dû laisser aujourd'hui la parole aux chiffres et nous occuper uniquement du passé.

Nous avons publié en entier les deux articles ci-dessus du Courrier de la Plata, car ils résument bien exactement la période écoulée pendant les six années durant lesquelles le Conseil, pour tous les motifs indiqués n'a rendu aucun compte, que personne du reste ne cherchait à lui demander, car les circonstances critiques passées par la France et par la République Argentine durant ce laps de temps donnaient un réel mérite à ceux qui ont su maintenir la Société, aussi il est superflu de dire que tous les comptes furent approuvés et que des félicitations furent votées à ceux qui les présentèrent et qui furent maintenus à leurs postes.

1874

En date du 4 Avril 1875, le Courrier de la Plata, publiait un long article sur la Société Philanthropique, annonçant que le 8 du même mois aurait lieu une Assemblée générale.

Nous ne résistons pas au désir de publier les premières phrases de cet article.

" Nous nous reportons au temps oú la Colonie Française, peu nombreuse et pauvre, sauf quelques rares exceptions, achetait un terrain dans le but d'y fonder un Hôpital.

"Quelques zélés se mirent en route, placèrent des actions, en prirent " le plus grand nombre et bientôt les français purent se glorifier d'avoir " eu les premiers un asile pour leurs malades.

" Il y a encore des anciens qui se souviennent de cette bâtisse, moitié " hangard moitié maison, s'étendant le long d'une muraille contre laquelle " elle était collée.

" l'Hôpital est né presque en même temps que la Colonie, il a grandi " avec elle, il est arrivé à son couronnement et pourra suffire pendant " longtemps à nos Compatriotes.

" Mais il fallut pour arriver à ce résultat une impulsión vigoureuse. Le " plan adopté n'admettait pas la construction par parties, c'était donc une " dépense considérable à faire d'un seul coup. On nous a raconté qu'au " moment du départ une voix prudente fit observer que les ressources étaient " bien minimes. Une autre voix s'éleva qui répondit de tout. On partit et " quand l'heure de la disette arriva, celui qui avait promis tint parole. C'est " ainsi que l'OEvre est arrivée à bonne fin.

" Toutes les entreprises hardies ont eu leur promoteur audacieux ou " généreux, prêt à payer de sa personne au moment psychologique.

" La Colonie doit encore à Mr Bonnemason, une partie de l'établissement que les autres Colonies lui envient".

Au commencement de 1874 Mr. Bonnemason qui était l'âme de la Société, dut partir en Europe en voyage d'affaires, on nomma une Commission de trois Membres chargée de la direction.

C'est cette Commission Présidée par Mr. H. GUÉRIN, avec comme Secrétaire Mr León WALLS et comme Trésorier Mr J. LASSALLE qui dans l'Assemblée du 8 Avril 1875, rendit compte de son mandat.

Dans leur exposition ces M.M. font noter que l'année 1874 fut particulièrement dure pour la Société philanthropique. La politique Argentine au moment de la fin de la Présidence de Sarmiento est des plus troublées. La Révolution Mitriste avant qu'Avellaneda ne prenne le pouvoir, démonta tous les plans élaborés par ceux qui s'occupaient de la direction.

Ces M.M. font l'historique de toutes les difficultés rencontrées sur leur route. Ils avaient tout d'abord préparé un travail de propagande intense, principalement pour la Campagne, les mouvements révolutionnaires en empêchèrent l'exécution. Ils rendent pourtant justice à la générosité de leurs Compatriotes, qui leur permit, non pas de diminuer les dettes de la Société, mais de ne pas les augmenter.

L'état de la Société au 1er Janvier 1875 est le suivant:

RECETTES

1er. Janvier 1874. l'encaisse était de .... $ m|c.	14.668
Pensionnaires	67.885
Souscriptions de Sociétaires	269.881
Allocations du Gouvernement français pour les Soeurs	14.320
Total..... $ m|c.	366.754

Pendant l'année les Dépenses se sont élevées à .... $ m|c. 353.727

Il reste en caisse .... $ m|c. 13.027

Il reste en outre à payer pour avances faites à la Société

à Mr. Edouard Bonnemason	$ 156.000
à Mr. Nicodet	12.000
à Mr. le Dr. Duchesnois	25.000
	$ 193.000

Le Rapport signale des dons importants en nature faits par les Maisons suivantes: M.M. GUERIN, BONNEMASON, MAUPAS, BONNEMENT, LABARTHE & DIRUBE, LALANNE et LOGEGARAY, NECOL, CASAUX & SAHORES, BRUNET, BARRAN & BRIET, CHABRY, WILLIAM, ESTEBE GREGOIRE, LASSALLE FILS, DE la FERRERE.

Il y avait eu en 1873, 664 malades. Il n'y en eût en 1874 que 448, se décomposant comme suit:

Sociétaires	229	
Matelots	94	
Indigents	64	
Pensionnaires	101	soit 488

Au premier Janvier 1875, 54 lits seulement sont occupés.

1875 - 1876

Au commencement de 1875, Mr. Bonnemason revenu de son voyage, reprit la Présidence de la Société qu'il garda jusqu'en Août 1876.

A ce moment, sa santé, sur les prescriptions de son Médecin l'obligea à partir précipitamment pour France et ses Compatriotes eurent peu de jours aprés le regret d'apprendre son décés à Rio de Janeiro le 26 Août 1876.

Il nous semble qu'il y a lieu de noter ici ce que dit le Livre d'Or des Bienfaiteurs de l'Hôpital au sujet de Mr. Edouard Bonnemason, résumant son dévounement à l'OEuvre: ''Edouard Bonnemason est nommé Président en Avril '' 1868, avec Mr. de Martrin Donos comme Trésorier. Depuis sa nomination jus- '' qu'en 1873 il resta sans rendre compte de son mandat à une Assemblée. A ce '' moment il présenta un Compte Rendu des cinq années, durant lesquelles '' avaient passé, la Guerre Franco Allemande, le Choléra, la Fièvre Jaune et '' des évènements politiques nationaux des plus troublés.

''Il ne restait que trois des Conseillers nommés, et des comptes présentés '' il résulte que la Société devait à son Président la somme de $ 200.000 m|c., '' importante pour l'époque.

''Il avait de plus durant la guerre présidé le Comité Populaire de Se- '' cours aux Blessés qui envoya en France des sommes assez élevées.

''Il fut nommé par l'Assemblée, *Le réorganisateur de la Société Philan- '' thropique Française* et conserva la présidence jusqu'en 1874. A ce moment '' il laissa ce poste pendant un an, puis fut renommé en 1875. Des raisons '' de santé l'obligèrent en Août 1876 à partir pour France. Ses Collègues '' voulurent qu'il gardat le Titre de Président, mais il mourut en arrivant '' à Rio de Janeiro le 26 Août. Le Conseil fit célébrer des Messes solennelles '' pour son Président et décida qu'une plaque de marbre portant son nom '' serait apposée sur la façade de la Chapelle de l'Hôpital. Cette plaque fut

" plus tard placée sur la façade intérieure de l'Hôpital actuel, lorsqu'il fut " transféré à la rue Rioja."

Le 8 Décembre 1876, eût lieu une Assemblée de la Société, sous la présidence de Mr. DUCROS AUBERT, Ministre Plénipotentiaire de France.

L'appel fait à ce sujet par le Conseil dit:

" La situation de la Société est critique. Les sacrifices qui lui ont été " imposés par les évènements ont épuisé ses ressources. La nouvelle Comis" sion aura besoin de l'appui de la Colonie toute entiére. Depuis 40 ans qu'elle " existe, la Société n'a jamais eu à lutter contre des difficultés plus grandes. " Elle n'a jamais eu à satisfaire des besoins plus impérieux, à soulager des " infortunes plus intéressantes."

Le rapport présenté par la Commission comprend une période de 18 mois. Il constate une augmentation des frais de tous genres et au contraire une diminution des recettes, sauf en ce qui se rapporte aux cotisations des Souscripteurs. En effet celles-ci se montent pour la période à la somme de 232.293, représentant plus de 150.000 $ m|c. par an ce qui n'avait jamais été obtenu et a permis de liquider une partie des dettes de la Société.

Aprés avoir rappelé les services rendus par son ancien Président, décédé durant l'exercice, le Conseil fait remarquer qu'il y aura lieu de rembouser à ses héritiers le montant de ses diverses avances, soit environ 200.000 $.

Il avait été décidé que le Conseil serait renommé seulement, par moitié, mais plusieurs des Titulaires ayant présenté leur démission, il y eut lieu de le reformer en entier.

Le résultat des élections fut le suivant:

Sont élus Membres du Conseil M.M. J. Dussaud, Arène, Labarthe, Ringuelet, Sabathé, Sahores, Dupont, Maupas, Quinche, Forgues.

Mr. Dussaud, fut ensuite nommé Président, poste qu'il devait conserver jusqu'en Mai 1879.

Le premier soin du nouveau Conseil fut de corriger les STATUTS de la Société qui furent acceptés par l'Assemblée du 11 Mars 1877 et approuvés ensuite par le Gouvernement en Juin de la même année. Ces Statuts nouveaux furent publiés en entier par le COURRIER de la PLATA, dans son numéro du 19 Juin 1877.

1878

Le 12 Mai 1878, le Conseil présenta à ses Sociétaires, dans une Assemblée Générale la situation au 31 Mars de cette même année.

Ce rapport ne fait pas mention spéciale de la dette en faveur de la Succession de Monsieur Bonnemason, mais dans les états de l'année 1880, on pourra constater le paiement des sommes dûes de ce chef.

Le total des Recettes durant l'exercice a été de	$ 405.518
Les dépenses se sont élevées à	377.941
Les Comptes restant à payer se montent à	48.745
Il reste donc un déficit de	21.168

Dans l'année antérieure les souscriptions avaient produit	124.798
et les souscriptions mensuelles	42.005
	$ 166.803

Durant cette année le total des Souscriptions est de ...	$ 125.985
celui des Souscriptions mensuelles seulement de	24.578
	$ 150.563

Dans le Journal "LA PRENSA" du 26 Septembre 1878, nous trouvons la nouvelle suivante "HOPITAL FRANÇAIS". La Société Philanthropique Française du Rio de la Plata a demandé à la Municipalité l'autorisation de mettre en Loterie l'édifice occupé par l'Hôpital Français, de Buenos Aires.

Cette demande est motivée par le projet de construire un autre Hôpital dans de meilleures conditions au double point de vue de l'hygiène et de la commodité. Si la demande de la Société est approuvée par la Municipalité, la loterie se composera de 25.000 billets à $ 100 m|c. chacun.

Le Courrier du lendemain reproduit cette note ajoutant: Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, ignorant absolument ce qu'elle peut avoir de fondé."

On ne retrouve aucune trace de cette loterie, la demande n'aura pas été approuvée, ou plus probablement n'aura pas été faite.

1879

L'année 1879 a été certainement la période la plus troublée de l'existence de la Société Philanthropique et il est profondément regrettable que ce soit justement celle sur laquelle on a le moins de données exactes.

En effet Monsieur Léon WALLS, Directeur du Courrier de la Plata, qui depuis nombre d'années a toujours fait publier les Comptes Rendus des Assemblées de la Société, semble s'être désintéressé, au moins au point de vue du Journaliste, de ce qui aurait été intéressant à connaître en détail.

D'après certains passages de polémiques, il semble que le Courrier de la Plata aît été boycotté à l'Hôpital et le Compte Rendu des travaux du Conseil du 31 Mars 1878 au 31 Mai 1879, n'a pas été publié ou en tous cas on n'en trouve pas de traces. Il faut donc s'en tenir au Rapport présenté à l'Assemblée du 28 Décembre 1879.

Comme il a été dit dans les premières pages de cet historique, tous les documents officiels, livres de procès verbaux et Comptes Rendus jusqu'à fin 1879 ont disparu et il n'a pas été possible de savoir ce qu'ils sont devenus.

Quelques phrases de lettres sembleraient indiquer que les Archives ont été déposées au Consulat de France, mais les recherches faites ont été infructueuses et il est à peu près certain que dans l'énervement des polémiques, ces documents ont été détruits ou peut-être déposés dans quelque Maison, oú plus tard on s'en sera débarrassé, sans y ajouter une importance sérieuse.

Monsieur P. J. Capdevielle, Trésorier de la Société en 1925 a fait déposer à l'Hôpital sous le Titre de "COMPTES RENDUS et DIVERS" une Copie de tous les articles parus dans le Journal Français de 1869 à 1880.

Nous avons de ce travail publié les passages les plus importants, les personnes qui désireraient faire quelque recherche plus approfondie, pourraient en prendre connaissance.

Nous allons ici, seulement chercher les détails les plus suggestifs, laissant de côté les protestations et lettres parfois assez personnelles, qui publiées dans des moments d'énervement, ne peuvent pas donner une appréciation impartiale des évènements.

Dans un article du 1er. Juillet 1879, le Courrier dit qu'il attend le Procès verbal officiel pour le publier et ajoute seulement que dans l'Assemblée



Hôpital Français - Buenos Aires
Monument du Souvenir

qui a eu lieu quelques jours avant, il a été beaucoup discuté sur la question religieuse et sur l'interdiction de lire à l'Hôpital cet organe de la Colonie.

Dans le numéro du 7 Août est publiée la lettre suivante:

SOCIETE PHILANTHROPIQUE FRANÇAISE DU RIO DE LA PLATA

Nous recevons la lettre suivante qui s'adresse à tous nos Compatriotes.

Buenos Aires, 6 Août 1879.

Monsieur,

L'Assemblée générale de la Société devant avoir lieu le Dimanche 17 Août, nous avons l'honneur de vous inviter à une Assemblée préparatoire qui aura lieu dimanche prochain 10 Août à 2 heures de l'après midi dans la Salle de la Société "L'Union", rue Belgrano 483.

Le but que nous nous proposons, est l'adoption de la ligne de conduite qu'il conviendra d'observer pour arriver à la réorganisation de l'Administration de l'Hôpital Français, espérant qu'en vue de l'importance des questions à traiter vous voudrez bien nous aider de votre concours.

Signé: A. Veyriol, A. Daul, F. Martin, S. Auerbach, F. L. Massé, L. Seillan, J. Daumas, A. Grambin, Touyan Vital, E. Rémur, S. Billotte. G. Durieu, J. Pène, L. Lagarde, J. Caumont, A. Pech.

Il n'est rien publié relativement aux résolutions prises dans cette réunion.

A la date du 20 Août, Mr. Léon Walls publia dans son Journal, et sous sa signature, une lettre dont certaines phrases indiquent les phases de la discussion:

"Personne plus que moi ne rend hommage au dévouement et à l'abnéga-
" tion des Soeurs de Charité, du reste, je n'ai jamais entendu discuter leur
" mérite sur ce point. Le respect que j'ai pour elles ne m'empêche pas de
" penser avec Mr. Dupont qu'elles ne doivent pas exercer une pression sur la
" conscience des malades d'autres religions ou même indifférents.

"Je pense, comme Mr. Nouguier, que l'Hôpital doit admettre gratuite-
" ment tous les malades sans examiner s'ils font ou non partie de la Société
" Philanthropique. Comme lui, je pense qu'il serait injuste de rendre les
" Soeurs responsables des défectuosités que peut présenter l'Administration
" de l'Hôpital, l'initiative de toute réforme appartenant à la Commission
" Directrice. Comme Mr. Daumas, je pense qu'il y a lieu d'augmenter le nom-
" bre des Membres de la Commission Directrice afin d'arriver à des réformes
" qui, à mon avis, n'ont rien de commun avee la situation des Soeurs.

"Les réformateurs ne demandent en somme, que la gratuité d'admission
" à l'Hôpital, et une intervention plus minutieuse de la Commission dans
" l'Administration.

"Le programme de réformes est l'oeuvre de M.M. Dupont, Nouguier et
" Daumas et en y adhérant sans réserve, je tiens à leur en laisser l'honneur."

En date du 21 Août, le Courrier publie, signé par à peu près les mêmes personnes que celle du 6, une longue lettre débutant par les lignes suivantes:

"Plusieurs Journaux du Pays ont publié, ces jours derniers, à propos de
" la réorganisation que nous désirons introduire dans l'Hôpital Français, des
" écrits calomnieux et provocants attribués à tort à un des Membres de la
" Commission actuelle de l'Hôpital."

Cette lettre confirme ensuite ce que dit Mr. L. Walls. Elle constate que

la Société au 30 Juin ne comptait plus que 301 Sociétaires et que déjá ce chiffre est remonté à 550.

La publication finit en disant:

‘‘Nous pensions réaliser notre programme dans l’Assemblée qui devait ‘‘ avoir lieu le 17 Ct., nous regrettons que le Président et le Secrétaire de la ‘‘ Commission actuelle aient cru devoir prendre sur eux de suspendre cette ‘‘ Assemblée sous prétexte de mauvais temps et de se présenter ensuite à l’Hô- ‘‘ pital sans les documents nécessaires à la réunion alors que plus de 300 So- ‘‘ ciétaires étaient réunis pour cela.

‘‘Nous avons pris l’engagement formel de relever l’Hôpital français et ‘‘ avec l’aide de tous nos Compatriotes, nous saurons le rendre digne de nous, ‘‘ digne de son titre qui rappelle notre bien aimée Patrie.’’

En date du 24 Août, le Conseil adressa à tous les Sociétaires une lettre informant qu’en présence des difficultés qui lui étaient faites, il se refusait à se présenter à l’Assemblée convoquée par les dissidents pour le 24 du même mois, déclarant qu’il remettait entre les mains de Monsieur le Consul de France, les Archives et les fonds de la Société.

Ces quelques journées paraissent avoir été de réelle agitation pour la Société, le Journal, en effet, publie tous les jours des lettres plus ou moins exaltées et que l’on peut consulter dans la brochure indiquée quelques pages avant.

Enfin le 24 au matin Monsieur Joseph DAUMAS, publie sous sa seule signature, un appel à tous les Membres de la Société, les priant d’assister à l’Assemblée qui aura lieu ce même jour au Théatre de la Victoria.

Comme nous le disions plus haut le nombre de Sociétaires était tombé au 30 Juin à 301 mais par suite d’inscriptions nouvelles il est a ce jour de 550 et l’Assemblée comptait 498 présents, ce qui prouve vraiment combien l’intérêt était vif à ce moment.

L’Assemblée se réunit donc le 24 Août, comme nous le disons avec l’assistance de 498 Sociétaires.

Monsieur J. Daumas, seul des Membres du Conseil assistant à la réunion déclara l’Assemblée légalement constituée et demanda la formation d’un Bureau provisoire qui fut composé de Mr. J. Daumas, Président. Assesseurs M.M. Martin. Moine, Seillan, Godet, et comme Secrétaire Mr. Laperade.

Une discussion assez longue s’engagea sur la légalité de la réunion, Mr. Laroque la repoussant et M.M. Daul, Villeret et Martin la défendant.

Aprés un vote des personnes présentes, il fut décidé à une grande majorité que la démission du Conseil antérieur n’était pas acceptée, mais que la proposition d’augmenter le nombre des Conseillers étant approuvée, il serait nommé 12 Titulaires, pour compléter les 21 prévus et 5 Suppléants.

Pour le dépouillement du vote qui dura plus d’une heure, il fallut organiser sept Bureaux de dépouillement et le résultat fut le suivant:

Sont nommés Membres Titulaires du Conseil:

M.M.	Martin	par	277	voix
’’	Benoist	’’	274	’’
’’	Chabry	’’	269	’’
’’	Seillan	’’	268	’’
’’	Pech	’’	265	’’
’’	Rousseau	’’	265	’’

”	Auerbach	”	262	”
”	Larcade	”	260	”
”	Veyriol	”	251	”
”	Schoebel	”	250	”
”	Gire	”	243	”
”	Durieu	”	234	”

Membres Suppléants:

M.M.	Grambin	par	231	voix
”	Daul	”	224	”
”	Touyaa	”	222	”
”	Pene	”	216	”
”	Landois	”	164	”

Il est décidé que si les anciens Membres refusaient de continuer leur mandat, le Conseil jugerait de la nécessité de faire appel à une nouvelle Assemblée, ou de se constituer avec les personnes nommées ce jour.

La fin de la réunion fut attristée par un décès imprévu.

Mr. Marius BERTHE, qui à plusieurs reprises avait fait partie du Conseil fut atteint d'une attaque d'apoplexie et mourut avant qu'on put lui prêter assistance médicale.

Le 1er. Septembre le Conseil se réunit et s'organisa de la façon suivante: Président, Mr. F. Martin; Vice Président, Mr. J. Bonnement; Trésorier, Mr. Chabry; Secrétaire, Mr. J. Daumas. Conseillers Titulaires: M.M. Ringuelet, Quinche, Sahores, Dupont, Lalanne, Benoist, Seillan, Pech, Rousseau, Auerbach, Larcade, Veyriol, Schoebel, Gire, Durieux, Grambin, Daul. Conseillers suppléants: M.M. Touyaa et Landois.

Il avait auparavant accepté les démissions des anciens Membres du Conseil M. M. Sabatté, Vieira, Forat et Labarthe, qui n'acceptèrent pas de continuer leur mandat.

L'agitation ne cessa pas de suite et pendant trois mois au moins une polémique trés violente continua à se faire jour par des articles publiés des deux côtés.

Monsieur Alfred de VALOIS, Consul de France chercha à concilier les divers partis, mais son intervention ne semble pas avoir produit l'apaisement. De trés graves reproches furent principalement adressés à Mr. François Martin, pour une publication signée par lui, comme Président et publiée dans le Courrier du 19 Août 1879 et assez violente pour que les démissions présentées la signalent toutes comme la raison principale de leur présentation.

Le 18 Novembre la Commission des Finances du Conseil composée de M.M. E. Larcade, Président, Lucien Durrieu, A. Schoebel et A. Veyriol, donne sa démission du Conseil parce que celui ci avait décidé d'employer tout l'argent disponible de la Société au paiement des dettes antérieures, décision qui avait ensuite été rapportée et ne fut pas mise à exécution. On verra par le rapport présenté à l'Assemblée générale, le montant de ces dettes.

ASSEMBLE GENERALE DU 28 DECEMBRE 1879

Le 21 Décembre le COURRIER publie l'appel suivant:

Messieurs les Sociétaires de l'Hôpital français sont convoqués à l'Assemblée générale pour le Dimanche 28 Ct à une heure de l'après midi, dans la salle du Skating Ring, rue Esmeralda 149.

ORDRE DU JOUR:

1.° — Lecture du procès verbal de la dernière Assemblée générale.
2.° — Lecture du Compte-Rendu des travaux du Conseil d'administration.
3.° — Présentation d'un projet de règlement.

L'importance de cette Assemblée générale crée pour tous les Sociétaires le devoir d'y assister et le Conseil compte sur leur coopération pour conduire à bonne fin une OEuvre essentiellement Française et philanthropique.

Pour le Conseil. — J. DAUMAS, Secrétaire.

Nous nous étendrons un peu sur le Rapport suivant, car il est certainement le plus complet qui ait été jusqu'ici présenté aux Sociétaires.

Il contient pourtant une lacune grande et qu'il est difficile de s'expliquer. Il n'y est pas dit un seul mot du conflit qui a amené la sortie des Religieuses qui dirigeaint l'Hôpital.

Du reste en dehors de la lettre publiée le 20 Août par le Courrier de la Plata sous la signature de Mr. León Walls, dans aucun article, ni dans aucun procès verbal on ne trouve un seul mot relatif à cette question.

Plus tard dans le Compte Rendu de l'année 1880 on verra quelques lignes expliquant que l'administration de l'Hôpital a été laicisée et que l'on a voté des félicitatons à Monsieur J. Daumas qui avait été chargé de liquider la situation.

Rapport présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 28 Décembre 1879

Tout d'abord le Rapport rappelle que l'Assemblée du 24 Août "a nommé les 16 Membres qui ont énergiquement relevé le drapeau majestueux de la philanthropie française, autour duquel les Membres de notre Colonie sont venus se rallier avec enthousiasme et patriotisme".

Quatre seulement des anciens Conseillers acceptèrent de collaborer avec le nouveau Conseil: M.M. Quinche, Bonnement, Dupont et Daumas.

Le Bureau fut constitué comme suit:

Président	M.M.	François Martin
Vice Président ...	"	J. B. Bonnement
Secrétaire	"	J. Daumas
Trésorier	"	E. Chabry

Il est donné copie des lettres de démission de M.M. Sabatté, Vieira et Forat basées sur les termes injurieux de la lettre publiée par le nouveau Conseil.

Viennent ensuite les publications de Monsieur Alfred de Valois, Consul, de Monsieur Dussaud et de M.M. Martin et Daumas cherchant un terrain d'entente pour effacer les discussions qui avaient eu lieu, et malheureusement sans que les bonnes volontés proclamées puissent obtenir un résultat.

En date du 8 Novembre, le Conseil reconnait avoir reçu de Mr. le Consul, les documents, papiers et livres comprenant les Archives déposées par l'ancien Conseil. Il est stipulé qu'il manque le Livre des procés verbaux depuis la fondation de la Société.

Il est déclaré qu'une enquète sera faite pour que ce livre qui relate l'historique de la Société, revienne en son pouvoir.

Or il est à remarquer que de toutes les Archives comprenant ces deux dernières années, *le seul livre* qui ait été retrouvé, est justement celui que le Rapport déclare comme manquant.

Il est constaté que Monsieur le Dr. Emile DAIREAUX a mis au point les Statuts de la Société et que c'est grâce à ses démarches que le Gouvernement Argentin a, par un décret en date du 15 Novembre 1879, accordé à la Société Philanthropique existant depuis 1832, la personnalité juridique, comme Société d'utilité publique.

En Juin 1879 il restait 301 Sociétaires inscrits, mais 251 seulement avaient payé leur cotisation. A la fin de l'exercice le nombre de Sociétaires à jour était de 1287, et il s'était fondé dans la Campagne des Comités auxiliaires à Chascomus, Dolores, Ayacucho, Tandil, Juarez, Azul, Las Flores et Ranchos.

SITUATION FINANCIERE

Termes du Rapport " En entrant en fonctions le Conseil d'Administra-
" tion nommé par vous dans l'Assemblée du 23 Août dernier n'a trouvé
" pour toutes traces de gestion financière des Conseils qui l'avaient précédé,
" qu'un Compte Rendu, publié par la Bureau du précédent Conseil, dans le
" Courrier de la Plata du 30 Août 1879.

" Ce document extra officiel constatait un actif en caisse de $ m|c.
" 5.664 que le Conseil annonçait avoir eu le bon esprit de déposer et con-
" signer entre les mains de notre Consul, laissant ainsi l'Administration
" nouvelle sans aucune ressource immédiate pour les besoins journaliers de
" l'Hôpital.

" Dés la première réunion du Conseil, quelques uns de ses Membres du-
" rent mettre à la disposition de Mr. le Trésorier une somme de $ 20.000
" m|c. pour subvenir aux premières dépenses.

" D'après le Compte Rendu du 30 Août la situation de la Société ap-
" paraissait comme suit:

Dû à la Succession Bonnemason une somme arrêtée à	$	159.645
Au Docteur Duchesnois		10.000
A divers fournisseurs pour articles de consommation journalière		52.338
	$	221.983
L'actif annoncé se chiffrait par	$	36.300
Solde du passif	$	185.683
Mais de l'examen des comptes il résulte un excédent de dettes de		30.968
Soit un passif à payer de	$	216.651
Durant les quatre mois écoulés les RECETTES ont été de	$	107.694
DEPENSES de	$	74.563
Différence pour solde	$	33.131
Sur lesquels il a été encore payé		30.616
Il reste donc en caisse au moment de l'Assemblée	$	2.515

" Mais par le fait des Comptes divers payés la dette de la Société reste
" au 28 Décembre comme suit:

Pour divers comptes	$	16.390
Au Docteur Duchesnois		10.000
A la Succession Bonnemason		159.645

" Le budget de la Société est établi en comptant un amortissement de
" $ 10.000 mensuelles des dettes anciennes: à ..... $ 30.000 mensuelles

" Pour équilibrer cette somme le Conseil calcule:

Minimum des souscriptions et produit des diplômes ...	$	25.000
Subvention des Compagnies de navigation, imprévus en dons, bénéfices, pensionnaires, etc		5.000
Somme égale	$	30.000

Le Conseil signale des pourparlers pour l'achat d'une magnifique propiété pour la somme de $ 1.500.000 m|c., sur la Barranca de Santa Lucia, à côté de l'Asile des Enfants trouvés. Il considère que le transfert est obligé, en raison du manque de place dans le terrain actuel, faisant remarquer que la Municipalité a cru devoir limiter à 60 le nombre de lits et renouvelé l'ordre donné déjà plusieurs fois de transférer l'hôpital dans un endroit plus éloigné du centre de la ville.

Ces pourparlers n'ont pas abouti, le Conseil n'ayant pas cru, en présence des dettes de la Société et du manque de capital, pouvoir l'engager dans une opération aussi importantes que celle proposée de l'émission de 1.500 Actions de $ m|c. 1.000 chacune, ne croyant pas à la possibilité d'obtenir cette souscription.

Le Rapport se termine par les phrases suivantes:

" Le Conseil croit avoir rempli la mission qui lui a été confiée dans
" l'Assemblée antérieure; il a célébré dans ses quatre mois d'existence 21
" réunions ordinaires, 7 supplémentaires, sans compter les réunions partielles
" des Commissions spéciales.

" L'Hôptal a été visité régulièrement par deux Commissaires nommés
" chaque semaine.

" Les rapports de ces Commissaires existent aux archives comme les
" procès verbaux des séances du Conseil.

" L'étude du projet de Règlement qui va vous être soumis a été l'objet
" de tous ses soins; le Conseil ose espérer qu'il sera accepté par l'Assem-
" blée et par tous les Sociétaires.

" L'accomplissement du mandat crée au Conseil un nouveau devoir,
" c'est celui de vous présenter la démission collective de ses Membres, dé-
" mission qu'il vous prie d'accepter. Comme l'élection du nouveau Conseil
" d'Administration demande beaucoup de réflexion, une certaine préparation
" et même une entente entre les Sociétaires, l'Assemblée fixera elle
" même le jour qu'elle jugera à propos de se réunir à nouveau pour pro-
" céder à cette élection.

" Le Conseil restera jusqu'alors à son poste d'honneur, il fait des voeux
" sincères pour que votre choix s'inspire exclusivement des sentiments
" d'union et de concorde qui doivent nous animer tous, afin que la Société
" Philanthropique Française soit à jamais le centre oú tous les Français
" viendront se donner fraternellement la main ".

1880

De ce qui s'est passé dans cette Assemblée qui termine l'année 1879, à laquelle assistèrent 400 personnes et qui a dû être très animée, il ne reste aucune trace en dehors des quelques lignes publiées par le Courrier en dates des 30 Décembre, 13 et 16 Janvier 1880 et que nous reproduisons ci-dessous.

Courrier du 30 *Décembre* 1879:

Société Philanthropique française. La réunion annoncée a eu lieu dimanche au Skating Ring. Les Membres de la Société étaient au nombre de 400.

La discussion du projet de Règlement n'ayant pu être terminée en une seule séance elle sera continuée dimanche prochain.

Courrier du 13 *Janvier* 1880:

Société Philanthropique française. Dimanche a eu lieu au Skating Ring, l'Assemblée générale des Sociétaires de l'Hôpital français.

L'élection des 28 Membres (dont 7 Suppléants) devant composer le nouveau Conseil s'est effectuée avec ordre.

Nous regrettons de n'avoir pas reçu — pour la publier — la liste des élus, ainsi que le nombre de voix qu'ils ont obtenu.

Nous savons cependant que Mr. Hammer a eu 190 voix; Mr. Beaumarié, 180; Mr. Martin, 160; Mr. Daumas, 150.

On nous signale en outre les noms suivants: M.M. Rigolleau, A. Prat, Auerbach, Bernadet, Lacau, Grambin, Seillan, Durieu, Moine, Lagrelet, Dirube, Touyaa, Levasseur, Portalis, Matthey, B. Durand, Landois et Froment.

Courrier du 16 *Janvier* 1880:

Les Membres de la Société Philanthropique française du Rio de la Plata (Hôpital Français) qui ont été élus dans l'Assemblée de Dimanche dernier, se sont réunis hier pour constituer le Conseil d'Administration.

L'élection a donné le résultat suivant:

Président	Hr. J. Daumas
Vice Président	" Moine
Secrétaire	" Portalis
Trésorier	" Hammer

Conseillers M.M. H. Beaumarié, F. Martin, Rigolleau, A. Prat, Auerbach, Bernadet, C. Lacau, Grambin, A. Pech, L. Seillan, Lagraulet, T. Jost, C. Dirube, Touyaa, B. Durieu, E. Landois, C. Froment.

Suppléants: M.M. Villeret, B. Ader, B. Lassalle, Matthey, Mesplês, Levasseur, B. Durand.

La façon dont sont publiés les trois articles ci-dessus, ne semble pas indiquer une bien grande harmonie, entre le Conseil et l'organe de la Colonie Française.

C'est d'autant plus regrettable que rien ne peut nous fixer sur divers points qu'il eût été intéressant de connaître, tout spécialement ce qui se rapporte à la sortie des Religieuses de l'Hôpital et aux premiers actes du nouveau Conseil.

Le premier travail du Conseil qui vient de rentrer en fonctions est chercher à liquider la situation financiére. A cet effet il est décidé de créer la "FOIRE DE SAINT CLOUD" Fête populaire qui devait pendant plusieurs années être la principale ressource de l'Hôpital.

Monsieur Alexandre DAUL, fut nommé Président de la Commission qui devait la créer. Elle eût lieu dans les Jardins de la Brasserie BIECKERT, gracieusement cédés par leur propriétaire.

Le résultat fut inespéré.

Les Recettes atteignirent le chiffre de	$ 444.765
Les dépemses s'élevêrent à	131.525
laissant un bénéfice net de	$ 313.240

qui permit par la suite de liquider toutes les dettes de la Société.

En effet le BILAN de la SOCIETE établi au 30 Juin 1880 est le suivant:

Immeuble de l'Hôpital estimé	$ 800.000
Meubles et Ustensile	310.295
Dette de la PIQUE	4.000
6 Actions du Club Français	6.000
Compte dû par Mr. Dellazzopa	1.400
A recevoir sur un dépôt de $ 3000, pour assurer pendant le siège l'entrée de la viande à l'Hôpital	1.800
Banque de la Province. Cte. Ct.	145.237
384 Reçus à encaisser	14.755
Solde en caisse	1.993
Total de l'actif	$ 1.285.478

C'est certainement à ce moment que fut payée la dette en faveur de la succession de Monsieur Bonnemason.

PASSIF: NEANT

Ce Bilan est très intéressant, car il est la base de la Comptabilité de l'Hôpital Français, jusqu'au jour oú sont écrites ces notes ANNEE 1925.

Cette date marque vraiment une étape nouvelle pour la Société.

La situation financière est tout à fait nette, la Société possédant un Capital de $ 1.300.000 monnaie courante et ne devant absolument rien.

De plus à compter de ce jour, il est facile de suivre la marche de l'Institution. Chaque année, ou chaque trimestre suivant les modifications des Règlements, le Conseil fait publier un Compte Rendu imprimé de ses travaux et le distribue à tous ses Sociétaires.

Nous n'aurons plus autant besoin de recourir au "COURRIER de la PLATA" pour trouver dans ses Archives les moyens de rétablir les principaux évènements des dernières annés surtout.

Nous le remercions sincèrement d'avoir pu nous permettre de faire ces recherches, il est vraiment intéressant de retrouver des souvenirs qui montrent les débuts de la Colonie Française en Argentine et oú l'on peut se rendre compte de l'importance des évènements historiques autant de notre Patrie que de la République Argentine, soit sur notre Collectivité, soit sur l'Institution dont nous cherchons à rétablir l'histoire.

La Guerre franco-Allemande eut nous n'en doutons pas, sur la Collectivité Française une répercussion assez grande, l' Argentine a été très troublée aussi durant ce laps de temps. D'un autre côté l'administration Interne de l'Hôpital a vu aussi ses petites révolutions et nous devons croire que si on ne retrouve aucun document, ni aucune trace de ce qui s'est passé à ce moment, c'est que à dessein, les papiers ou procès verbaux, ont été détruits sans qu'il soit pos

sible d'établir par qui, ou sont restés entre les mains de personnes n'ayant pas jugé bon de les rendre à qui ils auraient dû revenir.

En tous cas les premiers Comptes Rendus de l'année 1880, nous donnent certains détails qui fixent au moins sur la situation à ce mement.

Monsieur le Docteur Duchesnois vient de mourir apres avoir prêté ses services à l'Hôpital depuis 40 ans. Le Conseil lui rend hommage et déclare qu'il a bien mérité de la Société. Il no doit pas s'être enrichi dans ce poste, car le Conseil vote en faveur de sa Veuve le paiement de ses émoluments durant près de deux ans, jusqu'à fin 1881.

Dans le cours de l'année 1879, les Religieuses ont quitté l'Hôpital français. Tout ce que nous savons sur l'origine de ce conflit, grâce à la mémoire de quelques uns des survivants de cette époque, est qu'il a été amené par des discussions entre l'Aumônier de l'Etablissement et le Conseil.

Mr. l'Aumonier ayant quitté son poste, les Religieuses réclamèrent appel de ce départ et le Conseil ayant refuse de le rappeler, les Soeurs se retirèrent de la Société et rentrèrent en France. Il semble qu'entre celles-ci et l'Administration, il n'y eut rien de sérieux, en dehors de cela. En tous cas en Juillet 1880 le Compte Rendu constate la laicisation de l'administration et vote des félicitations à Mr. DAUMAS, qui avait été chargé de liquider la situation créée et qui remplissait les fonctions de Président.

Dans les moments de la séparation, les Conseillers partisans des Religieuses ont dú faire remettre à Mr. O'GORMANN, Curé de la Paroisse de Saint Nicolas les objets du Culte appartenant à la Société et il a fallu l'intervention de Monseigneur l'Archevêque de Buenos-Aires, pour que ces objets soient rendus à la Société en Octobre 1880.

Le Courrier de la Plata du 24 Juillet 1880 publie ce qui suit:

SOCIETE PHILANTHROPIQUE FRANÇAISE DU RIO DE LA PLATA

COMPTE RENDU du 1er SEMESTRE 1880

"Le Rapport du Conseil d'Administration se divise en quatre parties:
" 1.° L'Incident soulevé par le départ des Soeurs.
" 2.° La Situation financière.
" 3.° Le mouvement des malades.
" 4.° Réformes et Projets.

"La première question ne peut être résumée; il faut pour bien la com-
" prendre, lire les documents et les lettres échangés entre le Président de la
" Société, la Soeur Supérieure, l'Aumônier, le Supérieur des Lazaristes, l'Ar-
" chevêque; l'espace restreint dont nous disposons ne nous permet pas de les
" publier."

Il était donc écrit que l'explication de ce conflit ne devait pas passer à la postérité, puisque, comme nous l'avons déjá dit, tous les livres et les documents de cette période ont disparu.

La grande préoccupation du Conseil est le transfert de l'Hôpital français, mais l'évènement important de cette année, la Révolution de 1880, fait si grave dans l'histoire Argentine, arrête les démarches entreprises et devant l'in-

certitude du moment, le Conseil n'ose pas engager l' avenir de la Société et décide d'attendre des temps plus calmes et surtout d'établir un Capital plus élevé pour répondre aux frais que cela entraînera.

Le Bilan présenté au 30 Juin 1880, comme on a pu le voir plus haut, accuse un Capital de $ 1.285.478 m|c. et sans aucun passif. Sur sette somme représentée par $ 800.000 d'immeubles, le Capital effectif est de 150.000 $. La différence représente le mobilier et diverses dettes envers la Société.

Dans cette même année, Mr. Paul Nouguier ancien Président, présente des documents prouvant qu'il lui est dû depuis 1870 une somme de $ 9.800. Il dit n'avoir pas présenté cette réclamation plus tôt, sachant que jusqu'à ce jour la Société n'avait jamais été en situation de la rembourser. Le Conseil après avoir reconnu le bien fondé de cette dette en effectua le paiement.

Nous devons supposer que dans l'Assemblée du 2 Août, dans laquelle fut publié le Compte Rendu du 1er. Semestre de 1880, le Conseil ou tout au moins un certain nombre de ses Membres donna sa démission, car le Rapport du

---

2ème. Smestre de 1880

présenté à l'Assemblée du 30 Janvier 1881, donne la nouvelle composition du Bureau, mais non du Conseil et il n'est plus question de M.M. DAUMAS et F. MARTIN, qui avaient été les plus en vue dans le précédent.

Voici dans quels termes commence ce Rapport.

"Quand le Conseil actuel a pris possession de son mandat, il a compris
" qu'il avait une mission facile à remplir grâce à l'énergie et à l'esprit d'ini-
" tiative et de libéralité de l'administration qui l'avait précédé.

"Il a pris le gouvernement d'une Société se trouvant dans un état de
" prospérité étonnante, si l'on considère combien de luttes elle a eu à soute-
" nir, combien d'hostilités à combattre.

"Le succès inespéré de la Fête de St Cloud avait permis de payer les
" dettes de la Société; le service laïque avait remplacé sans choc le Service
" Congréganiste qui s'était de lui-même retiré.

"Le Conseil d'Administration n'avait donc qu'à suivre dans la voie du
" progrés les traces de ses prédécesseurs, auxquels il se considére obligé de
" rendre ici le plus sincére hommage.

" C'est ce qu'il a fait."

Le Bureau est formé comme suit:

Président: Mr. Matthey.
Vice Président: Mr. Dirube.
Trésorier: Mr. Morsaline.
Vice Trésorier: M, Séré.
Secrétaire: Mr. Choquet.
Vice Secrétaire: Mr. Aubine.

Il est décidé qu'un Diplôme d'honneur signé par tous les Membres du Conseil sera remis à Monsieur Daumas et une lettre de remerciements envoyée à Monsieur Durieu en souvenir des services qu'il rendit aux Soeurs au moment de leur départ.

Le Service Médical est organisé de la façon suivante:

Mr. le Dr. Quinche, Médecin en Chef, et on accepte les services offerts gratuitement par M.M. les Docteurs Laphitzondo, Jallaguier, Dubreuil, Simon, Defoix et Jacquelin. Come Interne: Mr. Chicou.

Au mois d'Octobre Mr. MATTHEY donna sa démission de Président en raison d'un départ pour Europe. Mr. le Dr. Laphitzondo fut nommé en son remplacement, avec Mr. Moine comme Vice Président.

Il eut à terminer un incident un peu désagréable, qui fut la restitution des vases et Objets religieux du Culte, qui avaient été déposes entre les mains de Monsieur O'Gorman,, Curé de saint Nicolas, par les Soeurs au moment de leur départ. Il se refusait à les rendre et il fallut une intervention de Monseigneur l'Archevêque de Buenos-Aires pour qu'il y consentit. Ce fut le dernier épisode de cette année qui avec la précédente ont été assez agitées pour la Société.

1881

A la suite de l'Assemblée de Janvier 1881, le Conseil fut formé comme suit pour le premier semestre:

Président: Mr. le Dr. Laphitzondo.
Vice Président: Mr. Forgues.
Secrétaire: Mr. Pommez.
Vice Secrétaire: M. Grambin.
Trésorier: Mr. Morsaline.
Vice Trésorier: Mr. Séré. Ce poste durant le dernier semestre fut occupé par Mr. A. Pech.

Le Compte Rendu ne donne pas les noms des Conseillers.

L'année ne voit aucun évènement spécial, l'administration de la Société est normale. Les Fêtes de Saint Cloud célébrées en février laissent un bénéfice de $ m|c. 331.000. Ce qui permet d'entreprendre des réparations assez importantes qui se montent à $ 40.000.

Divers terrains sont offerts en vente, mais soit pour défectuosité des Titres de propriété, soit pour divers autres motifs, aucune solution n'est apportée à cette question.

Le nombre de Sociétaires est de 1772 à la fin de l'exercice, avec une encaisse de $ 160.000 de cotisations.

Il a été admis durant l'année 398 malades.

Le Bilan indique un Capital de $ 1.727.174 et une disponibilité effective de $ 540.000 m|c. en dépôt à la Banque de la Province et en Caisse.

1882

Pour le premier semestre le Conseil a été formé comme suit:

Président: Mr. Forgues.
Vice Président: Mr. Simon.
Secrétaire: Mr. Pernon.
Vice Secrétaire: Mr. Walls.
Trésorier: Mr. Arabéhéty.
Vice Trésorier: Mr. Levasseur.

Comme pour l'exercice antérieur le Compte Rendu ne donne pas les noms des Conseillers Titulaires et Suppléants.

Pour la premiére fois les Femmes sont admises à l'Hôpital et il a été créé pour elles deux Salles contenant 10 lits.

Le Conseil signale que les fluctuations de l'or ayant commencé à l'inquiéter il s'est décidé à convertir une partie de son effectif en Or et a placé à la Banque José de Carabassa & Cie. une somme de 28.000 patacons remboursables chaque six moix, avec 4 ½ % d'intérêt annuel, la Banque de la Province n'ayant pas voulu donner plus de 2 ½ %.

A titre de comparaison avec les prix actuels, nous signalerons que le Conseil passa un engagement avec le Restaurateur FILIP, par lequel celui-ci se charge de fournir la nourriture pour les malades et le personnel à raison de 3 piastres m|c. par jour et par personne. Le rapport ajoute que cette mesure assurait une abondance et une variété de mets que l'on ne pouvait obtenir auparavant.

Le bénéfice laissé par la Fête de Saint Cloud n'a été cette année que de $ 161.505, mais il y a lieu d'ajouter à cette somme $ 45.000, représentant des Jeux et diverses installations qui pourront servir pour d'autres années et qui ont été payés sur le produit brut.

Pendant le second semestre de 1882, la Présidence a été exercée par Mr. le Dr. Simon, avec comme Secrétaire Mr. F. Mauduit.

Il a été impossible de retrouver le Rapport imprimé présenté à l'Assemblée du 12 février 1883. Il a donc fallu encore avoir recours aux archives du Courrier de la Plata.

Il s'est passé durant ce semestre un fait très important pour la Société, qui est l'achat de la ''Manzana'' de terrain sur laquelle s'élève l'Hôpital actuel.

Voici à ce sujet ce que nous trouvons dans le Courrier de la Plata du 9 février 1883.

''Le Conseil dans une de ses réunions, se basant sur l' article 24 des
'' Statuts avait décidé de s'occuper, sous sa responsabilité, de l'achat d'un
'' terrain.

''A ce moment il reçut, signée de 30 Sociétaires, une demande de con-
'' vocation d'une Assemblée extraordinaire.

''Cette Assemblée eût lieu le 19 Novembre.

''L'art. 1er. des Statuts fut modifié et sa rédaction la suivante: Le but
'' de la Société est de venir en aide, dans les limites de ses ressources à tous
'' les Français dans le besoin et qui résident dans la République Argentine.

''Ensuite le Conseil fut autorisé: 1.° A acheter un terrain et 2.° à éle-
'' ver sur ce terrain les constructions qu'il jugera nécessaires, et cela, dans
'' les limites des ressources de la Société.

''Aussitôt après cette décision solennelle, le Conseil, provoqua par la voie
'' de la Presse, les offres des propriétaires. Chacun s'informa de son côté et
'' à l'époque fixée pour le dépôt des propositions, le Conseil se trouva en
'' face de 12 terrains qui se recommandaient par des mérites différents.

''Inutile de dire avec quel soin le Conseil pénétré de l'importance de
'' l'affaire examina, pesa et compara toutes ces offres. Après des visites
'' réitérées et un mois d'études, qui ont porté sur toutes les conditions d'apti-
'' tude, de convenance, de situation, de prix, etc., le Conseil résolut d'acheter
'' la ''MANZANA'' comprise entre les rues RIOJA - EUROPA - ESTADOS
'' UNIDOS et CARIDAD.

''L'entrée principale devra s'ouvrir sur la Rue Rioja. Le terrain est des
'' plus élevés de la Ville; il est environné d'établissements importants de
'' bienfaisance, enfin on obtint un rabais de 20 % sur le prix demandé et le

" 9 Janvier 1883, Monsieur le Dr. Simon, Président, versait entre les mains de
" Monsieur Salas, le vendeur, les 500.000 piastres m|c. qui rendaient la So-
" ciété propriétaire du sol sur lequel on espérait voir s'élever des Construc-
" tions et fonder des OEuvres dignes de la Colonie et de la Mère Patrie.

"Un appel est adressé aux Architectes et le prochain Compte Rendu dira
" ce qui a été fait."

Cet achat est certainement le fait saillant de ce trimestre, le manque du Compte rendu ne permet guère d'autre explication, le Courrier n'ayant fait qu'un résumé restreint.

Il signale seulement que la Société a, comme les deux années précédentes, pris une part active à la célébration de la Fête du 14 Juillet, instituée depuis 1880, comme Fête Nationale de la France, et a fêté le 50eme. anniversaire de la Société.

Il signale enfin que l'Assemblée devra nommer 7 Membres Titulaires en remplacement de M.M. Dr. Simon, Touyaa, Ojam, Mauduit, Chassereaux, Bents et Parenthou, dont le mandat est échu.

Il fallut à fin Décembre retirer les piastres or déposées dans la Banque Carabassa, pour faire face au paiement du terrain.

Le Bilan de la Société accuse un ACTIF de $ m|c. 1.967.183.

1883

Après les élections le Bureau fut composé comme suit:

Pour le premier semestre: Président: Mr. Matthey; Vice Président: Mr. Forgues; Trésorier: Mr. Arabéhéty; Secrétaire: Mr. Pernon; Vice Secrétaire: Mr. Walls.

Pour le second trimestre: M.M. Matthey et Forgues conservent leur poste: le Secrétaire est Mr. Mauduit; Vice Secrétaire: Mr. Pech; Trésorier: Mr. Godet; Vice Trésorier: Mr. Berdon.

Conseillers M.M.: Delaye, Laphitzondo, Mesplès, Villeret, Stein, Bénazet, Daumas, Seillan, Ojam, Lafontaine, Durand, Seré, Bienaimé, Levasseur, Caire, et Basset.

En Septembre 1883, Mr. Matthey partant pour France présenta sa démission et il fut remplacé à la présidence par Mr. POMMEZ.

Monsieur Matthey garde durant les trois premiers trimestres la présidence de la Société occupée ensuite par Mr. Pommez.

Cette période marque un grand pas dans la marche de l'Institution, car l'achat du terrain approuvé par la dernière Assemblée doit forcément amener de sérieux changements.

Tout d'abord durant les premiers mois, le Conseil installe une Comptabilité organisée sur des bases complètes, et vraiment il y avait besoin de cette organisation. Les mouvements de fonds devenaient importants et il était nécessaire de pouvoir établir certaines responsabilités, ce qui est toujours difficile, lorsque les travaux sont laissés à la charge de personnes très dévouées mais qui ont leurs occupations et forcément sont parfois obligées de négliger certains détails.

Le Conseil s'organisa en deux Commissions, l'une chargée de la Comptabilité et l'autre de préparer la constrution du nouvel Hôpital.

Une premiére consultation fut adressée aux Médecins français à Buenos Aires et s'il eût fállu tenir compte des diverses opinions émises dans les réponses reçues au sujet des conditions que devait remplir l'édifice au point de

vue médical, il eût été vraiment difficile de concilier les idées et d'arriver à un résultat pratique.

Le Conseil dut donc établir un projet assez vague à remettre aux Ingénieurs et Architectes pour demander des avant projets de construction.

Deux seulement furent présentés et le Conseil adopta en principe celui de Monsieur Paul Dujardin, mais les édifices construits sont si peu en rapport avec ce qui avait été indiqué, que certainement de grandes modifications ont dû être apportées aux idées primitives.

Le Conseil disposait pour les constructions d'une somme de $ 500.000 m|c. il fut décidé que l'on dépenserait $ 3.500.000. Les Constructions devaient être commencées en Septembre 1884. Le calcul de ressources était le suivant:

Avoir au début de 1884	$	500.000
Fêtes de Saint Cloud 84 - 85 - 86		900.000
Emprunt à faire au Crédit foncier ou autre		1.000.000
Vente du terrain de la Rue Libertad		1.100.000
	$	3.500.000

Ces projets furent ceux approuvés par l'Assemblée générale de Janvier 1884.

Le Compte Rendu imprimé distribué aux Sociétaires dans l'Assemblée du 20 Janvier 1884, publie tous les Rapports, des Médecins et des diverses Commissions nommées dans le Conseil, relatifs à la construction. On peut y voir surtout des différences complètes d'appréciation du Corps Médical, sur les diverses questions qui avaient été posées.

La Commission Interne fait grand éloge de la Commission de Dames composée de Mesdames Logegaray, Berdon, Gounouilhou, Ojam, Bienaimé, Wagner, Dardisquy et Denans, qui dit-elle rend de grands services pour la surveillance des dépenses diverses et plus spécialement de la lingerie.

La Fête de Saint Cloud a laissé un benéfice de $ 299.310.

On a reçu durant l'année 530 Malades.

Enfin le Capital est estimé à $ m|c. 2.322.648.

C'est le dernier exercice oú les Comptes seront établis en monnaie courante qui fut ensuite remplacée par la monnaie nationale.

1884

A la suite des élections le Conseil est formé comme suit:

Président: Mr. Pommez.

Vice Président: Mr. Aubine.

Secrétaire: Mr. Mauduit.

Trésorier: Mr. Godet.

Vice Secrétaire: Mr. Aubin.

Vice Trésorier: Mr. Morsaline.

Conseillers: M.M. Seillan, Levasseur, Lafontaine, Bienaimé, Basset, Pech, Daumas, Seré, Ojam, Durand, Simon, Benazet, Stein, Cadrés, Lambert et Dardisquy.

Dans le courant de l'année sont commencés les travaux du nouvel Hôpital. La situation de la Société est normale, mais l'ancien établissement ne répond

plus aux exigences de la Collectivité. Pourtant le nombre de Sociétaires n'est pas très considérable et il n'y en a que 2627.

Le Conseil dans son rapport constate le peu d'empressement des Français à se faire inscrire et aussi le nombre de compatriotes soignés, comme Indigents, est considérable. Dans le semestre il y a en dehors des pensionnaires 4100 Journées de traitement de Sociétaires, pour 2300 d'indigents.

Le système monétaire de la République Argentine est changé et à dater de cette année disparaissent les piastres monnaie courante. La Comptabilité est modifiée et la piastre monnaie nationale remplace l'autre à raison de Une piastre m|n. pour 25 piastres monnaie courante, soit 5 francs.

La fête de Saint Cloud produit un bénéfice net de $ 12.500 m|n. soit 500 $ de plus que ce qui avait été prévu.

Le Conseil hésite à faire un emprunt hypothécaire sur la propriété et décide de demander un effort à la Collectivité, sous la forme d'Obligations a émettre.

Une Assemblée Extraordinaire réunie le 19 Octobre approuve l'idée et autorise le Conseil à faire une émission de 4.000 Obligations de $25, chacune.

Le total des Constructions approuvées est estimé à 145.000 $, comprenant des installations suffisantes pour hospitaliser 100 Malades, le Personnel et les divers services nécessaires, laissant pour plus tard la construction totale qui a été prévue pour 200 malades.

Au 31 Décembre 1884, il avait été souscrit entre 321 Souscripteurs 1197 Obligations.

D'après le Bilan présenté à l'Assemblée de Janvier 1885, le Capital de la Société est de $ m|n. 93.782.14.

1885

A la suite de l'Assemblée du 11 Janvier 1885, le Conseil resta composé de la façon suivante.

Pour le premier semestre:

Président: Mr. AUBINE, Vice Président: Mr. L. RIGOLLEAU, Secrétaire: Mr. CADRES, Trésorier: Mr. MORSALINE, Vice Secrétaire: Mr. LACARRAU, Vice Trésorier: Mr. MAUTALEN.

Conseillers: M.M. Lacanette, Sahores, Carrère, Portais, Lasserre, Touyaa, Lacaze, Laigle, Goumand, Peyret, Guétrat, Plou, Aubin, Lambert et Beaumarié.

Le Conseil s'occupa à peu près exclusivement de la Fête de Saint Cloud et de continuer les travaux de construction, tout en cherchant à placer les Obligations émises.

La Fète de St Cloud, pour diverses raisons indiquées par le Rapport, n'a pas donné un résultat aussi satisfaisant que les années antérieures et le produit net n'a guère dépassé $ 8.000 m/n. équivalant à $ 200.000 de l'ancienne monnaie.

Au 30 Juin on n'avait pas souscrit plus de 1.300 obligations, dont 973 seulement, étaient entièrement payées.

Pour le Second semestre le Conseil se compose de:

Président: Mr. Jules Portalis, Vice Président: Mr. Rigolleau, Secrétaire: Mr. Lacarrau, Vice Secrétaire: Mr. Portais, Trésorier: Mr. Mautalen, Vice Trésorier: Mr. Dardisquy.

Conseillers: M.M. Villeret, Lambert, Goumand, Lasserre, Delaye, Carrére, Peyret, Plou, Guétrat, Beaumarié, Lacanette, Cornu, Apheça, Roux et Laphitzondo.

L'Assemblée de Juillet avait dû modifier plusieurs articles du Réglement, surtout en raison du changement de la monnaie.

La cotisation minimum est fixée à $ 1.50. Le prix de la pension en Salle commune, gratuite pour les Sociétaires, est de $ 1.40 pour ceux qui ne le sont pas, $ 2.40 en Chambres à deux lits et $ 4 en chambres à un lit. Les Sociétaires jouissent pour ces deux derniéres catégories d'un rabais de 50 %.

Il a été soigné à l'Hôpital durant l'année 614 Malades.

Le nombre des Sociétaires est de 1.600.

Les travaux de construction se continuent, mais vers le milieu de l'année ont été arrêtés un certain temps, car on attendait des matériaux demandés en France par l'intermédiarie de la Maison Portalis, Carbonnier & Cie.

Le placement des Obligations est assez difficile et au 31 Décembre il n'y en avait que 1539 de placées et seulement 1095 payées.

Le Conseil décida de mettre en "REMATE" le Terrain de l'Hôpital, mais en raison surtout de l'impossibilité de le remettre avant la construction définitive du nouvel établissement, il ne se présenta aucun acquéreur, le jour de la vente. Le prix de base était de $ 80.000 m/n. et cette vente avait été confiée à la Maison Bulrich & Cie.

Le conseil commence à craindre des difficultés pour la continuation des travaux et demande l'autorisation d'alliéner, sous quelque forme que ce soit l'Hôpital de la Rue Libertad, ce qui lui est accordé à la condition que tout le produit de cette opération, servirait exclusivement à la construction.

Il est fait également une demande au Gouvernement Français, qui depuis cinq ans déjà a suspendu sa subvention.

D'après le Bilan, le Capital est estimé à $ 92.846.69.

1886

Durant le ler Semestre le Conseil est composé de la façon suivante:

Président: Mr. Jules PORTALIS, Vice Président: Mr. F. POMMEZ, Secrétaire: Mr. Lacarrau, Vice Secrétaire: Mr. Laigle, Trésorier: Mr. Aphéça, Vice Trésorier: Mr. Dardisquy.

Conseillers: M.M. Villeret, Lambert, Goumaud, Delaye, Plou, Bienaimé, Cornu, Roux, Laphitzondo, Rivares, Basset, Matthey, Guétrat et Beaumarié.

Pendant le second semestre la composition est la même avec la seule différence que Mr. B. Fontan remplit les fonctions de Secrétaire en remplacement de Mr. Lacarrau.

Cette année est plus prospére au point de vue financier.

Un des premiers actes du Conseil fut de vendre à l'amiable l'ancien Hôpital, pour la somme de 80.000 m/n. payables $ 20.000 au comptant.—$ 40.000 au moment où l'on désoccuperait le local—et le solde de $ 20.000 six mois après.

La Fête de Saint Cloud qui fut célébrée au Jardin Florida au lieu des Jardins de la Brasserie Bieckert où elle avait lieu jusque là, produisit $ 12.076 net.

Enfin le Conseil était arrivé à placer 3.500 Obligations.

Les travaux de l'Hôpital sont très avancés et l'on espère pouvoir l'inaugurer dans les premiers mois de 1887.

On fit une grande propagande pour obtenir des Sociétaires nouveaux et en fin d'exercice on en comptait à Buenos Aires 2997, chiffre qui n'avait jamais été atteint.



Hôpital Français - Buenos Aires
Pavillon Pensionnaires Hommes

Le corps Médical, toujours aussi dévoué est formé par M.M. les Drs. Quinche, Médecin en chef, Laphitzondo, Jallaguier, Simon, Jacquemin, Trongé et Bellouard; comme Médecin Interne Mr. le Dr. Saintagne.

Le Conseil est toujours composé de 21 Membres Titulaires et 10 Suppléants. Les premiers sont renouvelables par tiers chaque six mois et les sortants doivent rester 18 mois avant de pouvoir, à nouveau faire, partie du Conseil.

1887

Il nous a été impossible de retrouver les Comptes Rendus imprimés des deux Assemblées des 24 Juillet 1887 et 16 Janvier 1888, correspondant à toute l'année 1887.

Nous devrons donc nous en tenir aux publications du Courrier de la Plata, respectivement des 22 Juillet 1887 et 18 Janvier 1888.

La présidence, durant le premier semestre est exercée par Mr. F. Pommez. Le principal évènement de cette présidence est le transfert de la Société dans son nouvel hôpital de la rue Rioja oú elle est définitivement installée à compter du 17 Mai 1887. La fête de Saint Cloud de cette année laisse un bénéfice de $ 12.755 m/n. En présence de l'augmentation du nombre de malades le Conseil décide d'adjoindre à Mr. le Dr. Quinche, Mr. le Dr. Michel Laphitzondo comme médecin titulaire. Les autres docteurs continuent leurs soins à titre gratuit.

Durant le deuxième semestre de l'année 1887 Mr. Léon Rigolleau exerce la présidence. Le conseil est suffisamment occupé par l'installation définitive du nouvel hôpital et le compte rendu de fin d'année donne tous les détails qui s'y rapportent.

Le montant porté au bilan de la société donne comme valeur de l'édifice, $ 394.174, — il a été de plus dépensé pour achat de mobilier et lingerie une somme de $ 27.000. — Le Capital indiqué par le Bilan est de $ 338.520.97 m/n.

1888

Durant toute cette année la Présidence fut exercée par Mr. L. Rigolleau. Pour le premier semestre le Bureau fut formé par M.M. E. Portalis, Vice Président: E. Lejeune, Secrétaire: C. Lasserre, Vice Secrétaire: E. Mautalen, Trésorier et A. Latourette, Vice Trésorier.

Le Rapport fait constater que sur 21 Conseillers nommés, 11 ont envoyé leur démission, il est seulement expliqué que c'est par erreur de ceux qui présentent des candidats, sans avoir au préalable demandé leur consentement.

Le Conseil, comme il arrive trop souvent lorsqu'il s'agit de dépenses fortes s'est trouvé en butte à certains ennuis. La commission de révision des comptes, chargée d'examiner toutes les sommes payées pour la construction, a fait des objections assez nombreuses et qui ont motivé la nomination d'une commission spéciale pour examiner en détail tous les comptes.

Mr. Charles Delaye, rapporteur de cette commission qui comprenait aussi M.M. Caplane et Necol, présente un rapport très détaillé et qui démontre clairement le non fondé des observations qui avaient été faites, sans que les documents sur lesquels il cût fallu s'appuyer aient été suffisamment étudiés. L'Assemblée rendit pleine justice au Conseil et reconnut l'exactitude de tous les comptes présentés.

Tous les Rapports des diverses Commissions sont joints au Compte Rendu publié par le Conseil. Il est facile de voir en les étudiant, que les reproches

que l'on voulait faire, même eussent-ils été exacts, représentaient des quantités bien minimes sur un travail de l'importance de celui qui venait d'être exécuté: il ne fut donc pas difficile à la Commission de démontrer la futilité des faits incriminés et leur manque d'exactitude.

La Fête de St Cloud qui eut lieu au commencement de l'année laissa un bénéfice de $ 13.500.

A ce sujet le Rapport dit que la Commission avait décidé de célébrer do rénavant cette Fête dans les jardins de l'Hôpital, en vue de difficultés pour obtenir le Jardin Florida, dans des conditions avantageuses et croyant y trouver un avantage. On verra par la suite le résultat obtenu.

C'est dans ce semestre que fut décidée la création du tableau des Bienfaiteurs de la Société et il fut convenu que l'on y porterait tout d'abord Mr. de Mendeville, fondateur de la Société, Mr. le Dr. Duchesnois qui durant tant d'années prêta ses services à l'hôpital de même que Mr. le Dr. Louis Quinche et aussi les noms de M.M. Antoine Cambaceres et J. B. Corti qui avaient fait des dons importants en faveur de la Société.

686 Malades furent admis à l'Hôpital durant l'année.

Le nombre de Sociétaires est de 4.738.

Enfin le Bilan donne comme Capital la somme de $ 336.788.82 m/n.

1889

Pendant le ler Semestre le Président est Mr. Charles DELAYE, jusqu'á l'Assemblée du 28 Juillet.

Il n'existe pas de Compte Rendu pour cette Assemblée, dans laquelle il a été seulement lû un Rapport présenté par la Conseil. Il ne reste pas trace de ce rapport, qui devait porter sur la modification de certains articles des Statuts, il semble que cela n'a pas dû être accepté.

Il avait été demandé de réduire à 14 le nombre de Conseillers et comme précédemment 21 ont été renommés dans l'Assemblée qui eut lieu le 28 Juillet 1889.

Il est décidé que le nom de Mr. Jules Portalis sera inscrit au Tableau des Bienfaiteurs de la Société.

2EME SEMESTRE 1889 ET 1er. SEMESTRE 1890

A la suite de l'Assemblée du 28 Juillet 1889, le Conseil fut formé comme suit: Président: Mr. ROUX, Vice: Mr. Ojam, Secrétaire: Mr. LESSIEUX, Vice: Mr. Renaudin, Trésorier: Mr. Benquez, Vice: Mr. Necol.

Conseillers: M.M. Ramelot, Millot, Morsaline, Chouquet, Griet, Toucheboeuf, Pommez, Brumault, Jouffre, Delaye, Ménière, Marcel, Laguerre, Poput et Bouvier.

Les temps deviennent durs pour les finances de la Société.

La Fête de St Cloud, célébrée à l'Hôpital a été un véritable désastre. Le Conseil ne publie aucun chiffre; il est certain, d'après les souvenirs, que le résultat a été complètement nul. Les pertes à supporter ont dû être minimes, mais le bénéfice escompté en raison du produit des autres années d'environ $ 12.000 a dû faire grand défaut.

1312 Sociétaires ont dû être rayés pour faute de paiement. Il en reste seulement 3750.

Mr. Benquez, trésorier signale la nécessité de grandes économies, le Bilan présenté donne comme Capital la somme de $ 336.368.98.

Le Compte Rendu demande des remerciements spéciaux pour les Docteurs Quinche, Laphitzondo, Mollard et Mabit.

2EME ET 3EME TRIMESTRES DE 1890

Au lendemain de l'Assemblée du 4 Mai 1890, le Conseil s'organisa comme suit:

Président: Mr. ROUX, Vice: Mr. AUBINE, Secrétaire: Mr. Chouquet, Vice: M.R. Geneau, Trésorier: Mr. Benquez, Vice: Mr. Bellon.

Conseillers: M.M. Roux, Morsaline, Toucheboeuf, Brumauld, Lasserre, Millot, Bellemare, Barrié, Menditeguy, Guyot, Paris, Sanz, Ramelot, Jouffre, Griet et Périssé.

Cette période a vu la Révolution de 1890, qui certainement a amené un peu de désarroi dans toutes les Institutions du genre de la nôtre, les affaires forcément un peu ralenties ont empêché certaines bonnes volontés de se montrer, la générosité doit se restreindre de crainte d'évènements imprévus encore plus sérieux, aussi les fêtes sont supprimées. De plus le nombre de nécessiteux s'adressant à la Société va en augmentant dans des proportions notables.

Pourtant quelques jours avant la Révolution, à l'occasion du 14 Juillet, un Compatriote généreux, fait à la Société le don le plus important jusqu'à ce jour. Mr. BIECKERT, offre pour le 14 Juillet de faire construire à ses frais un Pavillon destiné aux Pensionnaires, ce qui devra créer une source importante de revenus. Cette offre si généreuse est acceptée et les travaux commencérent de suite. On verra plus loin que l'inauguration de ce Pavillon put être faite le 3 Mai 1891.

Mr. Benquez trésorier, dans son rapport, s'attache à établir le plus exactement possible, la véritable situation de la Société, un peu précaire, pour le moment. En dehors d'autres causes signalées déjá, la différence du prix de l'or, augmente beaucoup le montant de certaines dettes et aussi le coût de la vie.

Il fait remarquer que le Capital estimé en 1888 à $ 342.000 a dû être ramené à $ 328.000, ce qui représente une perte mensuelle de $ 500. La situation financiêre oblige le Conseil à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, mais il espère que ce sera pour peu de temps, le service des intérêts et l'amortissement par tirage des Obligations, dont le montant en circulation est de $ 79.000 m/n.

Le Compte Rendu signale le zèle constant des Médecins et indique que le service des Maladies des femmes a été assuré en particulier par Mr. le Dr. G. LAURE qui a été adjoint aux précédents M.M. les Drs. Quinche, Laphitzondo, Mollard et Mabit.

4ème TRIMESTRE 1890 ET 1er. TRIMESTRE 1891

Après les élections du ler Novembre 1890, le Conseil s'organise de la façon suivante: Président: Mr. Caillon, Vice: Mr. C. Lasserre, Secrétaire: Mr. Chouquet, Vice: Mr. Arabéhéty, Trésorier: Mr. Benquez, Vice: Mr. Bellon.

Conseillers: M.M. Morsaline, Millot, Menditeguy, Bellemare, Paris, Barrié Prat, Lalanne, Goffre, Seillan, Portalis, Forgues, Lanusse, Cornu et Guétrat.

Le plus gros souci du Conseil continue à être la situation financiére de la Société qui est loin d'être brillante.

Le Conseil antérieur avait fait une nouvelle démarche auprès du Gouvernement français, mais avec un résultat encore négatif.

Le prix des pensions est augmenté et porté pour la lère classe de 150 à 160 piastres, pour la seconde de 80, à 120 et pour la troisième de 50 à $ 65.

Les articles qui sont restés les années antérieures des fêtes de Saint Cloud, sont mis en loterie et le tirage doit avoir lieu le jour de l'inauguration du Pavillon Bieckert.

Mr. Bellemare cherche sans résultat à obtenir un emprunt permettant de payer les créanciers, qui commencent à être exigeants.

Mr. Benquez, Trésorier dont le mandat est terminé et ne peut être réélu, établit un Bilan le plus exact possible, créant des Comptes spéciaux de DÉBITEURS DIVERS et CRÉANCIERS DIVERS. Le premier se monte à $ 1.800 représentéés par des pensions arrièrées et dont le recouvrement semble difficile, tandis que le Compte Créancier s'élève à $ 39.000 et il ne reste en caisse que $ 550.86.

La situation laissée au nouveau Conseil, ne peut donc être présentée comme bien satisfaisante.

Pourtant le Conseil a fait de gros efforts, le nombre des Sociétaires a augmenté de 350, mais le Compte cotisations n'a produit pour les six derniers mois que $ 14.000 alors que les frais se sont élevés à $ 30.000.

De généreux porteurs d'obligations ont fait don à la Société de 270 Obligations.

2EME ET 3EME TRIMESTRES 1891

Le Rapport précédent a été présenté aux Sociétaires dans l'Assemblée du 17 Mai 1891, à la suite de laquelle le Conseil nouveau s'est trouvé composé de la façon suivante: Président: Mr. E. Bellemare, Vice: Mr. H. PY., Secrétaire: Mr. Rigod, Vice: Mr. G. Loos, Trésorier: Mr. Labarthe, Vice: Mr. Bellon.

Conseillers: M.M. Menditeguy, Seillan, Mabit, Mercer, Arabéhéty, Basset, Cahen, Charost, Chovet, Vial, Lajouane, Lacaille, Jouve, Meyriel et Griet.

Le Conseil durant ce semestre a dû se borner à chercher des solutions à la situation financière, agravée en grande partie par la hausse de l'or qui déroutait tous les calculs faits sur les dépenses et le montant des factures.

Le Compte Rendu présenté en fin d'exercice comporte le Bilan qui ramène le Capital social à $ 281.968.04, avec une perte sur l'exercice antérieur de $ 53.090, provenant dans sa plus grosse partie de la diminution d'estimation des immeubles, que le Conseil a cru prudente, en raison de la crise de la propriété, mais tout en faisant noter, que justement en raison de cet état qui probablement ne sera que passager, cette différence ne représente pas une perte réelle.

Le plus gros regret du Conseil est de ne pouvoir utiliser le Pavillon Bieckert pour les Pensionnaires, en raison du manque de fonds nécessaires à son installation, dans des conditions suffisamment confortables.

4EME TRIMESTRE 1891 ET 1er. TRIMESTRE 1892

Après l'Assemblée du ler Novembre 1891, le Conseil fut formé comme suit:

Président: Mr. Seillan, Vice: Mr. Lavigne, qui donna sa démission, Secrétaire: Mr. Stein, Vice: Mr. J. Falque, Trésorier: Mr. Bernadet, Vice: Mr. Loos.

Conseillers: M.M H. Py, Mabit, Basset, Arabéhéty, Mercer, Charost, Lévy, Lajouane, Mollet, Vial, Lalanne, Desplats, Lacroix et Pédéflous.

La situation laissée par le Conseil antérieur, justement parce qu'elle est en grande partie le fait de la situation politique et de la fluctuation monétaire, continue à être aussi peu brillante.

Les malades reçus à l'Hôpital sont toujours environ de 600 à 700, comme depuis plusieurs années, mais les Sociétaires n'augmentent guère, il y en a 1.700 environ. Le Conseil cherche tous les moyens possibles de faire des économies.

Le Rapport dit qu'il a préparé diverses mesures que ses Succeseurs pourront mettre en pratique et qu'il considére appelées à donner un bon résultat.

Il signale le dévouement constant des Docteurs nommés dans le précédent Compte Rendu. Il dit que Mr. le Dr. Edouard Mollard a établi un Service complet d'Ophtalmologie, qui semble appelé à rendre de grands services. Il est aussi indiqué que Mr. le Dr. Jasinsky a cessé ses fonctions de Médecin Interne qu'il avait remplies à la grande satisfaction des divers Conseils.

Le Bilan présenté porte comme Capital $ 279.244.

2EME ET 3EME TRIMESTRES DE 1892

Les élections faites dans l'Assemblée du 8 Mai 1892, amenèrent la formation du Conseil suivant: Président: Mr. Goffre, Vice: Mr. Leroux, Secrétaire: Mr. Stein, Vice: Mr. Falque, Trésorier: Mr. Bernadet, Vice: Mr. Caillon.

Un grand nombre de conseillers nommés ont donné leur démission et il reste après appel des Suppléants: M.M. Chédel, Delaye, Rivares, Martin, Lessieux, Basset, Lacroix, Lajouane et Lévy.

Le semestre s'écoule, au point de vue administratif, sans grande amélioration de la situation financiére. Pour cela il est décidé que l'on cherchera à rétablir la Fête de St Cloud. L'étude du Compte Rendu présenté à la fin de ce semestre montrera qu'il s'est passé des évènements regrettables et dont les motifs ne sont pas consignés, mais qui ont eu une certaine importance par la suite.

Dans l'Assemblée de Novembre le Conseil signale divers faits importants les uns directement, d'autres par leurs conséquences.

Le Conseil passe un contrat avec la Société "JEVISCH COLONISACION ASOCIACION" par lequel cette Société se réserve un certain nombre de lits pour les Colons qu'elle doit amener en Argentine et fait une avance de $ 4.000, qui serviront à meubler le Pavillon Bieckert, ce qui, fait de suite, permettra bientôt d'obtenir un bénéfice avec les Pensionnaires qui y seront installés.

Monsieur Louis Levasseur, fait également un don de $ 2.000, dans ce même but, et de plus informe le Conseil qu'il a fait un testament par lequel il lègue à la Société la somme de $ 20.000 libre de tous frais. Il est chaleureusement remercié. Plus loin les personnes s'intéressant à cette étude de la Société verront que ce legs a été encaissé aprés le décés du Testateur.

Ici, sans qu'il soit possible de bien en connaitre les motifs, le Conseil reçoit et accepte les démissions de Médecins de la Société de M.M. les Docteurs Quinche et Laphitzondo. En acceptant ces démissions Mr. le Président leur adresse à chacun une lettre de remerciements pour les soins si dévoués et si précieux qu'ils ont prêtés à l'Association pendant de longues années, mais il semble qu'en raison même du dévouement si grand de ces Docteurs, il eût fallu insister un peu pour les empêcher de quitter leur poste. La suite a prouvé que l'on avait agi avec une regrettable légèreté.

Il fut décidé que le nom du Dr. Quinche serait inscrit au Tableau des Bienfaiteurs.

Le Compte Rendu publie les lettres de remerciements adressées à ces deux Docteurs mais ces documents n'indiquent nullement les motifs invoqués pour amener ce résultat lamentable.

Le Conseil réorganisa le Corps Médical de la façon suivante:

Mr. le Dr. G. Laure: Maladies des Femmes.
„ „ „ S. Mabit: Chirurgie.
„ „ „ E. Mollard: Maladies des yeux.
„ „ „ P. Barnetche: Médecine.
„ „ „ F. Pérez: Maladies de la Gorge du nez et des oreilles.

Ce conflit influa grandement l'année suivante sur la marche du Conseil, comme on pourra le voir par la suite.

Au moment oú Monsieur Louis Seillan, quitta le Conseil et la présidence, le nouveau Conseil décida de lui adresser une lettre de remerciements et de reconnaissance pour le zèle dont il avait fait preuve dans les divers postes occupés par lui; cette lettre fut signée par tous les Membres du Conseil.

---

4 EME TRIMESTRE 1892 1er. TRIMESTRE 1893

Après l'Assemblée du 20 Novembre 1892, le Conseil s'organisa come suit:

Président: Mr. M. GRIET, Vice Président: Mr. B. Dupont, Secrétaire: Mr. F. Mauduit, Vice Secrétaire: Mr. C. Doynel, Trésorier: Mr. J. Apheça, Vice Trésorier: Mr. A. Laprade.

Conseillers: M.M. Aubine, Brumault, Doublet, Lambert, Meiffren, Menditeguy, Menière, Mercer, Meyrel, Schoebel, Seurot, Simon, Toucheboeuf, O. Lévy et Bordenave.

Cette période a été une des plus importantes depuis plusieurs années.

La situation de l'Hôpital était très précaire, l'effectif en caisse est de $ 22.91 et le montant des factures à payer de $ 27.576.

Tout d'abord le Conseil étudie la situation créée par l'acceptation des démissions des Docteurs Quinche et Laphitzondo et décide leur réintégration dans les postes qu'ils occupaient à l'Hôpital où le Dr. Quinche reprend ses fonctions de Médecin en Chef.

Le Dr. Emile R. CONI, Directeur de l'Assistance Publique, décida une visite à tous les Hôpitaux étrangers de la Ville, ensuite de laquelle il exigea pour notre Etablissement une série de réparations urgentes et assez importantes, étant donnée surtout la situation financière.

Le Conseil décida alors de ne plus se contenter de chercher des économies permettant de boucler le budget et fit un appel chaleureux à la Charité de ses Compatriotes. A cet effet il ouvrit une souscription qui en peu de temps donna la somme de $ 32.263.07, grâce à laquelle il put liquider les comptes les plus urgents et entreprendre les modifications exigées par l'Assistance Publique et aussi aménager le Pavillon Bieckert en Pavillon Pensionnaires Femmes.

Egalement durant ce semestre les porteurs d'Obligations firent abandon de 549 de ces titres, ce qui avec les dons antérieurs réduisit la dette de ce chef à $ 57.550, mais il y a lieu de tenir compte que par la suite il fut noté que les livres à ce sujet avaient été assez mal tenus, car souvent les Conseils successifs remboursérent ou reçurent en dons des obligations qui n'étaient pas annotées.

Un travail trés sérieux fait par ce Conseil a été la Réforme des Statuts et la création du Règlement Général et du Règlement Interne, les premiers devant seuls être soumis à l'approbation du Gouvernement National et les autres à celui de l'Assemblée ou du Conseil. Il demanda également la suppression des Assemblées trimestrielles et la création d'une seule Assemblée annuelle.

Cette dernière mesure était rendue nécessaire par le peu d'attraits des Assemblées trimestrielles et le temps perdu, ainsi que les frais résultant des Comptes Rendus publiés chaque fois. Pourtant on maintint encore durant un certain temps les Assemblées deux fois par an, avec un seul rapport imprimé.

Par la suite divers articles des règlements furent modifiés suivant les indications de la pratique.

Il faut rendre à ce Conseil la justice d'avoir fait faire un grand pas à la Société et d'avoir aidé à modifier en bien la situation.

Il a été fait également une demande de subvention au Gouvernement Français avec un Rapport favorable de la Légation, mais sans résultat.

2ème, 3ème et 4ème TRIMESTRES 1893

Par suite de la décision prise d'une seule Assemblée annuelle, avec rapport, on décida de réunir en une seule période les trois derniers trimestres de l'année, ce qui fut fait par le Conseil nommé en Mai 1893.

A la suite de l'Assemblée générale du 21 Mai 1893, le Conseil fut formé de la façon suivante:

Président: Dr. Benjamin Dupont, Vice Président: Mr. F. Mauduit, Trésorier: Mr. M. Griet, Secrétaire: Mr. C. Doynel, Vice Secrétaire: Mr. L. Brumauld, Vice Trésorier: Mr. A. Laprade.

Conseillers: M.M. O. Lévy, L. Meiffreu, G. Mercer, E. Ménière, C. Meyrel, A. Schoebel, A. Toucheboeuf, G. Fourvel Rigolleau, L. Mussot, H. Menjou, B. Lafont, J. Loisy, C. Ojam, J. Rosenwald, A. Brouard.

Conseiller suppléant: G. Loos.

Le Conseil se partagea ensuite en 4 Commissions: INTERNE, EXTERNE, des FINANCES et des FETES.

La Commission des fêtes sous la présidence de Mr. Oscar Lévy montra une grande activité. Elle donna dans le cours de ces neuf mois 3 Représentations théatrales, dont une avec le concours de Madame SARAH BERNHARDT, ces fêtes donnèrent un bénéfice net de $ 17.523.

Le GOUVERNEMENT FRANCAIS *enfin touché* par les diverses demandes de subvention qui lui avaient été adressées, accorda, mais pour une seule fois un subside de *500* francs qui furent remis par Mr. le Ministre de France .La Commission devant ce peu de résultat, insista pour demander le rétablissement de la subvention antérieure à 1879 de francs 3.000 mais sa demande fut rejetée.

Elle présenta alors une requête au PARI MUTUEL, demandant une petite participation sur ses bénéfices. Plus tard on en verra le résultat.

Le Conseil décida la création d'un REFUGE, installé dans les fonds de l'Hôpital oú les français pouvaient obtenir pour quelques jours un asile la nuit et un repas le soir. Ce refuge exista un certain temps, mais plus tard la Société Française de Bienfaisance ayant créé son Asile de Nuit, qui répondait au même but, celui de l'Hôpital fut supprimé.

MONUMENT DE L'ALSACE LORRAINE

Un Comité organisé sous la présidence de Monsieur Ernest MARTIN avait décidé l'érection d'un monument commémoratif de l'Alsace Lorraine qui devait être payé par souscription publique dans la Colonie. Ce Comité et en particulier son Président se donnèrent de tout coeur à l'oeuvre entreprise et ayant demandé de placer ce Monument dans les jardins de l'Hôpital, menèrent à bien leur tâche et Monsieur Martin put, à l'occasion du 14 Juillet, faire remise à la Société de ce Groupe qui durant 25 ans, devait ensuite servir de Pélerinage annuel à la Colonie Française jusqu'à la Grande Guerre, qui rendit à la France en 1918 ces deux Provinces momentanément séparées de la Mère Patrie.

Le Comité qui avait pris à sa charge l'érection de ce Monument se forma le 19 Septembre 1891 et fut composé comme suit: Monsieur Ernest Martin président et Membres de la Commission M.M. Dr. Mabit, Barret, Ebelot, Ulric,

Courtois, Henri Stein, Gaston Terré, Louis Seillan, Georges Mercer, A. Mollet, P. E. Greffier et Gaston Loos.

Après un concours entre divers Sculpteurs, le Comité dans sa réunion du 4 Janvier 1893 accepta le projet présenté par Monsieur Emile CANTILLON et Monsieur Ulrich COURTOIS reçut mission de faire exécuter les travaux d'architecture.

La cérémonie d'inauguration fut présidée par Monsieur Henri MARCHAND, Ministre de France.

On peut voir dans la Salle du Conseil une photographie donnant bien une idée de la belie manifestation qui se produisit pour l'inauguration de ce Monument.

Durant ce même exercice la Commission demanda au ''CONCEJO DELIBERANTE MUNICIPAL'' de la Capitale un terrain au Cimetière de la ''Chacarita''. On pourra voir dans le Compte Rendu de 1895 que cette demande eût une suite favorable, malheureusement 30 ans encore après, la concession accordée, n'a pas pu être utilisée.

Le Compte Rendu de cette fin d'année présente un Rapport de la Commission Interne signalant de nombreuses réparations indispensables et importantes exécutées dans les diverses dépendances de l'Hôpital.

L'une des études les plus sérienses faite par cette Commission est celle relative à l'établissement du système de ''CLOACAS DOMICILIARIAS''. ''Tout à l'égoût''. A cet effet des démarches sont faites auprés de la Municipalité et de la Commission des TRAVAUX DE SALUBRITÉ, pour que cette Commission fasse les travaux, laissant à la Société, la facilité de les payer en dix annuités.

En principe cette demande fut acceptée.

Au point de vue de la situation le Rapport de la Commission signale:

Que l'Hôpital compte 5.368 Sociétaires inscrits, mais que 2.707 seulement sont à jour dans le paiement de leurs cotisations. Ce n'est donc que ce dernier chiffre qui doit être pris comme base.

Que l'on a soigné durant l'exercice 842 Malades dont 636 Hommes et 206 Femmes.

Que durant les années 1892/1893, il est rentré 728 Obligations de la Société données par diverses personnes.

Que le produit des cotisations a été de $ 27.120.50 et celui des pensions de $ 32.471.

Enfin le Conseil déclare également qu'á la fin de l'exercice, tous les Comptes sont payés et que la situation est complètement déblayée.

L'actif porté au Bilan est de	$	415.918.54	
Contre un passif de	,,	63.318.48	et en augmentation
sur le Bilan antérieur de	,,	21.913.31	

1894

Au lendemain des élections du 11 Février le Conseil fut composé somme suit:

Président: Mr. B. DUPONT, 1er. Vice Président: Mr. J. DAUMAS, 2éme Vice Président: Mr. O. Lévy, Secrétaire: Mr. A. Brouard, Trésorier: Mr. M. Griet, Vice Secrétaire: Mr. E. Aubin, Vice Trésorier: Mr. A. Laprade.

Conseillers: M.M. Seillan, Mussot, B. Lafont, G. Fourvel Rigolleau, J. Loisy, P. Etcheto, C. Ojam, N. Menjou, Rosenwald, L. Schoebel, U. Courtois, L. M. Basset, D. Cothereau.

Pour le Second Semestre à la suite de diverses démissions le Conseil fut le suivant: Président: Mr. A. Broudeur, 1er. Vice Président: Mr. J. M. Griet, 2éme Vice Président: Mr. A. Potel, Secrétaire: Mr. A. Brouard, Trésorier: Mr. P. Doublet, Vice Secrétaire: Mr. Aubin, Vice Trésorier: Mr. C. Ojam.

Conseillers: M.M. M. Raabe, L. Seillan, L. M. Basset, G. Fourvel Rigolleau, B. Lafont, P. Mussot, J. Loisy, A. Ebelot, L. Rosenwald, U. Courtois, G. Sempé, P. Etchetto, D. Cothereau, A. Chovet.

Vers la fin de l'exercice et à la suite de plusieurs démissions, la présidence était exercée par Mr. L. M. Basset et la première Vice Présidence par Mr. M. Raabe.

Cette année a été particulièrement mouvementée par suite de dissensions qui se sont produites dans le Conseil et amenèrent un certain nombre de démissions, parmi les autorités et aussi parmi les Conseillers.

Tout d'abord des reproches furent adressés au Conseil sortant et il semblerait que ces reproches étaient fondés.

Tout le monde reconnaissait la grande activité déployée par le Conseil antérieur et le pas très réel fait vers une amélioration fort sérieuse de la situation. Mais le Compte Rendu de fin d'exercice fut plus brillant encore que la réalité, car le Conseil désirant montrer son labeur, eut à notre avis le tort de laisser pour être portés sur les livres et payés l'année suivante une certaine quantité de frais qui changeaient assez sérieusement le bilan. C'est au moins ce que démontra la suite. Après des discussions assez vives le Conseil présidé à ce moment par M. L. M. Basset chargea un Comptable prodessionnel Monsieur L. F. THIRIOT d'étudier la Comptabilité présentée, avec charge d'examiner les Comptes Rendus dressés pour 1893 et le 1er. trimestre 1894. Il résulta de cet examen qu'il n'y avait absolument aucun grief incorrect à imputer au Conseil, mais si, un jeu d'écritures qui modifiait très sensiblement la situation financière. Il résulte en effet de cet examen que le montant des factures à payer était de $ 21.117 au lieu de $ 11.729 et que l'encaisse était de $ 4.532.54 au lieu de $ 25.649.84 soit une différence de plus de $ 30.000.

Ce fut d'autant plus regrettable, que le Conseil pouvait être assez fier des résultats acquis, puisque pour la première fois depuis la fondation de la Société, il pouvait présenter une situation aussi normale et un état fort satisfaisant.

Le Capital net, restait à ce moment de $ 382.590.35.

Une autre cause de conflit et qui faillit avoir des conséquences plus regrettables encore, fut l'installation de la Salle d'Opérations, qui amena de grosses discussions, sans qu'on puisse bien en comprendre la raison.

Une partie du Conseil soutenait que la Salle d'opérations serait une cause de ruine pour la Société et les sommes prévues ayant été dépassées, cela suffit pour amener un conflit trés sérieux, dans lequel le Corps Médical et en particulier Mr. le Dr. Fernand Pérez, furent fort malmenés. Ces mêmes opposants ayant refusé d'admettre le supplément de dépenses faites pour cette Salle, il fallut recourir à une souscription publique spéciale à cet objet. Le Corps Médical s'en occupa tout particuliêrement et le résultat fut un supéravit de $ 5.950. La suite devait donner un démenti formel à ceux qui avaient voulu s'opposer au pro grès qui s'accomplissait.

Cela amena plusieurs démissions tant dans le Corps Médical que dans l'administration, mais enfin tout rentra dans l'ordre et la marche en avant fut reprise.

Durant le 1er. Semestre de cette année le Conseil avait rétabli avec beaucoup de succés la fête de St Cloud qui produisit un trés beau résultat laissant un bénéfice net de $ 36.000.

Il rentra dans l'année 54 Obligations.

Au refuge on donna durant l'exercice 3.293 repas et 3.217 couchers et il rentra à l'Hôpital 844 malades.

1895

Le Conseil durant l'année 1895 fut composé comme suit: Président: Mr. M. Raabe, qui donna sa démission dans le courant de l'exercice et Mr. L. D. Forgues, 1er. Vice Président, le remplaça, 2éme Vice Président: Mr. B. Ader, Trésorier: Mr. Bellemare, Secrétaire: Mr. Lacau, Vice Trésorier: Mr. Portalis.

Conseillers: M.M. Bischoff, Bordenave, Broudeur, Cornu, Deheule, Lernoud, Mauris, de Martrin Donos, Peyrou, Prades, Py, Raabe, Sol, Stein.

Cette année fut plutôt une période de transition. Le Conseil s'occupa surtout de l'administration interne. Le Trésorier Mr. Bellemare s'ingénia à faire rentrer les Obligations et obtint le retrait de 238 de ces Titres.

La Commission spéciale organisa la Fête de Saint Cloud et une Représentation au Théatre du Politeama, qui laissèrent un bénéfice de $ 33.000 m/n.

Durant ce même exercice une pétition signée de 94 Sociétaires, fut présentée au Conseil, demandant le rétablissement des Religieuses pour la direction de l'Hôpital.

Sans se prononcer sur le fond de cette question, le Conseil chargea une Commission de l'étudier à ses divers points de vue. Après présentation du Rapport préparé, une Assemblée extraordinaire fut convoquée pour le 5 Janvier 1896 et le Président posa simplement aux Sociétaires une question, demandant si OUI ou NON, la proposition devait être portée à la pratique. L'Assemblée par 354 Voix contre 165 se prononça pour la négative.

Cette question avait soulevé des discussions assez vives, les avantages matériels n'ont pas prévalu sur les opinions contraires et le Conseil lui-même n'ayant pas formulé une opinion catégorique, pour ou contre son acceptation, le vote de l'Assemblée termina cette question.

Au commensement de cette année, à la suite d'une demande qui lui avait été faite en date du 21 Novembre 1894, la Municipalité de Buenos-Aires accorda à la Société Philanthropique, pour une durée de 99 ans un terrain au Cimetière de la CHACARITA, représenté par les Lots 2 à 20 et 20 à 40. Nº 2 Manzana 8, Section Nº 5. Cette concession représente un rectangle ayant à sa base 5 Mètres pour 30 Mètres de côté, soit une superficie de 150 Mètres carrés.

Le Conseil fit préparer un plan de Panthéon, qui devait comprendre 408 Sépultures et dont le coût était estimé à $ 25.000.

Il est certainement regrettable que ce travail n'aît pu être exécuté en son temps, car depuis de longues années ce terrain, un des rares désoccupés à la Chacarita, dans la Section des Caveaux aurait pu rendre des services à la Société. Il est à espérer que l'on pourra le mettre en état de donner une sépulture, au moins provisoire à un certain nombre de Membres de la Société.

Cette même année eût lieu une Assemblée trimestrielle le 5 Août. Cette Assemblée était appelée à se prononcer sur l'inscription au TABLEAU des BIENFAITEURS du nom de Monsieur Joseph DAUMAS.

Les services signalés rendus à la Société par Mr. Daumas furent rappelés par Monsieur le Président et cette indication fut votée par acclamation.

A la fin de l'exercice le Capital de la Société était de $ 382.590.35.

Il était rentré dans l'année 928 Sociétaires nouveaux et 863 Malades avaient reçu des soins dans l'Hôpital.

EXERCICE DE JANVIER 1896 AU 31 JUILLET 1897

Cette période comporte un grand changement dans la marche de la Société

et il semble que les résultats ont donné raison à ceux qui ont demandé certaines modifications dont nous allons donner un aperçu.

Durant les derniers exercices, les Conseils successifs avaient eu à lutter contre des démissions nombreuses et souvent il était difficile de trouver des personnes acceptant la tâche qui leur était offerte. De plus les rouages assez compliqués et se compliquant chaque jour par suite de l'importance croissante de la Société, faisaient que les Conseillers et surtout les Membres du Bureau qui rarement étaient appelés à ces postes dès leur entrée au Conseil, se mettaient récemment au courant lorsque venait le moment où ils devaient céder la place à d'autres puisqu'ils n'étaient pas rééligibles. Il s'en suivait donc à chaque instant des changements de systémes qui rarement donnaient de bons résultats.

A la suite de l'Assemblée du 5 Janvier 1896 et du rejet du rétablissement des Soeurs, le Conseil démissionna et les Sociétaires furent appelés à une Assemblée qui eût lieu le 4 Mars 1896.

A la suite de cette Assemblée le Bureau du Conseil fut composé comme suit:

Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: Mr. A. PECH, Secrétaire: Mr. J. COQUEUGNIOT, Trésorier: Mr. F. DELOR. Ce même Bureau comme vous pourrez le voir par la suite resta plusieurs années en fonctions et les Conseillers qui les accompagnèrent, furent à peu près les mêmes, ce qui permet de croire que vraiment l'initiative avait été heureuse, puisque la marche progressive de la Société, depuis ce moment a toujours continué, ce qui signifie surtout que la suite d'une marche déterminée était préférable aux trop nombreux changements. Les autres Membres du Conseil étaient M.M. E. Aubine, G. Jouffre, B. Lafont, F. Lesca, G. Mercer, R. Peyrou et L. Seillan.

Ce nouveau Conseil se proposa tout d'abord de modifier les Statuts qui à son avis laissaient à désirer. Il fit donc une étude trés attentive et en dehors d'une quantité de modifications de relative importance, il en fit trois qui devaient amener le résultat signalé plus haut.

1º Demande de réélection possible de tous les Conseillers et des Membres du Bureau et limitation du Conseil à 11 Membres seulement et 6 Suppléants.

2º Renouvellement du Conseil par tiers chaque année.

3º Modification de la date de l'exercice qui au lieu d'aller du 1er. Janvier au 31 Décembre fut fixée du 1er. Juillet au 30 Juin.

De cette façon il était possible au Conseil de suivre une marche administrative régulière, il pouvait conserver dans les divers postes les personnes qui acceptaient de lui consacrer leur temps et leurs efforts et les Assemblées générales au milieu de l'année, permettaient d'avoir un plus grand nombre de présents, alors qu'en Janvier beaucoup étaient absents de la Capitale. Les diverses modifications proposées furent adoptées et le Conseil qui avait offert sa démission pour faciliter un renouvellement que l'on aurait pu juger utile fut renommé en entier.

C'est pour ces divers motifs que le Compte Rendu de cette période comprend 18 mois du 1er. Janvier 1896 au 30 Juin 1897.

Dans le courant de l'exercice Mr. Basset, Président, étant allé faire un voyage en Europe, donna sa démission avant de partir et fut remplacé par Monsieur Edouard AUBINE, qui au retour de Mr. Basset se retira de ce poste et du Conseil. Celui ci fut rappelé à la présidence qu'il devait exercer 18 années consécutives.

Durant cette période, il y eut deux Fêtes de St CLOUD, l'une au début de 1896 qui laissa un bénéfice de $ 31.000 et l'antre dans les premiers mois de 1897 avec $ 27.700.

Le Conseil avait nommé des Commissaires de quartiers avec charge principalement de chercher des Sociétaires et le résultat fut très satisfaisant. A la fin de l'exercice la Société comptait 4.400 Membres dont 3.410 hommes et 990 femmes avec une augmentation dans l'année de 2.048 Sociétaires.

Il rentra à l'Hôpital 1485 malades durant les 18 mois.

Le Capital au 30 Juin est de $ 442.973.46.

Le corps Médical compte 10 Médecins: M.M. les Docteurs QUINCHE, Laphitzondo, G. Laure, S. Mabit, E. Mollard, G. Jasinski, M. Laure, Pardo de Tavera, F. Pérez et Doctoresse Pawlowsky.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1897 au 30 JUIN 1898

Le bureau reste constitué comme l'année antérieure, sous la présidence de Mr. Basset. Les Membres du Conseil sont M.M. C. Dupont, B. Lafout, G. le Roux, A. Mauris, G. Mercer, L. Seillan et G. Sol.

Cette année le Conseil s'occupe surtout de questions administratives.

Une de ses premières dispositions est de supprimer, au moins à titre provisoire la Fête de St Cloud, qui donne beaucoup de travail et dont les résultats pourraient fort bien devenir problématiques, car on se fatigue un peu de tout. Il est décidé que l'on fera une SOUSCRIPTION, parmi les personnes dans une situation aisée et pour cette premiére tentative le résultat fut fort satisfaisant puisqu'on atteignit la somme de $ 23.000, sans obliger la Colonie à un débours de près de 80.000 qu'il fallait atteindre pour un résultat presque égal, en raison des frais qui étaient occasionnés. Nous devons consigner ici les nons de ceux dont les listes furent les plus élevées, surtout parce que nous les retrouvons longtemps avec la même zèle. La Liste de Mr. Emile Lernoud s'éleva à plus de $ 7.000 celle de Mr. Basset à 3.500, celle de Mr. G. Fourvel Rigolleau à 2.500.

Cette Souscription annuelle devait se poursuivre avec un succés chaque jour plus grand et aprês 28 ans elle continue à couvrir une grosse partie des frais de la Société.

Les principales dispositions prises par le Conseil furent en dehors de cela la création du TABLEAU DES DONATEURS, oú il décida de graver le nom de toute personne souscrivant une somme mininum de $ 2.000 décidant que sur celui des BIENFAITEURS, ne seraient inscrits que les noms des personnes décédées ou alors dans des cas spéciaux soumis aux Assemblées. Cette dernière condition dura plusieurs années et ne fut rapportée que l'an 1922.

Sur le Tableau des Donateurs furent inscrits dés la première année les noms de LA BANQUE FRANCAISE DU RIO DE LA PLATA de M.M. Adrien — PRAT, ETCHETO FRÉRES, HILÉRET ù RODRIGUE — et de Madame Marie MIRAMON née EVRARD.

Il fut décidé également que le Conseil inviterait toutes les Personnalités surtout Françaises venant en Argentine à visiter l'Hôpital et qu'on leur ferait consigner leur visite sur le Livre d'Or de la Société.

Cette première année vinrent à l'Etablissement: Mr. l'Amiral ESCANDE, Commandant LE DUBOURDIEU — Mr. Alcobendas, Intendant Municipal de B. A. — les Membres du Congrès LATINO AMÉRICAIN réuni à B. A. et Monsieur de Fésigny, Commandant la Corvette "Le PAPIN".

A la suite de démarches faites, autant le Gouvernement Municipal que le Gouvernement National supprimèrent pour l'Hôpital tous les Impôts, ce qui par la suite a été une règle établie..

Les deux Gouvernements se sont toujours montrés pleins de générosité pour la Société, accordant également la franchise en douane pour tous les articles pharmaceutiques.

Le Gouvernement français sollicité de nouveau porta à francs 500 la souscription annuelle, qui était seulement de francs 400.

Le Conseil fit exécuter d'importantes réparations dans l'établissement et étudia la construction d'un nouveau Pavillon, mais en retarda l'exécution en raison de l'importance des devis qui lui furent présentés. Le montant des réparations dépassa $ 11.000.

MONUMENT LOUIS PASTEUR

Vers les derniers mois de 1895, de suite aprés le décès de PASTEUR, le Corps Médical et le Conseil cherchérent le moyen d'honorer la mémoire de ce grand Savant.

Il se forma un Comité qui décida de lui élever un Monument dans les jardins de l'Hôpital Français.

Ce Comité fut constitué de la façon suivante:

Président d'Honneur: Mr. le Ministre de France.
Président: Mr. le Dr. Quinche.
Vice Président. Mr. le Dr. F. Simon.
Secrétaire: Mr. H. Stein.
Trésorier: Mr. Henri Py.
Membres, M.M. O. de Martrin Donos, M. Raabe, F. Beuf, E. Bellemare, E. Lernoud, G. Sol et E. Aubine.

Ce Comité désirant que le Monument soit vraiment une manifestation populaire, décida que l'on n'accepterait pas de Souscription dépassant Cinq piastres.

En Novembre 1895, le Comité reçut de Paris, une proposition de faire exécuter le BUSTE de PASTEUR, par le Grand Sculpteur Monsieur PÉZIEUX, premiére Médaille d'Or du Salon. Cette demande fut acceptée.

Le 18 AVRIL 1898, eut lieu la solennelle inauguration du Monument et sa remise officielle par la Commission à la Société Philanthropique Française, donna lieu à une grandiose manifestation.

Le Président du Conseil de la Société continua comme déjà les deux années précédentes à convoquer la Colonie pour organiser les fêtes du 14 Juillet. Cette coutume devait se continuer encore plusieurs années.

Au point de vue Administration, la Société compte 4454 Sociétaires avec 602 inscriptions nouvelles. — Le Capital au 30 Juin 1918 est de $ 555.524.74.

Il est rentré 31 Obligations données par des Sociétaires.

1000 Malades ont été admis durant l'année avec 45771 Journées de traitement. De ce nombre la moyenne des Indigents non sociétaires est de 34 sur 126 Hospitalisés. Enfin le Conseil a rappatrié, avec l'appui des Compagnies de navigation 15 Français dans le besoin.

Les Pensionnaires ont payé $ 40.675 et les cotisations ont produit $ 47.500.

Le Corps Médical avec les mêmes Docteurs signalés l'année antérieure, et de plus Mr. le Dr. F. Mollard continue avec un égal dévouement.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1898 AU 30 JUIN 1899

Après l'Assemblée du 6 Août 1898, le Conseil est formé comme il est indiqué ci-dessous. Il reste à peu près le même que les deux dernières années. Plusieurs des Membres le composant devaient y rester longtemps et certains d'entre eux y siègent encore après 25 ans.

Président: Mr. L. M. Basset, Vice Président: Mr. G. Fourvel Rigolleau, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. F. Delor.

Conseillers: M.M. C. Dupont, E. Lernoud, G. le Roux, A. Mauris, H. Py, L. Seillan, A. Pech, G. Sol.

Suppléants: M.M. A. Chovet, A. Prat, B. Lafont, J. Aphéça, M. Pédéflous.

Pendant encore q.q. années, il y avait une Assemblée Générale en Janvier, mais à laquelle il n'était pas présenté de Compte Rendu imprimé, sinon un sim-

ple rapport du Conseil et à la fin de l'exercice le Compte Rendu annuel englobait tout l'exercice, nous n'en tiendrons donc pas compte dans ces notes et signalerons seulement les faits saillants de l'année.

Dans le Corps Médical, Mr. le Dr. Jasinski donne sa démission et est remplacé par Mr. le Dr. François Mollard, dans le service des Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles.

Le Conseil durant cet exercice a reçu des dons trés importants.

Le 25 Octobre 1898, mourait Monsieur Emile CORNU, ancien Membre du Conseil et Vice Président de la Société. Il légua une Maison située au no 763 de la Rue Chacabuco entre Chile et Independencia. Une clause du testament disait qu'en cas de dissolution de la Société, cette propriété devrait revenir à ses héritiers naturels. Cette clause empêcha les divers Conseils de mieux profiter de ce beau terrain, car cela ne leur permit pas d'y faire élever une maison de rapport, mais il est hors de doute qu'après l'expiration du temps prévu par la Loi pour effacer les restrictions de ce genre, il y aura là une source de revenus importants pour la Société.

Monsieur Louis LEVASSEUR, ancien Membre du Conseil et Secrétaire de la Société, décédé le 14 Novembre 1898, laissa un legs de $ 20.000, libre de tous frais. Les noms de ces deux généreuses personnes furent portés au Tableau des Bienfaiteurs.

Monsieur Henri BRISSON, plusieurs fois Membre du Conseil, envoya de Paris 2500 métres de toile de fil pour draps de lits et serviettes, qui furent remis exempts de tous frais inclus droits de douane. Ce don dépassait frs. 20.000.

Monsieur Jean ITURRIA, des Basses Pyrénées décédé à l'Hôpital légua par testament tout ce qu'il possédait, environ $ 4.000 m/n.

La Compagnie d'Assurances ''LA FRANCO ARGENTINA'' inscrivit la Société dans ses Statuts pour le 1 % de ses bénéfices, qui la premiére année produisit la somme de $ 700.

Ces deux personnes et cette Société furent inscrits au Tableau des Donateurs.

La somme reçue de la Franco Argentina n'avait pas atteint le chiffre de $ 2.000 prévu par le Réglement, mais l'exemple donné était trés important et le Conseil prévoyait le magnifique essor que devait prendre cette Société, qui depuis tous les ans a versé une somme chaque fois plus grande et qui souvent a dépassé $ 4.000 annuelles.

Le Président de la Société s'occupe de l'organisation des Fêtes du 14 Juillet comme Président du Comité des Sociétés Françaises. De plus comme cette même année était mort durant son mandat Mr. Félix FAURE, Président de la République Française le soin d'organiser le Comité chargé d'honorer ce Défunt fut confié également au Président de notre Société.

Un Monsieur J. P. LABORDE écrit de France informant qu'il léguait à la Société par testament une quantité de terrains dans le RIO NEGRO. Comme il mourut peu le temps après cette communication, le Conseil prévoyant de sérieuses difficultés pour le règlement de ce legs, demanda à l'Assemblée l'autorisation de faire une transaction pour éviter un procés. Les prévisions du Conseil se réalisèrent malheureusement et par la suite on verra que cette succession ne laissa aucun avantage.

Les diverses Compagnies de Navigation françaises qui, depuis le commencement de la Société l'ont toujours aidée, ont à partir de cette année accepté de payer une subvention annuelle en rapport avec l'importance de chacune d'elles, et le Conseil laisse un témoignage de gratitude envers ces Institutions.

L'Hôpital a été visité durant l'année par Monsieur le Professeur NOCARD.
Il fut fait durant l'exercice des réparations importantes et qui ont dépassé $ 15.000.
La Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs a laissé un produit net de $ 20.000.
Le Conseil a pu faire rentrer 443 Obligations de la Société, dont 140 ont été données et les autres remboursées à prix divers, mais toujours avec une difference en dessous du prix d'émission.
Il est entré dans l'année à l'Hôpital 960 Malades avec 43369 journées de traitement.
A la fin de l'exercice les disponibilités en effectif étaient de $ 57.000 m/n. et $ or 1.300. Enfin le Bilan accuse un capital de $ 585.000.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1899 AU 30 JUIN 1900

A la suite de l'Assemblée annuelle, le Conseil est composé comme suit:
Président: M.L.M. BASSET, Vice Président: Mr. G. RIVAILLE, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: MR. F. DELOR.
Conseillers: M.M. B. ADER, E. BELLEMARE, A. CHOVET, G. FOURVEL RIGOLLEAU, E. LERNOUD, I. PÉDEFOUS, H. PY.
Cet exercice ne signale rien de bien particulier, si ce n'est la continuation de la marche ascendante de l'Institution.
Le Corps Médical continue avec le même dévouement son OEuvre, il rentre un nouveau Docteur Mr. B. BARNETCHE, il est créé un service d'Odontologie sous la direction de Melle F. BLITZ.

Il y eut à regretter le décès de Monsieur Louis SEILLAN qui a diverses reprises avait fait partie du Conseil d'administration et avait exercé les fonctions de Président et de Vice Président. Les procés verbaux signalent maintes fois son dévouement auquel il n'était jamais fait appel en vain, aussi l'Assemblée vota par acclamation son inscription au TABLEAU des BIENFAITEURS de la Société.
Le 10 Novembre 1899, mourut également Mr. Ernest CAILLON, ancien Président de la Société.
Le Conseil reçut des dons importants de M.M. Joseph BRISSON et Georges CALVET $ 2.000 chacun. Monsieur Alexis MOINE à son décès lègue également une somme de $ 2.000 Leurs noms sont inscrits au Tableau des Donateurs.

Il fut exécuté des réparations importantes dont le chiffre dépasse $ 20.000 et il y eut lieu de faire paver trois des rues entourant l'Hôpital, la dépense de ce chef dépassa $ 10.000. Le Conseil fit une demande à la MUNICIPALITÉ de B. A. qui eut la générosité de prendre à sa charge le paiement de cette somme, montrant une fois de plus qu'elle reconnaissait les grands services rendus par la Société.
La Souscription annuelle de Bienfaiteurs donna la somme de $ 23.000 et il rentra 187 Obligations pour une somme relativement minime.
Le solde des disponibilités en fin d'exrcice est de $ 70.000 et le Bilan accuse un Capital de $ 616.500.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1900 AU 30 JUIN 1901

Le Conseil au lendemain des élections d'Août 1900 fut formé comme suit:
Président: Mr. L. M. Basset, Vice Président: Mr. G. Rivaille, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. F. Delor.

Conseillers: M.M. Ader, Bellemare, A. Chovet, E. Lernoud, I. Pédéflous, H. Py, A. Soulignac.

Mr. Bellemare partant pour Europe de façon définitive, fut remplacé par Mr. C. Dupont. Vers la fin de l'exercice Mr. Chovet,, donna sa démission motivée également par un départ pour France d'assez longue durée.

Le Conseil signale les décès de Messieurs GREFFIER FILS et VICTOR DELAYE tous deux anciens Membres du Conseil à diverses reprises et de Madame Emile LERNOUD.

Cette Dame rendit de grands services à la Société, surtout pour l'organisation des Fêtes de Saint Cloud ou lorsqu'il s'agissait de présenter des Listes de Souscription, et sa charité inépuisable fut souvent mise à l'épreuve.

Le Gouvernement Français qui depuis trois ans n'avait rien accordé, envoie une souscription de frs. 500.

La Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs produit la somme de $ 18.000.

Le Conseil décide pour faciliter les recouvrements de faire établir les reçus de cotisations de façon qu'ils puissent être payés par mois, trimestre, semestre ou année, c'est le systéme qui existe encore aprés 25 ans, preuve que l'initiative a donné de bons résultats.

Le Corps Médical continue avec la même composition, sauf pourtant M. le Dr. Maxime Laure qui partant pour la campagne, donne sa démission.

Sur une proposition des Chirurgiens de l'Hôpital, il est décidé que toutes les opérations faites à l'Hôpital seraient gratuites, ne laissant subsister qu'un paiement de $ 50 pour frais de pansements, qui serait payé par les malades de lère et 2éme classes seulement. Plus tard cette gratuité s'étant prêtée à des abus, cette mesure fut rapportée, mais il était bon de signaler le désintéressement de M.M. les Chirurgiens de la Société.

Quant au legs de Mr. Jean Laborde, dont il est parlé dans l'exercice autérieur, et comprenant des terrains au Rio Negro, le Conseil déclare qu'il ne croit pas à la possibilité de rentrer en possession de cet héritage.

Il est entré dans l'année 944 Malades avec 40.000 journées de traitement, sur cette quantité il y a eu 218 Indigents non sociétaires, représentant 14.000 journées de traitement ou soit un tiers des hospitalisés.

Les Consultations Externes dans les divers services s'élèvent à 11.622 et la Société compte 3720 Sociétaires actifs.

Enfin les disponibilités au 30 Juin, sont de $ 68.000 et le Capital de $ 617.190.

L'Ordre du Jour de l'Assemblée porte une demande d'autorisation de construire au coin des Rues Estados Unidos et Caridad un Pavillon devant contenir 24 lits avec les dépendances nécessaires et destiné aux Malades tuberculeux. Par la suite cette destination fut changée, car la Municipalité interdit l'admission de ces Malades en dehors des Etablissements spéciaux.

Le projet du Conseil comprenait aussi une annexe destinée aux Internes et à une partie du Personnel.

Il sera donné le détail de ces Constructions dans l'exercice suivant.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1901 AU 30 JUIN 1902

Le Conseil à la suite de l'Assemblée est formé somme suit:

Président: Mr. L.M. Basset, Vice Président: G. Fourvel Rigolleau, Secrétaire: J. Coqueugniot, Trésorier: F. Delor.

Conseillers: M.M. B. Ader, C. Dupont, E. Lernoud, A. Pech, 1. Pédéflous, H. Py et A. Soulignac.

Mr. Delor partant pour un temps assez long, donna sa démission du poste de Trésorier qu'il remplissait depuis 6 ans et fut remplacé par Mr. A. Soulignac.

Mr. Coqueugniot ayant fait un voyage en France, fut remplacé par Mr. C. Dupont.

Dans le Corps Médical il y eut divers changements. Mr. le Docteur Quinche depuis si longtemps attaché à l'Etablissement donna sa démission pour raison de santé et le Conseil dut à regret l'accepter, mais désirant lui donner un témoignage de sa grande reconnaissance pour les services rendus, il le nomma Médecin Honoraire en lui conservant ses émoluments.

Monsieur le Dr. Barnetche appelé à des fontions spéciales par le Gouvernement Argentin, se retira et fut remplacé par Mr. Le Dr. Mollard et celui-ci par Mr. le Dr. Jasinsky. Enfin Mr. Adrien Gaboria se fit charge du Service d'Odontologie.

A la suite de la retraite de Mr. le Dr. Quinche, le Conseil décida de supprimer le poste de Médecin en Chef et le remplaça par des Médecins de service. Les Docteurs Chefs de Service furent appelés à tour de rôle et durant trois mois à remplir ce poste.

Le nombre de malades admis à l'Hôpital a été durant l'exercice de 939 avec 45.624 Journées de traitement et il y eût 14056 Consultations externes contre 11622 l'année antérieure.

Une seule visite est indiquée dans l'année, celle de Mr. l'Amiral SERVAN, Commandant la Division Navale de l'Atlantique, à bord du Croiseur "TAGE".

Mr. Le Dr. Armand BOUCHER fit un don de $ 2.000 et le Conseil demanda l'inscription de son nom au Tableau des Donateurs.

Le gros souci du Conseil durant cette année fut la construction du Pavillon dont il avait demandé l'autorisation, en même temps que l'annexe pour les Internes. L'Assemblée en antorisant la construction avait indiqué la nécessité de chercher, en dehors des disponiblités, le moyen de faire ce travail.

Le Conseil dans ce but décida de faire une Souscription spéciale qui serait affectée à la construction. Il résolut de s'adresser non seulement aux Compatriotes établis à B. A.. mais aussi à un certain nombre de Maisons de France liées à celles d'ici par des intérêts commerciaux.

Il fut également convenu que l'on placerait sur la façade du Pavillon à construire une plaque de marbre portant les noms de tous ceux ayant souscrit une somme d'au moins $ 50 et que chacun des lits porterait le nom de tout Souscripteur de $ 1.000.

Ces inscriptions furent faites et les noms sont restés gravés en souvenir.

Il fut fait un appel aux Constructeurs intéréssés et 12 se présentèrent. L'offre acceptée fut celle de Mr. J. P. PASSICOT dont le devis était de $ 41.000 pour le grand Pavillon et de $ 8.000 pour celui des Internes, sous la direction de Mr. Hugé Architecte.

Les travaux finis et le Pavillon meublé le coût total se monta à $ 65.000.

Le montant de la Souscription dépassa $ 20.000 plus les 24 Lits fixés à $ 1.000 chacun soit en totalité $ 44.041.42.

Après avoir complètement liquidé tous ces comptes, le Bilan au 30 Juin accuse une disponibilité en effectif de $ 37.500, malgré $ 10.000 de réparations diverses faites en plus des constructions.

La Municipalité de B. A. voulut bien nous dispenser des droits de construction s'élevant à $ 1.535.63 et Mr. Ch. THAYS, Directeur des Promenades publiques fit faire le tracé du Jardin et les plantations.

Le Conseil pour rétablir son Capital fit une demande au Pari Mutuel de Paris sollicitant une somme de 200.000 francs à titre de subvention. Cette demande fut envoyée avec l'appui et avis favorable de Monsieur le Comte Sala,

à cette date Ministre de France. Nous aurons à reparler de cette demande plus loin.

Le Conseil adressa de chaleureux remerciements au Courrier de la Plata qui par sa grande propagande aida puissamment à la réussite et aussi au Club Français et à la Société ''Les Enfants de Béranger'' qui lui apportèrent un appui précieux. A la fin de l'exercice le Bilan donne un Capital de $ 636.905.36.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1902 AU 30 JUIN 1903

Le Conseil à la suite des élections fut composé comme suit:

Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: Mr. G. Fourvel Rigolleau, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. A. Soulignac.

Conseillers: M.M. B. Ader, F. Delor, C. Dupont, E. Lernoud, P. Passicot, A. Pech et I. Pédéflous.

Suppléants: M.M. P. Wannebroucq, P. Galangau, J. Brisson et G. Le Roux. Mr. Passicot fut appelé de suite au Conseil en remplacement de Mr. H. Py qui au lendemain des élections avait donné sa démisson irrévocable.

Cette année a été particulièrement troublée pour la Colonie Française par des incidents dont les détails seront donnés aprés l'historique de l'exercice.

Au 30 Juin 1903 la Société compte 4019 Sociétaires.

Durant l'exercice, il est entré à l'Hôpital 952 Malades représentant 46006 Journées de traitement dont 14416 correspondent à des Indigents non Sociétaires.

Il s'est présenté 14789 personnes aux Consultations externes et la Pharmacie a délivré 11709 Ordonnances et 34945 renouvellements soit une moyenne journalière de 33 ordonnances et 94 renouvellements.

L'Hôpital fut visité par Monsieur le Capitaine de Vaisseau BERRYER, Commandant le Vaisseau Ecole ''Duguay Trouin'' et par le Capitaine de Vaisseau Mr. SUISSE, Commandant le Croiseur ''D'ESTRÉES''.

Comme on a pu le voir dans l'année précédente la Commission avait dû laisser en suspens la Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs, car elle avait demandé un gros effort à la Colonie pour la construction du Pavillon nouveau, malgré cela un certain nombre de Bienfaiteurs avaient tenu à ne pas oublier l'Hôpital et de ce fait il y eût une somme de $ 12.722.10 versée par eux et en 1903, la Souscription s'éleva à la somme de $ 24.064.88. De plus il rentra encore $ 1.248 m/n. et $ or 400 reçues comme souscription pour les Pavillons, ce qui permit à la fin de l'exercice d'avoir une encaisse disponible de $ 35.823.03.

Il fut donné également une représentation par Madame Réjane qui produisit une somme de $ 2.400 dont le 25 % était destiné à l'Orphelinat français.

Le Conseil reçut une demande de modifications aux Statuts de la Société signée par 97 Sociétaires, dont une bonne partie, il faut le reconnaître n'étaient pas en rêgle avec certaines clauses du réglement, mais elle fut présentée à l'Assemblée.

Le but de cette demande était d'établir l'assistance médicale à domicile et quelques autres modifications ayant une tendance à faire de la Société une Mutualité.

Le Conseil donna son opinion demandant le rejet de cette proposition, opinion qui prévalut à l'Assemblée et la demande fut repoussée. Le Conseil lui-même proposa une autre modification tendant à ce que le Conseil ne soit plus renommé de la même façon; qu'il y eût chaque année un tiers des Membres res-

tant inéligibles pour un an, de façon à permettre l'entrée au Conseil à des personnes nouvelles, susceptibles de ce fait d'apporter des idées neuves. Cette modification ne fut pas non plus acceptée par l'Assemblée, mais les Membres finissant leur stage ayant déclaré que quel que soit le résultat du vote, ils n'accepteraient pas leur réélection, il y eût un changement à l'Assemblée que l'on pourra constater par la liste du nouveau Conseil.

Durant le 1er. Semestre de 1902, plusieurs Conseillers firent un voyage en France, entre autres M.M. E. Lernoud et G. Fourvel Rigolleau. Le Conseil pria ces amis de chercher à obtenir un résultat pour la demande qui avait été faite au Pari Mutuel demandant une participation à ses bénéfices pour une somme de 200.000 francs.

Ces M.M. s'en occupérent dés leur arrivée en France, mais Mr. Fourvel Rigolleau étant resté à Paris, plus que son Collègue, fit toutes les démarches, aidé surtout par Monsieur le Sénateur CALVET et Monsieur Gabriel JARRE.

A son retour Mr. Fourvel Rigolleau adressa au Conseil un rapport trés détaillé de toutes les difficultés qui lui avaient été présentées. Il résultait surtout que le gros obstacle à l'obtention de la demande consistait dans l'importance de la somme indiquée.

Comme la Société désirait surtout obtenir une satisfaction morale indiquant que l'on reconnaissait l'importance des services rendus par elle, le Délégué n'insista pas sur la somme, mais sur le principe que l'on désirait voir reconnu.

Enfin aprés de multiples démarches la Commission du Pari Mutuel accorda à la Société et pour une fois la somme de VINGT MILLE Francs à titre de subvention.

Monsieur Fourvel Rigolleau fut à son retour chaudement félicité par ses Collègues et ensuit par l'Assemblée dans laquelle il fut rendu compte du résultat obtenu.

Nous devons parler ici de ce que nous indiquons au commencement de cette période, surtout parce que les faits ont été souvent dénaturés et bien qu'ils soient oubliés de la plupart, il est bon d'en laisser constatation.

A la fin de l'année antérieure, la Société de Protection et de Secours aux Français qui avait à sa charge l'ASILE de VIEILLARDS établi à Bella Vista et l'Asile de Nuit à la rue Viamonte, voulut donner plus d'essor à son action et décida de changer son nom pour celui de SOCIÉTÉ de BIENFAISANCE FRANCAISE.

Notre Société fit remarquer au Conseil de la Société de Protection et de Secours, que notre Société s'appelant SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE FRANCaise et pour beaucoup étant simplement la Société de Bienfaisance française, cette similitude de noms pouvait lui être très préjudiciable et lui demanda de ne pas insister dans son idée ou tout au moins de chercher un titre ne permettant pas d'équivoque.

Les observations amicales de la Société, ne furent pas admises par la Société de Protection et de Secours et les discussions s'envenimèrent, d'autant plus que Mr. le Comte Sala, Ministre de France, prit fait et cause contre l'Hôpital, et personne ne voulut plus céder.

On en appela au Tribunal et Mr. le Procureur Général de la Nation, donna gain de cause à la Société de PROTECTION déclarant que le titre de Société de Bienfaisance appartenait à tout le monde, et il y eut à compter de ce jour la Société Philanthropique Française et la Société Française de Bienfaisance, qui toutes deux fonctionnérent ainsi jusqu'en 1917.

Mais des publications assez violentes furent faites de part et d'autre; la division s'établit dans la Colonie et fut malheureusement assez longue à s'oublier.

Nous ne rentrerons ici dans aucun détail, mais nous devons dire pourtant que le Conseil de la Société Philanthropique convoqua ses Membres à une Assemblée qui eût lieu le 1er. Novembre 1902, il donna au sujet de sa conduite toutes les explications qui lui semblèrent devoir être fournies. Comme le plus

grand nombre des Membres de l'ancienne Société de Protection et Secours faisaient également partie de la Société Philanthropique, ils ne manquèrent pas d'y assister et l'attitude du CONSEIL fut approuvée par 339 Voix contre 89 sur 428 Votants. L'Assemblée ayant réuni 461 Sociétaires, il y eût 33 abstentions.

Cette querelle amena un autre changement dans les habitudes de la Collectivité.

Depuis 1880 il était de coutume que pour le 14 Juillet, le Président de la Société Philanthropique, réunit les Présidents des diverses Sociétés Françaises pour organiser notre Fête Nationale. De fait le Président désigné avait toujours été celui qui convoquait, mais à la suite de ces dissensions, on chercha à supprimer cette sorte de privilège et sur la proposition d'un Membre du Comité formé pour la Fête du 14 Juillet 1902, Monsieur P. POTEL, il fut décidé que le Comité serait composé par un vote parmi les Présidents des Sociétés, mais sans tenir compte d'aucune prérogative. Le Président de la Société Philanthropique consulté pour savoir s'il accepterait de se faire charge des convocations, se récusa et le Comité du 14 Juillet fut de ce fait dissous définitivement dans la forme où il avait lieu jusque là. Cette dernière décision ne servit qu'à prolonger pour quelques années les mésintelligences dans la Colonie, mais n'empêcha nullement la célébration de notre fête Nationale.

On pourra voir par la suite comment fut terminée en 1917, cette question par la fusion des deux Sociétés, sous le nom de Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata.

Ce qui fut surtout regrettable, c'est la mésintelligence qui se prolongea longtemps, fit beaucoup parler dans la Collectivité et amena une série d'incidents plus ou moins personnels et fort regrettables entre compatriotes.

Plusieurs des Membres des deux Conseils se retirèrent pour un certain temps des Sociétés françaises.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1903 AU 30 JUIN 1904

Composition du Conseil à la suite des élections. Président: Mr. L. M. BASSET. Vice Président: Mr. J. P. PASSICOT, Secrétaire: Mr. BOUCHER, Trésorier: Mr. A. Soulignac.

Conseillers: M.M. F. Bergerat, B. Berthe, J. Brisson, J. B. Grenier, E. Lernoud, Em. Ménière, A. Prat.

Après la période agitée de l'année antérieure, les Comptes Rendus de cet exercice ne signalent rien de particulier en dehors de l'administration interne de l'Hôpital. Dans le Corps Médical quelques modifications: Mr. le Dr. J. M. Passicot est chargé du Service des Maladies de la Gorge du nez et des oreilles et Mr. le Dr. Roche, longtemps Interne de l'Hôpital est nommé pour le Service des maladies des Voies urinaires et de la peau.

La Société compte 4656 Sociétaires dont 1065 femmes.

Il est rentré à l'Hôpital 1105 malades représentant 50.012 Journées de traitement dont 13707 pour les indigents non sociétaires.

Les Consultations externes se sont élevées à 16.240 et la Pharmacie a délivré 12600 ordonnances et 30618 renouvellements dont 1795 ordonnances et 7654 renouvellements pour Indigents non Sociétaires.

Le Conseil a adressé une requête au Pari Mutuel de France, demandant le renouvellement de l'allocation reçue en 1902, mais cette demande n'a pas été admise.

Au mois de Mai, Monsieur le Sénateur Auguste CALVET, dont il a été parlé au sujet de la subvention du Pari Mutuel et qui s'est toujours montré

un Ami de notre Société vint visiter l'Hôpital et adressa au Conseil de réelles félicitations sur la façon dont était installé l'établissement.

Mr. Léon Rigolleau décédé dans le cours de l'exercice légua à la Société la somme de $ 2.000. En raison de ce legs, mais surtout à cause des services rendus par lui à la Société, soit comme Conseiller soit, comme Vice Président et Président, le Conseil demanda à l'Assemblée l'inscription de son nom au Tableau des Bienfaiteurs, ce qui fut accepté par acclamation.

La même Inscription fut demandée pour les noms de Messieurs Guillaume PUY et Pierre LABOURDETTE PLUMET, dont les Veuves Mesdames Eugénie Griet de Puy et Catherine PLUMET remirent à la Société la somme de DEUX mille piastres chacune en mémoire de leur mari.

La Société donna une représentation à son bénéfice avec la Compagnie ANTOINE au Théatre de l'Odéon qui laissa un bénéfice de $ 2.240 et la Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs produisit la somme de $ 17.000.

Enfin les disponibilités au 30 Juin s'élèvent à $ 39.964 m/n. et or 909 et le Capital est de $ 658.533.18.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1904 AU 30 JUIN 1905

Composition du Conseil après l'Assemblée: Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: Mr. J. P. PASSICOT, Secrétaire: Mr. A. PECH, Trésorier: Mr. A. SOULIGNAC.

Conseillers: M.M. B. Ader, F. Bergerat, B. Berthe, J. B. Grenier, E. Lernoud, E. Ménière et A. Prat.

Au commencement de l'exercice Mr. Boucher avait été nommé Secrétaire, mais ayant donné sa démission, il fut remplacé par Mr. PECH.

Dans les derniers mois de 1904, le Conseil eût le regret de perdre Monsieur Henri Quinche, Médecin de l'Hôpital depuis Août 1863 et les divers détails donnés précédemment ont pu montrer le zèle et le dévouement apportés par lui dans l'exercice de ses fonctions. Le Conseil prit à sa charge les frais des funérailles du Dr. et décida que la Salle Nº 4 porterait dorénavant le nom de Salle HENRI QUINCHE. Le Corps médical voulant s'associer aux hommages rendus à leur regretté Confrère décidèrent d'ouvrir une Souscription en faveur de la Veuve et le Conseil l'aida de tout son pouvoir.

Dans l'Assemblée de février il fut fait une proposition de continuer à la Veuve les émoluments du Docteur, mais le Conseil ne se considéra pas en droit d'établir un précédent qui aurait pu créer une charge trés lourde à la Société.

Le nombre de Sociétaires au 30 Juin était de 4906.

Il est rentré à l'Hôpital durant l'exercice 1213 Malades avec 51.579 journées de traîtement.

Les consultations externes ont été de 18571 contre 14789 l'année antérieure.

La Pharmacie a délivré 16927 Ordonnances et 26307 renouvellements dont pour les indigents 2573 Ordonnances et 6576 renouvellements.

Sur la proposition d'un Sociétaire, l'assemblée de février décida qu'à dater de ce jour cette réunion semestrielle, généralement de peu d'importance serait laissée facultative et ce qui prouve qu'elle n'était pas très utile, c'est qu'en

aucun cas elle n'eût plus lieu, mais il fut établi que si un groupe de 50 Sociétaires demandait une Assemblée extraordinaire, le Conseil devrait la réunir.

Parmi les Visiteurs de marque s'étant rendus à l'Hôpital durant l'année nous notons Monsieur Larrouy, Ministre de France qui vint en compagnie de Mr. Francastel Consul et de Mr. Boudet, Vice Consul, et aussi Monsieur le Contre Amiral Boué de Lapeyrère, Commandant du Croiseur le Dupleix acompagné de son Etat Major.

La souscription de Membres Bienfaiteurs produisit $ 18.000 et à la fin de l'exercice les disponibilités étaient de $ 50.741 m|n, et $ or 1.342 et le Capital de $ 640.705.36.

L'éminent Compositeur Mr. Camille SAINT SAENS eût la généreuse idée de faire payer à toutes les personnes désirant lui faire signer des cartes postales, une piastre pour l'hôpital, ce qui produisit $ 417 et l'Explorateur Jean CHARCOT donna à la Société toutes les conserves qui lui restaient au retour de son expédition au Pôle Sud à bord du ''Pourquoi Pas''.

La Cnie La FRANCO ARGENTINE versa sur ses bénéfices $ 778.96 et le Comité du 14 Juillet remit comme part de l'Hôpital $ 880.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1905 AU 30 JUIN 1906

Composition de Conseil à la suite des élections.

Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: Mr. J. P. PASSICOT, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. A. Soulignac.

Conseillers: M.M. B. Ader, B. Berthe, T. Dartigues, T. Lavezzari, E. Lernoud, A. Pech et A. Prat. M.M. THAYS et Hugé Suppléants appelés en remplacement de Conseillers absents en Europe.

Au 30 Juin le nombre de Sociétaires était de 5265.

1256 Malades furent admis à l'Hôpital avec 50888 journées de traitement.

Les consultations externes s'élevèrent à 16.594 et la pharmacie a délivré 17591 ordennances et 26525 renouvellements, sur lesquels il y a lieu de noter que 4398 ordennances et 6631 renouvellements correspondent aux Indigents, alors que l'année antérieure il n'y avait pour ces derniers que 1235 ordonnances et 3144 renouvellements, le Conseil, ayant décidé d'être très large dans la remise des médicaments à ceux-ci.

On inscrivit au Tableau des Donateurs, le nom de Madame ISABEL MILLAN qui avait fait un legs de $ 1.000 or en faveur de l'Hôpital.

LE PAVILLON D'ISOLEMENT, construit trois ans avant dut recevoir une nouvelle destination. La Municipalité décida qu'il ne serait plus permis aux Hôpitaux ordinaires de recevoir des Tuberculeux. Le Conseil dut donc modifier son Règlement à ce sujet, il s'occupa de faire évacuer sur les Etablissements ''ad hoc'', les malades de cette catégorie qui s'y trouvaient et il fut décidé que les deux Salles comprenant ce Pavillon seraient à partir de cette date affectées plus spécialement aux malades ayant subi une opération.

Le Conseil dut cette année exécuter des travaux trés importants et qui ne s'élevèrent pas à moins de $ 35.000.

Il y eût tout d'abord les Cloaques domiciliaires, ou ''tout à l'égout'' qui coutèrent $ 12.500 mais comme la Municipalité exigeait ce travail qui du reste était un grand progrés, il n'y avait pas à hésiter. Ce même travail amena le changement de tous les conduits et tuyautages de l'établissement et des jardins. Il fallut refaire les trottoirs et le tout occasiona une dépense de $ 15.000, puis ensuite il y eût à repeindre tout l'établissement d'où une nouvelle dépense de $ 15.000, la totalité de ces frais porta sur les deux exercices 1906 & 1907.

En Juillet 1905 l'Hôpital fut visité par le Capitaine de Vaisseau Hautefeuille Commandant le CATINAT.

En Mai de la même année le Conseil fut avisé qu'un de nos Compatriotes Pierre GARANS de Toulouse avait institué l'Hôpital Français comme son légataire universel.

Dans les notices de l'année suivante on trouvera le résultat de cette succession qui nous fut donnée à la suite de deux opérations faites dans notre Etablissement à Mr. Pierre Garans. Monsieur Auguste PECH, se rendant en France justement à ce moment fue prié de s'en occuper, ce qu'il fit avec le zêle qu'il montra toujours pour tout ce qui se rapportait à notre Institution.

La Société reçut également un don trés important surtout par les motifs qui l'amenêrent.

Un Médecin Argentin très renommé le Docteur José SEMPRUN de la Faculté de Buenos Aires fit don d'un appareil complet de Radiographie, qui commençait à rendre de grands services et que nous n'avions pas encore installée. Le Don était accompagné d'une lettre disant qu'il le faisait en hommage à la Science française dans laquelle il avait puisé son savoir. Le nom de ce généreux Docteur fut inscrit au Tableau des Donateurs.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs produisit $ 21.000.

La part de bénéfices apportée par la Cie La Franco Argentine fut de $ 2.896.27.

Enfin malgré les grands frais que nous avons signalés, les disponibilités au 30 Juin se montaient à $or 238.44 et $ 69.445.20 m/n. et le Capital à $ 644.407.82.

Dans le courant de l'année Mr. le Dr. CABAUT, qui avait fait son Internat dans notre Etablissement demanda à faire partie du Corps Médical de l'Hôpital français.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1906 AU 30 JUIN 1907

Composition du Conseil à la suite des élections:

Président: Mr. L. M. BASSET.
Vice Président: Mr. J. P. PASSICOT.
Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot.
Trésorier: Mr. A. Soulignac.
Conseillers: M.M. Ader, B. Berthe, T. Dartigues, T. Lavezzari, E. Lernoud, A. Pech et A. Prat.
Suppléants: M.M. G. Le Roux, H. Thays, E. Hugé, J. B. Grenier.

Vers la fin de l'exercice M.M. Coqueugniot et Lernoud étant partis pour France, M.M. Le Roux et Hugé les remplacèrent et Mr. A. Pech, remplit les fonctions de Secrétaire.

Le nombre des Sociétaires est de 5419. Il rentre à l'Hôpital durant l'année 1192 Malades avec 49.906 journées de traitement.

Les consultations externes se sont élevées à 19599 et la Pharmacie a délivré 15516 Ordonnances et 18065 renouvellements dont 3879 ordonnances et 4516 renouvellements pour les Indigents non Sociétaires.

Les principales modifications apportées dans l'établissement sont les suivantes:

La Salle commune du Pavillon Bieckert est transformée en Chambres de pensionnaires femmes. L'éclairage au gaz est supprimé dans tout l'hôpital et remplacé par l'éclairage électrique.

Pour la Fête du 14 Juillet le Comité des Sociétés françaises appela le Président de la Philanthropique à le présider.

Comme visites, Mr. Thiébaut Ministre de France accompagné de Mr. Gatine, Secrétaire de la Légation et plus tard Mr. Bouvard, Directeur des Services d'architecture de la Ville de Paris, sont venus voir l'établissement et ont félicité le Conseil pour sa bonne organisation.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs produisit la somme de $ 21.285.66 et à la fin de l'exercice l'encaisse est de $ or 300.85 et $ 51.174.98 m/n.

Relativement au Legs de Mr. Pierre GARANS, dont il a été parlé dans l'exercice antérieur le Conseil est rentré en possession de ce legs, représenté par 346 Actions préférées de la Compagnie Primitive de Gaz B. A. d'une valeur de $ or 13.494 plus $ 1.799.73 m/n. Sur cette somme il fallut laisser en depôt chez Me DUGA. Notaire à TOULOUSE, la somme de francs 8.542.10 pour garantir une rente de frs. 268 laissée par Monsieur GARANS à une de ses SOEURS.

L'Assemblée générale a décidé l'inscription du nom de Pierre Garans au Tableau des Donateurs.

Dans le CORPS MÉDICAL, Mr. le Dr. Maxime LAURE qui s'étant absenté pour la Campagne avait laissé l'établissement, revenant à Buenos Aires, a repris son poste et Mr. le Dr. P. MORSALINE a demandé à être admis comme Médecin, chargé de la Clinique Médicale.

Le Conseil signale parmi les dons les plus importants, la BANQUE FRANCAISE, La Franco Argentine, Les Compagnies de Navigation, ainsi que M.M. A Prat, Hileret et Rodrigue, et le Comité du 14 Juillet qui a remis $ 1.300.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1907 AU 30 JUIN 1908

A la suite des élections le Conseil est composé comme suit:

Président: Mr. L. M. Basset, Vice Président: Mr. J. P. Passicot, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. A. Soulignac.

Conseillers: M.M. B. Ader, B. Berthe, T. Dartigues, A. Pech, T. Lavezzari, E. Lernoud et E. Hugé.

Suppléants: M.M. H. Thays, G. Le Roux, J. B. Grenier, J. Lignières, L. Benquez et P. J. Capdevielle.

Pendant un voyage que firent en France M.M. Basset et Coqueugniot, M.M. Passicot et A. Pech, les remplacérent dans leurs fonctions respectives de Président et Secrétaire.

Au 30 Juin le nombre de nos Sociétaires est de 5734 Membres accusant chaque année une petite augmentation.

Il est rentré à l'Hôpital 1210 Malades représentant 47.020 journées de traitement.

Les Consultations externes ont été de 20676 et la pharmacie a délivré 16596 ordonnances et 12696 renouvellements.

A la suite d'une demande qui avait été faite l'année antérieure, le Gouvernement Argentin, a accordé à la Société une participation de $ 10.000 sur les bénéfices de la LOTERIE NATIONALE, payables en diverses quotes dont la première de $ 1.811.15 a été versée durant l'exercice. Le Conseil a surtout été très touché de cette concession car elle démontre que le Gouvernement reconnait les services rendus par l'Institution.

La Soeur de Mr. Pierre Garans, dont nous vous avons parlé durant l'exercice antérieur étant morte au début de l'année, le Notaire de Toulouse Me Duga, nous a retourné la somme de frs. 8.417.30 qui lui avaient été laissés en garantie et qui ont produit $ 3.788.10. Un Banquier de Londres ayant offert d'acheter partie des Titres provenant de cette Succession, il lui a été vendu 200 Actions préférées et 100 Actions ordinaires pour £ 1.566, 3 sh soit $ or 7.861.45.

Un de nos Compatriotes plusieurs fois Membre du Conseil Mr. Clément LASSERRE décédé dans le courant de l'année nous fit un legs de $ 8.000 et

les Héritiers nous ayant remis cette somme, le nom de ce généreux Donateur fut inscrit au Tableau correspondant.

Le Compte Rendu signale également qu'une Dame Marie SERP de BRUN, institue l'Hôpital comme son légataire universel, mais seulement à la condition où ses Héritiers naturels ne rempliraient pas certaines clauses qu'elle leur imposait. Ces clauses n'offrant aucune difficulté, il est à peu près certain de l'avis du Conseil qu'il n'y aura aucune intervention de notre Société à envisager.

A la fin de l'exercice les disponibilités se montent à $ or 8.175. 39 et 95.590 m/n. somme qui jamais n'avait encore été atteinte. Il est egalement rentré entre dons et rachats 59 Obligations de la société. Le Capital est de $ 692.962.52.

L'Hôpital a été visité pendant l'année par le Capitaine de Frégate Mr. Eugéne CARRÉ, Commandant le Croisseur CHASSELOUP LAUBAT qui est venu accompagné de son Etat Major et qui a témoigné de toute sa satisfaction pour la bonne tenue de l'établissement.

CORPS MÉDICAL. Mr. le Dr. Michel Laphitzondo, Médecin de l'Hôpital depuis 36 ans se trouvant malade et ne pouvant continuer son service, nous présenta au mois de Mai 1908 sa démission. Les motifs invoqués ayant obligé le Conseil a l'accepter, celui-ci pour lui témoigner toute sa reconnaissance décida que sa démission ne serait acceptée qu'à compter du 15 Juillet et qu'auparavant le jour de notre Fête Nationale il lui serait offert un parchemin et une Médaille d'Or et de plus qu'il serait nommé pour son vivant Médecin honoraire de la Société.

La plaque remise portait l'inscription suivante qui dit tous les services rendus à la Société: La Société philanthropique Française du Rio de la Plata

au Docteur Michel LAPHITZONDO

en témoignage de reconnaissance pour les services rendus

à l'Hôpital Français. 1872 - 1908

On créa le Service des Maladies des voies Urinaires qui fut confié à Mr. le Dr. François Mollard et celui d'Electricité Médicale donné à Mr. le Dr. BARROS, ancien Interne de l'Hôpital.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1908 AU 30 JUIN 1909

A la suite des élections le Conseil fut composé comme suit:

Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: M.P. Passicot, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. A. Soulignac.

Conseillers: M.M. B. Ader, B. Berthe, A. Pech, T. Dartigues, T. Lavezzari, E. Lernoud, E. Hugé.

Suppléants: M.M. C. Thays, J. Capdevielle, A. Chovet, F. Labernadie, J. B. Grenier..

M.M. Lernoud et Passicot s'étant absentés pour France furent remplacés par les suppléants M.M. Thays et Capdevielle et Mr. Pech fut appelé à remplacer Mr. Passicot comme Vice Président.

Au commencement de 1909 le Conseil eût le regret de voir disparaître Mr. B. Berthe enlevé subitement à l'affection des siens et à l'estime du Conseil dont il faisait partie depuis plusieurs années. Le Conseil démontra à la Famille toute la sympatbie qu'il avait sû se conquérir dans la Société.

Le nombre des Sociétaires au 30 Juin est de 5618 en légère diminution sur l'exercice antérieur.

Les malades admis à l'Hôpital furent 1197 représentant 46838 journées de traitement, la moyenne de nos malades est de 130 et nous pouvons hospitaliser en temps normal 170 personnes et en cas de nécessité jusqu'à 225.

Nous avons eu 26.220 Consultations externes et la pharmacie a délivré 19.186. ordonnances et 13.184 renouvellements dont 4751 ordonnances et 2.700 renouvellements pour des Indigents non Sociétaires.

Au mois de février 1909 meurt à Paris Mr. Clodomir HILERET qui toujours avait été un de nos grands Bienfaiteurs. Depuis de longues années, il fournissait gratuitement tout le sucre et l'alcool qui se consommait à l'Hôpital. Le Conseil témoigna à sa Famille tous ses regrets pour cette perte et demanda à l'Assemblée l'inscription de son nom au Tableau des Bienfaiteurs de la Société, ce qui fut accordé. Il y a lieu de consigner que la Société poursuivant les affaires de Mr. Hileret, soit sous le nom de Hileret et Rodrigue, soit plus tard la Maison PORTALIS & Cie., ont toujours continué leurs bienfaits à notre Institution.

Un Mr. Martinez Alfonsin légua également une somme de $ 1.000 qui nous fut payée par l'exécuteur testamentaire Mr. Croharé.

La LOTERIE NATIONALE, nous remit le solde des $ 10.000 qu'elle nous avait accordé payant en deux versements $ 8.188.85 à augmenter à celui de $ 1.811.15 versé en Juin de l'an passé.

Le Conseil avait demandé à l'Assemblée antérieure l'autorisation de placer une somme d'environ $ 100.000 soit en hypothèque, soit en achat d'une propriété de rapport, puis devant les aléas toujours possibles de ces placements et la Banque française ayant consenti un intérêt assez avantageux, il se décida à placer à terme fixe ce qu'il pouvait laisser un certain temps et depuis c'est ce principe qui a prévalu.

Il plaça à ce moment $ 50.000 à six mois, intérêt 5 % et $ 50.000 à un an intérêt à 5 ½ %.

Au 30 Juin les disponibilités en effectif atteignaient $ 139.228.51 et le Capital était de $ 743.160.51.

La Fête du 14 Juillet fut célébrée avec le même enthousiasme que les années précédentes, la part correspondant à la Société dans les bénéfices réalisés, fut de $ 2.000 et comme il avait été décidé, ce fut une occasion pour remercier Mr. le Dr. Laphitzondo de ses bons et dévoués services.

CORPS MÉDICAL

Divers changements se produisirent durant l'année. Mr. le Dr. S. Mabit qui de 1891 à 1908 avait prêté ses services s'étant définitivement fixé en France le Conseil lui offrit une plaque en or avec l'inscription suivante:

La Société Philanthropique Française du Rio de la Plata
au Docteur Sébastien MABIT 1891-1908

et lui témoigna en même temps tous ses remerciements. Comme à ce moment le Règlement ne permettait pas l'inscription des personnes vivantes au Tableau des Bienfaiteurs, cette inscription ne fut pas faite, mais q.q. années aprés lorsqu'il eût le regret de connaître son décès le Conseil fit graver son nom comme souvenir de son dévouement.

A la suite de son départ Mr. le Dr. François Mollard, fut chargé du service de Chirurgie Hommes.

Mr. le Dr. OLIVERI fut agrégé au Service de Chirurgie Femmes à la tête duquel était Mr. le Dr. Georges LAURE.

Le Dr. ESCUTARY et le Dr. André LEMOINE furent chargés respectivement des Services des Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles et du Service des Maladies des Voies urinaires et le Dr. Morsaline en remplacement du Dr. Laphitzondo, se fit charge du Service de Médecine générale.

En Juin 1909 notre Hôpital eût l'honneur de recevoir la visite du célèbre Ecrivain ANATOLE FRANCE, qui fit grand éloge de la Société et nous laissa un don de $ 100 m/n.

COMITÉ DU CENTENAIRE

La Colonie Française ayant été convoquée sous l'initiative du Professeur Mr. Joseph Ligniéres à organiser un hommage à la République Argentine à l'occasión du Centenaire de l'Indépendance, il se forma un Comité dans lequel entrèrent toutes les Sociétés françaises, el qui au début fut présidé par Mr. J. Lignières.

La plupart des Membres du Conseil de la Société furent appelés à prendre part à ce Comité et peu de temps aprés son organisations, Mr. Lignières ayaut

décliné la présidence, le Président de la Philanthropique Mr. BASSET, fut appelé à la présidence du Comité et le Secrétaire Mr. Coqueugniot fut désigné comme un des Secrétaires généraux. Ce fut ce Comité qui organisa l'érection du Monument de la Place de FRANCE qui eût l'honneur d'être le premier Monument offert à l'Argentine par une Collectivité Etrangère en 1910.

Sur une demande de Mr. P. J. Capdevielle, l'Assemblée décida aussi de supprimer définitivement les Assemblées de Janvier qui s'étaient continuées, sans grand intérêt et auxquelles assistaient très peu de Sociétaires. Il fut convenu aussi qu'à partir de ce jour et sauf pour des cas extraordinaires et prévus par le Règlement, il n'y aurait plus qu'une seule Assemblée annuelle à la suite de la fin de l'Exercice c'est-a-dire en Juillet ou Août.

La Souscription des Membres Bienfaiteurs produisit la somme de $ 23.033.67 et les dons $ 5.100.

Le Conseil ne manque jamais de remercier les personnes et Institutions qui d'une façon ou d'une autre l'aident dans sa tâche. Parmi celles ci, il en est qui comme le Courrier de la Plata, la Franco Argentine, la Banque Française, le Club Français et les Enfants de Béranger, se retrouvent chaque année, dans la nomenclature.

Au 30 Juin les disponibilités sont de $ 151.187.81 et le Capital Social de $ 743.160.51.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1909 AU 30 JUIN 1910

Au mois d'Août 1909 le Conseil fut formé comme suit:

Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: Mr. A. PECH, Secrétaire: Mr. J. COQUEUGNIOT, Trésorier: Mr. A. SOULIGNAC.

Conseillers: M.M. B. Ader, A. Chovet, T. Dartigues, E. Hugé, T. Lavezzari, E. Lernoud, J. P. Passicot.

Suppléants: M.M. C. Thays, P. J. Capdevielle, J. A. Cadet, G. Le Roux, J. B. Grenier.

Mr. A. PECH. Vice Président étant parti pour France durant l'exercice, Mr. Capdevielle fut appelé à le remplacer.

A la fin de l'exercice le nombre de Sociétaires était de 5607.

Il est entré à l'Hôpital dans l'année 1193 Malades représentant 41.469 Journées de traitement, dont 8645 pour des indigents.

Les consultations externes se sont élevées à 29.087.

La Pharmacie a délivré 17816 ordonnances et 14.642 renouvellements dont 4567 ordonnances et 3663 renouvellements pour les indigents non sociétaires.

Au mois de Septembre 1909 la Société a perdu l'un de sus plus généreux Bienfaiteurs Monsieur Adrien PRAT, à diverses reprises Membre du Conseil d'Administration et que l'on voyait toujours un des premiers pour toutes nos Souscriptions. Le Conseil demanda son inscription au Tableau des Bienfaiteurs et cette demande fut votée par acclamation.

Dans le courant de l'exercice les personnes suivantes vinrent visiter notre établissement: Monsieur Manuel GUIRALDEZ, Intendant Municipal de Buenos Aires. Monsieur le Contre Amiral AUVERT, Commandant la Division légère de la 2ème Escadre. Monsieur Pierre BAUDIN, Ambassadeur de France, Représentant le Gouvernement Français au Centenaire de l'Indépendance Argentine. Monsieur le Contre Amiral CROS, chef de la Délégation Militaire au Centenaire de l'Argentine. Monsieur le Docteur POZZI et Mr. Jules HURET, deux Notabilités de la Médecine et des Lettres.

Pour le Comité du 14 Juillet comme pour les Fêtes du Centenaire, le Président de la Société prit une part des plus actives à toutes les Cérémonies qui eurent lieu dans le courant de l'année.

Dans le Corps Médical les changements annotés sont l'entrée du Docteur Armand CAPLANE, agrégé à la Clinique Médicale et du Dr. Armand MICHEL au service de Chirurgie Infantile.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs produisit la somme de $ 24.015.30 plus $ 2.700 de dons divers reçus dans l'année.

Au 30 Juin les disponibilités étaient de $ 143.434.90 et le Capital de $ 774.184.25.

EXERCICE DU 1er. JUILLET 1910 AU 30 JUIN 1911

A la suite des élections du 14 Août 1910 le Conseil fut formé comme suit:

Président: Mr. L. M. BASSET, Vice Président: Mr. A. PECH, Secrétaire: Mr. J. COQUEUGNIOT, Trésorier: Mr. A. SOULIGNAC.

Conseillers: M.M. B. ADER, A. CHOVET, T. DARTIGUES, C. DUPONT, E. HUGÉ, T. LAVEZZARI, E. LERNOUD.

Suppléants: M.M. G. Le Roux, J. B. GRENIER, P. J. CAPDEVIELLE, C. THAYS et A. CADET.

Mr. Basset s'étant absenté pour France, Mr. Pech, fit les fonctions de Président durant une partie de l'exercice.

Le nombre des sociétaires est de 5641. Il est entré durant l'exercice 1359 malades représentant 49139 journées de traitement.

Les consultations externes se sont élevées à 28608.

La Pharmacie a délivré 20234 ordonnances et 16.685 renouvellements dont 5064 ordonnances et 4171 renouvellements correspondent aux Indigents non sociétaires.

DON. Il a été reçu par l'intermédiaire de M.M. C. Bernadet et C. Dupont un don très important fait par Monsieur Alphonse VIGIER et qui consiste en $ 10.000 m/n. que ces Messieurs ont remis en son nom. L'Assemblée a accepté par acclamation l'inscription de Mr. Vigier au Tableau des Donateurs en faveur de la Société, et de chaleureux remerciements ont été adressés à M.M. Bernadet et Dupont.

VISITES

La Société a eu le grand honneur de recevoir la visite dans l'année de Mr. Georges CLÉMENCEAU, Ancien Président du Conseil et qui devait jouer un rôle si important pendant la grande guerre de 1914.

Monsieur le Député Guernier, Monsieur Fouques-Duparc, Ministre de France, Mr. A. Bousquet Consul vinrent également voir notre Etablissement et firent au Conseil des éloges sur sa bonne tenue.

La souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs s'est élevée à $ 25.410.73.

Des RÉPARATIONS importantes furent exécutées dans l'établissement: les principales ont été: l'Installation des Salles de Consultations des divers services tout autour de la Salle d'attente — l'aménagement du Chauffage Central dans le Pavillon d'Administration et dans les Pavillons de Pensionnaires Hommes et Femmes.

Enfin tout l'Hôpital a été repeint à l'huile. Ces divers frais se sont élevés à plus de $ 40.000.

Le Corps Médical est composé comme l'année antérieure avec en plus Monsieur le Dr. Edouard PAGNIEZ, qui a été agrégé au service de Chirurgie de Mr. le Dr. F. Mollard.

Aprés la cessation du Comité du Centenaire de la République Argentine, Monsieur Henri PY a fait don à l'Hôpital de la MAQUETTE du Monument offert à l'Argentine.

Les Disponibilités au 30 Juin étaient de $ 135.000 et le Capital Social de $ 779.177.61.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1911 AU 30 JUIN 1912

Composition du Conseil à la suite des élections: Président: Mr. L. M. Basset, Vice Président: Mr. A. Pech, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. A. Soulignac.

Conseillers: M.M. B. Ader, A. Chovet, T. Dartigues, C. Dupont, E. Hugé, T. Lavezzari et E. Lernoud.

Suppléants: M.M. P. J. Capdevielle, A. Cadet, E. Coustenoble, L. Pélissier, G. Le Roux, C. Thays.

Monsieur Emile HUGÉ, mourut durant l'exercice, le Conseil envoya une couronne et assista en corps à ses obséques.

M.M. Pech et Coqueugniot ayant fait un voyage en France, furent remplacés durant leur absence par M.M. Dartigues et Capdevielle.

Au 30 Juin la Société compte 5854 Sociétaires, et 1217 Malades furent hospitalisés avec 47159 Journées de traitement. La Pharmacie exécuta 20214 Ordonnances et 17445 renouvellements.

Durant l'année nous avons reçu les Visiteurs suivants: M.M. les Drs. Vidal et Duguet, l'écrivain Mr. Paul Margueritte, le Journaliste Mr. Lautier, le célèbre Tribun Jean JAURÉS, M.M. Laurent, Lambertini et Henri Brisson.

DONATEURS

Monsieur Henri Py, qui venait d'être nommé Officier de la Légion d'Honneur nous fit remettre Mille piastres Or, la Famille Pédéflous en mémoire de Mr. Isidore Pédéflous, Ancien Membre de notre Conseil, nous remit la somme de $ 2.000. Enfin Mr. le Vice Amiral CAILLARD, répondant à un désir exprimé à son lit de mort par Mr. Fernand Caillard son Frére nous fit parvenir $ 2.500.

Les noms de ces généreuses personnes ont été inscrits au Tableau des Donateurs.

A l'occasion d'une promotion dans la Légion d'Honneur, nous eûmes la satisfaction de voir plusieurs des nôtres honorés de cette Décoration.

Tout d'abord Monsieur Henri PY, dont nous venons de parler. Mr. le Docteur Georges LAURE Médecin de notre Hôpital. Mr. L. D. FORGUES, ancien Président de la Société. Enfin M.M. A. CHOVET et C. THAYS, Membres du Conseil d'Administration.

Monsieur le Docteur Edouard MOLLARD, ne pouvant plus en raison de ses occupations conserver son service à l'Hôpital, présenta sa démission, qui ne fut pas acceptée et le Conseil le nomma Médecin Consultant, de façon à pouvoir en cas de nécessité recourir à ses lumières. Il fut chaleureusement remercié pour les grands services rendus par lui durant les 21 ans pendant lesquels il dirigea la Clinique d'Ophtalmologie.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs s'éleva à la somme de $ 24.921.97 et au 30 Juin le Capital porté au Bilan est de $ 784.024.56.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1912 AU 30 JUIN 1913

A la suite de l'Assemblée du mois d'Août 1912, le Conseil fut constitué comme suit:

Président: Mr. L. M. Basset, Vice Président: Mr. A. Pech, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. E. Verniéres.

Conseillers: M.M. C. Thays, T. Lavezzari, E. Lernoud, A. Cadet, A. Chovet, T. Dartigues, J. P. Capdevielle.

Suppléants: M.M. J. B. Bousquet, H. Lucas, F. Lartigue, L. Pellissier, A. Motteau et G. Le Roux.

M.M. Pech et Coqueugniot se trouvant en Europe, furent remplacés provisoirement par M.M. Dartigues et Capdevielle, et à son retour de France Mr. Coqueugniot ayant, pour raisons de santé, refusé de rester au Conseil, Mr. Capdevielle conserva le Secrétariat. Le Compte Rendu, en parlant de Mr. Coqueugniot, qui durant déjá tant d'années a fait partie du Conseil, fait des voeux pour qu'il puisse reprendre bien vite un poste dans l'Administration.

80ÉME ANNIVERSAIRE

Le Conseil ne voulut pas laisser passer le 80ème anniversaire de la Société

sans le marquer, il fit à ce sujet une publication indiquant les progrès accomplis depuis la fondation et encourageant les Compatriotes à faire partie de notre Institution.

CORPS MÉDICAL

Nous avons eu le grand regret de perdre le Dr. Ch. Roche, décédé durant un voyage en France où il était allé pour rétablir sa santé. Il nous avait rendu de grands services et a laissé d'unanimes regrets.

Le Corps Médical remit au Conseil une photographie de son Collègue et il fut décidé qu'elle serait placée dans la Salle des Consultations Externes.

Monsieur le Dr. G. Jasinsky, donna sa démission en raison de ses nombreuses occupations et le Corps Médical, fut reformé de la façon suivante:

Médecin Honoraire: Mr. le Dr. Laphitzondo, Chirurgie des Femmes: Mr. le Dr. G. Laure avec comme Agrégé, Mr. le Dr. L. Oliveri.

Chirurgie des Hommes: Mr. le Dr. F. Mollard, Agrégé: Mr. le Dr. E. Pagniez Maladies des Yeux: Mr. le Dr. A. Cabaut, Médecin consultant: Mr. le Dr. E. Mollard.

Clinique Médicale: Mr. le Dr. P. Morsaline, Agrégés: M.M. les Drs. Dalberny, Estrach, M. Barros et A. Caplane. Maladies des Enfants: Madame la Desse Pawlowsky, Maladies de la gorge, du nez et des oreilles: Mr. le Dr. Maidana, Agrégé Mr. le Dr. Escutary, Maladies de la Peau et vénériennes: Dr. J. Torres Zarate. Agrégé: Mr. le Dr. E. Jonquiéres, Maladies des Voies urinaires: Mr. le Dr. A. C. Lemoine, Chirurgien Dentiste: Mr. A. Gaboria.

Durant l'exercice il a été reçu à l'Hôpital 1217 Malades, avec 46.626 Journées de traitement. La pharmacie a délivré 16914 Ordonnances et 17125 renouvellements desquels 4228 ordonnances et 4281 renouvellements pour Indigents non sociétaires.

Nous avons eu les visites des personnes suivantes: Mr. Jullemier, Ministre de France, nouvellement arrivé parmi nous. Monsieur Prosper de Barante, Chargé d'affaires de France. M.M. les Docteurs Raoul Bensaude, E. Emery d'Herelle et Clavel de Maganem; Mr. Léopold Mabilleau un des Chefs de la Mutualité et Mr. le Capitaine de Frégate Pugliesi Conti, commandant le Croiseur Descartes, accompagné de son Aide de Camp Mr. Alquier. Ce serait répéter que signaler les éloges faits par ces Messieurs sur notre Institution.

Le 18 Janvier 1893, Mr. Poincaré ayant été nommé Président de la République Mr. le Président lui envoya la dépêche suivante: Monsieur Poincaré. Paris. La Société Philanthropique Française du Rio de la Plata, doyenne des Institutions françaises en Argentine, vous adresse ses sincéres félicitations, ainsi que l'assurance de son profond respect et dévouement.

A l'occasion de la Fête du 14 Juillet, la tradition a été conservée. Le matin eût lieu la distribution de vêtements et vivres aux Compatriotes pauvres et Monsieur Fouques-Duparc, Ministre de France et Mr. Bousquet, Consul Général sont venus visiter l'Hôpital et porter des paroles de consolation aux Malades.

Dans le cours de l'année antérieure nous avions reçu des invitations à envoyer aux Expositions spéciales de ROUBAIX et de GAND des détails sur notre Société, avec des vues des divers Etablissements à sa charge.

Notre Secrétariat fit le nécessaire et nous eûmes la satisfaction de recevoir pour l'Exposition de Roubaix. — Un Diplôme d'Honneur et une plaquette de Vermeil et pour l'exposition de GAND; un Diplôme d'honneur et une plaquette de vermeil. Ces précieuses récompenses font partie de nos Archives.

La Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs a donné un produit de $ 25.518.87, et il a été reçu en plus divers dons se montant à $ 4.000.

La part revenant dans les bénéfices de la Compagnie d'Assurances 'La Franco Argentine'' a été de $ 4.907.49.

Legs. Madame ADOUE, Veuve Paris, nous a fait en mourant un legs de $ 10.000 que nous avons pu encaisser, sous déduction de $ 1.000 montant des droits de succession, mais l'exécuteur testamentaire, Mr. le Dr. IZARZU a bien voulu abandonner ses honoraires en faveur de l'Institution. Il fut décidé que le nom de Madame ADOUE Vve PARIS, serait inscrit au Tableau des Donateurs.

Un de nos Compatriotes Mr. Albéric CAILLOUX, nous laissa par testament une somme très importante et devant dépasser $ 100.000, léguant également à l'Orphelinat français une somme assez élevée. Malheureusement son testament, fait en France, fut attaqué par les héritiers naturels et comme il n'était pas établi dans les règles exigées par la Loi, il ne put être exécuté. La procédure dura fort longtemps, mais il fallut renoncer à tout espoir de voir se réaliser les volontés de Mr. Cailloux.

REPARATIONS DIVERSES

Comme presque chaque année nous eûmes de ce fait un assez fort débours, se montant à $ 34.000 car il fallut refaire toutes les toitures et cette seule question coûta plus de $ 20.000.

Malgré cela l'encaisse au 30 Juin était de $ 165.319.41 et le total des dettes ne se montait qu'à $ 29.413 somme dans laquelle les Obligations en circulation sont pour $ 16.125.

Enfin le Capital social est de $ 827.008.78.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1913 AU 30 JUIN 1914

A la suite des élections de l'Assemblée du 17 Août 1913, le Conseil fut formé de la façon suivante:

Président: Mr. L. M. Basset.
Vice Président: Mr. A. Pech.
Secrétaire: Mr. T. Lavezzari.
Trésorier: Mr. Ch. Thays.
Conseillers: M.M. P. J. Capdevielle, A. Chovet, T. Dartigues, F. Lartigue, E. Lernoud, P. Passicot, A. Motteau.
Suppléants: M.M. J. B. Bousquet, H. Lucas, G. Le Roux, L. Pélissier.

Mr. Basset, malade ayant demandé un congé pour Europe présenta sa démission de Président. Elle ne fut pas acceptée en principe, mais il ne devait jamais pouvoir reprendre ce poste. Mr. A. PECH, fut appelé à le remplacer et durant toute l'année, avant d'être définitivement Président, il en remplit complètement les fonctions. Il en fut de même pour Mr. Chovet, qui nommé Trésorier, laissa ce poste à Mr. C. Thays, au moment de partir pour un voyage en France.

Le nombre de nos sociétaires a quelque peu diminué durant l'exercice. Il est au 30 Juin de 5848.

Il est rentré à l'Hôpital 1164 malades représentant 50.527 Journées de traitement; l'année antérieure nous avions eu 100 malades de plus et 4.000 Journées de traitement de moins. La moyenne des hospitalisés est de 138 et il restait au 30 Juin 126 malades en traitement dont 31 indigents non sociétaires.

La pharmacie a fourni 17.498 Ordonnances et 15230 renouvellements sur lesquels 4379 ordonnances et 3807 renouvellements sont pour des indigents non sociétaires.

Mr. Henri Samalens nommé Consul de France, vint peu de jours après son arrivée visiter notre Hôpital en compagnie de Mr. Lepesteur, Chancelier du Consulat.

Nous avons eu le grand regret de perdre notre Collégue Mr. Edmond VERNIERES, qui était Trésorier durant l'exercice antérieur et qui est mort quelques heures avant notre Assemblée générale du 17 Août 1913, tombé subitement au moment où il se préparait pour y assister. Le Conseil s'est associé au deuil de la Famille de ce trés regretté Collègue.

Les dépenses pour Réparations diverses, ne se sont élevées dans l'année qu'à la somme de $ 12.000.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs a produit $ 26.585.79.

La part versée par la Compagnie "La Franco Argentina" a été de $ 5.316.68.

Divers dons ont produit $ 3.804.

DONS et LEGS

Madame ADER, nous a remis en mémoire de son Mari, notre regretté Collègue et ancien Trésorier de la Société, Bernard ADER, la somme de $ 2.000.

Nous avons été informés de legs faits par Mr. Prudent DUPONT de $ 2.000 et par Mr. J. L. MIRAMON de $ 3.000. Les noms de ces trois généreuses personnes ont été inscrits au Tableau des Donateurs.

L'Assemblée correspondant à la fin de cet exercice eût lieu le 17 Août 1914, 15 jours après la déclaration de Guerre par l'Allemagne.

Mr. Jullemier notre Ministre assista à la réunion accompagné de M.M. les Attachés Comercial et Militaire à la Légation, ainsi que de Mr. Samalens Consul de France. Dans son allocution il remercia ceux qui déjà se préparaient à partir pour aider la Patrie et l'Assemblée se joignit avec enthousiasme aux voeux qu'il fit pour le Triomphe des Armées Françaises.

Au 30 Juin, les disponibiltés de la Société étaient de $ 172.000, contre $ 27.000 à payer, inclus les Obligations encore en circulation.

Le Capital Social est de $ 826.099.81.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1914 AU 30 JUIN 1915

Composition du Conseil à la suite des élections du 16 Août 1914:

Président: Mr. A. PECH, Vice Président: Mr. J. P. Passicot, Secrétaire: Mr. T. Lavezzari, Trésorier: Mr. C. Thays.

Monsieur L. M. Basset, ne pouvant continuer à s'occuper de la Société, fut, plus tard, nommé Président Honoraire.

Conseillers: M.M. L. M. Basset, P. J. Capdevielle, A. Chovet, T. Dartigues, F. Lartigue, E. Lernoud, A. Motteau.

Suppléants: M.M. H. Lucas, N. Augé, P. Pater, L. Pélissier, G. Le Roux, E. Coustenoble.

Mr. Pater ayant été mobilisé, crut devoir donner sa démission de Suppléant, mais en raison du motif de son départ, elle ne fut pas acceptée. Mr. Pater bien qu'ayant passé toute la guerre sans accident, ne revint pas en Argentine, mais plus tard en Société avec un autre Architecte Mr. Gantner il fit les plans d'un Pavillon nouveau que construisit la Société et dont il sera parlé en l'année 1923-1924.

GUERRE DE 1914

Nous avons eu durant l'exercice plus de 1400 Sociétaires ayant cessé de payer leurs cotisations. Depuis longtemps pareil fait ne s'était produit.

Nous devons l'attribuer en partie d'abord à la guerre, car un bon nombre des jeunes gens qui se sont rendus à l'appel de la Patrie faisait partie de la Société.

Ceux qui nous ont avisés ont été portés en congé régulier, mais c'était le petit nombre, la plupart n'ayant guère songé à ces formalités, ce qui du reste était bien compréhensible. Aussi il fut pris une décision par laquelle, tous les mobilisés seraient réintégrés à leur première demande et leurs femmes et enfants seraient, en cas de besoin, reçus sans difficulté à l'Hôpital.

Ce ne fut qu'à la fin de la guerre que nous eûmes à intervenir dans des cas de ce genre, mais la Société n'a jamais hésité lorsqu'il s'agissait d'un Combattant de la Grande Guerre.

MOUVEMENT DE MALADES

Il est rentré à l'Hôpital 200 Malades de moins que l'année antérieure. 845 Hospitalisés avec 40.750 Journées de traitement. La moyenne de malades est donc de 111 contre 138 l'année précédente.

Tout suit la même proportion, les Ordonnances de pharmacie sont 25.670 contre 35.728 le dernier exercice.

COMITÉ PATRIOTIQUE

Dés le premier jour de la Grande Guerre, il se forma un Comité de Secours et d'Aide aux Soldats et notre Conseil eût l'honneur de voir appeler la plupart de ses Membres à en faire partie et occuper les postes principaux. Nous n'avons pas ici à faire l'historique de ce Comité, mais nous ne devions pas laisser pourtant oubliée la part que le Conseil d'Administration de notre Société a prise dans les travaux importants menés à bien par le Comité Patriotique qui fonctionna durant toute la guerre.

Nous avons en dans l'année la visite de Monsieur Joseph Caillaux, Ancien Président du Conseil des Ministres, qui ayant été condamné par le Sénat a la déportation, devait plusieurs années, aprés la Guerre, voir son procés annulé et au moment où sont écrites ces notes, a repris son poste au Ministère des Finances.

Monsieur Pierre Baudin, qui déjà en 1910 était venu comme Ambassadeur pour le Centenaire de l'Indépendance Argentine, fut envoyé de nouveau en Mission extraordinaire et vint constater les progrès de notre Institution. Mr. Jullemier, Ministre de France voulut bien accompagner ces Messieurs dans leur visite.

La Société, ainsi que le Corps Médical, fut cruellement frappée par le décés de son Doyen, médecin Honoraire de l'Hôpital, Docteur Michel Laphitzondo. Nous avons dit déjà tous les services rendus par lui à la Société. Ie Conseil et ses Collègues firent déposer sur son caveau une plaque de bronze et il fut décidé que le nom de Michel Laphitzondo serait donné à la Salle Nº 2 et que son portrait serait placé dans la salle du Conseil.

Il y eût également à déplorer le décês de Monsieur Alexandre CADET à diverses reprises Membre du Conseil. Sa Veuve nous remit en sa mémoire une somme de $ 2.000 m/n.

SITUATION DE BANQUES

Les effets de la Grande Guerre se firent sentir de diverses maniéres. La Banque Française du Rio de la Plata, ayant dû suspendre le remboursement de ses depôts, qui pour nous représentaient environ $ 175.000 le Conseil se trouva gêné, mais notre Collègue Monsieur Emile LERNOUD, tant en son nom qu'en celui de la Maison MASUREL fils offrit de mettre à la disposition de la Société, la somme qui serait nécessaire pour ses débours. Comme trés vite la Banque put reprendre ses paiements, la totalité fut remise en circulation dans un délai très court.

Ces généreux Bienfaiteurs non contents du service rendu, ne voulurent recevoir aucun intérêt pour les avances qu'ils nous firent.

Comme la Banque remboursa ses depôts avec intérêts, ce fut l'un des moindres ennuis de cette conflagration épouvantable.

LE CORPS MÉDICAL

Le décès du Dr. Laphitzondo. laisse à Monsieur le Dr. Georges LAURE le titre de Doyen du Corps Médical. En Novembre 1914, il fêtait ses noces d'argent avec l'Hôpital, le Conseil lui a manifesté à cette occasion par un Souvenir la gratitude de la Société.

Deux Médecins nouveaux ont été adjoints aux Services des Drs. Laure et Lemoine, ce sont M.M. les Drs. J. ESPIL et S. CAMET.

En raison de la situation difficile, le Conseil fit les plus grandes économies possibles, mais pourtant la somme des réparations obligées atteint encore $ 10.000.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs se monte à $ 20.204.75 plus les dons dans le courant de l'année qui atteignent $ 7.938.74.

Dans cette somme il y a lieu de citer un Don de Mr. Célestin ESCHEMANN de $ 3.000 en mémoire de son Epouse Adélaïde F. ESCHEMANN et un autre de $ 2.000 de Madame Héléne B. de CADET en mémoire de son Mari, Mr. Alexandre CADET, ancien Membre du Conseil. Les noms de ces deux persomes furent inscrits au Tableau des Donateurs.

Malgré les sommes considérables recueillies par le Comité Patriotique pour les diverses OEuvres de Guerre, nous devons faire noter que nos Bienfaiteurs habituels, se sont montrés aussi généreux avec nous que les autres années, car en dehors des sommes indiquées, il y a lieu de tenir en compte, tous les dons en nature, qui chaque année augmentent considérablement l'apport de la Colonie en faveur de notre Institution.

Au 30 Juin les disponibilités de la Société sont de $ 173.363.42 et le Capital Social est de $ 837.806.37.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1915 AU 30 JUIN 1916

Le Conseil après les élections du 16 Août 1915, resta composé absolument comme l'année antérieure, les mêmes personnes ayant été renommées.

Cette année est de peu de mouvement pour la Société. Tous les efforts de la Collectivité et de ceux qui la dirigent se concentrent sur les OEuvres de Guerre, dont l'intérêt est plus immédiat. Il y a donc peu à dire sur cet exercice que nous résumerons brièvement.

La quantité de Sociétaires va diminuant, nombreux sont ceux qui ne peuvent pas continuer à payer leur cotisation, principalament dans les familles des Mobilisés. La moyenne des malades soignés à l'Hôpital, qui était déjà basse l'an dernier à 111 a baissé à 100. Les consultations sont de 26.826.

Le produit des opérations faites à l'Hôpital est de $ 13.448.

Malgré les sommes demandées pour le Comité Patriotique, nos Souscripteurs nous restent fidéles et les Membres Bienfaiteurs s'inscrivent pour $ 25.578.09 plus divers dons pour $ 3.379 desquels $ 1.860.82 correspondent à la part que le Comité Patriotique a bien voulu allouer à la Société sur les bénéfices du *14 Juillet 1915.*

Les évènements européens donnent encore plus de solennité aux Fêtes de cette date, déjà on connait les décès de nombreux amis partis de l'Argentine, les nouvelles sont graves et le recueillement de tous ceux qui viennent entourer la Statue de l'Alsace Lorraine est plus profond. Comme tous les ans, les Sociétés Françaises accomplissent leur pieux pélerinage et le Comité Patriotique, ainsi que les Commissions de Dames et les Conseils de l'Orphelinat Français et du Foyer Français se retrouvent tous à l'Hôpital.

CORPS MÉDICAL

Il y a quelques changements à signaler: Mr. le Dr. François MOLLARD, Chef du Service de Chirurgie et Mr. le Dr. Maurice LOUBIERE, Agrégé du même service, bien que tous deux Argentins de naissance, se rendirent à l'appel de la France. Jusqu'à la fin de la Grande Guerre, tous deux prêtèrent leurs services, le Dr. Mollard, dans un Hôpital spécial et le Dr. Loubière à l'Hôpital BUFFON. Le premier resta en France et ne revint ensuite en Argentine que pour voyages d'agrément.

Le Dr. Loubiére à la fin du conflit revint décoré de la Légion d'Honneur et de diverses autres récompenses et reprit son service à l'Hôpital où il continue à prêter son concours.

Mr. le Docteur Edouard PAGNIEZ, au départ de ces Messieurs, prit la direction du Service de Chirurgie et deux nouveaux Docteurs furent Agrégés au Service des Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles, M.M. les Drs. A. ARANA et A. TARASIDO.

Dans le courant de l'exercice, nous n'avons reçu qu'une seule visite, celle de Mr. l'Abbé GAURIER, Prêtre Soldat, qui après avoir servi au front durant les mois de guerre, fut à la suite de blessures délégué par le TOURING-GLUB de France pour venir faire des conférences dans les Pays Sud Américains. Dans sa visite à l'Hôpital il fit de grands éloges sur la belle tenue de l'Etablissement.

FINANCES

Le Gouvernement Français ayant lancé un Emprunt, notre Société malgré le moment difficile, ne voulut pas rester sourde à l'appel de la Patrie et souscrivit une somme de CINQUANTE MILLE Francs, cette décision fut prise par le Conseil et ratifiée plus tard par l'Assemblée générale.

Les Disponibilités en fin d'exercice représentent $ 156.000 et le Capital porté au Bilan est de $ 830.872.65.

PÉRIODE DU 1er. JUILLET 1916 AU 30 JUIN 1917

Au lendemain de l'Assemblée générale du 20 Août 1916, le Conseil resta composé comme suit:

Président: Mr. A. PECH, Vice Président: Mr. J. P. Passicot, Secrétaire: Mr. T. Lavezzari, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle.

Conseillers: M.M. L. M. Basset, A. Chovet, E. Lernoud, T. Dartigues,

Suppléants: M.M. G. Le Roux, E. Coustenoble, A. Lavigne, N. Augé, C. Bastit Saint Martin, L. Pélissier.

Le nombre de Sociétaires, celui des entrées de malades, des Consultations et enfin du mouvement de l'Hôpital est sensiblement le même que celui de l'exercice antérieur.

La situation financière se ressent des évènements tragiques qui tourmentent notre Patrie. Aussi le soin du Conseil est de dépenser le moins possible, en dehors des frais obligés de l'établissement. Les frais occasionnés par les réparations ne dépassent pas $ 5.800.

Le Gouvernement français ayant fait un nouvel Emprunt, le Conseil crut patriotique de souscrire à nouveau 50.000 Francs, persuadé que ses Sociétaires l'approuveraient, ce qui ne manqua pas, car l'Assemblée par acclamation confirma ce qu'il avait fait.

Membres Bienfaiteurs et Dons. Il est vraiment encourageant pour le Conseil de voir que malgré la dureté des temps, malgré les sommes demandées pour venir en aide aux Combattants, les Membres Bienfaiteurs de l'Hôpital restent aussi généreux. En effet la Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs donne un total de $ 27.545.59. De plus les Dons reçus dans l'année se montent à $ 12.427.19.

Dans cette somme il y a lieu de faire mention spéciale des quantités cidessous: Monsieur Antoine Reynaud, nous fit remettre par son fils Alfred E. Reynaud et à l'occasion du 14 Juillet une somme de $ 5.000.

Monsieur Emile Lernoud, dont maintes fois déjà nous avons eu à signaler des traits généreux, nous remit la somme de $ 1.000 en mémoire de son Fils Robert LERNOUD, mort sur le Champ de bataille pour le service de la France. Nous aurons plus loin à revenir sur la générosité de Messieurs Lernoud et Alfred E. Reynaud.

Le Conseil a remercié bien sincérement ces personnes, et les noms de Antoine Reynaud et Robert Lernoud, furent inscrits au Tableau des Donateurs.

Le Comité Patriotique nous remit comme participation à la Représentation des Fêtes du 14 Juillet $ 2.916.

La Fête du 14 Juillet 1916, fut célébrée avec le même recueillement et le même élan patriotique que celle de 1915. Les moments restaient critiques, nos vaillants Soldats continuaient à lutter et à mourir pour la défense du Pays et toutes les pensées se tournaient vers eux.

A la cérémonie commémorative annuelle assistaient Mr. Jullemier, Ministre de France; Mr. Samalens, Consul — Mr. Japy, Secrétaire de la Légation — M.M. Lepesteur et Foubert de la Légation et du Consulat. Les Dames du Comité Patriotique, de l'Orphelinat Français, du Foyer Français. Une délégation du Comité des Alliés composée de M.M. Arthur Pruden, Jean Rolleri, David Anderson, José Pedriali et Feruccio Togneri. Toutes les Sociétés patriotiques Françaises et également la Fanfare du Collège ''Marinos de Zapiola''.

Les discours prononcés par Mr. le Ministre, M.M. les Présidents des Sociétés Philanthropique et Alsace Lorraine, furent vibrants d'enthousiasme et de foi dans la Victoire de nos Armées.

Pendant l'exercice, nombreux sont les Sociétaires morts au Champ d'Honneur, pour ceux là plus tard nous devions recueillir leurs noms. A cette date les nouvelles étaient confuses, nous n'en citerons aucun.

La Société eut à déplorer la mort de Mr. G. Le Roux, bien souvent Membre du Conseil et qui lui a donné de nombreuses preuves de son dévouement. Egalement est décédé Monsieur Antoine REYNAUD, dont il est parlé quelques lignes plus haut. Le Conseil ne put que s'incliner devant le destin et transmettre à leur famille ses regrets sincères.

CORPS MÉDICAL

Le Conseil dans un but de meilleure organisation dut rapporter la mesure qui établissait des Médecins de SERVICE pour trois mois et créa deux postes de *Médecin Directeur du Service Médical et de Médecin sous Directeur.*

Le premier fut confié au Docteur Georges LAURE et le second au Docteur EDOUARD PAGNIEZ.

Les autres Médecins attachés à l'Etablissement sont M.M. les Drs. Oliveri et Espil agrégés du Dr. Laure au Service des Maladies des Femmes. M.M. les Drs. F. MOLLARD et M. LOUBIÉRE, tous deux en congé en France, agrégés au Service de Chirurgie Hommes avec Mr. Pagniez. Mr. le Dr. P. Morsaline chef du Service de Clinique Médicale avec comme Agrégés M.M. les Drs. Dalberny, Estrach, Barros, Caplane, le Dr. A. Cabaut, pour les maladies des yeux. Madame Pawlowsky pour les Maladies des Enfants. Pour les Maladies de la Gorge, du nex et des Oreilles Mr. le Dr. A. Maidana, Chef de service et Agrégés M.M. Escutari, Tarasido et Arana. Maladies de la peau et vénériennes M.M. les Drs. Torres Zarate et Jonquières. Maladies des Voies urinaires M.M. A. C. Lemoine et S. Camet.

Service d'électricité: Mr. le Dr. J. Valdivieso et Chirurgien Dentiste Mr. A. Gaboria.

L'Intendant de l'Hôpital est Monsieur A. CAZAUBON.

Cet Exercice est le dernier de la Société PHILANTHROPIQUE FRANCAISE du RIO DE LA PLATA.

Il était depuis quelque temps question d'une fusion entre la Société et la Société Française de Bienfaisance dont nous avons déjà parlé en 1902, mais il n'en fut question dans l'Assemblée du 20 Août 1916 qu'en dehors de la partie officielle car les pourparlers bien que très avancés, pouvaient encore échoner..

Il fut donc fait un simple appel à la concorde qui devait du reste être entendu puisque, à peine un mois plus tard eut lieu l'Assemblée, dont nous parlerons plus loin et qui termina l'OEuvre de la Société Philanthropique Française du Rio de la Plata.

Il est une page généreuse de notre Colonie, dont il a été très peu parlé jusqu'ici dans cet Historique, c'est celle que l'on trouve chaque année dans

les Comptes Rendus, sous le titre de DONS en NATURE, dans le cours de l'exercice. Ces Dons représentent en effet une somme très importante, qui diminue de beaucoup les frais de la Société et permet de faire, principalement pour le 14 Juillet, le bonheur de beaucoup de pauvres Compatriotes, car sous cette rubrique la Société reçoit de tout, des vêtements, des Vivres, des Livres pour ses Convalescents, des Revues et des Exemplaires soit journaliers, soit hebdomadaires de tous les Journaux français paraissant dams le Pays.

Nous signalerons parmi ceux qui s'y trouvent chaque année ''Le Courrier de la Plata'' ''Le Club Français'' ''Les Enfants de Béranger''. Tous les autres que nous ne pouvons citer ici, peuvent être assurés de la gratitude de leurs Compatriotes.

Enfin au 30 Juin 1916, les disponibilités de la Société étaient de $ 208.122.23 contre une dette de $ 31.772.77.

Le Capital Social est de $ 835.839.53.

Les Recettes totales de l'année d'après le Rapport de Mr. le Trésorier sont de $ 226.510.70 et les dépenses de $ 210.286.09.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 1917

FUSION DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE FRANCAISE DU RIO DE LA PLATA

avec la Société Française de Bienfaisance

Les personnes qui auront suivi ces notes sur la Société, se souviendront qu'en 1902, il y eût une scission très profonde dans la Collectivité, provoquée par un conflit entre la Société Philanthropique Française et la Société Française de Bienfaisance.

Depuis cette époque, il était toujours resté un sentiment de gêne entre les deux Institutions, lorsqu'en date du 14 Octobre 1916, parut dans le Courrier de la Plata, une lettre signée de Monsieur Alfred E. REYNAUD, dont le nom revient souvent dans l'histoire de la Société et plus souvent encore dans celle de la Société de Bienfaisance, du Conseil de laquelle il a fait partie à diverses reprises.

Dans la lettre citée plus haut, Mr. A. E. REYNAUD, faisant allusion à l'UNION SACRÉE qui pendant la Guerre, avait tant été prônée, demandait à ce que les Conseils des deux Institutions, se mettent d'accord pour fusionner et ne faire qu'une seule Société, qui certainement aurait beaucoup plus de force et pourrait par ce même fait rendre de plus grands services, tout en coûtant moins cher à la Colonie.

Monsieur Reynaud finissait sa lettre par un beau geste et offrait si l'Union se faisait de remettre DIX MILLE PIASTRES au fonds social.

L'idée fit son chemin et le Courrier enregistra plusieurs lettres de M.M. A. Etchart, Etienne BARON, Gabriel MASLE, approuvant l'idée lancée, et le 25 Novembre, Monsieur le Professeur J. LIGNIERES, Président la Société de Bienfaisance envoyait une lettre contresignée de son Secrétaire, Mr. Bastit Saint Martin, invitant le Président de la Société Philanthropique Française a nommer une Commission formée de Membres des deux Sociétés pour étudier les suggestions de Mr. Reynaud.

Mr. A. Pech, accepta avec empressement et la commission fut nommée et composée, pour la Société de Bienfaisance de M.M. Lorsignol et Bouchard et pour la Société Philanthropique, de M.M. Motteau et Capdevielle.

Cette Commission eut plusieurs réunions, dont les procés verbaux, ainsi que les lettres échangées sont publiés dans le Recueil, remis à l'Hôpital par Mr. Capdevielle, sous le titre de ''DIVERS''. Il serait trop long de les publier ici, mais il suffit de dire que les pourparlers entamés n'eurent pas de suite et les deux Conseils ne furent pas appelés à discuter la question.

Il semblait donc que le projet était annulé.

Au commencement de l'année 1917, eût lieu une Assemblée générale de la Société de Bienfaisance et à la suite des élections, Monsieur J. LIGNIÉRES, ne conserva pas la Présidence à laquelle fut appelé Mr. Adolphe SPILLER, avec Mr. Bastit Saint Martin comme Secrétaire.

En date du 12 Mai 1917, ces Messieurs envoyèrent une lettre à la Société Philanthropique proposant de reprendre l'étude de la question.

La proposition ayant été acceptée, et M.M. Lorsignol et Bouchard ne faisant plus partie du Conseil de la Bienfaisance, cette Société désigna une nouvelle Commission formée par M.M. S. BONNEU, C. BASTIT SAINT MARTIN et L. COURTHIEU. La Société Philanthropique de son côté délégua M.M. J. P. PASSICOT, A. MOTTEAU et P. J. CAPDEVIELLE.

Ces M.M. eurent diverses entrevues et le 11 Juin proposérent à leurs Conseils respectifs un PROJET de FUSION qui fut étudié des deux côtés.

Cette question était réellement d'une grande importance pour notre Société, nous nous y étendrons donc un peu et croyons que le mieux que nous puissions faire est de publier intégralement ce qui a été soumis à l'Assemblée générale du 30 Septembre 1917, où la Fusion a été définitivement votée, en y ajoutant le procés verbal des réunions des 1er et 7 Octobre qui ont terminé la question.

Avant nous croyons devoir laisser un Souvenir, en quelques lignes de la Société Française de Bienfaisance, pour le cas où les personnes qui la composaient en dernier lieu, ne jugeraient pas à propos de la faire.

Cette Société fut fondée le 15 Avril 1884 par Madame Clémence MALAURIE, une Française charitable, sous le nom de SOCIÉTÉ DE PROTECTION ET DE SECOURS aux FRANCAIS, BELGES ET SUISSES. Elle s'occupait plus spécialement de chercher des occupations aux nouveaux venus de ces nationalités.

En 1890, elle changea son nom pour celui de Société de Protection et de Secours aux Français et s'organisa, tout à fait en Société.

Enfin en 1902, dans une Assemblée du 22 Juillet, confirmée par une seconde du 19 Octobre elle changea son nom pour celui de SOCIÉTÉ FRANCAISE DE BIENFAISANCE. Ces deux Assemblées furent présidées par Monsieur le Docteur SIMON.

Les diverses personnes ayant présidé la Société, sont les suivantes:

1º Mr. Benjamin MAUMUS de Octobre 1902 à Décembre 1903. Année 1908.
2º Mr. le Dr. François SIMON. Années 1904 et 1905.
3º Mr. Henry PY. Années 1906, 1907, 1909, 1910, 1911, 1912 et 1er. Semestre 1914.
4º Mr. Michel GRIET. Année 1913.
5º Mr. Louis HERBIN. Année 1914.
6º Mr. le Professeur J. LIGNIÉRES. 1915, 1916 et du 1er. Janvier au 20 Mars 1917.
7º Mr. Adolphe SPILLER. Du 20 Mars au 30 Septembre 1917.

La Société avait à ce moment à sa charge:

1º L'Asile de Vieillards, tout d'abord installé à Bella Vista, et en dernier lieu à la Rue O'Higgins à Nuñez.
2º L'Asile de Nuit installé Rue Viamonte Nº 2840.
3º Une Section de Secours aux Familles nécessiteuses, auxquelles il était distribué des Secours en bons de Viande, Pain et Lait et dans certains cas en effectif.

Cette Section s'occupait aussi tout particuliérement d'aider les nouveaux venus à chercher du travail.

On pourra voir par la suite que toutes ces OEuvres furent continuées par la nouvelle Société, qui grâce à l'aide de la Colonie, les augmenta considérablement

---

Dans l'Asile appelé à disparaître et qui est situé Rue O'Higgins Nº 3050, le Pavillon principal élevé au milieu du Terrain, porte le nom de HENRI PY.

Le Pavillon de gauche s'appelle. Pavillon COMTE SALA et FRANCOIS SIMON.

Le Pavillon de droite: porte le nom de ANTOINE REYNAUD.

Dans le Vestibule se trouve une plaque disant:

TABLEAU des BIENFAITEURS.

COMTE SALA:
Banco Francès del Rio de la Plata.
Henry PY.
Mme. Paris de ADOUE.
Mr. Bernard ADER.

De chaque côte de la porte d'entrée principale se trouve une plaque: avec, les inscriptions ci-dessous:

Asile de Vieillards construit sous la présidence de Mr. Henry PY et inauguré le 20 Avril 1913 por Mr. Henri JULLEMIER, Ministre de France.

Société de Protection et de secours aux Français, fondée le 15 Avril 1884 et devenve Société française de Bienfaisance le 22 Juillet 1902, sous le haut patronage de Mr. le Ministre de France, Comte SALA.

DIVERS PROCES VERBAUX RELATIFS A LA FUSION

AUX BIENFAITEURS ET MEMBRES ACTIFS DE LA SOCIETE PHILANTHROPIQUE FRANCAISE DU RIO DE LA PLATA

Au moment où le titre de notre chère Société va se modifier, le Conseil d'Administration croit devoir vous donner un résumé des démarches et pourparlers qui ont précédé l'Assemblée du 30 Septembre 1917, dans laquelle fut acceptée la fusion avec la Société Française de Bienfaisance; fusion appelée à donner une impulsion plus grande encore aux bienfaits de notre OEuvre.

Dans le courant de l'année 1916, le Conseil d'Administration de la Société de Bienfaisance, présidé par Monsieur Lignières, fit une démarche auprès de la Société Philanthropique, demandant une étude de cette question. Il répondait, en faisant cette démarche, à diverses indications dans ce sens qui s'étaient produites dans la Colonie et aussi à une demande directe d'un Membre Bienfaiteur des deux Sociétés, Monsieur Alfredo E. Reynaud, qui dans une lettre rendue publique offrit de verser une somme de Dix Mille piastres m/n. le jour où cette fusion serait une réalité.

Les premiers pourparlers ne donnèrent pas de résultats définitifs et lorsque vinrent en Janvier 1917 les élections de la Société de Bienfaisance aucune décision n'était encore prise. A la suite de ces élections, Monsieur A. Spiller fut nommé Président, et d'accord avec son Conseil d'Administration, reprit les démarches antérieures.

Les commissions nommées par les deux Sociétés arrivèrent trés vite a une entente qui fut ensuite confirmée par les deux Assemblées, de la Bienfaisance le 8 Septembre, et de la Philanthropique, le 30 du même mois.

Nous vous donnons plus loin le compte-rendu de l'Assemblée Générale de notre Société, vous y verrez l'unanimité avec laquelle les conclusions de votre Conseil d'Administration ont été adoptées et quels sont les sentiments qui l'ont poussé à demander leur adoption.

Il reste maintenant à la nouvelle Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata, une lourde charge, mais nous savons que nos compatriotes sont généreux et secourables aux malheureux, nous sommes donc assurés qu'ils tiendront les engagements pris en leur nom.

La première période de gestion de la nouvelle Société ne sera peut-être pas trés féconde en initiatives, car nous devrons nous occuper de tous les détails que comporte l'union des diverses Oenvres; d'un autre coté la guerre terrible que notre Patrie doit encore soutenir contre nos ennemis, exige des sacrifices énormes pour ceux qui la défendent. Vous ferez donc crédit aux administrateurs jusqu'a la nouvelle période et alors nous espérons que tous les Français établis dans ce pays tiendront à honneur de nous apporter leur obole afin de nous aider dans la tâche entreprise de secourir toutes les infortunes qui seront signalées.

Les trois Etablissements qui sont à notre charge nous permettront de faire beaucoup de bien: l'Hôpital Français, pour ceux que la maladie accable: l'Asile de Nuñez, pour ceux que leur grand âge empêche de travailler; et l'Asile de Viamonte, pour ceux qu'une infortune momentanée met aux prises avec la misère et que tous nos efforts tendront à relever en les aidant à surmonter un mauvais moment.

Comme vous le voyez les frais seront énormes, aussi nous vous demandons d'ores et dejà de solliciter de vos amis leur inscription comme Membres de la Société et nous espérons que vous voudrez bien en cela nous aider de toutes vos forces. Dans ce but, nous joignons a ce résumé quelques formulaires que nous vous prions de retourner avec les noms de ceux que vous aurez décidés a nous accompagner.

Pour le Conseil d'Arministration de la Société Philanthropique Française du Rio de la Plata,

LE SECRÉTAIRE — J. Coqueugniot

LE PRÉSIDENT — A. Pech

COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 1917

Le séance est ouverte a 3 heures sous la présidence de Monsieur Passicot, Vice Président, en l'absence de Monsieur Pech, Président qui se fait excuser pour cause de maladie.

Monsieur Jacques Billebaut du Chaffault, Secrétaire de la Légation, assiste à la réunion en représentation de Monsieur le Ministre, ainsi que Monsieur le Docteur J. Alfredo Mendoza comme délégué de l'Inspection de Justice.

Monsieur le Président est assisté de M.M. Capdevielle, Trésorier; Coqueugniot Secrétaire; Lernoud, Lavezzari, Coustenoble, Dartigues, Lartigue, Motteau, Labadie, Augé et Rey, Conseillers.

Monsieur le Consul se fait excuser, ainsi que Monsieur Thays, Conseiller et Mr. Leon Dreyfus, Suppléant.

M. Le Président dit que M. l'Inspecteur de Justice autorise le français, seulement pour la lecture de l'allocution de M. Pech et qu'ensuite la discussion devra avoir lieu en espagnol. Il ajoute que M. Pech, indisposé, devait faire une déclaration à l'Assemblée, mais que n'ayant pu y assister, cette déclaration serait lue par le Secrétaire.

M. Coqueugniot donne lecture de ce document, qui est le suivant:

Monsieur le Secrétaire de la Légation de France.

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue pour la première fois à une réunion de notre Société. Elle était déjà jusqu'à ce jour la plus ancienne et la plus nombreuse de la Colonie Française; la décision qui est soumise à l'approbation de nos Sociétaires est susceptible d'augmenter encore dans des proportions considérables son importance et surtout l'importance des services qu'elle pourra

rendre à nos compatriotes. Je vous remercie donc bien sincérement d'être venu aujourd'hui nous apporter une preuve de l'intérêt que notre Gouvernement porte aux Institutions françaises et nous espérons que votre présence sera un augure favorable des résultats que cette Assemblée peut être appelée à produire.

Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons en le regret de voir disparaitre le Docteur Salustien Camet, enlevé à la force de l'âge par une cruelle et courte maladie. Le Dr. Camet était agrégé au service de Mr. le Docteur Pagniez et depuis déjà plusieurs années prêtait à l'Hôpital des services aussi dévoués que désintéressés. Jeune et possédant tout ce qui peut rendre la vie agréable et surtout utile, il a été ravi cruellement a l'affection des siens et à l'estime de ses collégues du Corps Médical et de tous ceux qui ont eu l'occasion de recourir à ses services professionnels.

Votre Conseil a fait déposer quelques fleurs sur sa tombe et a présenté à sa Veuve l'expression de tous ses regrets. Je vous demanderai de lui rendre un dernier hommage en vous levant en sa mémoire.

Messieurs,

L'objet de la réunion à laquelle vous étes convoqués autourd'hui est comme vous le savez de vous demander votre approbation pour rendre effective la fusion de la Société Française de Bienfaisance avec notre Société. Je ne vous ferai pas l'historique de cette question. Ceux d'entre vous qui ont assisté à l'Assemblée générale de la Société française de Bienfaisance, ont entendu les raisons données par Monsieur le Président de cette Société et tous vous avez pu voir par les articles publiés à diverses reprises sur cette question, quels sont les motifs qui ont amené le Conseil d'Administration de la Bienfaisance à conseiller à ses associés l'acceptation de cette mesure.

La Société Philanthropique ne peut pas se baser sur des raisons de même nature pour vous demander de confirmer la résolution adoptée par une grande majorité des Membres de la Bienfaisance.

Votre Conseil a étudié avec la plus large hauteur de vue la question de la fusion, il n'a aucun intérêt matériel à vous signaler pour vous engager à accepter de vous unir à la Société de Bienfaisance.

Je viens donc seulement vous déclarer au nom de tous mes Collégues du Conseil que nous sommes absolument convaincus que les deux Sociétés marchant unies sous une même direction, doivent arriver à rendre aux malheureux de notre Colonie des services plus importants et plus complets que ne peuvent le faire les deux Sociétés séparées. Nous avons la Conviction que nos compatriotes nous donneront plus facilement et avec toute la générosité nécessaire, les ressources indispensables pour mener à bien la tâche qui incombera à ceux qui seront à la tête de notre grande Société de Philanthropie et de Bienfaisance.

Nous affirmons que personne n'a envisagé la possibilité de supprimer aucun des services rendus par les deux Sociétés jusqu'a ce jour, bien au contraire, notre seul désir serait d'étendre l'action de notre bienfaisance, car nous comprenons que beaucoup d'infortunes intéressantes, en l'état actuel de nos Sociétés, ne peuvent être secourues. Désirant pourtant que l'on ne discute pas plus tard sur des mots, nous ne pouvons pas affirmer qu'un jour ou l'autre la pratique n'obligera pas a modifier certains services, mais soyez assurés que ce ne sera alors que pour les rendre plus efficaces.

Il n'a en tous cas jamais été discuté la suppression ou la disparition de n'importe quel établissement et les deux Conseils ont envisagé la question simplement au point de vue des services à rendre et sans la moindre idée mesquine. Nous sommes, comme Français, trop fiers de ce qui a été fait par notre Colonie, sans aucun secours du dehors, pour vouloir diminuer en rien les prestiges qu'elle s'est acquise et la reconnaissance due à ceux qui ont donné leur temps, leur intelligence et leur argent pour arriver aux résultats qui lui font honneur.

C'est dans cet ordre d'idées et sans aucune arrière pensée que nous venons vous demander de sanctionner par votre vote la décision prise par la Société de Bienfaisance Française dans sa réunion du samedi 8 courant.

Nous avons, comme nous vous le disions plus haut, la conviction que si vous acceptez l'indication que nous vous faisons, nous arriverons a faire une Société

puissante et forte, qui s'appuyant sur l'union de tous nos compatriotes fera honneur à la Collectivité française du Rio de la Plata et apportera à ceux d'entre nous auxquels le sort n'aura pas été favorable la plus grande somme de services possible.

De nombreux applaudissements saluent cette péroraison, et le Président explique que le seul objet de l'Assemblée étant le sanction de la fusion acceptée par la Société de Bienfaisance, il met en discussion la question.

M. Lignières demande la parole, il rappelle que l'on sait qu'il était en principe opposé à la fusion et qu'à diverses reprises il a expliqué les motifs de son opinion qu'il considère trés respectable, étant personnelle.

Il ajoute que maintenant comme il comprend que cette fusion est un fait accompli, il ne désire qu'une chose, l'entente absolue et qu'en conséquence lorsqu'elle sera votée et acceptée, il considère que chacun, et il en donnera l'exemple, doit aider de toutes ses forces à l'agrandissement de la Société, en lui facilitant les moyens de faire le plus de bien possible.

Cette déclaration est saluée par les applaudissements de tous les présents.

Monsieur Alfredo E. Reynaud, demande si aprés le vote la fusion sera un fait absolument acquis. Monsieur le Président répond par l'affirmative, ajoutant qu'il ne restera plus qu'a fixer les règles dèterminées par l'Inspection de Justice.

Personne autre ne demandant la parole, Monsieur le Président met aux voix la sanction du projet de fusion dont il est préalablement donné lecture et qui est le suivant:

PROJET DE FUSION

Art. 1º — La Société Française de Bienfaisance fusionnant avec la Société Philanthropique Française du Rio de la Plata, fondée à Buenos-Aires le 17 Septembre 1832, cette dernière se dénominera:

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE ET DE BIENFAISANCE FRANCAISE DU RIO DE LA PLATA

Art. 2º — La Société Française de Bienfaisance transfère tous ses biens, meubles, immeubles, capitaux et archives à la Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata, laquelle continuera toutes les Oeuvres de Charité entreprises par la Société Française de Bienfaisance jusqu'á ce jour, maintenant en principe les conditions actuelles pour l'admission des sollicitants.

Art. 3º — La Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata, dés sa formation officielle sera administrée pour la première année seulement par un Conseil composé des Membres actuels du Conseil d'Administration de la Société Philanthropique Française et des Membres actuels de la Société Française de Bienfaisance (8 de ceux-ci comme titulaires et 3 comme suppléants), le nombre des conseillers devant être ramené en Assemblée Générale à 15 titulaires et 8 Suppléants pour les années successives.

Art. 4º — Il reste convenu que suivant les habitudes contractées par la Société Philanthropique Française et d'accord avec ses statuts, l'exercice prend fin chaque année au 30 Juin, de sorte que le premier Conseil formé aura une durée à compter de la date de la formation de la nouvelle Société jusqu'au 30 Juin suivant.

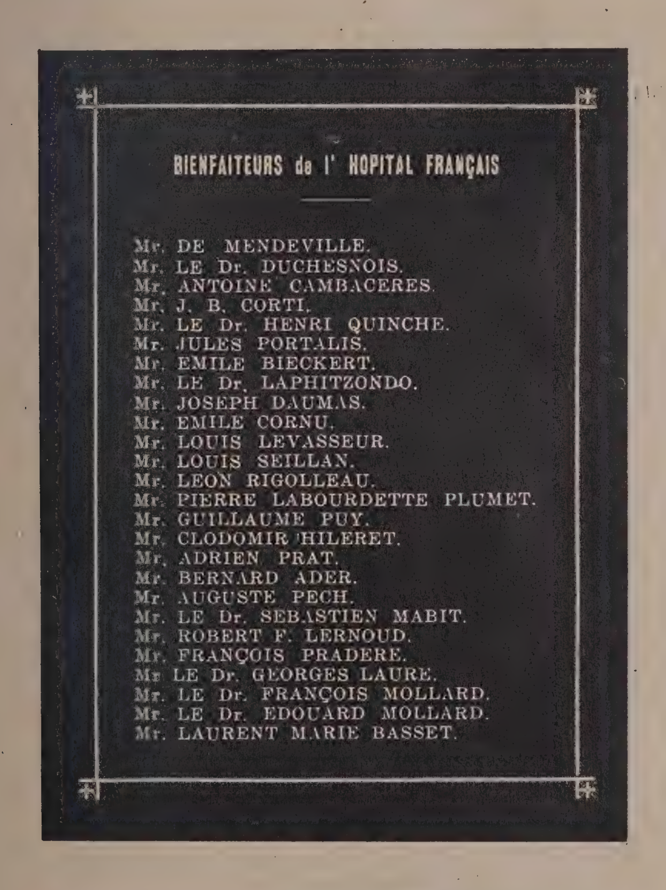
Les personnes approuvant la motion sont priées de se lever et l'affirmative est unanime; à la contre épreuve personne ne se lève en contre de la proposition.

Monsieur l'Inspecteur de Justice ayant remarqué des abstentions, demande qu'afin de bien fixer le vote, si quelqu'un des présents s'est abstenu, il veuille bien le manifester en se levant. Trois Sociétaires déclarent s'être abstenus.

Le vote est donc le suivant:

Sur 170 présents, 167 ont voté pour l'acceptation, personne n'a voté en contre et 3 personnes se sont abstenues. Monsieur le Président déclare en conséquence

Nous publions ci-dessous les Tableaux de BIENFAITEURS et DONATEURS existant á ce jour á l' Hôpital Français. Les personnes désirant se renseigner sur les services rendus par ceux dont les noms sont inscrits n' auront qu' á se rapporter au Livre d' Or des Donateurs et Bienfaiteurs. Ils y trouveront également tous les détails relatifs aux divers Présidents de la Société.



Donateurs en faveur de l' Hôpital Francais.

Banque Française du Rio de la Plata.
Adrien Prat.
Etcheto Frères.
Hileret et Rodrigue.
Marie Miramon nèe Evrard.
Henri Brisson.
La Franco Argentina, Cnie. d'Assurances.
Alexis Moine.
Georges Calvet.

Joseph Brisson.
Jean Ithurria.
Armand Boucher.
Isabel Millan
Dr. José R. Semprún.
Pierre Garans.
Cervecería Argentina Quilmes.
André Adoue.
Clément Lasserre.
Alphonse Vigier.
Henri Py.
Isidore Pédéflous.
Fernand Caillard.
Inès Adoue de Paris.
Bernard Ader.
Prudent Dupont.
Jean Louis Miramon.
Adelaide F. Eschemann.
Alexandre J. Cadet.
Antoine Reynaud.
Alfredo E. Reynaud.
Emile Lernoud.
Alcide de Casaubon.
Elise S. de Ader.
Louis Dreyfus & Cie.
Saint Hermanos.
Marianne O. de L'Huissier.
Joseph Albert.
Sylvain Dalberny.
Alfred Lang Villar.
Emile Escande.
Alexandre Crestin.
Marie Noguès de Mouras.
Jules Paul Mouras.
Jean Marie Mouras.
Jean Pierre Brusau.
Marie Lechevallier.
Charles René Schmitt.
Charles Debaisieux.
Marie Louise C. de Augé.
Marie Jauregui de Pradère.
Gustave Pinard.
Jean Maupas.
Henri Ausades.
Alphonse Barrio.
Léon Lacroix Descours.
Ex Sté. «Union Française», de Corrientes.
Mercedes Forgues de Calvet.
Diego Calvet.
Miguel J. Crestin.
Alberto A. Chovet.
Carlos Evrard.
María A. de Chapar.
José Sadoux.
Catherine Marc de Pol.
Jeanne J. de Salaberry.
Lucien Fortabat.
Marie Laplace de Saffores.
Jacques Lavernhe.
Joseph Alexandre Laborde.
Marguerite Fraysse Vve. Brivot.

la fusion des deux Sociétés comme définitive, Cette déclaration est saluée d'applaudissements unanimes.

En proclamant ce vote le Président prononce les paroles suivantes:

En raison de la décision que vous venez de prendre, le Conseil de la nouvelle Société devra dans ses premières séances s'occuper de la rédaction des Statuts appropriés à la marche de notre Institution.

Je vous demanderai donc, profitant de ce que vous êtes nombreux ici aujourd'hui de voter par acclamation et certain d'un vote unanime, de placer notre nouvelle et grande Société sous les auspices du Gouvernement de la Métropole, en décidant qu'un des articles de nos statuts portera la nomination de Monsieur le Ministre de France, comme Président d'Honneur.

Monsieur Biscaye demande que Monsieur le Consul de France soit nommé Vice Président d'Honneur, M. le Président lui répond que le Conseil avait étudié une motion dans ce sens, mais que le titre de Vice Président d'Honneur n'existant habituellement pas, il n'était pas possible de lui donner satisfaction. Le Conseil dont le plus vif désir est de témoigner à Monsieur le Consul les grandes sympathies qu'il s'est acquises dans la Colonie, promet d'étudier de quelle façon il peut lui rendre l'hommage mérité.

Monsieur Passicot informe l'Assemblée qu'il vient de recevoir de Monsieur Emile Lernoud un don de Deux mille piastres m/n. en faveur de la nouvelle Société et Monsieur Alfredo E. Reynaud remet à Monsieur le Président un chèque de Dix Mille piastres qu'il avait promis pour le jour où se ferait la fusion.

Ces deux Bienfaiteurs sont chaleureusement remerciés et Monsieur Spiller fait une motion demandant des félicitations spéciales et que le Conseil fasse graver leur nom en souvenir de leur générosité.

Avant de lever la séance, M.M. J. Lignières et G. Pinard sont désignés pour signer le procés-verbal de la présente Assemblée.

La séance est levée à 4 heures.

CONSTITUTION DEFINITIVE DE LA SOCIETÉ PHILANTHROPIQUE ET DE BIENFAISANCE FRANCAISE DU RIO DE LA PLATA

Dans se réunion du Dimanche 7 Octobre 1917, le nouveau Conseil de la Société se réunit à l'Hôpital Français, sous la Présidence de Monsieur Passicot M. Pech, Président, étant absent par suite de maladie.

M. Passicot, Vice Président de la Société Philanthropique, déclare que tous les Membres du Bureau, en vue de faciliter l'organisation, présentaient leur démission.

Il fut ensuite procédé aux élections qui donnèrent le résultat suivant:

Président: M. A. Pech; 1er. Vice Président: M. J. P. Passicot; 2me. Vice Président: M. A. Spiller; Secrétaire: M. J. Coqueugniot; Vice Secrétaire: M. Bastit Saint-Martin; Trésorier: M. P. J. Capdevielle; Vice Trésorier: M. A. Etchart.

Conseillers: M.M. Bonneu, Crestin, Dartigues, Dreyfuss Leonce, Duhem, Golco, Lartigue, Lavezzari, Lernoud, Motteau, Thays et L. M. Basset, en congé remplacé par M. E. Coustenoble, 1er. Suppléant.

Suppléants: M.M. N. Augé, A. Labadie, M. Rey, Leon Dreyfus, Pierre Uhalde, L. Courthieu, P. Biscaye et G. Pinard.

On procèda ensuite à la nomination des Commissions chargées de l'organisation définitive des divers services et de préparer les Statuts et Réglements qui seront soumis pour leur approbation à la première Assemblée Générale à laquelle nous aurons l'honneur de vous convoquer.

Pour le Conseil l'Administration de la Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata,

LE SECRÉTAIRE
J. Coqueugniot

LE PRÉSIDENT
A. Pech

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE ET DE BIENFAISANCE FRANCAISE DU RIO DE LA PLATA.

SOUS CE NOUVEAU NOM A DATER DU 1er. OCTOBRE 1917

Aprés divers pourparlers entre les Conseils d'Administration des deux Institutions: La Société Philanthropique Française du Rio de la Plata, fondée le 17 Septembre 1832 et la Société Française de Bienfaisance fondée le 15 Avril 1884, les Membres de ces deux Société furent convoqués en Assemblées Générales ceux de la Bienfaisance, le 8 Septembre 1917 et ceux de la Philanthropique, le 30 du même mois, pour avoir a statuer sur un projet de fusion qui leur était soumis.

A une grande majorité, dans la première Assemblée et à l'unanimité, dans la seconde, ce projet fut adopté et il fut décidé de réunir les deux Sociétés sous le titre de Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata.

A compter du 1er. Octobre 1917 et d' accord avec les décisions prises dans les Assemblées citées plus haut et dans la réunion de Conseil d'Administration du 7 Ostobre, dont le procès-verbal est transcrit plus loin, la Société Française de Bienfaisance transfère tous ses biens, meubles, immeubles, capitaux et archives à la Société Philanthropique et de Bienfaisance Française du Rio de la Plata, qui continuera toutes les oeuvres de charité entreprises par la Société de Bienfaisance jusqu'a ce jour.

La Société, sous son nouveau titre se fait en conséquence charge:

1º De l'Hôpital Français, siège principal de la Société situé rue Rioja Nº 951.

2º De l'Asile des Vieillards de Nuñez situé rue O,Higgins Nº 3016.

3º De I'Asile de Nuit situé rue Viamonte Nº 2840.

En commémoration de cette fusion et de la direction nouvelle donnée a la Société, il est décidé d'ouvrir le présent livre d'Or, qui sera signé ce jour par les Autorités Françaises de Buenos Aires auprés de la République Argentine ainsi que par tous les Membres du Conseil d'Administration de la Société.

Il devra ensuite porter le procés-verbal de la première réunion du Conseil d'Administration, en date du 7 Octobre 1917 et on inscrira, par la suite, tous les évènements importants qui pourront se produire, lorsque le Conseil le jugera opportun.

Le Conseil désirant également garder un souvenir du passage des Personnalités qui viendront visiter les Etablissements de la Société, il est décidé que chacune de ces visites y sera consignée et les visiteurs seront priés d'y apposer leur signature, ainsi que les observations que pourrait leur suggérer leur visite.

Fait a Buenos Aires, République Argentine le 28 Novembre 1917.

Ont signé:

Henri Jullemier, Ministre de France, Président d'Honneur de la Société. Henri Samalens, Consul Général de France, Président d'Honneur de la Société. Auguste Pech, Président: J. Pierre Passicot, 1er. Vice Président: A. Spiller, 2me. Vice Président; J. Coqueugniot, Secrétaire; C. Bastit Saint Martin, Vice Secrétaire; J. Capdevielle, Trésorier; A. Etchart, Vice Trésorier; E. Lernoud, Th. Lavezzari, F. Lartigue, A. Motteau, E. Coustenoble, Th. Dartigues, Simon Bonneu, Ch. Thays, Leonce Dreyfuss, A. Crestin, J. Duhem, M. Golco, L. M. Basset, Conseillers; N. Augé, A. Labadie, M. Rey, L. Dreyfus, L. Courthieu, P. Biscaye, G. Pinard, Suppléants; J. du Chaffault, Secrétaire de la Légation; C. Apesteguy, Chancelier du Consulat; E. Gouspy, attaché militaire; Dr. G. Laure, Médecin en Chef. Directeur; Dr. Pagniez, Sous-Directeur; R. P. Dabescat aumonier militaire; R. P. Tounedou, Directeur du Collége San José; Frére Marcellin, Directeur du College La Salle; P. Groussac, Directeur de la Bibliotèque Nationale; Alfredo E. Reynaud, Bienfaiteur de la Société; C. Doynel Directeur du Courrier de la Plata; H. Papillaud, Directeur du Journal Français.

REUNION DU CONSEIL DU DIMANCHE 7 OCTOBRE 1917

La séance est ouverte à 9 h. 45 à l'Hôpital Français sous la Présidence de Mr. Passicot.

Sont présents M.M. Bastit Saint-Martin, Bonneu, Capdevielle, Coustenoble, Crestin, Dartigues, Léonce Dreyfuss, Duhem, Golco, Etchart, Lartigue, Lernoud, Lavezzari, Motteau, Spiller et Coqueugniot.

M.M. Pech et Thays se font excuser pour cause de maladie.

M. Passicot explique que le but de cette réunion à l'Hôpital est d'organiser le Conseil qui doit présider à la marche de la Société nouvelle jusqu'aux élections prochaines, la fusion étant dés ce jour un fait accompli.

Il ajoute que pour faciliter cette organisation, le Bureau de la Société Philanthropique remet sa démission des divers postes qu'il occupait. Il y a donc lieu de procéder à de nouvelles élections et il croit qu'en raison du plus grand nombre de Membres et du surcroit d'occupations que doit occasionner la nouvelle Administration, il serait bon de nommer un Président, un premier Vice Président qui aura à sa charge les divers services de l'Hôpital, un second Vice président qui aura à sa charge les divers services de l'Asile des Vieillards et l'Asile de Nuit, un Secrétaire, un Vice Secrétaire, un Trésorier et un Vice Trésorier.

Ces indications étant approuvées par tous les présents, M. Spiller, appuyé par divers autres Conseillers, propose la nomination de M. Pech, comme Président de la Société.

Cette indication est acceptée et les autres charges sont réparties comme suit:

1er. Vice Président: M. Passicot; 2me. Vice Président: M. Spiller; Secrétaire: M. Coqueugniot; Vice Secrétaire: M. Bastit Saint-Martin; Trésorier: M. Capdevielle; Vice Trésorier: M. Etchart.

Censeillers: M.M. Bonneu, Crestin, Dartigues, Dreyffus Léonce, Duhem, Golco, Lartigue, Lavezzari, Lernoud, Motteau, Thays et Coustenoble en remplacement de M. Basset absent.

Suppléants: M.M. E. Coustenoble, N. Augé, L. Dreyfus, A. Abadie, M. Rey, P. Uhalde, L. Courthieu, P. Biscaye et G. Pinard.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1917 AU 30 JUIN 1918

Nous ne reviendrons que très brièvement sur la question de la Fusion des deux Sociétés et seulement parce que l'Assemblée générale qui l'a adoptée n'ayant eu lieu que le 30 Septembre la période écoulée entre le Compte Rendu au 30 Juin et la date ci dessus a été dans chacune des deux Sociétés, une période de transition durant laquelle, les deux Conseils se sont occupés exclusivement des préparatifs de cette fusion et seulement les rouages administratifs ont continué comme d'habitude.

La Société de Bienfaisance, dans sa réunion du 20 Mars 1917 avait formé son dernier Conseil comme suit: Président: Mr. Adolphe SPILLER, Vice Président: Mr. S. BONNEU, Secrétaire: Mr. C. Bastit Saint-Martin, Vice Secrétaire: Mr. Léonce Dreyfuss, Trésorier: Mr. A. Etchart, Vice Trésorier: Mr. P. Biscaye.

Conseillers: M.M. M. Golco, A. Crestin, J. Duhem, G. Pinard, L. Courthieu.

Suppléants: M.M. L. Ardit, E. Coustenoble, J. Milon, L. Viriot.

Ce fut ce Conseil qui continua la direction de la Société jusqu'au 30 Septembre 1917.

De son côté la Société Philanthropique Française au lendemain des élections du 19 Août, composa son Conseil de la façon suivante:

Président: Mr. A. PECH, Vice Président: Mr. J. P. Passicot, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle.

Conseillers: M.M. L. M. Basset, T. Dartigues, F. Lartigue, T. Lavezzari, E. Lernoud, A. Motteau et C. Thays.

Suppléants: M.M. E. Coustenoble, N. Augé, A. Labadie, M. Rey et Léon Dreyfus.

A la suite de l'Assemblée du 30 Septembre, il avait été convenu que jusqu'à la fin de l'exercice au 30 Juin 1918, tous les Membres des deux Conseils res-

teraient pour former partie de la nouvelle Administration, mais alors les Membres formant les deux Bureaux présentèrent leur démission et le BUREAU fut reformé de la façon suivante:

Président: Mr. A. Pech.
1er. Vice Président: Mr. J. P. Passicot.
2éme. Vice Président: Mr. A. Spiller.
Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot.
Vice Secrétaire: C. Bastit Saint-Martin.
Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle.
Vice Trésorier: Mr. A. Etchart.

Titulaires et Suppléants: tous les autres Membres des deux Conseils. Mr. Auguste Pech étant déjà très souffrant de la maladie qui devait nous le ravir peu de temps après il fut convenu que Mr. J. P. Passicot remplirait les fonctions de Président et que Mr. Ad. Spiller aurait plus spécialement à s'occuper des Asiles de vieillards et de nuit et des Secours aux Familles.

Au mois de Novembre Mr. A. PECH, se sentant plus souffrant, présenta sa démission qui ne fut pas acceptée, mais en présence de son insistance, le Conseil demanda à l'Assemblée de le nommer Président Honoraire. Depuis plus de 20 ans il n'avait jamais cessé de faire partie du Conseil, il fut durant 4 ans Vice Président et il venait de remplir pendant quatre autres années les fonctions de Président.

L'Assemblée acclama cette nomination et chargea son Conseil de présenter à Monsieur Pech, les voeux sincéres de rétablissement formulés par tous les Sociétaires.

Le nombre des Sociétaires au 30 Juin est de 5.400, le Conseil espère que par la réunion des deux Sociétés ce nombre augmentera, mais on ne pourra s'en rendre compte qu'au prochain exercice, du reste il est à noter que presque tous les Membres de la Société de Bienfaisance l'étaient également de la Philanthropique.

Dans l'année il y eût 1099 Malades entrés à l'Hôpital dont 689 Hommes et 410 Femmes avec 45.261 Journées de traitement. Les Consultations externes s'élèvent à 35.487.

Il est décidé à ce sujet que pour éviter certains abus qui se produisaient dans ces Consultations, il serait perçu Une piastre à toute personne non Sociétaire, n'étant pas munie d'un certificat d'indigence. Cette mesure n'eut pas d'effet mauvais pour la Société, on pourra voir en effet l'année suivante que le chiffre reste sensiblement le même.

Les Recettes délivrées par la Pharmacie s'élèvent à 31.448, contre 25.817 l'exercice antérieur.

SITUATION FINANCIERE

Le compte Rendu de fin d'année, explique avec raison qu'il n'est pas possible d'établir pour ce chapitre des comparaisons avec les années antérieures, car la fusion ayant amené le versement des Propriètés et des Fonds provenant de la Société de Bienfaisance, les sommes doivent forcément être modifiées.

Mais les MEMBRES BIENFAITEURS et DONATEURS ont voulu montrer qu'ils étaient heureux de ce qui s'était passé, car les Souscriptions annuelles atteignent la somme de $ 59.253.65 et les Dons $ 21.839.36 ce qui jamais ne s'était produit.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 1918

La réunion des deux Sociétés amena forcément des changements qui exigêrent une modification de certains articles des Statuts et du Règlement général. Une commission du Conseil fut chargée d'étudier toutes ces questions et il fut décidé que l'on convoquerait une Assemblée générale extraordinaire avec à

l'Ordre du Jour l'étude de ces modifications, afin qu'après l'Assemblée annuelle, la marche normale de la Société ne soit plus interrompue.

L'Assemblée approuva avec de trés légéres modifications ce qui lui fut proposé.

INSCRIPTIONS AU TABLEAU DES DONATEURS

Dans les deux Assemblées de l'année, les Sociétaires approuvèrent les inscriptions suivantes:

Madame Marianne Oyharzabal, Veuve de Henri LHUISSIER, qui par testament légua à la Société une somme de $ 20.000 m/n. en mémoire de ses deux Maris décédés.

Monsieur Alfred E. REYNAUD, qui dans l'Assemblée où fut votée la Fusion, remit au Président un chéque de $ 10.000 qu'il avait promis de verser si cet arrangement arrivait à bonne fin. Monsieur Emile LERNOUD, qui dans la même Assemblée, remit $ 2.000 comme Don de joyeux avènement, et qui tant de fois déjà a apporté son obole à la Société.

Monsieur Joseph ALBERT, l'un des Fondateurs du Magasin "A la VILLE DE MEXICO" qui au moment de quitter définitivement l'Argentine, fit remettre par son Collaborateur Monsieur Adrien LABADIE une somme de $ 10.000 m/n.

Monsieur Alcide de CASAUBON, dont le fils Mr. Albert de Casaubon, nous remit $ 2.000 en mémoire de son Père.

Monsieur Bernard ADER, ancien Conseiller, toujours un de nos grands Bienfaiteurs et en mémoire duquel, sa Veuve nous remit deux Titres de Cédules hypothécaires de $ 1.000 chacun plus $ 2.000 en effectif.

Les Maisons LOUIS DREYFUS & Cie. & SAINT HERMANOS, qui s'inscrivirent pour $ 2.000 et $ 3.000 respectivement, sur la liste anuelle de Bienfaiteurs.

CORPS MEDICAL

La Société eût le regret de perdre le Dr. S. CAMET, enlevé tout jeune à l'affection des siens.

Mr. le Dr. François MOLLARD, écrivit de France disant qu'ils s'y fixait de façon définitive et sur la proposition du Dr. Georges Laure, Médecin en Chef, le Conseil désigna le Dr. Edouard PAGNIEZ, comme Chef du Service de Chirurgie Hommes.

Mr. le Dr. D'AGOSTINO, fut admis comme agrégé au Service de Mr. le Dr. Cabaut et une manifestation amicale et de gratitude fut faite en l'honneur de Madame la Doctoresse Pawlowsky, qui fêtait ses Noces d'Argent avec l'Hôpital Français.

PROJETS DIVERS

Dans le Compte Rendu présenté par le Conseil à l'Assemblée générale devant avoir lieu le 15 Septembre 1918, divers Projets sont mis à l'étude.

C'est tout d'abord le nécessité de faire à l'Asile de Nuñez, des modifications importantes ou de le transférer dans un autre terrain n'offrant pas les inconvénients qu'il y aurait lieu de modifier si on le laisse à son emplacement actuel.

Dans le prochain exercice, ces questions reviendront sur le tapis.

Il est ensuite parlé d'un projet de MAISON DE RETRAITE, qui compléterait l'Asile de Vieillards en permettant de recevoir moyennant le paiement d'une pension modeste, ceux de nos Compatriotes qui n'ayant que des ressources très restreintes, ne sont pourtant pas dans une situation à être à charge à la charité de leurs Compatriotes. Il avait été établi, par M.M. Coqueugniot et Motteau, une étude très sérieuse de ce projet, basé sur des Etablissements de ce genre en Europe.

Le principe fut admis par l'Assemblée du 9 Juin 1918, mais par la suite, d'autres dépenses plus urgentes ne permirent pas de le mettre à exécution. Il est à espérer, qu'un jour cette source de repos pour une certaine catégorie de personnes, pourra être mise en pratique et il est hors de doute que ce sera un digne complément des diverses OEuvres qui existent déjà.

Un troisième EMPRUNT Français ayant été lancé dans le cours de l'année, notre Société souscrivit, comme pour les antérieurs une somme de CINQUANTE mille francs, ce qui fut approuvé sans discussion.

Monsieur H. JULLEMIER, Ministre de France et Monsieur H. SAMALENS, Consul, furent appelés dans le courant de l'exercice à d'autres postes, par le Gouvernement français. Les relations toujours aussi cordiales, durant les moments difficiles de la guerre, qui ont existé entre la Société et nos Autorités, ont fait regretter sincérement leur départ.

Ces M.M. furent remplacés par Mr. E. F. GAUSSEN comme Ministre et Mr. HOFF, comme Consul.

Tous deux venaient de prendre possession de leur poste au moment de l'Assemblée de fin d'année, le Conseil ne fit donc que leur présenter ses souhaits de bienvenue.

ASILES DE VIELLARDS — DE NUIT — ET SECOURS AUX FAMILLES

Comme cela avait été convenu au moment de la formation du Conseil, Mr. Adolphe SPILLER, nommé second Vice Président, avait été spécialement chargé de s'occuper de l'incorporation de ces OEuvres, dans la nouvelle Société. Il y apporta tout le zèle possible et à la fin du premier exercice, grâce à sa bonne volonté, et à celle des Membres du Conseil désignés avec lui pour cette besogne, tous les rouages fonctionnaient aussi parfaitement que possible.

Pour l'Asile de Vieillards principalement, tous les Lits sont occupés et il y a un certain nombre de demandes, au sujet desquelles les enquêtes faites sont favorables, mais qui restent en suspens, faute de places vacantes dans l'établissement.

La Fête du 14 JUILLET 1917, fut célébrée comme les années précédentes. Les moments étaient bien difficiles et si l'espoir de la Victoire restait dans les coeurs, on n'osait pas encore prévoir la fin proche de la Guerre. Toutes nos Autorités, toutes les Sociétés Françaises étaient représentées à l'Hôpital et les voeux de tous allaient à nos vaillants Soldats, qui continuaient à lutter et à mourir glorieusement pour la Patrie.

L'Intendant de l'Hôpital Mr. A. CASAUBON ayant présenté sa démission, fut remplacé par Mr. C. MURGUE.

EXERCICE FINANCIER

Il avait été convenu que jusqu'au 30 Juin 1918, la Comptabilité serait continuée séparément pour l'Hôpital Français et pour la Société de Bienfaisance.

Mr. Capdevielle Trésorier devant s'occuper plus spécialement de l'Hôpital et Mr. A. Etchart, Vice Trésorier, de la Société de Bienfaisance.

Les Etats présentés par Mr. le Trésorier indiquent:

CAPITAL au 30 Juin de la Société Philanthropique ...... $ 857.057
" " " " " " " de Bienfaisance ..... " 278.597.79

Il fut ensuite établi un BILAN général, avec estimation de tous les immeubles, titres et autres articles de valeur des deux Sociétés, qui donne comme CAPITAL NET la somme de $ 1.337.191.85.

Les Comptes définitifs furent soumis le 27 Juillet 1918 à la sanction de la Commission de Révision des Comptes qui les approuva dans leur entier et à l'unanimité. Formaient cette Commission: M.M. R. Brandeis, A. Espiasse, M. Golco, P. Salesses, V. Vernières, A. Haure, H. Machet, P. S. Dufour.

Vice Trésorier: A. Etchart, Trésorier: P. J. Capdevielle.

DEMISSION DU CONSEIL

Le Conseil étant composé des Membres des deux Sociétés fusionnées, comportait un nombre plus grand que celui prévu par les Statuts et afin d'éviter toutes difficultés, tous ceux qui le composaient offrirent de présenter leur démission, ce qui permettrait à l'Assemblée de nommer ceux qui auraient ses préférences.

Cette résolution adoptée, il fut convenu que l'Assemblée serait appelée à élire 15 Conseillers Titulaires et 7 Suppléants et que ceux nommés, par un tirage au sort dans la première réunion après les élections, désigneraient ceux qui devraient sortir aprés, un, deux et trois ans de stage au Conseil.

Cette période fut vraiment de travail, mais le souffle d'union qui avait présidé aux préparatifs de la Fusion se continua durant tout l'exercice et les difficultés inévitables, pour arriver à l'unification des divers services, furent aplanies avec la meilleure bonne volonté, et pour le plus grand profit de l'OEuvre commune.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1918 AU 30 JUIN 1919

Aprês les élections du 15 Septembre 1918 le Conseil resta composé comme suit:

Président: Mr. J. P. Passicot, 1er. Vice Président: Mr. A. Motteau, 2éme Vice Président: Mr. A. Spiller, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Vice Secrétaire: Mr. C. Bastit Saint Martin, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle, Vice Trésorier: Mr. A. Crestin.

Conseillers: M.M. L. M. Basset, S. Bonneu, Th. Dartigues, Léonce Dreyfuss, J. Duhem, A. Etchart, M. Golco, F. Lartigue, T. Lavezzari, E. Lernoud et C. Thays.

Suppléants: M.M. G. Pinard, L. Courthieu, A. Labadie, M. Rey, Léon Dreyfus et N. Augé.

Dans l'Assemblée où le Conseil rendit compte de ses travaux durant la période 1918-1919, le Conseil commence son Compte Rendu par un Hymme à la Victoire qui avait enfin couronné les efforts héroïques des Soldats de la France.

Il déclare que le rôle de notre Institution étant de panser les blessures, le Conseil sera toujours heureux lorsqu'il pourra, dans la mesure des ressources, aider ceux qui auraient besoin de la Société, en raison de blessures ou maladies contractées au service de la Patrie.

Il dit aussi que, sachant la décision prise d'élever dans les Jardins de l'Hôpital un monument à ceux qui partis d'Argentine, sont morts pour la cause de la France, notre Société sera encore plus chère lorsqu'elle sera dépositaire de ce souvenir qui rappellera une des pages les plus glorieuses de l'Histoire.

PERSONNALITE JURIDIQUE

En date du 10 Octobre 1918, le Pouvoir Exécutif Argentin, approuva les STATUTS modifiés par l'Assemblée du 10 Juin, avec de trés légères modifications de détail et immédiatement le Conseil se mit en mesure de régulariser la situation produite par la Fusion, principalement en ce qui se rapportait aux diverses propriétés dont le transfert légal était obligé.

DECES

Le 15 Février 1919, mourait notre Président Honoraire Mr. Auguste PECH, dont ceux qui liront ces notes, auront pu constater le dévouement aux intérêts de la Société, durant les 20 années pendant lesquelles il n'a cessé d'occuper une place au Conseil, sur lesquelles environ huit ans, il remplit les fonctions de Président. Le Conseil demanda et obtint l'autorisation de porter son nom au Tableau des Bienfaiteurs de la Société.

Un autre de nos Anciens Présidents, Monsieur Edouard AUBINE et un dévoué Conseiller Monsieur Michel GOLCO, moururent également dans le cours de l'exercice. Le Conseil témoigna à leurs familles tous les regrets causés par ces disparitions.

MOUVEMENT DE L'HOPITAL

Nous avons au 30 Juin 5.631 Sociétaires. Le Conseil espérait vraiment qu'à la suite de la fusion, les inscriptions auraient été plus nombreuses, car en tenant compte de la quantité de Français en Argentine, le nombre de nos Sociétaires, devrait être plus important.

Il est rentré durant l'exercice 1271 Malades dont 798 Hommes et 473 Femmes, représentant 46.768 Journées de traitement.

Les Consultations externes donnent un chiffre de 34.693, et les ordonnances délivrées par la pharmacie de 29.495.

En plus de l'inscription au Tableau des Bienfaiteurs du nom de Auguste PECH, le Conseil demanda aussi celle au Tableau des Donateurs des noms de Mr. Sylvain DALBERNY qui fit un legs de $ 4.000, de Mr. Alfred LANG VILLAR, qui nous remit $ 2.500 et de Mr. Emile ESCANDE qui au moment de partir pour Europe, envoya $ 2.000.

LEGS ARTHUR REMILLE

En Juillet 1918, le Conseil reçut une communication de Mr. Robert Laugier. Notaire à Marseille, nous informant qu'un Monsieur Arthur REMILLE avait au moment de mourir fait un testament laissant à l'Hôpital Français une Maison située à Marseille, Rue de Rome Nº 153. Cette maison était léguée, à charge à la Société d'en laisser l'usufruit, leur vie durant à deux personnes désignées par le testament, l'immeuble ne devant revenir définitivement à la Société qu'après la mort des deux usufruitiéres. Cette Maison d'après les renseignements obtenus, peut avoir à l'heure actuelle une valeur de 150.000 francs. Le Conseil par l'intermédiaire de son Président a accepté ce legs, et a pris les dispositions nécessaires pour que ses droits soient réservés, mais les personnes qui en ont la jouissance sont relativement jeunes, et sauf le cas où un arrangement amiable viendrait liquider la situation, il n'y a pas à prévoir l'entrée en possession avant de longues années, les Conseils succesifs devront donc en tenir compte pour l'avenir, sauf, le cas dont nous parlions d'un arrangement entre l'Hôpital et les Intéressées. L'Assemblée autorisa le Président à faire d'accord avec le Conseil toute transaction favorable aux intérêts de l'Institution.

Dans cette Assemblée il est déclaré que tout espoir d'encaisser le legs de Mr. Albéric CAILLOUX est perdu, le Tribunal ayant déclaré nul le Testament, nous l'avions déjà prévu dans un exercice antérieur.

COMITE PATRIOTIQUE ET ORPHELINAT DE GARCONS

Le Comité Patriotique nous versa au mois d'Août 1918, pour la part allouée à la Société dans les cérémonies du 14 Juillet la somme de $ 8.066.

De plus au moment de terminer son mandat à la suite de l'Armistice le Comité qui s'était fait charge des ORPHELINS de GUERRE, nous demanda d'accord avec Monsieur le Ministre de France, de continuer son OEuvre à ce sujet, et de nous faire charge de ces Orphelins.

Une Commission nommée d'accord entre notre Société et le Comité Patriotique projeta la création d'un ORPHELINAT de GARCONS, dans lequel tout d'abord on admettrait les Orphelins de guerre, puis les Orphelins français.

A ce moment une Dame généreuse Madame Elise G. de Ader, qui déjà nous a remis souvent des sommes importantes, ayant eu connaissance des publications faites à ce sujet offrit à la Société Philanthropique et de Bienfaisance la somme de CINQUANTE MILLE piastres monnaie nationale, à la condition que celle ci s'engagerait à créer un Orphelinat de Garçons.

M.M. Passicot, Président et Coqueugniot, Secrétaire furent délégués auprès de Madame Ader, pour la remercier et lui soumettre les intentions du Conseil,

qui devait forcément attendre des circonstances spéciales pour pouvoir remplir cette condition. Madame Ader déclara s'en rapporter à la Société Philanthropique, qui d'ores et déjà acceptait la charge des Orphelins de Guerre.

L'Assemblée générale autorisa le Conseil à accepter ce don avec la condition indiquée et s'engagea également vis-à-vis du Comité Patriotique à prendre à sa charge les Orphelins.

Le Comité plus tard au moment de liquider ses comptes, remit à la Société une somme de $ 10.000 à joindre au Don de Madame Ader, plus $ 2.000 à charge de payer un secours mensuel de $ 25 à la Mére d'un Soldat tué à la guerre.

Madame Ve Chapar, remit également $ 500 pour l'Orphelinat et Mr. Alfred E. Reynaud s'engagea à faire construire la Salle de Gymnase, le jour où l'on mettrait en pratique cette idée.

Les évènements et aussi les études faites sur ce sujet, n'ont pas jusqu'à l'année 1925 permis de construire l'Orphelinat, mais d'accord avec les Donateurs la Société s'est fait charge de l'éducation et de l'entretien des Orphelins de guerre au nombre de 17 et les sommes employées à cela, sont d'environ $ 9.000 annuelles, prises sur les intérêts des dons affectés à ce chapitre et le solde passé par frais généraux, de façon à laisser intact le CAPITAL versé, jusqu'au jour où on prendra à ce sujet une résolution définitive.

Autant l'Assemblée que le Conseil remerciérent chaleureusement Madame Elise B. de Ader de sa grande générosité et son nom fut inscrit au Tableau des DONATEURS sur lequel figurait déjà celui de son Mari Bernard ADER.

COMMISSION DE DAMES

Les Statuts modifiés avaient décidé l'installation d'une Commission de Dames, chargée plus spécialement de la surveillance de la Lingerie des divers Asiles, de certains achats et des enquêtes pour les demandes de secours.

La Commission de Dames qui s'était occupée avec tant de zèle du Comité Patriotique ayant achevé son mandat semblait toute indiquée et Mr. le Président fit une démarche auprès de ces Dames, qui acceptèrent en principe la charge, mais plusieurs d'entre elles partirent pour France et cette question fut laissée en suspens jusqu'à la date où paraitront ces notes. En tous cas, autorisé par un vote de l'Assemblée, le Conseil, le jour où il le jugera bon, trouvera sans nul doute des Dames de bonne volonté, qui accepteront de se faire charge de cette délicate mission.

ASILE DE VIEILLARDS ET ASILE DE NUIT

Secours aux Familles

Pour l'Asile de Vieillards, la Commission présidée par Mr. Spiller a fait son possible pour donner satisfaction à toutes les demandes, elle signale pourtant que le manque de place empêche de recevoir tous ceux qui se présentent. On pressent que bientôt il sera nécessaire d'agrandir cet établissement.

Pour l'ASILE DE NUIT, établi à la rue Viamonte, le Conseil fait construire dans le fonds du terrain de l'Hôpital un édifice comprenant, deux Dortoirs pour Hommes et Femmes, quelques pièces pour personnes seules, une grande salle à manger avec les dépendances nécessaires. Le devis du tout se monte à $ 33.000.

Le Conseil considére que cela représentera une économie notable d'argent et de travail. Il demande à l'Assemblée l'autorisation de vendre ou d'utiliser le local de la rue Viamonte au mieux des intérêts de la Société. Cette autorisation lui fut donnée et on verra plus loin, ce qui a été fait.

Pour la Section de SECOURS AUX FAMILLES, on a continué avec les secours accordés antérieurement et on a fait le possible pour aider ceux qui présentent de nouvelles demandes.

En plus de la CONSTRUCTION dont il vient d'être parlé, le Conseil a fait installer au Pavillon Bieckert et à la Salle VI deux salles de pansements, pour éviter le transfert des malades.

SITUATION FINANCIERE. BIENFAITEURS

Le Conseil avait pensé avoir d'assez forts débours à faire pour des Constructions à l'étude, mais il a préféré étudier davantage ces diverses questions et le prix actuel des matériaux l'a décidé à attendre un peu. Il n'a donc entrepris que les Salles de pansements et l'Asile de Nuit, dont le coût sera, sans nul doute couvert par la vente de l'immeuble de la Rue Viamonte.

La BANQUE FRANCAISE du Rio de la Plata, devançant de huit années le délai qui lui avait été accordé pour rembourser ses bons de consolidation, a remis en circulation tous les dépôts qu'elle avait. Nous le signalons avec plaisir, car cela prouve qu'elle a repris la marche que les circonstances difficiles avaient interrompue.

De ce fait notre Disponibilité est assez importante, mais devra être diminuée bientôt par les travaux prévus.

La Souscription de Membres Bienfaiteurs a produit la somme de $ 55.000 et le Bilan au 30 Juin accuse un Capital de $ 1.337.191.85.

Nous avons eu durant l'année la visite à l'Hôpital de Monsieur E. Gaussen, nouveau Ministre de France en Argentine et celle de Monsieur Hoff. Consul. Madame Gaussen voulut aussi connaître l'établissement qu'elle vint visiter en compagnie de Madame P. Saubéran qui fut durant la guerre Présidente de la Commission de Dames du Comité Patriotique.

Monsieur le Général CLÉMENT, de passage dans notre ville se rendit également à l'Hôpital, tous félicitérent le Corps Médical et l'Administration.

Le 14 Juillet, 1918, fut célébré comme les années antérieures, mais avec les sentiments de recueillement qu'exigeaint les circonstances, car si bien on espérait de plus en plus la Victoire, les moments étaient graves.

Ensuite après la signature de l'Armistice, le Conseil et nos Compatriotes se joignirent à deux manifestations imposantes organisées, l'une par le Corps Médical de l'Hôpital et l'autre par les Sociétés Alsace Lorraine et Patrie. Le grand événement qui venait de s'accomplir fut célébré avec l'enthousiasme qu'il méritait.

CORPS MEDICAL

Le Corps Médical continue avec le même dévouement. Il est entré comme nouveaux Médecins M.M. les Drs. A. ANFORA, PRÉMOLI-OLIVER et A. ARAMBURU pour les Services de la Gorge, du Nez et des Oreilles, Chirurgie Hommes et Chirurgie Femmes respectivement.

Le Conseil eût le regret de voir partir Monsieur le Dr. J. ESCUTARY, qui depuis 12 Ans dirigeait le Service des Maladies de la gorge, du nez et des oreilles.

Les motifs de sa démission ne permettaient pas au Conseil d'insister, il le remercia de tous les services rendus.

La Fédération des Mutualités, ayant demandé au Conseil quelques concessions pour ses Affiliés, celui-ci se fit un devoir d'accéder à cette demande, considérant que les deux OEuvres se complétaient l'une l'autre.

COTISATIONS

Malgré l'augmentation des frais et du prix des médicaments et de toutes les denrées, la cotisation était toujours restée fixée à UNE piastre m/n. pourtant le Conseil prévoyant qu'il devrait forcément à un moment donné en augmenter le taux, demanda à l'Assemblée l'autorisation, lorsqu'il le jugerait indispensable aux intérêts de la Société, de la porter à $ 1.50 mensuelle.

Cette demande fut acceptée en principe, mais le Conseil ne l'appliqua que près de trois ans plus tard. Il en sera reparlé en temps voulu.

L'Administration des divers Asiles, exige un Personnel nombreux, on reproche souvent au Conseil d'occuper, principalement parmi les Infirmiers et Infirmières des personnes, non seulement n'étant pas françaises, mais ne parlant pas notre langue. Il a toujours été très difficile de recruter parmi nos Compatriotes, les éléments nécessaires, malgré tout le désir qu'on en aurait eu.

Le Gérant de l'Hôpital est toujours Mr. MURGUE. Celui de l'Asile de Vieillards ayant quitté pour rentrer en France a été remplacé par un ancien Employé de l'Hôpital Mr. ARZUR.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1919 AU 30 JUIN 1920

A la suite des élections du 30 Août 1919, le Conseil se réunit pour former son Bureau.

Mr. Coqueugniot auquel il restait un an de stage, donna sa démission indéclinable et fut remplacé par Monsieur M. REY premier Suppléant.

Le Conseil fut ensuite organisé comme suit:

Président: Mr. J. P. Passicot, 1er. Vice Président: Mr. A. Motteau, 2éme Vice Président: Mr. A. Spiller, Secrétaire: Mr. C. Bastit Saint Martin, Vice Secrétaire: Mr. T. Lavezzari, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle, Vice Trésorier: Mr. A. Crestin.

Conseillers: M.M. L. M. Basset, E. Lernoud, T. Dartigues, C. Thays, S. Bonneu, G. Pinard, F. Lartigue, M. Rey.

Suppléants: M.M. A. Labadie, A. Reynaud, L. Courthieu, Léon Dreyfus, N. Augé et Léonce Dreyfuss.

M.M. Léon Dreyfus, A. Labadie et A. E. Reynaud, donnérent leur démission de suppléants, puis au mois de Mai 1920 Mr. Passicot partant en Europe demanda un Congé. Mr. A. Motteau, présenta sa démission de Vice Président pour raison de santé: Monsieur Spiller fut alors nommé premier Vice Président faisant fonctions de Président en l'absence du Titulaire et Mr. Dartigues fut nommé 2éme Vice Président.

Ce fut le Bureau ainsi constitué qui présenta le Compte Rendu au 30 Juin 1920.

MOUVEMENT DE L'HOPITAL

Le nombre de Sociétaires est de 6318.

Il y a eu 1440 Malades Hospitalisés dans l'année avec 48.083 Journées de Traitement et les Consultations Externes se sont élevées à 37.454. Enfin les Ordonnances délivrées par la Pharmacie sont au nombre de 27.365 et les Analyses de 2758.

FINANCES

La Souscription de Membres Bienfaiteurs donne un total de	$	62.043.85
Les dons en Espéces se sont élevés à	„	25.795.79
Madame Elisa G. de Ader a versé pour l'Orphelinat de garçons	„	51.500
Diverses personnes pour le même but	„	740
Legs fait par Madame Lechevallier	„	3.175.60
Total	$	143.255.24

Bien qu'une partie de ces sommes aient une destination spéciale, c'est la rentrée la plus importante reçue dans un exercice par la Société.

Le Capital au 30 Juin est de $ 1.480.714.38.

INSCRIPTIONS

Le Conseil ayant eu connaissance du décès de Monsieur le Dr. MABIT survenu à Pau, demanda à l'Assemblée générale d'inscrire son nom au Tableau des Bienfaiteurs, rappelant les services rendus par lui et qui ont été signalés au

moment où il quitta l'Hôpital pour se retirer en France. Cette demande fut acceptée par acclamation de même que l'inscription au Tableau des Donateurs du nom de Madame Elisa G. de Ader ainsi que celui de Mr. A. CRESTIN, qui fit un Don de $ 5.000.

Il y a lieu de signaler également que le Comité Patriotique remit à la Société à l'occasion du 14 Juillet $ 7.312. La Mission Française d'Aviation $ 1.825 et la Compagnie "La Franco Argentine $ 4.064.46.

Mr. L. M. BASSET PRESIDENT HONORAIRE

Le Conseil demanda à l'Assemblée de nommer Mr. L. M. BASSET Président honoraire.

Depuis trois ans déjà Mr. Basset se trouve presque continuellement en France et pourtant, en présence des nombreuses années de services rendus par lui, le Conseil ne veut pas accepter la démission qu'il a présentée à diverses reprises; il considére que cette nomination lui permettrait de continuer à faire partie de la direction de la Société et serait un hommage à son dévouement. Cette demande fut acceptée par acclamation.

Le Gouvernement ayant fait un nouvel Emprunt, la Société souscrivit une fois de plus Frs. 50.000 ce qui porte à Frs. 200.000 le montant de ces Titres en pouvoir de l'Institution.

CONSTRUCTIONS ET TRANSFERT DES ASILES

Le 2 février 1920, l'Asile de Nuit à l'Hôpital étant terminé, on y transporta les services qui étaient à la Rue Viamonte 2840. Le Conseil fit mettre en vente cet immeuble, mais ne trouva pas d'acquéreur en "REMATE". Pourtant peu de temps après il fut vendu particulièrement pour $ 34.000 m/n.

Sur l'indication du Corps Médical, et dans le but de développer les services de l'Hôpital, le Conseil entreprit la construction d'une *SALLE pour ENFANTS* avec une contenance de 24 Lits et les dépendances nécessaires. Cette salle avec l'ameublement coûta environ $ 25.000. Il fut difficile par la suite de s'expliquer l'insuccés de cet essai, mais après un certain temps, il fallut reconnaître que les Parents, sans doute, préféraient l'Hôpital des Enfants et il y eût lieu de lui donner une autre destination.

Une amélioration créée durant cet exercice fut l'installation d'une Buanderie et un peu plus tard d'une Machine à repasser, qui permirent de faire ces opérations à l'Hôpital avec une économie notable de linge et de lavage.

L'Hôpital et l'Asile furent visités durant l'année par Mr. Le Lieutenant Colonel Précardin, chef de la mission Française d'Aviation, Monsieur le Commandant GUICHARD et plusieurs autres Officiers. Monsieur le Dr. CHUTRO s'y rendit également ainsi que Monsieur E. GAUSSEN notre Ministre.

TRANSFERT DE L'ASILE DE VIEILLARDS

Dans l'Assemblée Générale du 15 Septembre 1918, le Conseil avait soumis aux Sociétaires l'étude d'une question spéciale. Savoir si l'on devait faire à Nuñez pour l'Asile des Vieillards, les modifications nécessaires pour mettre le terrain à même d'être à l'abri de l'humidité, agrandir les Salles etc, ou bien si l'on devait chercher un autre terrain plus petit et y construire un nouvel Asile.

Le Conseil avait indiqué pour cela une dépense d'environ $ 250.000.

En raison des explications données, l'Assemblée se prononça pour garder le terrain actuel, considérant que plus tard, il serait possible d'y installer

quelqu'autre oeuvre que pourrait décider la Colonie.

Le Conseil comme il le déclara dans l'Assemblée suivante, hésita à entreprendre les travaux autorisés, en raison surtout de la cherté des matériaux et du moment difficile que passait un peu l'Univers entier.

Le Conseil cette année, changea d'opinion et décida de réunir une Assemblée Extraordinaire qui eut lieu le 28 Mai 1920, couvoquée exclusivement pour ce motif.

Le Rapport présenté par le Conseil dans cette Assemblée dit que des études faites il résulte qu'il serait préférable de transférer l'Asile sur un terrain plus petit, plus élevé et plus rapproché de l'Hôpital. Il démontre ensuite par des chiffres l'avantage qu'il y aurait pour la Société.

Il estime que le TERRAIN actuel vaut	$ 110.000
Le pavage des Rues autour de la "Manzana"	„ 120.000
Remblayage du terrain pour empêcher l'humidité	„ 36.000
Constructions nouvelles	„ 250.000
Total	$ 516.000

Au contraire en achetant un terrain de 3.000 Ms. Carrés on obtiendrait.

Terrain 3.000 Ms. à 20	$ 60.000
Constructions	„ 300.000
Total	$ 360.000
Moins la vente du terrain de Nuñez	„ 110.000
Total	$ 250.000

Ce calcul représente donc pour la Société une différence sensible et que ne compense pas, la propriété d'un terrain plus grand de 7.000 Ms. carrés.

L'Assemblée, aprés une discussion un peu vive et à laquelle prirent part plusieurs Sociétaires, se basant sur divers motifs, approuva les conclusions du Conseil, et revenant sus les décisions antérieures, autorisa l'achat d'un terrain réunissant les conditions voulues et lui donna en même temps toutes les autorisations nécessaires pour une fois l'achat terminé, faire exécuter les plans et entreprendre les travaux afin de transférer la plus tôt possible l'Asile de Vieillards.

En temps opportun, en verra la suite donnée à cette décision. Lorsque se terminera cet Historique de notre Société, le moment d'inaugurer le nouvel Asile sera bien proche et il semble que la Colonie pourra être fière de l'édifice actuellement en construction.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1920 AU 30 JUIN 1921

Au lendemain de l'élection du 30 Août, le Conseil fut composé comme suit:

Président Honoraire: Mr. L. M. BASSET, Président: Mr. J. P. Passicot, 1er. Vice Président: Mr. A. Spiller, 2éme Vice Président: Mr. C. Thays, Secrétaire: Mr. Bastit Saint Martin, Vice Secrétaire: Mr. Lavezzari, remplacé après son décès par Mr. Léonce Dreyfuss, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle, Vice Trésorier: Mr. F. Lartigue.

Conseillers: M.M. E. Lernoud, T. Dartigues, S. Bonneu, H. Machet, L. Courthieu, G. Pinard, L. Dreyfus et M. Rey.

Suppléants: M.M. E. Estrabou, N. Augé, E. Montagnac, P. Robertie.

Mr. Passicot, Président se trouvant en Europe, Mr. A. Spiller le remplaça dans ce poste durant presque tout l'exercice, le Titulaire n'étant rentré que le 1er. Avril 1921. Mr. F. Lartigue remplit également les fonctions de Trésorier durant une grande partie de l'année.

Cette année a été fatale aux Membres du Conseil, dont trois sont morts: Mr. T. Lavezzari qui depuis 20 ans en faisait partie, ayant été durant plusieurs années Secrétaire et qui encore était Vice Secrétaire, puis Monsieur Simon Bonneu et Mr. Louis Courthieu. Ces deux derniers avaient également rendu d'importants services à la Société, en particulier au moment de la fusion avec la Bienfaisance, car tous deux faisaient partie de la Commission d'étude.

Des deux Présidents d'Honneur de la Société Mr. Roger CLAUSSE, Ministre de France a été promu au grade d'OFFICIER de la Légion d'Honneur et Monsieur Besse Desmoulières, Consul a été nommé Chevalier du même Ordre. Le Conseil leur a adressé ses sincères félicitations.

DON DE MONSIEUR EMILE LERNOUD

Monsieur Emile LERNOUD, Membre du Conseil depuis de longues années, inscrit déjà au Tableau des Donateurs pour ses généreuses libéralités en faveur de la Société, sachant que l'on se préparait à construire un nouveau Pavillon, pour Pensionnaires Hommes, eut la noble pensée d'y participer en associant à cette bonne OEuvre, le nom de son Fils ROBERT, mort au Champ d'Honneur et en souvenir duquel il nous avait déjà versé $ 1.000. Il nous remit a nouveau l'importante somme de CINQUANTE MILLE piastres m/n. Le Conseil le remercia chaleureusement et obtint de l'Assemblée l'inscription de ROBERT LERNOUD au Tableau des Bienfaiteurs de la Société.

LEGS DE Mr. CHARLES RENE SCHMITT

Mr. Charles René Schmitt, qui fut pendant peu de temps Membre du Conseil, mais Sociétaire de longue date, nous légua en mourant une somme importante, et aussi à l'Orphelinat Français. Des difficultés se présentèrent de la part d'un héritier direct, mais un arrangement survint d'accord avec Monsieur F. QUILLONNET, l'exécuteur testamentaire et l'Avocat Dr. Damianovich. La Société reçut de la succession la somme de $ 80.000 sur lesquels il fallut malheureusement payer $ 10.800 pour droits du Conseil d'éducation et il revint net $ 69.200. Il reste encore quelques terrains de peu d'importance à liquider. Un jour peut-être il y aura un petit reliquat à encaisser. La Société peut pour cela compter sur la bonne volonté de Mr. Quillonnet, exécuteur testamentaire, ami de l'Hôpital et qui a fait tout son possible pour en sauvegarder les intérêts. Il en a été remercié.

Pour honorer la mémoire du Donateur Mr. Schmitt, l'Assemblée a décidé de porter son nom au Tableau des Donateurs et une plaque de bronze a été posée sur la tombe où reposent ses restes à Barcelonne, où il est décédé.

Dans la même Assemblée, on décida l'inscription des noms de Madame Marie. Lechevallier, dont le legs se monta à la somme de $ 3.175.60 ainsi que celui de Mr. Charles Debaisieux, dont les héritiers remirent la somme de $ 3.000 et ceux de Madame Marie Noguès de Mouras. M.M. Jules Paul MOURAS, Jean Pierre Mouras et Jean Pierre Brusau, au nom desquels Monsieur Léon MOURAS, fit remettre la somme de DIX MILLE piastres.

Enfin la Société Union Française de Corrientes, qui ayant décidé sa dissolution, versa à l'Hôpital Français, le reliquat de son actif soit $ 6.920.51 et francs 5.000 d'emprunt français, à la condition que les quelques Membres restant de cette société seraient considérés comme Sociétaires à vie, ce qui fut accepté par le Conseil.

La somme versée par les Membres Bienfaiteurs s'élève pour l'année à $ 52.031.27 les Dons en espèces à $ 79.270.91.

Sur ces quantités, en dehors des sommes déjà signalées, il y a lieu de noter que la part revenant dans les bénéfices de la Franco Argentine a été de $ 4.461.92 et celle du Comité des Sociétés Françaises de $ 4.299.58.

Le Corps Médical durant l'année ne subit aucun changement, le Compte Rendu, signale seulement le dévouement absolu de tous ses Membres.

MOUVEMENT DES DIVERS SERVICES

Les Sociétaires sont au nombre de 6574, dont 346, dans les diverses Succursales.

Il a été reçu à l'Hôpital 1296 Malades représentant 42.260 journées; l'an passé il y avait eu 48.083 journées. Les Consultations externes se sont élevées à 24.504 au lieu de 37.454, l'exercice antérieur. Enfin le nombre de Recettes délivrées par la Pharmacie est de 28.258 et celui des analyses de 2.906. Il y a eu dans le nombre de Journées et dans les Consultations externes, une diminution considérable, qui doit être attribuée, surtout pour les malades, aux réparations faites dans les Salles communes, que l'on a dû désoccuper, les unes aprês les autres.

VISITES

Un certain nombre de visites ont eu lieu durant l'année: Tout d'abord Mr. René VIVIANI, Ancien Président du Conseil des Ministres de France et Membre du Parlement, accompagné de Madame Viviani. Après une longue visite, ils voulurent, en témoignage de satisfaction, laisser un don de $ 500.

Vint ensuite Mr. le Député Charles GUERNIER, qui ayant visité déjà notre Etablissement quelques années auparavant, fut étonné des changements apportés. Il laissa également une somme de $ 1.000.

Monsieur le Député Lavoine et Monsieur le Docteur F. SIMON, ancien Président de la Société retiré en France depuis plusieurs années, adressèrent leurs félicitations au Comité et au Corps Médical.

Mr. J. P. PASSICOT, Président a été nommé par le Gouvernement Belge, Chevalier de l'Ordre de la Couronne. Monsieur Emile LERNOUD dont nous avons déjà souvent parlé a reçu du Gouvernement Français la nomination de Chevalier de la Légion d'Honneur. Enfin le Secrétaire du Conseil Mr. C. Bastit Saint Martin, a reçu la Médaille d'Argent de la Mutualité. Le Conseil a adressé à ces amis ses plus sincéres félicitations.

EMPRUNT FRANCAIS

Le Conseil dans son rapport dit qu'après les sacrifices de tant des Nôtres, tombés pour la France, il croit de son devoir d'aider dans la mesure du possible au relèvement matériel de la Patrie et en conséquence a souscrit pour frs. 100.000 à l'Emprunt 6 % de 1920.

MONUMENT DU SOUVENIR

Le Comité du Souvenir, issu du Comité Patriotique et qui a décidé d'élever un Monument aux Morts partis de l'Argentine, soit Français, soit Argentins, a demandé à la Société d'accepter ce Monument. D'accord avec le Comité il a été convenu qu'il serait placé face à l'entrée, où se trouve actuellement la pharmacie et que toute cette partie serait modifiée, formant une grande "COUR D'HONNEUR" au milieu de laquelle serait le monument. Tous les frais occasionnés sont pour le compte du Comité et le moment venu, ceux qui liront cette étude, trouveront les détails correspondant.

CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS

De grands travaux ont été entrepris pour modifier complètement les SALLES 1, 2, 3 et 4. Tous les parquets seront changés, les Salles de bains refaites, le chauffage central installé dans toutes, ainsi qu'une salle de pansements dans chaque Pavillon. Tous ces travaux ont été traîtés pour la somme de $ 97.000, inclus une Salle de Lecture et de Repos, entre les Pavillons 1 et 2 et 3 et 4.

Le Pavillon des Enfants vient d'être terminé et l'on travaille à toutes ces modifications, qui réellement étaient nécessaires et ont été règlées d'accord avec M.M. les Drs. LAURE et PAGNIEZ, pour tout ce qui se rapporte à la partie médicale.

ASILES DIVERS

L'Asile de Vieillards de Nuñez est toujours au complet aussi on y prépare

quelques aménagements nouveaux qui permettront d'admettre un certain nombre de Pensionnaires de plus. En ce moment il y en a 63, dont 35 femmes et 28 Hommes.

L'Asile de nuit, définitivement installé à l'Hôpital reçoit toujours ceux qui se présentent pour y manger et dormir en attendant de trouver du travail.

La Section de Secours aux familles aide actuellement 84 familles se composant de 256 personnes.

Enfin nous avons 15 Orphelins de Guerre placés dans divers Collèges pour notre compte.

Il est deux chapitres dont il a été très peu question jusqu'ici dans ce travail. C'est d'abord la COMMISSION DE RÉVISION DES COMPTES, qui chaque trimestre se réunit sur convocation du Trésorier et examine scrupuleusement les Comptes de la Société.

Les Comptes Rendus de chaque année publient les Rapports des diverses Commissions à la suite desquels Mr. le Trésorier envoie au Président son rapport annuel.

Ensuite les SUCCURSALES. A diverses reprises les Conseils ont cherché a obtenir l'appui des Français établis dans l'intérieur de la République. Ces appels ont été peu entendus et le nombre de Sociétaires dans l'Intérieur est relativement très restreint.

Il est cependant quelques Succursales qui toujours sont restées fidèles.

Ce sont celles de: Santa Fe, San Fernando, Coronel Pringles, Corrientes, Salliqueló, Pigué et comme Sociétés affiliées L'Union Française de Pellegrini et La Prévoyante de San Cristobal, Prov. de Santa Fe.

Les remerciements du Conseil, vont toujours à ses Bienfaiteurs et Donateurs de tous genres, au Courrier de la Plata, au Club Français et à tous les autres plus ou moins anonymes, en raison de la difficulté de nommer même ceux que l'on connait.

Ils vont au Corps Médical, toujours dévoué et à tout son Personnel, sous la direction actuelle de l'Intendant Monsieur J. B. JASSE.

Le Capital de la Société au 30 Juin est de $ 1.562.950.68.

Les recettes globales de l'exercice ont été de $ 513.933.57 et les dépenses de $ 429.593.35.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1921 AU 30 JUIN 1922

Le Rapport du Conseil présenté à l'Assemblée du 30 Août 1922, commence en rappelant que c'est le 90ème anniversaire de la Société et en fait un historique succinct, nous nous contenterons ici de signaler cette date et d'envisager avec satisfaction le chemin parcouru et les progrès accomplis par la Société.

Après les élections du 30 Août 1921, le Conseil fut composé comme suit:

Président Honoraire: Mr. L. M. BASSET, Président: Mr. J. P. Passicot, 1er. Vice Président: Mr. Charles Thays, 2ème Vice Président: Mr. H. Machet, Secrétaire: Mr. Bastit Saint Martin, Vice Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle, Vice Trésorier: Mr. F. Lartigue.

Conseillers: M.M. A. Chovet. T. Dartigues, L. Dreyfuss, E. Estrabou, E. Lernoud, G. Pinard, M. Rey, A. Spiller.

Suppléants: M.M. N. Augé, H. Becquerel, F. Delor, L. Herbin, L. Mattes, P. Robertie, P. Uhalde.

VISITES

Les Présidents d'Honneur de la Société Mr. Roger CLAUSSE, Ministre de France et Mr. Besse Desmoulières, Consul témoignent toujours le plus vif intérêt à la Société et ne manquent jamais les occasions de visiter l'Etablissement.

Le 5 Septembre 1921, vint à l'Hôpital le distingué Professeur Docteur Marcel LABBÉ qui venu a Buenos Aires pour donner des Conférences à la Faculté de Médecine, fit des compliments sur l'Hôpital, d'autant plus agréables qu'ils venaient d'une personne des plus autorisées.

Le 25 Septembre, l'Hôpital eût l'honneur de recevoir la visite du Général MANGIN, l'un des plus illustres Chefs Militaires français de la Grande Guerre.

Cette visite fut un événement pour la Société et jamais l'Hôpital n'avait vu pareille foule. Le COMITÉ du SOUVENIR en profita pour poser la première pierre du Monument à élever à la Mémoire des Morts de l'Argentine. Le Général MANGIN procéda à cette Cérémonie et la bénédiction fut donnée par Monseigneur DUPRAT. Etaient également présents: Mr. Clausse, Ministre de France, Mr. Dupeyrat, Ministre Plénipotentiaire et Chef de Mission Commerciale, ainsi que l'Amiral PUGLIESI CONTI.

Cette Fête laissa une profonde impression à tous ceux qui y assistèrent.

Pour le Monument du Souvenir, la Société souscrivit la somme de $ 5.000 et la Liste qui avait été confiée au Président donna un total de $ 17.810.

La SOUSCRIPTION annuelle de MEMBRES BIENFAITEURS produisit $ 46.124.83 et les dons reçus dans l'année s'élevèrent à $ 22.511.15.

Il y a lieu de signaler parmi les Donateurs:

Mesdames Armand Lernoud et Albert Ferrand qui firent un don de $ 10.000 en mémoire de leur Mère Madame Marie Louise C. de AUGÉ. Notre estimé Collégue du Conseil Mr. PINARD qui donna $ 2.500 à titre de reconnaissance pour les bons soins accordés à l'Hôpital à un Membre de sa Famille.

Madame Marie BARRIO, qui nous fit verser par notre Collègue Mr. Chovet, $ 3.000.

Trois Compatriotes décédés nous léguèrent: Mr. Jean MAUPAS, $ 2.000; Mr. Henri AUSADES, $ 3.000; Mr. Joseph SADOUX, $ 3.000. Les noms de ces personnes généreuses furent inscrits au TABLEAU DES DONATEURS.

CORPS MEDICAL

Le Dr. G. LAURE est toujours Médecin en Chef de l'Hôpital, malheureusement son état de santé inspire des inquiétudes et ne lui permet pas d'exercer ses fonctions. Il est remplacé par Mr. le Dr. P. MORSALINE, nommé sous directeur en remplacement du Dr. Edouard PAGNIEZ, qui par suite d'une flatteuse nomination dans l'Armée Argentine ne pouvait plus continuer ses fonctions et est resté attaché à l'Etablissement comme Chirurgien. Mr. le Docteur Maurice LOUBIÉRE, resté en France durant toute la Guerre est rentré à Buenos Aires et a repris ses fonctions comme Agrégé du Service de Chirurgie. Le Dr. Maidana, longtemps malade est remplacé par Mr. le Dr. TARASIDO, dont le dévouement et la science sont unanimement reconnus.

Mr. le Dr. C. LEVIN est agrégé au Service de Clinique Médicale.

Tous les autres Docteurs continuent avec le même zèle leurs délicates fonctions.

MOUVEMENT DE L'HOPITAL

Les grands travaux entrepris dans l'Hôpital, ont certainement cette année amené une diminution du mouvement, nous y reviendrons plus loin.

Il est rentré dans l'année 1058 Malades avec 40.520 Journées de traitement.

Les Consultations externes sont de 29.947. Le nombre d'ordonnances délivrées par la Pharmacie est de 27.851 et les Analyses 3004.

Le nombre des Sociétaires au 30 Juin est de 6.850.

Le Conseil en présence de l'augmentation de tous les frais, s'est vu dans l'obligation de hausser un peu le prix des Pensions, il l'a fait dans la mesure la plus raisonnable possible et en tenant bien compte des prix payés dans les Etablissements similaires.

FINANCES

La Société se trouve par suite des explications données en face de débours très importants. Cette année déjà le Chapitre des Réparations se monte à $ 113.160.47 et celles envisagées pour l'année suivante seront encore bien plus élevées. Au 30 Juin 1922, le Capital Social est de $ 1.557.736.40.

STATUE DE LA VICTOIRE EN CHANTANT

Un généreux Argentin, Fils de Français, dont le nom est déjà revenu plusieurs fois dans cet historique, avait vu au SALON de SCULPTURE de Paris une Statue de Pierrefeu. "La Victoire en Chantant". Il décida d'en faire don à la Société pour orner la COUR d'HONNEUR et fit également tous les frais d'installation de ce beau POILU qui rappellera une épopée de notre Histoire où il fallut toute l'énergie qu'évoque si bien ce bronze pour ne pas sombrer avec la Civilisation. Monsieur Alfred E. REYNAUD, mérite toute la reconnaissance de la Société et de la Colonie Française que lui exprima Monsieur le Ministre de France, le 14 Juillet jour de l'inauguration.

14 JUILLET 1921

La Fête Nationale fut célébrée à l'Hôpital comme les années antérieures et avec le même enthousiasme patriotique. Toutes les Sociétés françaises s'y sont fait représenter, inclus l'Orphelinat et le Foyer Français. Monsieur le Ministre et divers orateurs prirent la parole et furent chaleureusement applaudis.

DOCTEUR HECTOR LAFAILLE

Comme assez souvent il arrivait au Conseil d'avoir besoin des bons offices d'un Avocat, il sembla préférable d'en attacher un à la Société, qui s'en occupant dans toutes les occasions serait plus à même, le cas échéant d'être au courant des intérêts à défendre. Un Ami commun ayant prononcé le nom du Dr. Hector LAFAILLE, dont la grande capacité est connue de tous, il fut fait une démarche auprès de lui et il a accepté notre demande et spontanément offert de s'occuper à titre gracieux des affaires que la Société pourrait avoir à lui confier.

Le Conseil en le nommant remercia Mr. le Dr. Gigliani qui a diverses reprises s'était occupé, toujours à titre gracieux des affaires litigieuses et également Mr. le Dr. M. LAPHITZONDO, qui ayant entendu parler de cette question, sans savoir que le Dr. Lafaille eût été pressenti, avait offert ses services professionnels.

Rien à signaler au sujet des divers Asiles et Services qui continuent comme l'année antérieure.

CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS DIVERSES

Les réparations importantes signalées dans l'exercice antérieur pour les Salles communes se sont continuées et terminées, les services sont beaucoup améliorés de ce fait et nos Sociétaires principalement profiteront de ces avantages.

Le Conseil dans la dernière Assemblée générale avait été autorisé à reconstruire le Pavillon Pensionnaires Hommes, qui ne répondait plus aux exigences modernes.

Des études très sérieuses ont été faites entre la Commission du Conseil, les Docteurs de l'Hôpital et l'Architecte Monsieur Gantner, de la raison Sociale PATER et GANTNER, pour la reconstruction du Pavillon, afin de faire quelque

chose de pratique et répondant aux besoins des Pensionnaires.

Divers devis furent ensuite demandés et celui accepté fut le devis de la Maison WATSON et FERNANDEZ PITA, pour le prix de $ 247.480 non compris la peinture, l'installation du chauffage, installation électrique et ascenseur. L'édifice comprenait caves, rez de chaussée, premier étage et deuxième occupé en partie par des habitations et le reste par un "SOLARIUM". Les travaux furent commencés de suite, mais comme il s'agissait d'une construction importante, il ne put être inauguré que le 22 Mars 1924. Nous y reviendrons à ce moment, mais d'ores et déjà nous pouvons dire que malgré les petites difficultés inhérentes à ces travaux les Constructeurs ont rempli leurs engagements et l'Architecte Mr. Gantner, qui seul en a eu la responsabilité, son Associé étant en Europe, a donné au Conseil toutes les satisfactions désirables et a dirigé les travaux à son entiére satisfaction, et avec le grand talent que tout le monde lui reconnait.

Comme nous l'avons dit déjà la somme déboursée dans l'année pour réparations et constructions s'est élevé à $ 126.000 m/n.

ADMINISTRATION

Monsieur JASSE, Intendant ayant présenté sa démission le Conseil appela à ce poste Monsieur Jean R. CHIROU, soldat de la Grande Guerre, revenu Chevalier de la Légion d'honneur et Médaillé Militaire.

Tout le personnel sous ses ordres, donne satisfaction au Conseil.

Les remerciements présentés par le Conseil, vont comme toutes les années aux Autorités Argentines Nationales et Municipales, toujours portées de la meilleure bonne volonté pour la Société et à ses nombreux Bienfaiteurs ainsi qu'à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre lui prêtent leur concours et ils sont nombreux parmi nos Compatriotes.

Quelques jours avant l'Assemblée générale du 30 Août 1922 et après la fin de l'exercice, une divergence d'opinions dans le Conseil au sujet de mesures adoptées à une grande majorité amena la démission de M.M. A. SPILLER, E. ESTRABOU et C. BASTIT SAINT MARTIN. Le Conseil fit inutilement tout son possible pour faire revenir ces Amis sur leur résolution, il ne put y réussir et ils ne voulurent pas être représentés aux élections dans l'Assemblée générale, sur la liste du Conseil.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1922 AU 30 JUIN 1923

A l'Assemblée générale du 30 Août 1923, assistaient le Ministre de France Mr. Roger Clausse, Mr. Besse Desmoulières Consul et Mr. L. M. Basset, nos trois Présidents d'Honneur, ainsi que Mr. Colin Attaché Comercial.

Au lendemain des élections le Conseil fut organisé comme suit:

Président: Mr. J. P. Passicot, 1er. Vice Président: Mr. Louis Herbin, 2ème Vice Président: Mr. Henri Machet, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot: Vice Secrétaire: Mr. Léonce Dreyfuss: Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle: Vice Trésorier: Mr. F. Lartigue.

Conseillers: M.M. A. Chovet, T. Dartigues, F. Delor, E. Lernoud, L. Nicol, G. Pinard, M. Rey y C. Thays.

Suppléants: M.M. H. Becquerel, L. Mattes, P. Robertie, P. Uhalde, P. Saint, N. Augé y G. Artaux.

Mr. Robertie donna sa démission de suppléant et Monsieur Capdevielle se trouvant en Europe une partie de l'année, Mr. F. Lartigue remplit les fonctions de Trésorier qu'il occupait encore au moment de l'Assemblée générale du 30 Août 1923, et ce fut lui qui présenta le Rapport de fin d'année pour la partie financière.

Monsieur Roger CLAUSSE, Ministre et Monsieur Besse Desmoulières, Consul, Présidents d'honneur de la Société, continuent à lui démontrer la plus

grande bienveillance. Ils viennent d'en donner une nouvelle preuve.

Dans les derniers mois de 1922, Mr. le Ministre informa notre Président que le Gouvernement Français, sur une demande faite par lui, d'accord avec Monsieur le Consul, qui, (dit-il, dans la lettre d'avis) peut encore mieux que lui se rendre compte des services rendus, accordait à la Société une *SUBVENTION ANNUELLE* de Francs 12.000.

Cette nouvelle fut d'autant plus agréable au Conseil, que depuis longtemps il n'avait fait aucune demande et que surtout jamais le Gouvernement français n'avait accordé une somme aussi importante, mais il était beaucoup plus touché encore de la spontanéité de l'offre, dans les circonstances actuelles, que de l'importance de la somme.

Monsieur le Ministre et Monsieur le Consul furent chaleureusement remerciés.

VISITES

Dans l'année le Conseil fit les honneurs de l'Hôpital, à Monseigneur BAUDRILLART et à Monsieur Le Goffic et en diverses autres occasion à Messieurs les Docteurs et Professeurs Abrami, Faure, Donay, Le Maître, Fougêres, Lévy-Bruhl, Ronze et Chiray, ainsi qu'à Monsieur BOUDET, Chargé d'Affaires de France, pendant un voyage de Monsieur Clausse.

MONUMENT DU SOUVENIR

Le Conseil avait pensé inaugurer ce Monument pour le 14 Juillet, mais comme généralement il y a toujours des retards, cela ne fut pas possible. Il signale seulement dans le Rapport, que l'érection de l'OEuvre a amené des travaux sur lesquels on ne comptait pas. Ce qui avait été désigné comme COUR d'HONNEUR, était le grand espace compris entre le Pavillon d'Administration et le Monument, qui était garni par de fort beaux et très anciens Arbres qui faisaient un ornement magnifique. Les travaux entrepris pour le pavage de la Cour, amenèrent la destruction des racines et il fallut, aux grands regrets de nombre de personnes, enlever ces Arbres. La Cour d'Honneur, sera probablement plus esthétique, mais son aspect antérieur ne manquait pas de charme. Il a semblé bon, de leur conserver un Souvenir.

On profita de ces travaux pour refaire en imitation pierre, tous les murs du Pavillon d'Administration, travail projeté depuis longtemps.

Il y eût dans l'année pour la Construction du Pavillon et les diverses réparations un débours de $ 150.000 m/n.

CORPS MEDICAL

Le CORPS MÉDICAL et le CONSEIL furent cette année particulièrement affectés par le décès du Docteur Georges LAURE, servenu dans son Etablissement de campagne à Chimpay. Depuis quelque temps déjà ce décês était prévu, mais cela n'a diminué en rien les regrets causés par cette perte, pour tous ceux qui avaient pu apprécier son dévouement, sa bonté et son extrême affabilité.

Le Conseil fit son possible pour témoigner à sa Famille tout le chagrin ressenti, et il demanda à l'Assemblée de porter son nom au Tableau des Bienfaiteurs et de désigner la Salle Nº 1, sous le nom de Salle Georges LAURE. Toutes ces dispositions furent approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

Mr. le Docteur P. MORSALINE, partant pour France dans le courant de Juillet 1922, présenta sa démission de Sous Directeur et de Médecin de l'Hôpital, pensant faire un séjour assez long en France et invoquant également pour la retraite, l'article 31 du Règlement. Depuis 16 ans déjà le Dr. Morsaline était attaché à l'Etablissement, le Conseil proposa donc à l'Assemblée de le nommer Médecin Honoraire, ce qui fut accepté et il lui remit avant son départ une plaquette consignant ses droits à la gratitude des Sociétaires.

Le décés de notre Médecin en Chef et le départ du Dr. Morsaline, sous Directeur, amenèrent divers changements. Monsieur le Dr. Pagniez, Chef du Service de Chirurgie Hommes, fut nommé Médecin Directeur, mais il ne put conserver ce poste par suite de sa nomination, par le Gouvernement National, de Directeur de l'Hôpital Militaire de la 2ème Circonscription de l'Armée et Chef du Service de Chirurgie.

Monsieur le Dr. Albert CABAUT, fut appelé au poste de Directeur et Monsieur le Dr. Armand CAPLANE à celui de Sous Directeur. La Science bien connue et le dévouement de ces Messieurs, sont une garantie pour la bonne marche de l'Hôpital.

Enfin dans le Corps Médical, Mr. le Dr. François Mollard informa le Conseil qu'il se fixait définitivement en France et comme dans la dernière Assemblée, il avait été décidé que l'on pourrait porter au TABLEAU des BIENFAITEURS, de leur vivant, les noms des personnes ayant rendu des Services signalés, dés l'instant qu'elles ne seraient plus en situation de prêter des services actifs, le Conseil demanda et obtint cette inscription pour le Docteur François MOLLARD.

TERRAIN DE LA RUE EMILIO MITRE

Dans l'Assemblée extraordinaire du 28 Mai 1920, le Conseil fut autorisé à acheter un terrain pour y transférer l'Asile de Vieillards de Nuñez. Après d'assez longues recherches et des pourparlers nombreux le Conseil, en date du 23 Août 1922, approuva un achat fait par son Président à la "Sociedad Cooperativa de Hacendados" d'un terrain d'une superficie d'environ 7.000 Vares carrées, situé rue Emilio Mitre, entre l'Avenue Directorio et la rue Campana, pour la somme de $ 80.000 m/n.

Le jour même où Mr. Passicot, informait le Conseil de cet achat, il lui annonçait qu'une généreuse Bienfaitrice, Madame Marie JAUREGUY de PRADÉRE, faisait don à la Société de la somme de $ 80.000 montant de cet achat. tant en son nom qu'en celui de son défunt Mari François PRADÉRE, à la condition que le terrain soit destiné à la construction d'un Asile de Vieillards, Hommes et Femmes.

Comme cette opération se termina, entre la fin de l'exercice 1921 et l'Assemblée Générale du 30 Août 1922, le Président annonça cette bonne nouvelle aux Sociétaires réunis et par acclamation on vota l'inscription du nom de François PRADÉRE au TABLEAU des BIENFAITEURS et celui de Madame Marie Jaureguy de PRADÉRE au Tableau des Donateurs, car à ce moment encore, le Règlement ne permettait d'inscrire au premier que le nom des personnes décédées. Le Conseil remercia Madame Pradére de cet acte si généreux.

VENTE DU TERRAIN DE NUÑEZ ET CONSTRUCTION DU NOUVEL ASILE

L'achat dont il vient d'être parlé amena deux conséquences obligées, la Construction du Nouvel Asile et la Vente du terrain de Nuñez.

Dans l'Assemblée où il fut rendu compte de cet évènement, le Conseil demanda l'autorisation de vendre le terrain de Nuñez, dans les conditions les meilleures possible, et aussi celle de faire construire à la Rue Emilio Mitre, un édifice nouveau. Dans les explications données, il est fait remarquer que l'Assemblée d'Août 1918, avait autorisé une dépense d'environ $ 250.000 pour modifier les constructions de Nuñez et qu'il semblait que ce serait à peu près la somme nécessaire à la nouvelle construction, mais il parut plus correct au Conseil de revenir sur cette question.

L'Assemblée approuva les deux demandes et on verra dans l'exercice suivant les dispositions prises.

14 JUILLET 1922

La Fête Nationale fut célébrée avec l'enthousiasme habituel. En présence de Mr. le Ministre, Mr. le Consul, des Représentants des Autorités Argentines, la plupart de M.M. les Présidents de Sociétés françaises, les Dames de la Providence avec leurs Orphelines, les Dames du Foyer Français et un trés grand nombre de Compatriotes, fut inaugurée la Statue ''La Victoire en Chantant'' offerte par Mr. A. E. Reynaud et également fut ouverte au service la SALLE des Enfants.

Le Centenaire de Pasteur donna aussi lieu à une trés belle cérémonie, organisée par le Corps Médical et dans laquelle prirent la parole Mr. A. Boudet, Chargé l'Affaires de France et Mr. Cabaut, Médecin en Chef.

BIENFAITEURS DONS ET INSCRIPTIONS

La Souscription de Membres Bienfaiteurs s'éleva à la somme de $ 48.321.51 et les Dons reçus dans le cours de l'année, inclus celui de Madame Pradére à $ 123.640.25.

La Société reçut divers dons très importants: Mr. et Mme. Crestin qui venaient de perdre leur Fils Michel, J. ont envoyé la somme de $ 10.000 en mémoire de ce jeune homme.

Monsieur Georges CALVET, dont le fils Diégo, se tua dans un accident d'auto, eut la douleur, un mois après, de perdre sa Femme Madame Mercédés Forgues de Calvet.

En mémoire des deux, il remit à l'Hôpital $ 10.000 par l'intermédiaire de Mr. Chovet.

Notre Collègue Mr. Albert CHOVET, eut au moment où il revenait de France, le grand chagrin de perdre son Fils Albert A. Il nous remit en sa mémoire $ 3.000 en son nom et en celui de Madame Chovet.

Monsieur Charles EVRARD Ancien Bienfaiteur de la Société et longtemps Membre de la Commission de Révision des Comptes, légua $ 4.000, qui furent remis par son Gendre Mr. A. Spiller, qui voulut bien prendre à sa charge les frais de Succession.

Monsieur Carlos CHAPAR, en mémoire de sa Mère Madame Marie A. de CHAPAR, versa $ 5.000.

Madame Juana J. de SALABERRY nous légua par testament $ 6.000, Monsieur Joseph Sadoux $ 3.000 et Madame Catherine Marc de Pol $ 2.500.

Tous ces noms par décision de l'Assemblée, furent portés au Tableau des Donateurs.

PAVILLON HOMMES. REPARATIONS DIVERSES

Le Rapport présenté à l'Assemblée, donne diverses explications sur le Pavillon en construction et signale que les travaux s'exécutent normalement.

Diverses autres réparations importantes ont eu lieu: Le recrépissage du Pavillon Central a été achevé. La Machine à repasser le linge a été livrée et installée, une économie importante en résulte. La Salle de Gynécologie et une Salle de pansements à côté, ont été mises à la place de l'ancien réfectoire du Personnel.

Enfin pour ne pas éloigner les pensionnaires pendant la construction du Pavillon Hommes, la Salle commune Nº 3 a été séparée en Chambres à deux lits, ce qui a permis d'y recevoir les pensionnaires ne voulant pas aller en Salles communes.

Ces diverses réparations ont coûté environ $ 30.000, en dehors bien entendu du Pavillon.

OEUVRES DIVERSES

L'Asile de Vieillards est toujours au complet, dans l'année il est mort 10 Asilés, mais comme il y avait des demandes en suspens, les places ont été

occupées de suite. Au 30 Juin il y avait 37 femmes, 23 hommes et 3 ménages, soit 66 personnes. La Société a à sa charge 18 Orphelins de guerre, dont 17 sont au Collège Pueyrredon et un au Collège Léon XIII. Jusqu'à présent aucun de ces enfants n'est encore en âge de quitter le Collège. La dépense de ce chef a été dans l'année de $ 9.751.

L'Asile de Nuit continue à rendre les services pour lesquels il est destiné. On accepte toujours ceux qui s'y présentent et ils y trouvent logement et nourriture. On y laisse aussi séjourner des personnes envoyées par la Caisse de Rapatriement, en attendant leur départ. Il a été donné durant l'exercice 1845 couchers et 3480 repas.

Pour la Section Secours aux familles, nous avons aidé dans l'année 77 familles représentant 231 personnes.

Dans l'Assemblée antérieure deux Sociétaires, M.M. Spiller et Hottier avaient demandé trois choses au Conseil: 1º S,il serait possible de diminuer le prix de la pension en 3ème classe. 2º D'augmenter le pourcentage de rabais consenti aux Sociétés de Secours Mutuels. 3º D'accepter sur le même pied, les français et fils de Français envoyés à l'Hôpital par les Sociétés de Secours Mutuels.

Sur deux des points le Conseil donna satisfaction, le rabais consenti aux Sociétés de Secours Mutuels fut porté à 20 % et les fils de français obtinrent les mêmes avantages que les français.

Il ne fut pas possible, en raison de la cherté de toutes choses, de diminuer le prix, mais il est si facile aux français de se faire inscrire Sociétaires, pour avoir ensuite tous les services à titre absolument gratuit, que cette question pour nos Compatriotes devrait être absolument secondaire.

Le Conseil prit avec l'assentiment de l'Assemblée deux décisions destinées à faciliter encore les secours dans certains cas, la première fut d'accepter les ENFANTS comme Sociétaires à partir de l'âge de 5 ans au lieu de 10, comme jusque là.

Ensuite il fut créé des BONS de Consultations qui sont remis par Carnets de 25 à toute personne le sollicitant, qui peut ainsi envoyer ses Employés, ouvriers ou toute autre personne aux Consultations externes. Un assez grand nombre d'Industriels principalement ont pris l'habitude d'employer ces bons.

MOUVEMENT DU SERVICE

Le total des Sociétaires est de 7.236, toujours un peu en augmentant, mais pas suffisamment, au gré du Conseil.

Il est entré à l'Hôpital 916 Malades avec 41.686 journées de traitement.

Il y a eu 28.200 Consultations externes; la Pharmacie a délivré 27.318 ordonnances et 3065 analyses. Le nombre de malades a été un peu moindre que les années antérieures, il y a sûrement lieu de l'attribuer aux grands travaux de réparations, qui pour les pensionnaires surtout, sont parfois une difficulté.

FINANCES

La Commission de Révision des Comptes a, comme les années antérieures approuvé toute la Comptabilité.

Elle a eu le regret de perdre un de ses Membres Mr. Charles EVRARD, qui en faisait partie depuis plusieurs années et qui, comme cella a été dit plus haut, a fait à la Société un legs de $ 4.000.

Mr. Lartigue, Vice Trésorier dans son rapport, fait remarquer que si ce n'était dû à la générosité des Bienfaiteurs, l'exercice se fermerait avec une perte considérable. Il est certain que les deux dernières années ont vu des débours très forts et le Capital effectif, diminue considérablement en raison des Cons-

tructions nécessaires pour maintenir l'Hôpital Français au rang qu'il doit occuper.

Une perte assez importante est à signaler, c'est celle provenant de la différence de valeur des Titres de Rente en portefeuille, due à la baisse du change, mais il est à espérer que cette moins value n'est que transitoire.

Le Personnel Administratif, à l'Hôpital reste le même avec Mr. J. R. Chirou comme Gérant, à l'Asile de Nuñez, Mr. Arzur décédé a été remplacé par un Employé de l'Hôpital, Mr. Darramon et sa Dame qui y était aussi comme infirmière.

LE CAPITAL AU 30 JUIN 1923 EST DE $ 1.660.647.57 m/n.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1923 AU 30 JUIN 1924

Au lendemain des élections du 30 Août 1923, le Conseil se trouva formé de la façon suivante: Président: Mr. J. P. Passicot, 1er. Vice Président: Mr. P. Saint 2ème Vice Président: Mr. H. Machet, Secrétaire: Mr. J. Coqueugniot, Vice Secrétaire: Mr. Léonce Dreyfuss, Trésorier: Mr. P. J. Capdevielle, Vice Trésorier Mr. F. Lartigue.

Conseillers: M.M. A. Chovet, T. Dartigues, F. Delor, L. Herbin, E. Lernoud, L. Nicol, G. Pinard, M. Rey.

Suppléants: M.M. H. Becquerel, E. Richard. G. E. Artaux, C. Dupont, P. Uhalde, N. Augé, L. Mattes.

PRESIDENTS D'HONNEUR

M.M. Roger Clausse, Ministre de France et Besse Desmouliéres Consul, continuent à témoigner à la Société tout l'intérêt possible, et les rapports du Conseil avec les Autorités Françaises sont toujours des plus cordiaux.

Durant l'année, Mr. Clausse s'étant absenté pour France, Mr. Loiseleur des LONGCHAMPS DEVILLE, Ministre de France au Chili, qui le remplaça jusqu'à son retour, vint en diverses occasions à l'Hôpital et témoigna à l'Institution le plus réel intérêt.

La Société a eu le grand regret de perdre en Septembre 1923, son Président Honoraire Mr. Laurent Marie BASSET qui depuis 34 ans faisait partie du Conseil de façon à peu près continue et qui fut de 1896 à 1914, Président de la Société.

Ceux qui liront ces notes auront pu se rendre compte des services immenses qu'il a rendus à la Société, ainsi qu'aux Malades et Pauvres qui se sont adressés à elle pendant cette longue période.

Monsieur P. J. Capdevielle, Trésorier de la Société, se trouvait à Paris au moment de son décès et avec Mr. le Dr. F. Mollard, ils représentèrent le Conseil et en son nom déposèrent des fleurs sur sa tombe. Ici l'Assemblée, après son éloge funèbre présenté par Mr. Passicot, Président, vota par acclamation son inscription au Tableau des Bienfaiteurs en témoignage de reconnaissance.

Dans la même ASSEMBLÉE fut votée également l'inscription au Tableau, des Bienfaiteurs du nom de Monsieur le Dr. Edouard MOLLARD, qui entré à l'Hôpital en 1890, y installa le Service d'Ophtalmologie qu'il dirigea seul jusqu'en 1908, et resta encore jusqu'en 1915 attaché à l'Etablissement.

Par décision des Sociétaires fut aussi porté au Tableau des DONATEURS, le nom de Monsieur Lucien FORTABAT en mémoire duquel ses Fils Jean, Alfred et Charles FORTABAT, versèrent au moment de son décès la somme de DEUX MILLE PIASTRES.

LEGS DE MADAME MARGUERITE FRAISSE VEUVE BRIVOT

Dans les premiers jours de l'exercice, un de nos Sociétaires, Mr. Alfred

Périssé, informa le Conseil qu'une Dame Marguerite Fraisse Veuve BRIVOT, avait laissé en mourant un testament léguant à la Société une somme de $ 90.000 m/n.

Mr. Périssé étant Exécuteur Testamentaire, se mit en rapport avec l'Avocat de la Société Mr. le Dr. LAFAILLE. Il se présenta quelques difficultés et à l'époque où sont écrites ces lignes deux ans plus tard, rien n'est encore règlé, mais il ne semble pas qu'il puisse y avoir d'empêchement à recevoir ce legs, duquel il y aura à déduire, les droits d'héritage. De plus comme certains termes du testament se rapportant aux Orphelins pouvaient prêter à diverses interprétations, la Société "LES DAMES DE LA PROVIDENCE" qui ont à leur charge l'Orphelinat Français se présentèrent réclamant une partie de la somme léguée.

Comme il s'agissait de deux Sociétés de Bienfaisance françaises, il ne devait pas y avoir de discussion sérieuse, les deux Commissions animées de la meilleure bonne volonté arrivèrent à une entente et le jour où les fonds, seront versés, l'arrangement intervenu se mettra à exécution.

Il a été convenu en Assemblée que le nom de Madame Brivot serait inscrit au Tableau des Donateurs dés que l'affaire serait terminée.

MONUMENT DU SOUVENIR

Le 11 Novembre 1923, fut inauguré le MONUMENT du SOUVENIR élevé par les soins du Comité du Souvenir, dans la Cour d'honneur de l'Hôpital et oeuvre des Artistes, Messieurs Bouchard et Landowsky.

Monsieur Emile LERNOUD[a] Président de ce Comité se trouvant en France, le monument fut inauguré par Mr. Clausse, Ministre de France et Mr. Passicot Vice Président du Comité et Président de notre Société.

La cérémonie commencée par une Messe de Campagne dite par le Père FONTAN, Aumônier ayant fait toute la guerre, fut imposante et parmi les personnalités y assistant, on pouvait remarquer Mr. Clausse, notre Ministre, Monseigneur Duprat, Mr. Abel Zubizarreta, Directeur de l'Assistance Publique, Mr. Besse Desmoulières Consul et Mr. J. Colin attaché commercial, Mr. le Proresseur Raymond Ronze, les Dames de la Providence et du Foyer Français, tous les Présidents des Sociétés Françaises et un nombre considérable de nos Compatriotes.

Ce Monument qui porte gravés sur les côtés les noms de tous ceux qui partis d'Argentine sont morts pour la Patrie fait honneur à la Collectivité et nombreux sont ceux qui sont déjà venus le saluer et y déposer des fleurs en souvenir des Héros tombés pour la France.

VISITES

Nombreux ont été cette année les Visiteurs de l'Hôpital.

C'est d'abord Madame Cantilo de GALLARDO, Femme de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République Argentine qui vint accompagnée de Madame Pradère et des Dames de la Providence, puis Monsieur Boudet, Ministre de France par intérim, Monsieur le Dr. ROGER, Doyen de la Faculté de Mèdecine de Paris, accompagné de sa Dame, M.M. les Professeurs Hourticq, Dr. Desmarest, Roustan, Porcher, Mr. Maurice Mollard, Sénateur de la Savoie et Ingénieur.

Mr. Ie Dr. Carlos NOEL, Intendant Municipal, Mr. le Dr. Zubizarreta, Directeur de l'Assistance Publique ainsi que Mr. Raphael Cisneros, Conseiller Municipal, sont venus visiter notre Etablissement et un peu plus tard les Rev. Péres Ernest Lullier et Vitalien Sauré et aussi deux Prêtres venus en mission en Argentine, l'Abbé Blazy et le Pére Denostia.

Toutes ces Visites prouvent l'intérêt qui s'attache à notre Hôpital.

Le Gouvernement Français, comme nous l'avons dit dans un exercice antérieur avait accordé à la Société une Subvention de frs. 12.000. Depuis, cette somme n'ayant plus été adressée, le Conseil le fit remarquer à Monsieur le Ministre de France qui promit de s'en occuper, mais rien encore n'a été reçu.

VENTE DES TERRAINS DE NUÑEZ ET NOUVEL ASILE

Comme le Conseil en avait eu l'autorisation, il étudia la forme la plus avantageuse de vendre les terrains de Nuñez et d'accord avec la Maison Bravo, Barros & Cia. il fut convenu qu'on mettrait en vente, le tiers des terrains donnant sur la Rue Arcos. Ils seraient vendus par lots et payables en cinq années par quotes mensuelles.

Cette vente eut lieu dans le courant du mois de Janvier et donna un total de $ 74.699.10, pour la partie vendue.

Lorsqu'il s'agit de préparer les plans pour le nouvel Asile à construire à la Rue Emilio Mitre, sur le terrain donné par Madame Pradère, le Conseil fit appel à divers Architectes pour demander les plans sur les données fournies. Deux seulement se présentèrent et la Commission spécialment chargée de cette étude se prononça pour le plan de Mr. Gaston MALLET, qui fut ensuite adopté par le Conseil. Au moment de l'Assemblée, la Commission a demandé divers devis et se prépare à commencer les travaux le plus tôt possible, Mr. Mallet s'offrit à diriger les travaux et soit pour cela, soit pour l'exécution des plans, ne voulut recevoir aucune rétribution.

INAUGURATION DU PAVILLON HOMMES

Le 22 Mars 1924 Mr. Roger CLAUSSE, Ministre de France, inaugura le Pavillon Hommes nouvellement construit. Cet Acte donna lieu à une trés jolie cérémonie. Monseigneur Duprat, voulut bien bénir le Pavillon et très nombreux furent les Français qui y assistèrent.

Tous les détails sont consignés au Livre d'Or et le procès Verbal est signé de beaucoup des assistants.

Le coût total est de $ 323.907.28 y compris le chauffage central, l'ascenseur et le mobilier. Il contient 28 Chambres et 12 Salles de bain et peut contenir 50 Malades. Il comprend de plus 2 Salles à manger, 2 Salles de pansements, 2 Chambres d'infirmiers et une très belle terrasse pour les Bains de Soleil.

A la suite de cette inauguration, le Pavillon Nº 3 a été remis dans son état antérieur et a repris le Service de Sociétaires Hommes.

SOEURS DE CHARITE

Au mois de Septembre 1923, le Conseil reçut une petition signée de 57 Dames de la Collectivité Française, demandant que l'on étudie la question du rétablissement des Soeurs de Charité, pour le Service des Salles. Les raisons sur lesquelles se basaient les Pétitionnaires et les difficultés que trouve souvent l'Administration pour se procurer le Personnel nécessaire, ont fait que le Conseil a mis cette question à l'étude. A l'heure où ces notes sont écrites, la question n'est pas encore résolue, en tous cas après étude et avant d'être mise en pratique, les Sociétaires seront appelés à fixer eux-mêmes la résolution à prendre.

CORPS MEDICAL

Il y a peu de changements à signaler, M.M. les Drs. Cabaut et Caplane

continuent les fonctions de Médecin en Chef et Sous Directeur. Mr. le Dr. Jonquières s'occupant d'un Etablissement de Radium, présente sa démission qui n'est pas acceptée et il est considéré comme en congé. Mr. Gaboria Dentiste ayant donné sa démission, son service est scindé en deux Cliniques à charge de M.M. les Drs. A. B. DANÉ et R. LOUSTALAN.

Sur la demande de Mr. le Médecin en Chef, le Règlement Interne en ce qui concerne le Corps Médical a été revu et d'accord avec ces M.M. a été mis en vigueur. On a décidé la création d'un poste de Médecin Interne, mais pour le moment on attendra quelque peu avant de nommer un titulaire.

Le Conseil se basant sur l'autorisation qui lui a été donnée le 30 Août 1919, en vue de l'augmentation constante de tous les frais, décide qu'à partir du 1er. Janvier 1924, la cotisation mensuelle sera portée à $ 1.50. Il y a lieu de signaler avec plaisir que durant le 1er. semestre bien peu de Sociétaires ont fait des difficultés pour accepter l'augmentation.

Dans la dernière Assemblée, il avait été fait diverses demandes qui ont eu les solutions suivantes:

Inscription des Enfants à partir de 5 Ans. Le résultat semblant plutôt favorable, cette mesure est maintenue, mais comme il ne s'est présenté à peu près aucun Enfant pour être hospitalisé, il est décidé que l'on donnera à la Salle réservée à cet objet. une autre destination.

Un Sociétaire Mr. Devauze appuyé par d'autres personnes demanda que l'on étudie l'opportunité de la création d'une Salle de Maternité. Le Corps Médical s'appuyant sur diverses raisons, est contraire à cette création, mais afin de donner satisfaction aux Sociétaires et de voir s'il y aurait par la suite avantage à cela, il est décidé que le Président pourra dans certains cas autoriser l'admission de femmes sur le point d'accoucher et on verra plus tard si la mesure doit être supprimée ou amplifiée.

Mr. C. Bastit Saint Martin demanda la création d'un livre d'Or pour y inscrire le nom des Bienfaiteurs et des Donateurs en faveur de l'OEuvre, avec mention des faits ou Dons motivant cette inscription.

Ce livre a été mis à jour et on y a ajouté une troisième partie, les noms de tous les Présidents depuis la fondation, avec les dates où ils ont rempli ces fonctions.

LE 14 JUILLET 1923, a été célébré avec le cérémonial accoutumé. Le 13, comme on l'a vu au chapitre des Visites, Madame Gallardo, Epouse du Ministre des Affaires Etrangères vint visiter l'Hôpital en compagnie de Madame Pradère et d'autres Dames.

Le 14, Mr. Boudet, Ministre de France par intérim, Mr. Noel Intendant Municipal, Mr. le Dr. Zubizarreta, Directeur de l'Assistance Publique, Mr. Besse Desmoulières, Consul, Mr. Colin, attaché Commercial, tous les Présidents de Sociétés françaises et grand nombre de Membres de la Colonie, se rendirent à l'invitation du Conseil.

Mr. Léonce Dreyfuss, dans le discours qu'il prononça devant la Statue de l'Alsace Lorraine, déclara que la rentrée de ces deux chères Provinces dans la Patrie Française, clôturait la coutume de venir chaque année à ce pélerinage, mais que certainement nos Compatriotes venant s'incliner devant le Monument du Souvenir, ne manqueraient pas d'adresser un salut à l'Alsace Lorraine.

Le 6 Avril 1924, la Société "Le FOYER du POILU", vint saluer le Monument du Souvenir. Cette cérémonie fut présidée par Mr. Des Longchamps Deville, Ministre en remplacement de Mr. Clausse absent. Les Orphelins et Orphelines de Guerre, aux soins des Dames de la Providence et de notre Société firent aussi acte de présence.

La Société entretient depuis longues années les relations les plus cordiales avec toutes les Sociétés Françaises, qui ne manquent pas de se faire représenter aux diverses cérémonies qui ont lieu à l'Hôpital.

BIENFAITEURS ET DONS

La Souscription annuelle de Membres Bienfaiteurs a donné un total de $ 44.224.41. Parmi ces derniers est compris un legs de Madame Iribarnegaray de Salaberry, qui au moment de son décès avait été annoncé de $ 6.000 et pour lequel la Société a reçu $ 7.200.

IMPOTS ET DROITS DE DOUANE

Le Congrés a, durant cet exercice, modifié singulièrement les Impôts de tous genres et nous avions reçu notification de sommes assez fortes à payer, mais les démarches faites en commun avec les autres Etablissements étrangers similaires aux nôtres auprès des Autorités Nationales et Municipales ont eu plein succés et nous avons été exonérés de ces paiements. Une seule question est restée en suspens, celle des Droits de Douane pour les Médicaments et appareils nécessaires à l'Hôpital, cette question dépendant du Congrès n'a pu être modifiée par le Pouvoir exécutif, des démarches sont en suspens auprès des Chambres, peut-être, obtiendra-t'on gain de cause.

ARCHIVES ET HISTORIQUE

Le Conseil ayant eu souvent des difficultés pour retrouver des renseignements utiles, décida de faire préparer un Historique, le plus complet possible de la Société, depuis sa fondation. Ce travail fut plus spécialement recommandé au Secrétaire Mr. J. Coqueugniot et au Trésorier Mr. P. J. Capdevielle. C'est cette décision qui a amené le recueil où sont consignées toutes ces notes. Le temps très long écoulé depuis la fondation de la Société — 93 ANS a causé bien des difficultés pour arriver à faire quelque chose de complet. Il est certain qu'il y aura des lacunes et des erreurs, mais les documents manquaient absolument, on a cherché surtout à oublier le moins possible ceux qui ont aidé à amener la Société au point où elle en est et dont la Colonie peut-être réellement fière, les auteurs prient ceux qui auraient été oubliés de les excuser, il n'y a eu de leur part aucun parti pris, ni omission volontaire.

Les Archives sont très incomplètes, il a été gardé beaucoup de choses inutiles et au contraire des documents qui auraient eu une grande importance pour la Société ont absolument disparu.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Le nombre des Sociétaires est de 7077 dont 4020 Hommes et 3057 Femmes.

Malheureusement dans ce nombre il en est pas mal sur le point d'être rayés pour faute de paiement.

Il est rentré dans l'année 1127 Malades, chiffre sensiblement plus élevé que le dernier exercice où il n'y avait eu que 916 Hospitalisations. Il y a eu 44.554 journées de traitement. Il est venu aux consultations externes 20525 personnes.

La Pharmacie a délivré 30509 Ordonnances et renouvellements, le laboratoire a fait 3227 analyses et le Service de Radiographie 485 Radioscopies et 432 Radiographies.

Le Rapport de fin d'année adresse des éloges spéciaux à Monsieur Elichondo Pharmacien, dont le dévouement est acquis depuis tant d'années, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'occupent de ces services.

ASILES DIVERS

L'Asile de Vieillards est toujours au complet. Au 30 Juin il y a 67 Asilés.

L'Asile de Nuit a donné 2739 Couchers et 5478 Repas.

La Section de Secours aux Familles aide 74 familles comprenant 234 personnes.

Enfin il reste à notre charge 17 Orphelins de Guerre. L'un d'eux a quitté le Collège et a trouvé un emploi dans la Maison Louis Dreyfus et Cie.

La Société a également rapatrié 6 Compatriotes se trouvant ici à peu prés

sans ressources. Il y a lieu à ce sujet de remercier chaleureusement Monsieur Louis Nicol Agent Général des Compagnies de Navigation Françaises qui continuant les traditions de ces Sociétés, n'a jamais opposé un refus aux demandes faites par notre Institution.

FINANCES

La situation financière de la Société est très prospère et son Capital va augmentant chaque année jusqu'à cette date. Cependant le Bilan de cette année indique un CAPITAL de $ 1.623.877.36 en diminution sur celui de l'an passé de $ 36.590.21, mais qui provient d'une diminution de $ 30.000 passée par profits et pertes pour démolition du Pavillon Hommes ancien qui a été enlevé et qui était estimé pour cette somme. De plus les réparations, recrépissage, frais de la Cour d'Honneur, se sont élevés à $ 42.932.89 et le Compte Titres a subi, du fait du change et de la diminution de la cote de ces valeurs une moins value de $ 10.000.

Pour que l'on se rende bien compte de l'importance des divers Services de la Société, voici le montant des frais occasionnés:

Hôpital	$	308.722.33
Orphelinat de Garçons	„	9.816.35
Asile de Vieillards	„	18.222.68
Asile de Nuit	„	2.468.06
Secours aux familles	„	9.873.35
Total	$	349.102.77

Ce qui a subi une diminution importante est le Compte Disponibilités, car les débours faits pour le Pavillon Hommes ont diminué considérablement notre encaisse qui ne reste que de $ 73.289.49 et le Conseil se prépare à construire le nouvel Asile de Vieillards, pour lequel le débours à effectuer ne sera pas en dessous de $ 300.000 m|n.

La Commission de Révision des Comptes, composée cette année de M.M. P. S. Dufour, A. Girondeau, A. Bacqué, L. Viriot, A. Labró, se réunit comme toujours chaque trimestre et reconnut tous les comptes conformes.

Le Gérant Mr. J. R. CHIROU, continue à son poste d'Intendant. A Nuñez, Mr. Daramon et sa Dame, donnent toute satisfaction.

Les Remerciements du Conseil s'adressent toujours aux mêmes personnes.

Aux Autorités Argentines Nationales et Municipales, Au Courrier de la Plata, au Club Français, à toutes les Revues et Journaux qui envoient des exemplaires.

A Monsieur Charles Thays Fils, Directeur des Promenades Publiques, à tous les Bienfaiteurs et Donateurs et à ceux qui l'aident de toutes façons à remplir la mission qui lui est confiée.

PERIODE DU 1er. JUILLET 1924 AU 30 JUIN 1925

L'Assemblée Générale du 30 Août 1924 en l'absence de Monsieur Roger CLAUSSE, Ministre de France, qui se trouvait en Europe, fut présidée par le Consul Monsieur BESSE DESMOULIÉRES, accompagné de Monsieur Jean COLIN, Attaché Comercial à la Légation.

Dans sa première réunion le Conseil s'organisa comme suit:

Président: Mr. J. P. PASSICOT, 1er. Vice Président: Mr. P. SAINT, 2ème Vice Président: Mr. H. MACHET, Secrétaire: Mr. J. COQUEUGNIOT, Vice Secrétaire: Mr. Léonce DREYFUSS, Trésorier: Mr. P. J. CAPDEVIELLE, Vice Trésorier: Mr. F. LARTIGUE.

Conseillers: M.M. A. CHOVET, Th. DARTIGUES, F. DELOR, L. HERBIN, E. LERNOUD, L. NICOL, G. PINARD, M. REY.

Suppléants: M.M. G. E. ARTAUX, H. BECQUEREL, N. AUGÉ, H. BAQUÉ, E. RICHARD, P. UHALDE, L. MATTES.

Membres de la Commission de Revision des Comptes: M.M. A. BACQUÉ, P. S. DUFOUR, A. GIRONDEAU, A. LABRO, L. VIRIOT.

Suppléants: M.M. A. LAGALAYE et F. SERRES.

Monsieur Paul Saint qui se trouvait en Europe au moment des élections, déclina à son retour le poste de Vice Président et Monsieur Albert CHOVET, fut appelé à le remplacer.

CORPS MEDICAL

La Composition du Corps Médical est à peu près la même. Sont admis comme Agrégés M.M. les Drs. SOULÉS et VIAU. On verra aux Annexes qui terminent cet historique la composition complète du Corps Médical en 1925, mais chaque année le Conseil doit rendre un juste hommage au dévouement et au zèle de tous ces Messieurs.

SERVICES NOUVEAUX

Ensuite d'une demande faite dans une Assemblée antérieure, le Corps Médical ne conseilla pas l'installation d'une Maternité complète à l'Hôpital, en raison surtout des grands frais que ce service occasionne et de la trop grande facilité d'admission, comme Sociétaires, des personnes susceptibles d'en avoir besoin. Afin pourtant de ne pas refuser tout à fait, il fut décidé que le Président pourrait, lorsqu'il jugerait le cas intéressant, admettre un certain nombre de femmes, sur le point d'être mères. Dans la première année, il s'est présenté six cas de ce genre.

La Municipalité de la Capitale exigea à tous les Hôpitaux, un service spécial et gratuit pour les maladies vénériennes, à la condition qu'il aurait lieu dans la soirée afin que les travailleurs en ayant besoin, puissent y assister sans perdre leur travail. Ce service a été créé et fonctionne tous les jours non fériés de 18 à 20 heures.

ASILE DE VIEILLARDS

Le nouvel Asile de VIEILLARDS dont il a été parlé dans l'exercice antérieur est déjà très avancé comme construction et le Conseil espère pouvoir l'inaugurer en Novembre ou Décembre de 1925. Il pourra contenir pour les débuts environ 130 Asilés Hommes et Femmes. Le cout total sera un peu supérieur à $ 350.000 m/n. sans compter le terrain donné par Madame Marie J. de PRADÉRE, qui coûta $ 80.000.

Pour arriver à payer cela le Conseil organisa une souscription qui produisit plus de $ 175.000. Le supplément sera couvert à peu près par la vente de l'ancien Aisle. A la fin de cet ouvrage sera publiée la liste de tous ceux qui ont souscrit à cette belle OEuvre.

Pour conserver le souvenir de ces Amis, il a été décidé qu'un TABLEAU de DONATEURS indiquera tous ceux ayant versé au moins DEUX MILLE piastres.

Chaque Souscripteur de $ 1.000 aura son nom inscrit à la tête d'un lit et une plaque de marbre portera gravés les noms des personnes ayant souscrit au moins DEUX CENTS piastres.

Enfin il sera demandé à l'Assemblée de donner au Pavillon des Ménages le nom de Madame Marie JAUREGUY de PRADÉRE et le Conseil étudiera la forme de rappeler les noms des principaux Fondateurs et Bienfaiteurs de la Société de Bienfaisance française avant la fusion.

VISITES DURANT L'ANNEE

Diverses Personnalités vinrent visiter l'Hôpital. Ce furent: Monsieur le Docteur Henri VAQUEZ et Madame, Mr. le Docteur Charles DIEHL et Madame,

le Père Stanislas GILLET, les Aviateurs de la Compagnie Latécoère, le Capitaine Roig et ses Compagnons. Mr. Louis L. DREYFUS, M.M. les Drs. Mariano CASTEX et GUERS, le Peintre Henri ROYER, le Colonel Argentin Julio POMMEZ, dont le Père fut Président de notre Société, enfin Monsieur Jean COLIN, attaché Commercial et sa Dame.

ORPHELINS DE GUERRE

Le Conseil dans son rapport consigne que ces Enfants continuent à donner toute satisfaction et pour l'année en cours, aucun d'eux n'a encore l'âge de quitter le Collège Pueyrredon où ils sont élevés par les soins de la Société.

DONS DURANT L'EXERCICE

Le Rapport annuel demande l'inscription de trois noms au TABLEAU des DONATEURS, ce sont ceux de Madame Marie Laplace de SAFFORES, en mémémoire de laquelle sa Fille Madame J. B. SAUBERAN a remis une somme de CINQ MILLE piastres.

Celui de Monsieur Jacques LAVERNHE, ancien Directeur du Collège Charlemagne qui a remis au Président la quantité de TROIS MILLE Piastres, et celui de Monsieur Joseph Alexandre LABORDE, dont la Soeur Mademoiselle Eugénie LABORDE a versé DEUX MILLE Piastres, qu'il a laissées comme legs à la Société.

En dehors de ces trois personnes, Le Conseil signale un versement de la Compagnie d'Assurances ''LA FRANCO ARGENTINE'' de $ 2.448.33.

De M.M. Piquet et Arano, $ 1.000, de Mr. le Dr. Nicanor REPETTO, Notaire de l'Hôpital qui a passé gratuitement tous les contrats de vente de terrains et a payé personnellement les droits de timbre se montant à $ 790.20.

De Madame Marceline Casenave de LABARTHE qui a cédé 30 Obligations de la Société d'une valeur de $ 750. Enfin de Mr. le Dr. H. VAQUEZ et de Mr. Louis L. DREYFUS qui lors de leur visite à l'Hôpital ont versé chacun $ 500 et du Peintre Henri ROYER qui a fait don d'un Pastel, qui orne le Secrétariat de la Société.

Comme acte de générosité le Rapport signale aussi un don de Laine, fait par diverses maisons d'exportation de ce produit d'un poids de 1.600 kilos qui fut ensuite préparée et nettoyée par les soins de Mr. Paul FLEURY a titre gratuit.

Les maisons ayant fait don de la laine furent les suivantes: Masurel fils, Moch et Odelin; Peltzer et Seydoux; A. Bonte, Wattine Bossut et fils; Dassonville D'Halluin, L. Flipo & Cie., N. Cuneo, Wenz & Cie., L. Cau, F. Davreux, Lorthiois frères, Bellocq & Hita, R. Dewavrin, E. Lahousse et H. Caulliez.

Les Annexes jointes à la fin de l'exercice donneront la liste de tous les DONS de moindre importance.

SOEURS DE CHARITE

Le Conseil dans son Rapport annuel demande à ses Sociétaires l'autorisation de compléter par des Religieuses, le Personnel laïque actuellement à l'Hôpital, tout au moins pour la Direction du personnel Interne. Cet historique devant probablement voir le jour avant cette réunion, nous ne pouvons prévoir le résultat de cette demande, mais les raisons dennées par le Conseil sont tout à fait partagées par ceux qui rédigent ces notes, ils en acceptent donc la responsabilité et sont convaincus que ce serait un bien pour la Société, surtout en raison de la grande difficulté qu'il y a à trouver ici un Personnel au courant de la tâche et décidé a rester stable.

COMMISSION DE REVISION DES COMPTES

La Commission s'est réunie conformément au Règlement et a approuvé tous les Comptes soumis à son examen.

Elle a eu le regret de perdre un de ses Membres qui en faisait partie depuis longues années Monsieur Pierre S. DUFOUR. Sa Veuve Madame Anna S. de DU-

FOUR, peu de jours après son décès, envoya pour la Construction de l'Asile, la somme de CINQ MILLE piastres monnaie nationale, pour perpétuer la mémoire de son regretté mari.

MOUVEMENT DE SOCIETAIRES ET MALADES

Les Sociétaires au 30 Juin 1925 sont au nombre de 7131 dont Hommes 4099 et Femmes 3032 malheureusement sur ce nombre il y en a une certaine quantité assez en retard dans le paiement des cotisations.

Il y a eu en traitement dans l'année 1329 Malades représentant 50.064 journées de traitement dont 6.616 pour des indigents, non sociétaires.

Les Consultations externes se sont élevées à 33401 dont 25.557 gratuites.

La Pharmacie a délivré 32560 ordonnances et Renouvellements.

Le Laboratoire a effectué 3458 Analyses diverses. Enfin le Service de Radiographie a fourni 505 Radioscopies et 487 radiographies.

OEUVRES DIVERSES

L'Asile de Nuit a donné 4874 Repas et 2436 Couchers.

La Section Secours aux Familles a distribué durant toute l'année, des bons de Vivres à 66 Familles représentant 210 personnes et en effectif $ 1.061.55.

Les ORPHELINS de GUERRE sont au nombre de 17, et le montant des frais pour leur éducation et leur entretien a été dans l'année de $ 10.228.15.

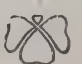
Il a été procédé à six repatriements durant l'exercice.

L'Asile de Vieillards a été continuellement au complet. Il y a eu dans l'année 10 décès et deux Asilés retirés par leur famille; comme toujours il y a des demandes en suspens, faute de place; les partants ont été remplacés de suite.

SITUATION FINANCIERE

La Situation de la Société est très prospère et pourtant les fonds ont diminué dans une proportion notable, mais il y a lieu de tenir compte des débours considérables faits depuis trois ans, durant lesquels les améliorations aux Pavillons de Salles Communes, La Construction du Pavillon de Pensionnaires et la Construction de l'Asile de Vieillards auront absorbé la somme énorme de 800.000 Piastres environ. Si ce n'eut été la générosité des Compatriotes, il eût été impossible de faire face à la situation.

Il y a donc lieu de féliciter la Colonie pour sa générosité et de se montrer on ne peut plus optimiste pour l'avenir de l'Institution, qui sait que le cas échéant elle peut compter sur l'altruisme de ses Compatriotes.



PRINCIPALES ETAPES DE LA SOCIETE

1832. Fondation de la Société avec un Capital de $ 5.000 monnaie courante équivalent à $ 200 de la monnaie actuelle.

1843. Fondation de la Maison de Secours, avec un Capital de $ 43.000 m/c.

1850. Installation de l'Hôpital dans la Rue Libertad, sur un terrain payé $ 60.000 monnaie courante.

1864. Agrandissement de l'Hôpital par l'achat d'un terrain de $ 69.000 m/c. contigu à celui existant déjà et sur lequel on construit un édifice coûtant environ $ 200.000 m/c.

1876. Fin de la Présidence de Monsieur Bonnemason, décédé à Rio de Janeiro, en voyage pour France, laissant l'Hôpital avec un budget annuel de $ 450.000 m/c.

1880. Changement d'organisation de la Société, qui se trouve avec un Capital de $ 1.300.000 monnaie courante.

1882. Achat du Terrain où est actuellement l'Hôpital. Rue Rioja 951, pour $ 500.000 m/c. avec un Capital de $ 2.000.000 m/c. soit l'équivalent de $ 80.000 de la monnaie actuelle.

1886. Modification du Système monétaire de la République. La piastre monnaie courante valant vingt centimes de francs est remplacée par la piastre monnaie nationale valant cinq francs et à fin 1887 le Capital indiqué par le Bilan est de $ 339.000 m/n.

1894. Après une période un peu troublée, le Capital est porté à $ 383.000.

1896. Changement du système de Direction de la Société. Capital $ 383.000.

1914. Fin de la Présidence de Mr. Basset, après 18 années de stage. Capital $ 830.000 m/n.

1917. Fusion avec la Société de Bienfaisance française. Capital réunî $ 1.200.000.

1925. Fin de l'Historique ci-dessus. Capital au 30 Juin de cette même année $ 1.817.296.14 m/n.

Continuation de la Présidence de Monsieur J. P. PASSICOT, qui occupe ce poste depuis huit ans.

TABLEAU D'HONNEUR DES PRESIDENTS DE LA SOCIETE PHILANTHROPIQUE FRANCAISE DE 1832 A 1918

1º—**W. de Mendeville**, Fondateur,	Consul de France	1832 à 1835
2º—**Aimé Roger**	„ „ „	1836 à 1837
3º—**Lefèvre de Bécourt**	„ „ „	
4º—**Hermann Dufourq**	„ „ „	1841 à 1843

1º **Nota.** — Monsieur Montguillot dirige seul la Société de 1837 à 1841, la plupart des membres du Conseil ayant dû, d'après les procès-verbaux, s'absenter du pays pour raisons politiques.

2 **Nota.** — L'assemblée du 4 Août 1843 décide que Messieurs les Consuls de France ne seront plus, de droit Présidents, et nomme à ce poste Monsieur Nouguier-Gal.

5º—**Nouguier Gal**	1843 à 1845
6º—**Paul M. Nouguier**	1845 à 1847
7º—**Antoine Cambacérés**	1847 à 1853
8º—**P. Jourde**	1853 à 1856
9º—**Léopold Dudemaine**	1856 à 1860
10º—**Joseph Elissalde**	1860 à 1863
11º—**J. Sallano**	1863 à 1868
12º—**Edouard Bonnemason**	1868 à 1873. 1875 à Août 1876

3º **Nota.** — Pendant l'année 1874 il n'y eut pas de Président, et trois membres du Conseil reçurent mission de diriger la Société.

13º—**Henri Guérin**	Novembre 1876 à Octobre 1877
14º—**Jean (Yvan) Dussaud**	Octobre 1877 à Juin 1879
15º—**Pierre Sabaté**	Juin 1879 à Août 1879
16º—**François Martin**	Septembre 1879 à Janvier 1880
17º—**Joseph Daumas**	1er. Semestre 1880
18º—**Edouard Matthey**	2e. Semestre 1880. 1er. Semestre 1883
19º—**Dr. Michel Laphitzondo**	Année 1881
20º—**Dr. François Simon**	1er., 2e. et 3e. Trimestre 1882.
21º—**Léon D. Forgues**	4e. Trimestre 1882. 2e. Semestre 1895
22º—**François Pommez**	2e. Stre. 1883, Année 1884, 1er. Stre. 1887.
23º—**Edouard Aubine**	1er. Semestre 1885
24º—**Jules Portalis**	2e. Semestre 1885. Année 1886
25º—**Léon Rigolleau**	2e. Semestre 1887. Année 1888
26º—**Charles Delaye**	1er. Semestre 1889
27º—**Amédée Roux**	2e. Stre. 1889, 1e. et 3e. Ttres. 1890
28º—**Ernest Caillon**	4e. Ttre. 1890. 1er. Ttre. 1891
29º—**Edmond Bellemare**	2e. et 3e. Trimestres 1891
30º—**Louis Seillan**	4e. Ttre. 1891 et 1er. Ttre. 1892
31º—**Jean Goffre**	2e. et 3e. Trimestres 1892
32º—**Michel Griet**	4e. Ttre. 1892 et 1er. Ttre. 1893
33º—**Benjamin Dupont D.**	2e. Ttre. 1893 et 1er. Semestre 1894
34º—**A. Broudeur**	Elu en Juin 1894, donna peu de temps après sa démission et Mr. L. M. Basset le remplaça pour le reste de l'année.
35º—**Maurice Raabe**	Elu en Javier 1895, donna sa démission peu de temps après et Mr. L. D. Forgues le remplaça pour le reste de l'année.
36º—**Laurent M. Basset**	de Janvier 1896 à Juin 1914
37º—**Aguste Pech**	de Juillet 1914 à Juin 1918

Jean Pierre Passicot. — A diverses reprises Vice Président de la Société durant les présidences de M.M. L. M. Basset et A. Pech a exercé à ce titre la direction de l'Institution pendant les absences et maladies des titulaires. Ce fut en sa qualité de Vice Président, en exercice de la présidence, qu'il resta chargé de tout ce qui se rapporta à la fusion des deux Sociétés, et présida l'Assemblée Extraordinaire dans laquelle elle fut votée.

Il fut appelé à la présidence en Juillet 1918 et conserve encore ce poste au moment où est publié cet historique (Septembre 1925).

1925

COMPOSITION du CONSEIL au 30 JUIN 1925

CONSEIL D'AMINISTRATION

Présidents d'Honneur .... M. le Ministre de France
M. le Consul de France

Président .... MM. J. P. Passicot
1er. Vice-Président .... „ A. Chovet
2e Vice-Président .... „ H. Machet
Secrétaire .... „ J. Coqueugniot
Vice-Secrétaire .... „ L. Dreyfuss
Trésorier .... „ P. J. Capdevielle
Vice-Trésorier .... „ F. Lartigue

CONSEILLERS

Titulaires	*Suppléants*
MM. Th. Dartigues	MM. G. E. Artaux
„ F. Delor	„ H. Becquerel
„ L. Herbin	„ N. Augé
„ E. Lernoud	„ H. Baqué
„ L. Nicol	„ E. Richard
„ G. Pinard	„ P. Uhalde
„ M. Rey	„ L. Mattes
„ P. Saint	

Commission de Révision des Comptes

MM. A. Bacqué, P. Dufour, A. Girondeau, A. P. Labró, L. Viriot

Suppléants

MM. A. Lagalaye et F. Serres

1925

HOPITAL FRANÇAIS

SERVICE MÉDICO-CHIRURGICAL

Médecin en chef ....M. le Dr. A. Cabaut
Sous-Directeur ....„ „ „ A. Caplane
Médecin Interne ....„ „ „ J. F. Lavié
Chirurgie des femmes ....„ „ „ L. M. Oliveri
(chef de service)
„ „ „ (agrégé) .....„ „ „ L. Fischer
Chirurgie Générale ....„ „ „ Ed. Pagniez
(chef de service)
„ „ (agrégé) ....„ „ „ J. J. Espil
„ „ „ ....„ „ „ M. Loubière
„ „ „ ....„ „ „ L. Prémoli-Oliver
Clinique Médicale ....„ „ „ A. Caplane
(sous-directeur—chef de service)
„ „ ....„ „ „ M. Barros
(chef de service)
„ „ ....„ „ „ J. Dalberny
(chef de service)
„ „ (agrégé) ....„ „ „ A. Hardoy
„ „ „ ....„ „ „ C. Levin
„ „ „ .... „ „ P. Maissa
„ „ „ ....„ „ „ P. Sonlès
„ „ „ ....„ „ „ E. Viau
Maladies des yeux ....„ „ „ A. Cabaut
(médecin en chef - chef de service)
„ „ (agrégé) ....„ „ „ F. D'Agostino
Maladies des enfants ....Mme. la Dresse Pavlowsky
(chef de service)
„ „ (agregé) ....M. le Dr. S. Guitarte
Maladies de la gorge, du nez et des oreilles ....„ „ „ A. Maidana
(chef de service)
„ (agrégé) ....„ „ „ A. Tarasido
„ „ ....„ „ „ A. Anfora
„ „ ....„ „ „ M. F. Arana
Maladies de la peau et vénériennes..„ „ „ J. Torres-Zárate
(chef de service)
„ „ (agrégé) ....„ „ „ E. Jonquières
Maladies des voies urinaires ....„ „ „ A. C. Lemoine
(chef de service)
„ „ (agrégé) ....„ „ „ J. Dante
Electricité médicale, rayons X .....M. le Dr. J. Valdivieso
Chirurgien dentiste ....„ „ „ A. B. Dané
(chef de service)
„ „ ....„ „ „ R. Loustalan
(chef de service)

CORPS MÉDICAL (Suite)

	Mr. A, Rocha
	„ F. Passicot
Externes de 1 ère Classe	„ A. Terrugy
	„ J. Colombo
	„ F. Radrizzani
	„ J. Beney
	„ P. Rodriguez
	„ J. Beyne
	„ M. Simon
Externes de 2 ème Classe	„ E. Pinard
	„ J. Garcias
	„ C. C. Cardoso
	„ Cildoz
	„ De la Jonquières
	„ G. Hugghe
	„ F. Oleaga
	„ R. Paterson Toledo
	„ J. A. Rodriguez
Externes de 3 ème Classe	„ A. Fierens
	„ J. A. Nogué
	„ R. L. Dorriotz
	„ C. Gauna
	„ P. Perel
	„ J. T. Acevedo Sojo
Pharmacien en chef	„ A. Elichondo
	„ Blayotta
Aides-Pharmaciens	„ R. Bolero
	„ G. Passicot
Chimiste	„ Nocito
Masseurs	„ L. Tournwack
	„ E. Drouart
Masseuses	Melle. M. Chabrier
	Mme. R. Marcovich
Gèrante de l'Hôpital	„ Laure C. Evers

Nous publions dans les pages suivantes et avant de terminer cet historique quelques TABLEAUX, indiquant les Dons faits dans le cours de l'exercice 1924-1925.

Ces tableaux n'ont pas pu être publiés tous les ans, mais la plupart des noms portés sur ceux qui suivent, se retrouvent chaque année et ils démontreront la grande générosité dont profite notre Société et même ceux de peu d'importance viennent par leur nombre soulager grandement le budget.

SOUSCRIPTION SPECIALE POUR LA CONSTRUCTION DE L'ASILE DE VIEILLARDS DE LA RUE EMILIO MITRE 688.

Le Conseil d'Administration est heureux de porter à la connaissance de ses Compatriotes, l'élan charitable par lequel il a été répondu à sa demande de souscription pour la construction du nouvel Asile de Vieillards qui sera bientôt inauguré à la rue Emilio Mitre.

Il remercie sincèrement tous les Français et Amis qui ont bien voulu y contribuer. Ceux-ci seront en mesure, d'ici peu, de se rendre compte du bien qui pourra être fait grâce à leur générosité.

	$ m/n.
Mme Flore Avon de Anezin. En mémoire de Jean Anezin	10.000.—
Mme Ana M. S. de Dufour. En mémoire de Pierre S. Dufour ..	5.000.—
Banque Française du Río de la Plata ..	5.000.—
Cervecería Argentina de Quilmes	5.000.—
M. Paul Saint	5.000.—
Mme Jeanne E. de Combes, en mémoire de Antoine Combes	5.000.—
Mme Elisa S. de Ader	3.000.—
M. Magnin Jacques ..	3.000.—
Cómpagnie d'Assurances "La Franco-Argentine"	2.500.—
M. Lernoud Emlie ..	2.000.—
Compagnies Françaises de Navigation	2.000.—
M. Soulas Edouard ...	2.000.—
M. Saubéran Baptiste .	2.000.—
MM. Supervielle et Cia.	2.000.—
M. Lassalle Pourteau Jean	2.000.—
Mme Marie Louise Prat de Louit	2.000.—
MM. Descours et Cabaud	2.000.—
M. Hourcade Pierre ..	2.000.—
Banque Hypothécaire Franco-Argentine ..	2.000.—
Club Français	1.500.—
M. Masurel fils	1.500.—
MM. Wenz et Cia	1.500.—
Banque Française et Italienne	1.000.—
Anonyme	1.000.—
M. le Dr. Pagniez Edouard	1.000.—
Mme A. Andant	1.000.—
M. Machet, Henri ..	1.000.—
M. Moussion Gustave	1.000.—
M. Fourcade François	1.000.—
MM. Olivier et Cia. Ciudad de México	1.000.—
MM. Calvet et Cia. ..	1.000.—
MM. L. Dreyfus et Cia.	1.000.—
M. J. P. Passicot	1.000.—
M. Michel Fernand ..	1.000.—
M. Chovet Albert	1.000.—
M. Dupont Charles ..	1.000.—
M. Inchauspe Salvador	1.000.—
M. Plou Auguste	1.000.—
M. Fourvel-Rigolleau Gaston	1.000.—
M. Lignières Joseph ..	1.000.—
MM. Bunge et Born ..	1.000.—
M. Brodin J. M.	1.000.—
Crédit Foncier Argentin	1.000.—
MM. Pradère frères ..	1.000.—
MM. Fortabat frères ..	1.000.—
M. Delor Félix	1.000.—
Centre Basque Français	1.000.—
M. Herbin Louis	1.000.—
MM. Herbin frères ..	1.000.—
M. Py Henri	1.000.—
M. Robertie Pierre ..	1.000.—
MM. D. Bonelli et Cia.	1.000.—
M. Barragué Juan ..	1.000.—
M. Soulignac Albert ..	1.000.—
M. Pinard Gustave ..	1.000.—
M. Etcheto Edouard ..	1.000.—
M. Even Victor	1.000.—
M. Francioni Francisco	1.000.—
M. Lourtet Lucien	1.000.—
M. Saubéran Charles ..	1.000.—
Mme Marguerite M. de Gil	1.000.—
M. Crestin Alexandre	1.000.—
M. Capdevielle Pierre	1.000.—
M. Bazet Jean	1.000.—
M. Bousson Sylvain ..	1.000.—
M. le Docteur Edouard Mollard	1.000.—
M. Sido Maurice	1.000.—
MM. Delessalle et Cie.	1.000.—
M. Sam H. Lévi	1.000.—
MM. E. Barboteu et Cie.	1.000.—
M. A. M. Etcheberry	1.000.—
M. Henri Caulliez	1.000.—

Mme Marie Albert ..	1.000.—
Mme Marie P. de Laborde	1.000.—
Mme Anna L. de Palma	1.000.—
M. Mouras Léon	1.000.—
Société des Alsaciens et Lorrains	1.000.—
M. Mignaquy Juan B.	1.000.—
Compagnie Gle. des Chemins de fer. Prov. de Bs. As.	1.000.—
Mme A. Lacroix Descours	1.000.—
M. Georges A. Calvet	1.000.—
M. Georges Calvet, fils.	1.000.—
M. Estrugamou Fernando	1.000.—
M. Seré Guillaume ...	1.000.—
Mme C. de Bruyn	1.000.—
Mme Thérèse M. de Péflous	1.000.—
M. Rancèze Jules	1.000.—
Les Enfants de Béranger. Représentation..	1.000.—
MM. Tornquist et Cia. Ld.	500.—
MM. C. Cormouls Houlès et Cie.	500.—
MM. Pommery et Cie	500.—
MM. Petit Carlos E. et C.	500.—
M. J. Touret	500.—
M. Saint Emile	500.—
Mlles Fourcade Victorine et Julie	500.—
M. Saint Henri	500.—
M. Becquerel Henri ..	500.—
M. Salavin E.	500.—
MM. Saint Hermanos	500.—
M. Rey Mathieu	500.—
MM. Pinard, Coster et Cie	500.—
M. Coster Edouard ...	500.—
Distilleries Cusenier ..	500.—
Mme Natividad Evrard de Spiller	500.—
M. Lagache Alfred ..	500.—
Mme. Veuve Saint ...	500.—
MM. Cahen et Cie. ..	500.—
M. Sardoy Jacobo ..	500.—
M. Labadie Adrien ..	500.—
M. Thoulet A.	500.—
MM. Bellocq et Hita	500.—
MM. G. Moussion et Cie	500.—
M. Marty F. J.	500.—
MM. Boulloud et Cie ..	500.—
M. Guilhou Armand ..	500.—
M. Six Alphonse	400.—
MM. Gaye Louis et Cie	400.—

M. Bardin Pierre	300.—
MM. Tresca et Cie ...	300.—
MM. Caillon et Hamonet	300.—
M. le Dr. Benjamin Dupont	250.—
MM. Zuccharino et Cia.	250.—
Mallet Gaston	250.—
MM. Dardaine Edmond	200.—
MM. Ramondenc Martin et Cie	200.—
MM. Bordenave et Larrieu	200.—
MM. Millet et Roux ..	200.—
MM. Soulès T.	200.—
MM. Verrier, Rau et Cie	200.—
M. Montaut J. B. G. ..	200.—
M. Corneille D. B.	200.—
M. Arrizabalaga P. ..	200.—
MM. Lunet Huguenin et Cie	200.—
M. Rubbens Désiré ..	200.—
MM. Blache et Sisti ..	200.—
MM. Guérin Albert et Prosper	200.—
M. Ferrand Albert	200.—
M. Barrère Jean	200.—
M. Lernoud Armand ..	200.—
M. Wiquel Henri V. ..	200.—
M. Metzger	200.—
M. Marcous	200.—
M. Iribarne Bernard ..	200.—
MM. Maynard et Fèvre	200.—
M. Wuy Charles	200.—
M. Minvielle Louis	200.—
M. Dartigues Théophile	200.—
M. Deshayes Paul	200.—
M. Dreyfuss Léonce ..	200.—
Sociedad''. Longovica	200.—
M. Mirassou Arnold ..	200.—
M. Lasserre Jean ...	200.—
M. Caillon Emile ...	200.—
M. Breton Joseph ...	200.—
Agence Havas	200.—
M. Colmegua Vincent.	200.—
M. le Dr. Laphitzondo Michel	200.—
M. Estrabou Etienne	200.—
M. Capdevielle P. J. ..	200.—
M. Labaria H.	200.—
MM. Bacqué Luis et Alberto	200.—
M. Bado André	200.—
M. Morel Fils	200.—
M. Uhalde Pierre	200.—
M. Lisle Maurice	200.—
M. Lartigue J. F. Fils	200.—
M. Espil Bernard ...	200.—

M. Glücksmann Max	200.—
M. Irrigoyen Pierre ..	200.—
M. Hartmanshen	200.—
M. Estrugamou Alexandre	200.—
M. Brenac André	200.—
M. Prades Jean	200.—
M. Lescurat Th.	200.—
M. Galibert Joseph ..	200.—
M. Bastit Saint Martin Cyprien	200.—
M. Santagne Louis et Jean Marie	200.—
M. Bergeret Pierre ..	190.—
M. Bourdin Louis J. ..	150.—
M. Lannuque M.	100.—
M. Bonnaffé Pierre ..	100.—
M. Levingston Mario	100.—
M. Motteau Anthyme	100.—
MM. Lopez Frères ..	100.—
M. Marty François ..	100.—
M. Biquard Emile ..	100.—
MM. Sarailh et Domercq	100.—
M. Guyroy Domingo	100.—
MM. Monquaut et Bonthoux	100.—
MM. S. Hirsch et Cie.	100.—
MM. Biquard et Cie. ..	100.—
MM. Angel Velaz	100.—
MM. Oliveri Hijo et Cie.	100.—
M. Lehmann R.	100.—
La Mondiale	100.—
M. Lalanne E.	100.—
MM. Dorignac et Cie.	100.—
M. R. Brandeis	100.—
M. Montoreano I.	100.—
M. Ausades Jean	100.—
M. Monfort Ulysse ..	100.—
M. le Dr. R. Ausades	100.—
M. Bonneu Joseph	100.—
M. Podestà Michel ...	100.—
M. Etcheberry Pierre F.	100.—
M. Renson R.	100.—
M. Molteni A.	100.—
M. le Dr. Mayer Carlos M.	100.—
Mme. Jeane B. de Roussell	100.—
MM. Henri Abal et Cie.	100.—
M. le Dr. Alberto B. Cabaut	100.—
M. le Dr. Juan M. Dalberny	100.—
M. Bayona Jean	100.—
M. Auberdiac	100.—
MM. A. Crestin et Cie.	100.—
MM. Capdeville et Cie.	100.—

MM. J. Bloch et Cie.	100.—
Un Vieillard	100.—
M. Gourinsky Léon ..	100.—
M. Piri Bartolomée ..	100.—
M. Philippe François	100.—
M. le Dr. Armand Caplane	100.—
M. Elichondo Arnoldo	100.—
M. le Dr. Pedro Elissagaray	100.—
M. Puchulu Prosper ..	100.—
M. Cautère J.	100.—
M. Biscay Pierre	100.—
M. Prud'homme Pierre	100.—
M. Lombart C.	100.—
MM. Simon Frères ..	100.—
M. Capelle André	100.—
M. le Dr. Delcasse ..	100.—
Mme. Posse B. de Florio	100.—
Sté. anonyme des Etablissements Gratry ..	100.—
M. Pottier A. R.	60.—
MM. Spath et Cie.	50.—
M. P. Foucher	50.—
MM. Despaux Frères	50.—
M. Baeza Michel	50.—
MM. Allard et Cie. ..	50.—
MM. Roche Jean et L.	50.—
MM. M. Chéret et Cie.	50.—
MM. Mestre et Blatgé	50.—
M. Guiroy G.	50.—
Mlle. Bottaro Anita ..	50.—
M. Causa J.	50.—
M. Lissarague Jean B.	50.—
M. Oliveri Joseph	50.—
M. Oliveri Adolphe ..	50.—
MM. P. Pellecq et Cie.	50.—
M. Privato P.	50.—
M. Sanchez Pablo M.	50.—
M. Saint Martin V. ..	50.—
Mme. Vve. Simon Bonneu	50.—
M. Walboune Gaston	50.—
M. Girard Claude	50.—
M. Wartelle Jules	50.—
M. Erize François	50.—
M. Bernard Henri	50.—
M. Espil Jean Joseph	50.—
M. Gaston Lévy et Cie.	50.—
M. Dufaur Louis	50.—
MM. Pommez et Cie ..	50.—
Mme Marie de Louit et fils	50.—
Cercle Français Saint Louis	50.—
M. Devauze G.	50.—
M. Salel Jules	50.—

M. Rachoulet Bernard	50.—
M. Pécastaing J. L. ..	50.—
M. Héloing H.	50.—
M. Martinet Syllas ..	50.—
MM. Tailhade et Cie.	50.—
Maison D'Huicque ..	30.—
M. Sydney	30.—
M. Cooke E. P.	30.—
M. M. Lévy Chalon ..	30.—
M. BordenaveClément	30.—
M. Harcshandret Michel	30.—
MM. Pointis et Salavin	30.—
M. Nisus Justin	30.—
M. Ladessus J.	30.—
MM. David Frères ..	25.—
MM. Fitte Frères ...	25.—
M. Dubuc	20.—
M. Peyrou Jean J. ..	20.—
M. Morice Auguste ..	20.—
M. Beker Edouard L.	20.—
M. Iriart Michel	20.—
M. Dhers Marcelin ...	20.—
MM. Ullmann et fils	20.—
Mme Vve. Guthmann et Cie.	20.—
MM. Wolff, Lévy et Cie	20.—
M. Lagrange Camille	20.—
MM. Th. Jost et Cie ..	20.—
Mlles Pierrette Pierossi et Joséphine Gallan	20.—
M. Tonnelier E.	20.—
M. Lecrocq Félix	20.—
M. Hequi N.	20.—
M. le Dr. Dané	20.—
Une française	15.—
M. Guthmann Marcel	10.—
MM. Fabre Frères et Cie.	10.—
M. Dartiguelongue Louis	10.—
M. Forestier Edmond	10.—
Maison Anezin et Cie.	10.—
Maison "Iris Blanc"..	10.—
M. Toulouse B.	10.—
M. Toulemonde	10.—
M. Courrèges Pierre ..	10.—
M. Barberau J.	10.—
M. Desoin M.	10.—
M. Espil Guillaume ..	10.—
Société de Secours Mutuels de Lujan	10.—
M. D. M.	10.—
Un philanthrope	10.—
M. Vilmert G.	5.—
Mme. Olivet, Bomfield	5.—
Un anonyme	2.—
Un anonyme	2.—

Souscriptions en Francs

	Francs.
MM. E. Baron, de Concordia	10.000.—
M. Augustin Dafond	2.500.—
MM. Roger et Gallet, Paris	5.000.—
MM. Javal et Bienaimé, Paris	5.000.—
Mme. E. G. Puy	2.000.—
MM. Paul Prot et Cie., Paris	2.000.—
M. Fabian Etcheverrigaray	2.000.—
MM. Moët et Chandon	2.000.—
MM. J. F. Martell	2.000.—
Mme. A. G. Hermann	1.000.—
M. Eugène Rey	1.000.—
M. Henri Brisson ...	1.000.—
M. Joseph Brisson ...	1.000.—
M. Charles Lévy	1.000.—
MM. Lambert Frères	1.000.—
M. Adolphe Puget ..	1.000.—
MM. Amieux et Cie. ..	1.000.—
M. Léopold Chabrots	500.—
MM. Ch. Vairon et Cie	300.—
Conversión de frs. ..	41.300.—
En piastres .... $	4.859.80
Total à ce jour ..... $	174.078.80

1er.Août 1925

Après la publication de cette liste qui fut faite dans le Courrier de la Plata numéro du 12 Juillet 1925, il est encore parvenu jusqu'au jour où cette brochure est mise à l'impression, quelques Dons qui sont les suivants:

	$ m/n
MM. Rancèze Alphonse	1.000.—
Inchauspe Salvador, 2º Versement	1.000.—
Lafaille Hector, Docteur	500.—
Mollard François Docteur	500.—
Bellecq Maria L. de Mme.	500.—
Larre Bernard	500.—
Sinet Edouard ......,	298.50
Laborde Lorenzo A. ..	200.—
Viriot Léon	200.—
Ste. de S. M. "La France", Mar del Plata	200.—

Mignaquy & Cia.	200.—
Serres Santiage	200.—
Fleury Paul	200.—
Mentagnac E.	200.—
Cazauben A.	200.—
Griet & Cia	100.—
Haarscher Hijos & Cia.	50.—
Hasfeld Fernand	50.—
Rebic Anna Mme. ...	20.—
Aubin Alfred	20.—
Bidet Thérèse Mme. ..	10.—
Eyheramendy Jean ..	10.—
N. D. M.	5.—

Seuscription en Francs

Mr. et Melle Cazenave, de Paris ...... fs. 2.000.—

MEMBRES BIENFAITEURS

Sommes reçues des Membres Bienfaiteurs pendant l'Exercice 1924-1925

	$ m/n
Ader Elisa S. de ..	500.—
Agence Havas	100.—
Andant J. M. y Cia. ..	200.—
Anezin Frères	50.—
Aphatie Pierre	100.—
Artaux G. E.	200.—
Auguiot (Succession)	40.—
Auger J. F.	250.—
Bonaffé P.	100.—
Bacqué L. y A.	100.—
Badaracco et Bardin	100.—
Banco Francés del Río de la Plata	1.200.—
Banco Francés e Italiano	500.—
Banque Hypothécaire Franco Argentine ..	1.000.—
Banco Supervielle y Compañía	500.—
Baillinou J. B.	12.—
Barboteu et Cie.	200.—
Baron E.	200.—
Barros M. Docteur ...	50.—
Bayona José y Cía. ..	50.—
Becquerel Henri	150.—
Behoteguy J.	30.—
Bidondo P.	22.—
Blache Gaston	10.—
Boltshauser H.	50.—
Bonelli et Cie.	200.—
Bonneu A.	20.—
Bordenave Clément ..	20.—
Borst C.	50.—
Bouson M. T.	50.—
Bourg J.	10.—
Bordenave, Larrieu et Cie.	100.—
Brandeis René	60.—
Breton J. N.	30.—
Berduc Henri	500.—
Boucher A.	25.—
Burnichon A.	25.—
Bassi y Cie.	40.—
Bloch y Cie.	100.—
Aglibert, Leo Pillet y Cie.	60.—
Club Français	500.—
Centre Basque Français	100.—
Cristofle y Cie.	100.—
Chaillon y Cie.	100.—
Cie. Générale des Chemins de Fer de la Province de Buenos Aires	1.400.—
Chemins de Fer de Santa Fe	100.—
Coqueugniot Joseph ..	80.—
Cinto Emile	100.—
Compagnies Françaises de Navigation	2.000.—
Cabaut Albert Dr.	50.—
Cahen G.	50.—
Calvet J. A., de Bordeaux	100.—
Capdevielle J. P.	60.—
Cabaut et Cie.	50.—
Calvet et Cie.	300.—
Caplane A. Docteur ..	50.—
Capelle A.	50.—
Carey A. Flis	25.—
Carrau, Maison	30.—
Caulliez Henri	250.—
Cercle Français Saint Louis	50.—
Cervecería Argentina Quilmes	1.000.—
Chovet A.	100.—
Cormouls Houlés Ch.	200.—
Corneille D. B.	20.—
Crestin A.	100.—
Crestin et Cie.	100.—
Crouzel Antoine	100.—
Club Français	500.—
Combes Veuve	50.—
Dalberny Docteur	100.—
Darassen A. et B. mesdemoiselles	50.—
Dartiguelongue Louis	20.—
Dorignac et Cie.	50.—
Daverede et Risso	50.—
Delor et Cie.	100.—
Desoin Marius	20.—

Descours et Cabaut ..	250.—
Despaux Hnos. et cie.	100.—
Desplats J.	50.—
Devauze G. A.	50.—
Dhers M. D.	30.—
Domec Bertrand	50.—
Domec Léonie	50.—
Dreyfuss Léonce	50.—
Dupin P.	50.—
Dupont Benjamin	125.—
Durand A.	50.—
Dutilloy A.	30.—
Delessalle J.	100.—
Dupont C. et Cie.	150.—
Dreyfus Louis et cie.	1.000.—
Deshayes Pierre	500.—
Darassen Henriette ..	50.—
Dané Albert B. Dr.	50.—
Delor Félix	100.—
Dubuc A.	20.—
Dartiguelongue et Toulouse	20.—
D'Assonville d'Halluin	50.—
Even V.	100.—
Etchegaray M.	10.—
Eyheramendy J.	10.—
Etcheverrigaray F. ...	100.—
Laura C. Evers	10.—
El Eje (Sté. Anonyme)	50.—
Espiasse A. C.	24.—
Etcheberry B. Martín	250.—
Espil Bernard	100.—
Espil J. J., Docteur	50.—
Estrabou E.	100.—
Estrabou et Cie.	300.—
Elichondo Arnoldo ...	50.—
Fourvel Rigolleau G.	200.—
Fèvre J.	50.—
Fleury Paul	100.—
Flipo Pierre	50.—
Fortabat Jean	200.—
Fortabat Alfred	200.—
Fortabat Charles	200.—
Girondeau A.	40.—
"Glauda"	100.—
Glucksmann Max	200.—
Gil Margarita de	100.—
Gama Sarrasin Me ..	20.—
Gontier H.	50.—
Groussac Paul	30.—
Guillon S. Emilia de ..	20.—
Guthmann C. Veuve ..	50.—
Gourdy Auguste Dr. ..	50.—
Galibert J.	50.—
Granda et Cie.	60.—
Grandes Distilleries Cusenier	50.—
Girard C.	80.—

Heloing H.	50.—
Herbert et Latugaye .	50.—
Herbin Fréres	200.—
Humblot Jules	50.—
Herault A.	10.—
Haarscher et Fils	50.—
Harthmansen P. y Cie.	100.—
Harsfeld F.	60.—
Houssaye B.	20.—
Inchauspe y Hnos. ..	200.—
Irigoyen P.	50.—
Inchauspe y Cía. (La Argentina)	100.—
Institut Pasteur Chamberland	100.—
Lutz Ferrando et Cie.	20.—
Labadie A.	100.—
Lacau y Seré	200.—
Lacroutz Basile P. ..	50.—
Lagrange C.	50.—
Lalanne A. E.	100.—
La Franco Argentina 1924	2.448.33
Lartigue François ...	100.—
Lartigue Julien	24.—
Larroquette et Compagnie	30.—
Lassalle y Etcheverria	200.—
Lecrocq F.	10.—
Lemonier L. y Cie. ..	50.—
Lernoud A.	50.—
Lisle Maurice	100.—
Loge les Amis des Naufragés	60.—
Logerot Henriette	25.—
Lourtet Lucien	100.—
Loubière Maurice Dr.	50.—
Levin Docteur	50.—
Lehmann R. y Cía. ...	50.—
Lassalle Jean	200.—
López Frères y Cía. ..	50.—
Lescurat Th.	20.—
La Franco Argentina (1925)	2.959.13
Lernoud Emile	300.—
Levi y Cie. Assur ..	50.—
Lagos Jules	30.—
Lorilleux y Cie.	100.—
Lahousse Emile	50.—
Lanusse P. y A.	120.—
Mirassou A.	100.—
Mendel y Cie.	100.—
Michelin y Cie.	100.—
Mattes L.	15.—
Magnin J.	20.—
Mouras Léon	100.—
Michel F.	25.—
Mestre et Blatgé	50.—
Machet Henri	50.—

Martinet S.	200.—
Masurel Fils	1.000.—
Mignaquy et Cía.	200.—
Millet et Roux	50.—
Minvielle L.	50.—
Montagnac A. et Cie.	50.—
Montaut J. B. G.	50.—
Moussion y Cía.	180.—
Motteau A.	150.—
Mercado de Cereales ..	1.000.—
Moussion G.	70.—
Mallet Gaston	250.—
Ollivier y Cía.	200.—
Otacéhé Joseph	32.—
Offermann E. F. Mme.	30.—
Pécastaing J. L.	25.—
Pradère Hnos.	200.—
Prat de Louit Me. ..	100.—
Peltzer y Seydoux ..	200.—
Prat Tintorería	150.—
Passicot J. P.	100.—
Plou Augusto	500.—
Pinard E. Coster y C.	200.—
Perissé Alfred	25.—
Pagniez Edouard Dr.	100.—
Peycéré L.	10.—
Pinard Gustave	50.—
Puchulu Prosper	100.—
Py Henry	100.—
Robertie P.	150.—
Ramondenc Martin et Cie.	100.—
Reynaud Alfredo E. ..	100.—
Riband Romain	100.—
Rachoulet P.	20.—
Séré y Cía.	300.—
Saint Hnos.	600.—
Saubéran P.	200.—
Saubéran C.	100.—
Six Alp.	50.—
Soulas et Fils	400.—
Saint Martin Aristide	50.—
Saint Martin Julien ..	50.—
Salel Jules	50.—
Saint Frères	1.000.—
Saint Veuve	60.—
Sabaria Frères G.	80.—
Sarrailh et Domercq ..	50.—
Sauberan Baptiste ...	200.—
Serres Santiago	50.—
Société des Alsaciens-Lorrains	100.—
Société Française de Secours Mutuels ...	60.—
Salel Jules	40.—
Société Française de M. de Lujan	10.—
Saint Hermanos	600.—
Tonnelier E.	20.—
Turenne Paul	10.—
Tarris G.	50.—
Thays Charles	50.—
Tobler R.	50.—
Uhalde P.	20.—
Vernières Mme. Vve.	100.—
Toulouse Alfred	25.—
Vilmert G.	20.—
Wolf, Lévy y Cie. ...	20.—
Wattine Bossut y Fils	150.—
Wallaert Frères	100.—
Verrier, Rau et Cie. ..	100.—
Viriot L.	25.—
Vernières Hnos. y Cía.	20.—
Vauchelet Edouard ..	100.—
Wenz M. y Cía.	500.—
Wiquel Henri	25.—

Souscription en francs

Puget de Marseille... fs. 500.—

NOTA.—Dans ce relevé sont compris tous les versemants faits jusqu' au 10 Août 1925:

Au 30 Juin 1925	$ 29.287.33
Au 30 Septembre ...	13.503.13
Total au 30 Septembre	$ 42.790.46

DONS EN ESPECES RECUS A HOPITAL FRANCAIS

A L'OCCASION DU 14 JUILLET 1924

Brasserie ''Quilmes''	$ 200.—
M. Huber Robert	„ 50.—
M. Dardaine Edmond	„ 50.—

LEGS ET DONS EN ESPECES

RECUS DU 1er. JUILLET 1924 AU 30 JUIN 1925

1924		
Juillet.		
M. Lucien Fortabat	$ m/n	2.000.—
M. le Professeur Vaquez et Madame	„ „	500.—
M.M. Iribarne Hijos	„ „	95.—
Mme. Rauss Marie	„ „	48.—
M. Jolly C. Jules	„ „	10.—
M. Bourrec Jean	„ „	5.—
M. Soulé R.	„ „	5.—
M. R. y C.	„ „	2.—
Août.		
Comité des Sociétés Françaises	„ „	2.000.—
M.M. Piquet et Arano	„ „	1.000.—
M. Léonce Dreyfuss	„ „	50.—
M. Elichondo Arnoldo	„ „	50.—
M. Juan Rinâles	„ „	4.15
Septembre.		
Mme. Robegno Ida	„ „	20.—
M. Zengler Gaston Constant	„ „	15.—
M. Courtadet Jean	„ „	10.—
Mlle. Alliprandi Marie	„ „	5.—
M. Perissé Jean M.	„ „	3.—
M. Gouris Calixte	„ „	3.—
M. Cazeaux Jean	„ „	2.—
M. Duvivier de Zárate	„ „	2.—
Octobre.		
M. Léonce Dreyfuss	„ „	50.—
M. Barthélemy Julien	„ „	50.—
M. Radrizzani	„ „	48.—
M. Pla Antoinette	„ „	10.—
M. Zengler Gaston	„ „	10.—
Mme. Lugar Rachel	„ „	3.—
M. Champan	„ „	1.—
Novembre.		
M. C. Girard	„ „	100.—
M. Palé Jean	„ „	50.—
M. Hourcade Pedro	„ „	11.75
M. Pla Antoinette	„ „	5.50
M. Sarthou Joseph	„ „	1.—
M. Laborde Joseph Alexandre	„ „	2.000.—
Décembre.		
Mme. Marcelina C. de Labarthe, 30 obligations	„ „	750.—
1925		
Janvier.		
Mme. J. B. Sauberan	„ „	5.000.—
M. J. Laverhne	„ „	3.000.—
M. A. Chovet	„ „	150.—

M. Pierre Larroque	„ „	82.—
M. Pagniez J. Pissone	„ „	8.—
Mars.		
M. Grusdirot Jean	„ „	53.50
Mme. Pla Antoinette	„ „	7.—
Mme. Vve. Mendiondo	„ „	1.—
Avril.		
M.M. Louis Louis Dreyfus	„ „	500.—
Mme. Colin	„ „	100.—
M. Larroque Pierre	„ „	82.—
M. Carmes Eugène	„ „	14.—
M. Guillemin Paul	„ „	6.—
M. Eccwein R.	„ „	5.—
M. Bonnat J.	„ „	2.—
M. Recaldon François	„ „	2.—
M. Gousse Jean	„ „	2.—
Mai.		
Le Foyer du Poilu	„ „	100.—
Mme. Troy Olga	„ „	63.20
M. Dagattan Emile	„ „	10.—
Juin.		
M. Eugène Ader	„ „	150.—
M. Aglibert Pillet	„ „	100.—
M. Robert Huber	„ „	50.—
M. Joseph Coqueugniot	„ „	22.50
Mme. Marguerite Ruis y Angel Tarris	„ „	20.—

DONS EN NATURE

RECUS DU 1er. JUILLET 1924 AU 30 JUIN 1925

Maison Calvet J. et Cie., 72 ½ bouteilles de vin Médoc.
M. P. Robertie, 10 kilos de café et 5 livres de thé par mois.
M. F. Lartigue, 20 kilos café par mois.
M.M. Saint Hermanos, 6 kilos de café par mois.
M. Henri Baqué, 1 complet.
M. Malafay de Simon, 1 complet.
La supérieure de l'Orphelinat Français, 1 panier d'oranges.
M. F. Junin, 3 sacs de pain-gâteaux par mois.
Mme. Rey, y boîte gâteaux.
M.M. Badaracco et Bardin, 20 boîtes yodormone par mois.
M.E. Poujade, 48 bouteilles eau lavandine "Jane" par mois et le journal "Le Temps".
M. C. Collet, 2 lots illustrations.
M. Molt, 2 lots revues et illustrations.
Mme. Chapar e Lagos, 1 lot illustrations.
M. Pedro Lambert, 1 lot, important livres.
M. Guilly Louis, 1 lot livres.
M. J. M. Castaing, 1 lot Chasseur Français.
M. Poncet Jules, 1 lot revues.
M. Dardaine, 1 lot illustrations.
M. Jagniaux, 2 lots revues et illustrations.
"Le Courrier de la Plata", 10 exemplaires par jour.
"Le Franco Américain", 3 exemplaires par tirage.
"Eskualduna", 4 exemplaires par tirage.
"L'Action Française", 2 exemplaires par tirage.

''Le Courrier Suisse'', 2 exemplaires par tirage.
''La Revista de Francia'', 7 exemplaires par tirage.
''La Semaine de France'', 5 exemplaires par tirage.
''L'Union dos Combattants'', 1 exemplaire par tirage.
''La Nácion Catalana'', 1 exemplaire par tirage.
Anonyme, ''Le Figaro''.
Anonyme, ''Excelsior''.
M. Alfred Perissé, 1 lot livres.
Au Bon Marché, 1 lot livres et illustrations.
Mme. Label Rose, 2 paires lunettes.
M. Guiraldez, 1 lot livres et revues.
M.M. Wencelblat e Hijos, 1 lot illustrations.
Laboratoire Barman, 3 dz. flacons gouttes nasales, et 2 dz. boîtes pommade.
Anonyme, 1 lot effets.
Mme. Emelina Chapar, 1 lot illustrations.
M. Voirin, 1 lot illustrations.
M. Manuel Gaye, 57 pigeons.
M. Geissmann, 1 lot effets.
M. A. Acevedo, 1 lot illustrations et revues.
M. L. Molinier, 1 lot livres.
M. Serres, ''Le Figaro''.
M. Manuel Gaye, 72 pigeons.
M. Carlos Madero, 1 lot livres.
Mlle. Mireille Darramon, 12 poules et 12 litres semillon.
M.M. Granda y Cia., 7 ½ klg. pain.
Mme. Rey, 1 plateau gâteaux.
M. Mussel 1 lot effets et linge.
Mme. Marie Souyeux 1 lot effets.
M. Léon Binet, 1 complet, 2 paires chaussures et revues.
M. Dardainè, 1 lot illustrations.
M. Desmoineaux, 1 lot illustrations et revues.
La ''Chambre de Commerce Française'', Bulletin Mensuel.
M. Salvador Pierre, 1 meuble pour malades.
M. Pierre Grégoire, 1 lot effets et chaussures.
Mme. B. Claverie, 1 lot linge et effets.
Mme. Malafayde, 2 paletots, et 2 gilets.
M. José Maria de los Santos, 1 lot revues et illustrations.
M. Bernard Larre, 1 table, 6 chaises.
Mme. Coqueugniot, 1 lot important de linge.
M. Collet C., 1 veston et 1 chapeau.
M.M. Lemonnier et Cie., 300 ampoules cura bies et 300 Erytrotnés.
M. Manuel Gaye, 52 pigeons.
M. G. Cassard, 1 lot effets.
Mme. M. C. De Campos, 1 lot revues.
M. Desiderio E. Rubbens, 1 lot revues.
M. Gantner, 1 lot revues.



DONS EN NATURE RECUS A HOPITAL FRANCAIS

A L'OCCASION DU 14 JUILLET 1924

M. P. Robertie, 55 kilos café.
Brasserie ''Quilmes'', 20 douzaines bouteilles de bière.
M.M. Alfred d'Huicque et Cie., 20 kilos café.
Mme. Vve. Louit et Fils, 150 kilos viande.
M.M. A. y P. Lanusse, 1 bouvillon.
La Victoria, 50 kilos beurre.
M.M. Daniel Bassi et Cie., 20 kilos chocolat.
Mme. Charreun, 100 fromages Camembert.
M. F. Pichat, 20 kilos chocolat et 200 tablettes.
M.M. Cahen et Cie., 1 caisse 24 ½ (White Star Champagne Moët et Chandon).
Mme. Sempé, 2 dindes.
M.M. Spath et Cie. (Royal),2 dindes.
Rôtisserie Sportmann, 1 rôti et 1 jambonneau.
M.M. Mirassou et Tricerri, Jockey Club, 2 plateaux gâteaux.
H.M. Gontaretti Hnos., 2 plateaux gâteaux.
M.M. Martinez y Cia., Confiteria La Opera, 1 plateau gâteaux.
Grandes Panaderias Sud Americanas, 300 kilos pain.
M. L. Peyceré, 2 sacs petits pains et 200 croissants.
M. Charles Coin, 2 boïtes petit beurre.
M.M. Maynard et Fèvre, 1 uniforme pour le portier.
M. Bachette J., 1 lot d'effets.
M. P. Lacassagne, 1 douzaine de balais.
M. J. Pebe 1 douzaine de balais.



ACTIF — Bilan Général au 30 Juin 1925

HOPITAL

			$ m/n
Immeubles. Leur valeur au 30 Juin 1925, ...	$	995.511.02	
(Spécial). Sa valeur, terrain rue Emilio Mitre	„	80.000.—	
Pavillon H. Sa valeur au 30 Juin 1925	„	319.798.28	1.395.309.30
Terrains de la propiété de Núñez			
Leur valeur à encaisser			47.766.54
Titres. Leur valeur au 30 Juin 1925			72.133.83
Caisse. Solde au 30 Juin 1925			124.44
Banque Française du Rio de la Plata			
Compte courant. Solde au 30 Juin	$	17.811.72	
Caisse d'Epargne „ „ „ „	„	6.790.50	
Compte francs „ „ „ „	„	3.648.80	
„ „ Cautionnements „	„	1.645.15	
„ „ Latapy o/Sté Philanthropique	„	1.223.80	
„ Propriétés	„	11.167.06	
„ Constructions	„	53.856.85	96.143.88
Banque de la Province de Buenos Aires. C/courant.			
Solde 30 Juin			214.56
Banque Française et Italienne. Solde au 30 Juin			3.804.54
Banque Supervielle et Cie. C/courant	$	2.898.96	
„ „ „ „ C. d'Epargne	„	10.509.20	13.408.16
Cotisations. Solde à encaisser			14.048.—
Meubles et Ustensiles. Valeur selon inventaire			46.864.89
Instruments de Chirurgie. Valeur selon inventaire			22.725.25
Lingerie. Valeur selon inventaire			23.820.67
Pharmacie. Valeur selon inventaire			15.915.60
Combustible. Valeur selon inventaire			318.—
Vivres. Valeur selon inventaire			781.60
Garantie pour Fournitures			500.—
Diplômes et Albums			1.120.50
Poulenc Frères			56.03
Construction Asile de Vieillards			163.344.02
ASILE DE VIEILLARDS			
Meubles, Ustensiles et Lingerie. Val. selon inv.			11.000.—
Vivres .... „ „ „			220.—
Garantie pour Fournitures .... „ „ „			200.—
ASILE DE NUIT			
Meubles, Ustensiles et Lingerie. Val. selon inv.			666.40
Profits et Pertes. Solde de ce compte			20.312.95
			1.950.799.16

Bilan Général au 30 Juin 1925 — PASSIF

HOPITAL

		$ m/n
Capital. Solde de ce compte au 30 Juin 1925	$ 1.623.877.36	
Dons. Transfert du solde de ce compte	„ 15.799.60	
Legs. Transfert du solde de ce compte	„ 2.000.—	
Bienfaiteurs. Transfert du solde de ce compte	„ 29.287.38	
Souscription pour la construction de l'Asile	„ 166.644.80	1.837.609.09
Obligations. Solde de ce compte		14.525.—
Dépôts. Solde de ce compte		14.198.90
Dépôt spécial. Solde de ce compte		2.000.—
Paiements anticipés. Solde de ce compte		6.986.50
Créanciers divers. Factures à payer		17.883.20
Cautionnements. Solde de ce compte		3.034.08
Orphelins (Dons). Solde de ce compte		52.946.59
ASILE DE VIEILLARDS		
Creanciers divers. Factures à payer		874.50
ASILE DE NUIT		
Créanciers divers. Factures à payer		178.35
SECOURS AUX FAMILLES		
Créanciers divers. Factures à payer		562.95
		1.950.799.16

S. E. au O.

Buenos Aires, 30 Juin 1925.

Le Trésorier, **P. J. Capdevielle.**

Les DÉPENSES ORDINAIRES de la Société se sont élevées durant l'exercice 1924-1925 à la somme de $ 385.000 m/n. sans compter dans ce chiffre les quantités affectées à la construction du nouvel Asile. Les Recettes inclus la Souscription de Membres Bienfaiteurs, mais sans y comprendre la Souscription spéciale pour l'Asile ont atteint la quantité de $ 415.000.

SEPTEMBRE 1925

Au moment de clore cet historique, le Conseil vient, dans l'Assemblée du 6 Septembre de rendre compte de son mandat durant l'année écoulée.

L'ORDRE du JOUR de cette réunion était le suivant:

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1925

A 14 h. 30, à l'Hôpital Français, rue Rioja Nº 951

ORDRE DU JOUR:

1º — Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration.

2º — Rapport de monsieur le Trésorier.

3º — Inscription au Tableau des Donateurs des noms de Madame Marie Laplace de Saffores, de M. Jacques Lavernhe, et de M. Joseph Alexandre Laborde.

4º — Autorisation au Conseil de prendre des religieuses à l'Hôpital et à l'Asile de Vieillards pour la Direction du service interne.

5º — Désignation de deux sociétaires pour signer le procès-verbal de l'Assemblée.

6º — Election de 5 Conseillers Titulaires pour trois ans en remplacement de Messieurs: J. Coqueugniot, F. Delor, L. Dreyfuss, F. Lartigue et L. Nicol, arrivés à la fin de leur mandat et rééligibles.

7º — Election de 7 Conseillers suppléants pour un an.

8º — Election de 5 Membres de la Commission de Révision des Comptes pour un an et de 2 suppléants.

Le Secrétaire,
J. Coqueugniot.

Le Président,
J. P. Passicot.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1925

L'Assemblée fut présidée par Monsieur F. GEORGES PICOT, qui comme il a été dit, venait seulement de prendre le poste de Ministre de France à Buenos Aires et en sa qualité de Président d'Honneur.

Assistèrent également à l'Assemblée: Monsieur Besse-Desmoulières, Consul de France, Monsieur de Lamarzelle, Attaché Militaire; Monsieur Jean Colin, Attaché Commercial et tous les Membres du Conseil.

Monsieur le Ministre se déclara très heureux de présider cette réunion et de prendre contact avec la plus importante des Sociétés Françaises. Il fit grand éloge de ce qu'il avait déjà pu voir et de la constatation qu'il avait faite des efforts de la Collectivité Française en Argentine et félicita en particulier les personnes qui s'occupaient de la direction de la Société Philanthropique et de Bienfaisance française.

318 Sociétaires étaient présents à la réunion.

291 Prirent part au vote pour la question relative à l'installation des Soeurs à l'Hôpital et à l'Asile et 230 apportèrent leur vote pour le renouvellement du Conseil.

A l'unanimité des Membres présents furent approuvés les trois premiers paragraphes de l'Ordre du Jour relatifs à l'approbation du Compte Rendu du Conseil, du Rapport du Trésorier et de l'inscription de trois noms au Tableau des Donateurs.

La question présentée par le paragraphe 4, tendant à autoriser le Conseil

à confier le Service Interne de l'Hôpital et de l'Asile de Vieillards à des Religieuses, amena une assez longue discussion.

Monsieur MOREAU combattit l'approbation, demandant surtout que le Conseil préparat un projet très détaillé de ses désirs et de ses intentions au sujet de l'organisation de ce service, afin de le soumettre à l'étude de ses Sociétaires, qui pourraient le discuter dans une Assemblée ultérieure.

Diverses personnes, entre autres Monsieur Albert GUÉRIN, comme Sociétaire et Monsieur NICOL au nom du Conseil, défendirent la proposition faite, qui finalement mise aux voix, fut adoptée par 179 votes contre 109 et 3 bulletins blancs.

L'Assemblée par aclamation approuva la pensée du Conseil, de donner au Pavillon des Ménages du nouvel Asile le nom de Maria J. de PRADÉRE et sur la proposition de Monsieur Pierre Salesses, il est convenu qu'on indiquera que la Société de Protection et Secours a été fondée par Madame Clémence Malaurie.

Après nomination de Messieurs Sescosse, Lagriffe, Salesses, Wicquel et Estrabou comme Scrutateurs, M.M. Wicquel et Estrabou furent désignés pour signer le precès verbal de l'Assemblée, qui procéda ensuite à la rénovation du Conseil.

Le résultat du scrutin fut la nomination à une grande majorité des personnes suivantes:

Conseillers Titulaires pour trois ans: Messieurs J. Coqueugniot, F. Delor, L. Dreyfuss, F. Lartigue et Louis Nicol.

Conseillers Suppléants pour un an: M.M. H. Becquerel, J. Touret, F. Etcheverrigaray, H. Bernard, H. Bacqué, P. Uhalde et Louis Mattes.

Monsieur PASSICOT, Président avant de lever la séance, informe les Sociétaires que dans le courant du mois d'Octobre, le Conseil mettra en vente les terrains restant à Nuñez et il convoque tous les présents à venir à la date qui leur sera indiquée à l'inauguration du Nouvel ASILE de VIEILLARDS, qui aura lieu sans aucun doute avant la fin de l'année 1925, assurant qu'il fera honneur à la Collectivité Française.

A la suite des élections qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée Générale du 6 Septembre 1925, le Conseil se réunit et se constitua comme suit, pour les travaux de l'année 1925-1926:

Président: M. J. P. Passicot.

1er. Vice Président: M. H. Machet.

2ème Vice Président: M. L. Nicol.

Secrétaire: M. J. Coqueugniot.

Vice Secrétaire: M. L. Dreyfuss.

Trésorier: M. P. J. Capdevielle.

Vice Trésorier: M. F. Lartigue.

Conseillers titulaires: M.M. Chovet, Th. Dartigues, F. Delor, L. Herbin, E. Lernoud, G. Pinard, M. Rey, P. Saint.

Conseillers Suppléants: M.M. H. Becquerel, J. Touret, H. Bernard, F. Etcheverrigaray, H. Baqué, P. Uhalde, L. Mattes.

Par suite de l'absence de M.M. Lernoud, Delor, Chovet et Rey, M.M. Becquerel, Touret, Bernard et Etcheverrigaray, ont été appelés à siéger au Conseil.

Commission de révision des comptes: M.M. A. Bacqué, A. Girondeau, A. Lagalaye, F. Serres et L. Viriot.

Suppléants: M.M. H. Catuffe et E. Quantin.

Qu'il soit permis de faire constater, à titre de satisfaction personnelle, que parmi les personnes continuant à s'occuper de la direction de la Société, plu-

sieurs sont à leur poste depuis un certain nombre d'années. Sont entrés au Conseil en 1896 M.M. E. Lernoud, A. Chover, F. Delor et J. Coqueugniot. Mr. Delor, remplit les fonctions de Trésorier durant 7 ans et Mr. Coqueugniot celles de Secrétaire pendant 25 ans.

Mr. Passicot nommé en 1902, est Président depuis 1917, Mr. Dartigues fait partie du Conseil depuis 1906, Mr. F. Lartigue depuis 1913 et Mr. Capdevielle nommé en 1907 est Trésorier depuis 1916. Enfin M.M. L. Dreyfus, L. Herbin, H. Machet, L. Nicol, G. Pinard, M. Rey et Paul Saint, bien que depuis moins longtemps, font tous partie du Conseil depuis plusieurs années.

Les personnes chargées de la publication de cet Historique de notre grande Société, ont apporté tous leurs soins à rappeler les noms de tous ceux qui ont pris part aux travaux des diverses commissions qui se sont succédées, mais elles prient ceux qu'ils auraient pu oublier, d'excuser toute omission involontaire et facilement compréhensible.

Le Conseil serait surtout très heureux si les preuves données du bien qui a été fait par la Société et l'indication de tout ce qui peut être fait encore par la suite, décidaient grand nombre de ses Compatriotes à se faire inscrire comme Sociétaires.

Les avantages sont nombreux et ceux qui n'auront pas à en profiter personnellement, doivent surtout envisager le bien qu'ils aident à faire.

Il suffit pour être inscrit Sociétaire, de verser un *minimum* de UNE PIASTRE cinquante par mois et d'être Français ou descendant de Français.

Les Belges et Suisses sont admis aux mêmes conditions et avantages que les Français.

Envoyer son nom et son adresse:

au SECRÉTARIAT de la SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
et de BIENFAISANCE FRANÇAISE

Rue RIOJA 951, Buenos Aires.

OEUVRES SOUTENUES PAR LA SOCIÉTÉ

HOPITAL FRANCAIS.

ASILE de VIEILLARDS.

ASILE de NUIT.

ORPHELINAT de GARCONS.

SECOURS aux FAMILLES.

1er. Novembre 1925.

J. P. PASSICOT,
Président.

J. COQUEUGNIOT,
Secrétaire.

P. J. CAPDEVIELLE,
Trésorier.





